This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600031552M

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

IMPRIMERIE MOREAU,
rue Montmartre, n. 39.

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE,

RUE RICHELIEU, N° 67.

1831.

237. f. 22.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1792.

Retraite des Prussiens. — Pourparlers entre les généraux des deux armées. — Négociation politique. — Marche de Custine sur le Rhin. — État politique et moral de l'Allemagne. — Disposition des princes de la confédération germanique. — Prise de Spire et de Worms. — Conquête de Mayence. — Occupation de Francfort. — Invasion de la Belgique. — Bataille de Jemmapes. — Reprise de Francfort par les Prussiens. — Considérations sur cette première campagne.

Le 30, les commissaires tirés du sein de la convention étant arrivés au camp de Dumouriez, firent prêter aux troupes le nouveau serment à la république. Le jour même, ils ratifièrent l'arrangement secret conclu entre les généraux en chef des deux armées. Le duc de Brunswicks'était engagé à ne pas livrer bataille et à se retirer jusqu'à la Meuse, à condition de ne pas être inquiété.

Rien ne transpirait dans les deux camps; ils étaient restés douze jours en présence; et au moment où l'armée combinée s'attendait à recevoir le signal des combats, elle reçut l'ordre de rétrograder. Le soir même, les Prussiens commencèrent leur retraite. Ils ne firent ce premier jour qu'une lieue, mais dans le plus bel ordre. Le lendemain, premier octobre, le duc de Brunswick continua le mouvement rétrograde sur Grandpré par Autry, et suivit ainsi, en sens contraire, la route qui l'avait conduit au camp de la Lune.

Le jour même, le commissaire de la convention, Carra, écrivit confidentiellement au ministre Lebrun : « Dumouriez a très-bien » fait de tenir ferme et de ne pas reculer sur » la Marne, comme le conseil exécutif le dé» sirait... La république est sauvée par la re» traite forcée des Prussiens, et les ennemis » sont couverts de honte et d'opprobre ».

Dumouriez écrivit de son côté au ministre de la guerre : « Si je n'avais pas pris le parti de » résister à l'opinion universelle, l'ennemi » était sauvé et la France en danger * ».

Dumouriez avait fait déjà ses dispositions

* Lettre du 1er octobre.

pour serrer de près les Prussiens tant à la droite qu'à la gauche de l'Aisne, sans les perdre de vue. Sur l'ordre qu'il en avait donné, l'armée de Kellermann s'était portée à Suipe. Mais là Kellermann gênait la retraite de l'armée combinée, d'autant plus, qu'en se portant en avant par une marche à Fontaine, il l'aurait prévenue au passage à Autry. En effet, n'ayant pas le secret de ce mouvement rétrograde, il fit occuper le poste de Fontaine par son avant-garde, aux ordres du général Valence. Il se disposait à s'y porter lui-même avec son armée, quand il reçut, des commissaires de la convention, l'ordre de ne point sortir de son camp, puis celui de rappeler à lui son avant-garde. Mais la retraite des alliés se prononçant, il craignit une méprise, et se remit en marche; il reçut aussitôt un second ordre qui lui enjoignait de reprendre sans délai le camp de Suipe et d'y rester jusqu'à nouvel avis. Or, le duc de Brunswick dépassa tranquillement Autry et mit la rivière d'Aisne entre les deux armées.

Les lieutenans de Dumouriez n'en poursuivaient qu'avec plus de chaleur les émigrés à l'égard desquels ils avaient carte blanche. Les

600031552M

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

per les ponts sur la Meuse, à Dun, Villone et Consenvoi. Pendant la nuit, les Autrichiens et les Hessois décampèrent sans bruit, traversant la Meuse à Verdun, et allant occuper les hauteurs voisines. Le 11, dans la matinée, le général de Courbières, gouverneur pour le roi de Prusse, reçut du général Dillon la sommation de rendre la place. Il demanda une suspension d'hostilités, tandis que le général Kalkreuth faisait proposer au général Dillon une conférence. On convint qu'elle se tiendrait au village de Glorieux, qui serait déclaré neutre. Ces préliminaires remplis, le général Dillon et le maréchal-de-camp Galbaud, se rendirent au rendez-vous indiqué. Ils y trouvèrent le général Kalkreuth, qui s'annonça comme n'ayant aucune mission particulière, mais comme disposé à coopérer à une sincère reconciliation entre la nation française et son souverain. « Vous connaissez, dit Arthur » Dillon, la sommation que j'ai faite; il me » faut une réponse prompte. Il est plus que » temps que les armées étrangères évacuent » notre territoire ; cette condition est un préa- » lable rigoureux à tout accommodement; elle » est le résultat d'une délibération du conseil

» exécutif de la république, sanctionnée par » la convention nationale. » Kalkreuth fit observer de nouveau qu'il n'avait aucune mission; mais je sais, dit-il, le roi très-disposé à écouter toute proposition honorable. Arthur Dillon, après s'être élevé contre l'alliance de Frédéric-Guillaume avec l'Autriche, témoigna le désir de voir la Prusse se réunir avec la France contre leur ennemi naturel. « Je n'ai pas été » consulté sur la guerre présente, répondit » Kalkreuth; mais la Prusse a suivi l'impulsion » donnée à l'Europe entière, par la crainte de » voir se propager des opinions qui ne con- » viennent point aux princes. Quant à la som- » mation que vous avez faite, elle serait sus- » ceptible de bien des observations : vous dic- » tez des lois, et cependant vous n'avez gagné » aucune bataille; nos armées combinées sont » aussi fortes que les vôtres. Vous aurez Ver- » dun; mais si nous nous obstinions à le gar- » der, vous ne pourriez y entrer qu'après une » victoire. J'espère que notre conduite, en » vous rendant la place, vous prouvera le dé- » sir du roi de s'arranger avec la France. — » Le roi de Prusse, répondit Arthur Dillon, » pourrait donner en ce moment une preuve

» convaincante de ses dispositions pour la na-
» tion française; ce serait de séparer entière-
» ment ses armées de celles de ses alliés, et de
» cesser de protéger et de couvrir leur re-
» traite.—Mais vous savez, dit Kalkreuth, que
» quand des voyageurs se sont promis de faire
» route ensemble, l'honneur veut qu'ils l'a-
» chèvent conjointement; ce n'est pourtant pas
» une raison pour qu'ils recommencent une
» nouvelle route. »

Au milieu de la conférence, un aide-de-camp apporte, au nom du roi, le consentement de livrer le lendemain la porte de secours de la citadelle de Verdun, sous la condition d'avoir trois jours pour évacuer entièrement la place. C'était le résultat d'un autre pourparler entre le colonel Manstein, le général en chef Kellermann et les commissaires de la convention. Manstein ayant proposé de remettre Verdun et Longwy, si on n'inquiétait pas trop la retraite des Prussiens, les Français y consentirent, tant pour éviter d'assiéger ces deux places, que pour accélérer l'évacuation du territoire.

La capitulation rédigée militairement, fut signée au nom du roi de Prusse par le général

de Courbières, et au nom de la *nation française* par le lieutenant-général Valence, qui remplaçait le général Dillon, mandé à Paris.

Le même jour, le général Valence entra dans la citadelle, et le lendemain, 13 octobre, l'armée confédérée s'ébranla sur trois colonnes, les Prussiens, les Autrichiens et les Hessois se dirigeant vers Luxembourg par des routes différentes. Dans leur lettre à la convention sur la remise de Verdun, les commissaires Carra, Prieur et Sillery s'exprimaient en ces termes : « En arrivant à la citadelle de Verdun, » nous avons vu un moment le général Kal- » kreuth, et sans entrer avec lui dans une con- » férence politique, il nous a été facile de re- » marquer que le roi de Prusse pouvait re- » gretter l'inutile et fatiguant voyage qu'il » venait de faire ».

Le 14, l'armée française traversa la ville de Verdun et se remit à la poursuite des Prussiens. Les troupes légères tuaient ou prenaient quelques hommes isolés, mais leurs plus grands exploits consistaient à piller les équipages. Jamais les Français ne purent entamer les Prussiens, qui ne fuyaient pas, et dont tous les mouvemens s'exécutaient avec le plus grand ordre.

Le duc de Brunswick, après avoir fait halte à Étain, alla occuper une excellente position sur les hauteurs de Rouvroi. Le 17, Kellermann s'étant avancé à Vaudoncourt, se vit tenu en échec par l'inattaquable position de Rouvroi. Le 18, il y eut une conférence entre les deux généraux où l'on convint de livrer aux Français, le 22 octobre, une porte de Longwy, aux mêmes conditions qui avaient réglé la capitulation de Verdun.

Dans la nuit du 19 au 20, l'armée prussienne abandonna les hauteurs de Rouvroi pour venir camper derrière Longwy. Pendant ces mouvemens, le prince de Hohenlohe-Kirchberg et les Hessois filèrent sur Luxembourg, les Autrichiens pour s'y réunir au comte d'Erbach, et les Hessois pour, de là, regagner Coblentz. Clairfayt se sépara aussi entièrement des Prussiens le 21, et se dirigea par la route d'Arlon vers les Pays-Bas.

Le 22, le général en chef Kellermann prit possession des portes de Longwy, et le lendemain, deux bataillons autrichiens qui y étaient en garnison, l'évacuèrent. Ainsi sortirent du territoire français les troupes coalisées, après y avoir séjourné deux mois et demi, sans avantage comme sans gloire.

Voyons comment le ministre de la guerre Servan expliqua l'issue de cette campagne à la convention nationale * : « Du 15 au 25 août, » dit-il, les coalisés devaient entrer dans Paris, » comme leur imprudente présomption en lais- » sait depuis quelque temps transpirer la nou- » velle. Tout était préparé pour aplanir les » difficultés, et l'on avait, pour ainsi dire, ja- » lonné leur route. En effet, Luckner n'avait » à Metz que dix-sept mille hommes. La Fayette » tramait dans son camp de Sédan à la tête de » dix-huit mille hommes, dont aucun ne pou- » vait savoir la vérité; Dumouriez formait de » vastes, mais inutiles projets, obligé de diviser » ses forces entre Pont-sur-Sambre, Maubeuge » et Maulde; Biron était sur les bords du Rhin; » mais malgré son ardente envie de servir la » chose publique, il ne voyait que des trahi- » sons à craindre et un peuple séduit par le fa- » natisme et la cabale; en vain Custine s'était » jeté dans Landau; Ferrières à Porentruy, » Kellermann à Weissembourg : les ennemis » étaient partout. Et tandis que le roi de Prusse » devait marcher tranquillement et sans obs- » tacles sur Paris, les Hessois et les émigrés

* Lettre du 23 septembre.

» devaient passer le Rhin, les Autrichiens pé-
» nétrer dans les départemens du nord, les
» Piémontais dans ceux du midi, et l'aristo-
» cratie lever ouvertement le masque dans
» toutes les parties de l'intérieur : une seule
» nuit vit disparaître tous ces projets * ».

Cependant l'armée prussienne ayant campé à Merle, près de Luxembourg, et la disposition de l'arrêté du conseil exécutif se trouvant remplie, le duc de Brunswick fit proposer au général Kellermann une entrevue pour le 24, au château de Danbrouge, entre Luxembourg et Longwy, en le prévenant qu'il serait question de propositions de paix : c'était la cinquième entrevue autorisée par les commissaires de la convention. Kellermann s'y rendit, et trouva réunis le duc de Brunswick, le prince héréditaire de Hohenlohe, le prince de Reuss, ambassadeur de l'empereur, et le marquis de Lucchesini. Le duc prenant la parole : « Géné-
» ral, dit-il, nous vous avons prié de venir à
» ce rendez-vous pour parler de paix » ; et en même temps il l'engage à en poser lui-même les bases. « Cela ne sera pas difficile, répond
» Kellermann, qui avait ses instructions : re-

* Le 10 août.

» connaissez la république française le plus » authentiquement possible, et ne vous mêlez » jamais directement ni indirectement du roi » ni des émigrés; les autres difficultés pour- » ront facilement s'aplanir. » Il demande alors au duc de vouloir bien s'expliquer à son tour. « Eh bien! répond le duc, nous nous en retourne- » rons chacun chez nous comme des gens de noces. » Kellermann se tournant vers l'ambassadeur impérial, lui demande alors qui paiera les frais de noces. « Quant à moi, ajoute-t-il, je pense » que l'empereur, ayant été l'agresseur, les » Pays-Bas doivent être donnés à la France en » dédommagement. » A ces mots, le prince de Reuss, ayant montré de l'humeur, le duc feignit de ne pas le remarquer, et dit à Kellermann : « Général, rendez compte à la conven- » tion nationale que nous sommes tous dispo- » sés à la paix; et pour vous le prouver, la » convention n'a qu'à nommer des plénipoten- » tiaires et désigner un lieu pour les confé- » rences; nous nous y rendrons. En attendant, » nous nous tiendrons, soit à Luxembourg, » soit dans les Bays-Bas, où l'on pourra nous » avertir ».

Ces propositions étaient-elles sincères de la

part du duc de Brunswick ? L'extrême désir que témoignaient généralement les Prussiens d'abandonner l'Autriche et de se retirer de la coalition, ne saurait être révoqué en doute : parmi les généraux les plus marquans et même dans les hommes qui tenaient les ressorts du cabinet, ces dispositions étaient visibles. Le roi se trouvait alors sous l'influence non-seulement de Lucchesini, qui, depuis le déclin de la campagne, s'était érigé tout à coup en diplomate du premier ordre, mais aussi d'Haugwitz, subitement élevé à la place de ministre du cabinet, et enfin du secrétaire privé Lombard. Ce triumvirat était parvenu à dominer les conseils par de mystérieuses combinaisons, auxquelles n'avait pas été étrangère la comtesse de Lichtenau, accourue aux eaux de Spa pour se rapprocher de son royal amant.

Du reste, plus timoré que l'élite de sa nation, Frédéric-Guillaume tenait, en politique, au *point d'honneur* que Dumouriez qualifiait d'illusion ; il y tenait avec plus de pertinacité encore qu'à cette expédition contre Paris, qui venait de s'évanouir malgré sa volonté et ses efforts, et dont le non-succès lui causait un chagrin mortel. Mais le parti négociateur n'a-

vait cessé de mettre en avant les motifs les plus insidieux pour justifier ses démarches et ses ouvertures. Il avait bercé le roi de Prusse de l'espérance de sauver par là Louis XVI et de relever peut-être son trône. Bien que le cabinet n'eût pas réussi sous le rapport politique dans ses pourparlers avec Dumouriez, il n'était pas encore rebuté. A l'instigation du général-major Heymann, qui avait figuré dans toutes ces intrigues, on avait approuvé que cet officier-général s'adressât, pour renouer la négociation, au général Biron, qui commandait l'armée française d'Alsace, et avec qui Heymann s'était trouvé jadis, comme on l'a vu, dans des relations intimes. Il écrivit à Biron, pour lui demander à entrer avec lui en négociation directe. Biron fit passer sa lettre au ministre Servan, au moment où celui-ci quittait le département de la guerre. Servan remit le paquet au ministre des affaires étrangères Lebrun. Le conseil exécutif consulté, chargea Servan lui-même de suivre la négociation. Mais cette résolution ayant été communiquée à Dumouriez comme ayant décidé, par son habileté, la retraite des Prussiens, Dumouriez, en passant à Paris, fit changer la

détermination du conseil . sur son avis, on autorisa Biron à recevoir les propositions du cabinet prussien.

Dès le 25 septembre, le ministre des affaires étrangères avait communiqué à la convention, les premières ouvertures faites au nom du roi de Prusse, et la réponse du conseil exécutif portant que la république ne voulait entendre à aucunes propositions avant l'évacuation du territoire français. L'assemblée avait couvert cette communication d'applaudissemens unanimes. Le même jour, le ministre Lebrun était venu rendre compte de l'état général des relations des puissances étrangères avec la France.

« Avant le 10 août, dit Lebrun, la nation » avait perdu toute sa considération au de- » hors. Les mêmes causes qui donnaient aux » armées combinées tant de sécurité et de con- » fiance, aux émigrés tant de présomption et » de jactance, aux aristocrates de l'intérieur, » tant d'insolence et d'audace, ces causes agis- » saient aussi dans le reste de l'Europe, et nous » perdaient dans l'opinion des peuples. La » journée du 10 août, en déconcertant, au de- » dans, tous les projets de nos ennemis, a dé-

» rangé aussi leurs fausses spéculations au de-
» hors. Les peuples ont conçu de nouvelles
» espérances et la terreur des rois s'est réveil-
» lée. En prononçant ces derniers mots, je
» viens, messieurs, de vous révéler les mystè-
» res de la diplomatie actuelle. » Ici le ministre présenta, comme motifs rassurans, l'inquiète jalousie de tous les potentats, leur ambition, leurs rivalités, leurs défiances réciproques, l'incohérence de leur politique, et enfin les chances de tant d'événemens inattendus et à la veille d'éclore. « La prudence, ajouta le
» ministre, ne permet pas de divulguer une
» foule de faits particuliers qui vous feraient
» juger toute l'étendue de nos espérances. »
Passant en revue les dispositions des différens cabinets, il en vint à caractériser la politique de celui de Berlin, et les effets de son alliance avec l'Autriche. « Ce qui paraît certain, dit-il,
» c'est que la réunion de ces deux maisons ri-
» vales a été généralement improuvée par les
» grands hommes d'état de la Prusse; c'est
» qu'elle a achevé de produire à cette cour
» une scission dangereuse pour le roi, dont
» les suites sont incalculables; c'est que la
» guerre dans laquelle Frédéric-Guillaume a

» été entraîné, a excité dans ses États un mé-
» contentement universel; c'est qu'il existe à
» Berlin une fermentation sourde qui s'accroît
» tous les jours, et dont l'explosion plus ou
» moins prochaine sera terrible; c'est que cette
» guerre a achevé d'épuiser les trésors amas-
» sés avec tant de peine par le grand Frédé-
» ric; c'est que le recrutement des armées en
» devient extrêmement difficile, au point qu'on
» ne peut en ce moment, sans exposer la tran-
» quillité de l'intérieur, envoyer au roi un
» renfort de trente mille hommes qu'il a de-
» mandé; c'est que déjà l'on n'aperçoit plus
» entre les cabinets ni même entre les deux
» armées principales, cette confiance intime
» qui seule pourrait déterminer la réussite de
» leurs projets; c'est qu'enfin l'on a des preu-
» ves que toutes leurs démarches ne se font
» plus de concert.

» Peut-être, pour bien juger la conduite de
» la Prusse, faudrait-il ne pas l'isoler de ses
» autres alliés plus anciens, plus naturels et
» plus adroits. Peut-être ce qui paraît le plus
» extraordinaire dans la politique trouverait-il
» son explication dans les secrètes influences
» du cabinet de Saint-James et de La Haye.

» Ces deux puissances ont évidemment suivi à » notre égard le même système, le même plan » de conduite. Toutes deux ont pris *ad re-* » *ferendum*, et se sont dispensées de répondre » à la proposition formelle que leur ont faite » les cours de Vienne et de Berlin d'entrer » dans leur ligue ; toutes deux ont rappelé les » ambassadeurs qu'elles avaient à Paris; toutes » deux ont renouvelé en même temps l'assu- » rance de la plus exacte neutralité, toutefois » avec une réserve concernant la personne de » Louis XVI.... Il y aurait de la témérité, » ajouta le ministre Lebrun, à se rassurer » complètement sur les intentions réelles de » ces deux puissances qui ont pris aussi en » haine notre révolution. » Achevant de faire connaître les dispositions des autres cabinets à l'égard de la France, il concluait en ces termes : « Des négociations importantes ont » été entamées, et elles promettent une » heureuse issue ; il en est une surtout qui in- » téresse essentiellement l'existence politique » de la république française. Je m'abstiens » d'en dire davantage ; sans doute vous ap- » prouverez cette réserve, sans laquelle nous » risquerions de perdre tout le fruit de nos

» tentatives. Dès que vous l'ordonnerez, ce-
» pendant, je pourrai déposer ces secrets im-
» portans dans le sein d'un comité choisi, en
» attendant qu'il n'y ait plus de danger à les
» révéler au public ».

Ce comité était celui de défense générale qui avait remplacé le comité diplomatique des deux assemblées précédentes. Brissot et l'élite des députés du parti de la Gironde y dominaient ; Dumouriez lui-même n'y était pas sans influence. De son quartier-général de Sainte-Menehould, il avait engagé Danton et Lebrun à suivre par les voies diplomatiques la négociation qu'il venait d'entamer si heureusement par les voies militaires. Lebrun, qui désirait en faire aboutir dans ses mains tous les fils, mit aussitôt en mouvement deux de ses agens secrets. Il se servit d'abord, comme intermédiaire, d'une espèce d'aventurier politique nommé le chevalier de Cologne, qui avait fixé sa résidence dans la ville de ce nom, et s'était lié avec M. de Dohm, envoyé prussien près l'électeur de Cologne. Dans les premiers jours d'octobre, au moment même où le roi de Prusse commençait sa retraite, s'ouvrant avec mystère à M. de Dohm, il lui déclara que la

convention l'avait choisi pour négocier un rapprochement entre la France et la Prusse, et qu'un agent français, parti depuis peu de Paris avec une mission du ministre des affaires étrangères, venait d'arriver à Cologne et désirait conférer de suite avec lui. On convint d'une entrevue pour le jour suivant : l'agent s'y présenta.

Il se faisait appeler Mettra ; mais son vrai nom était Méry. Intimement lié avec le chevalier de Cologne, il se tenait ordinairement en observation à Neuwied : il revenait alors de Paris. Mettra assura que le ministère français désirait sérieusement conclure un arrangement avec la Prusse, et d'abord une suspension d'armes pendant laquelle, pour déférer au vœu le plus ardent manifesté par Frédéric-Guillaume, Louis XVI serait mis en sauvegarde dans une place forte sur les bords du Rhin, et sous la protection de l'armée du monarque prussien, qui se porterait garant du traité à intervenir. Mais cet agent n'avait ni pouvoirs, ni lettres de créance. Il annonçait toutefois que le ministre se proposait d'écrire directement à M. de Dohm. Il parla de certaines relations politiques, ainsi que des vues

d'un parti modéré à Paris ; et il promit avec assurance de rapporter des pleins pouvoirs. M. de Dohm lui déclara ne pas être autorisé à répondre à ces ouvertures, dont il rendrait compte au roi son maître, et il lui conseilla de se munir de lettres de créance.

Au quartier-général prussien, on partagea l'opinion exprimée par M. de Dohm sur ces communications. Il lui fut répondu, vers le milieu d'octobre, d'user de la plus grande circonspection à l'égard de Mettra, mais d'attendre ses propositions ultérieures et de les faire connaître, ainsi que la nature des pouvoirs dont il serait revêtu, de même que les moyens dont le ministère français comptait faire usage pour la délivrance de Louis XVI ; « car, disait-on dans la dépêche officielle, cette » délivrance, qui était le premier mobile de la » guerre, devait être aussi la première condi» tion de la paix ».

En attendant que Mettra eût reçu des pouvoirs, parut un autre agent français, nommé Mandrillon *. Il apportait à l'envoyé prussien

* Auteur du *Spectateur américain*, arrêté depuis comme prévenu d'entretenir des correspondances avec le duc de Brunswick, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 7 janvier 1794, à l'âge de cinquante-un ans.

une lettre du ministre Lebrun, sous la date du 19 octobre : on y recommandait, en termes généraux, l'affaire qui amenait le porteur à Cologne ; et dans un *post-scriptum*, Lebrun avait écrit de sa main ces trois lignes : « Dans » l'exposé que M. Mandrillon vous fera de son » affaire, il ne vous dira rien que je ne sache » d'avance, et vous pouvez y avoir une con- » fiance entière ». Mandrillon assura qu'on ne l'envoyait que pour accélérer la négociation qui devenait chaque jour plus pressante ; et il ajouta que les événemens très-défavorables aux armées alliées qui venaient de se passer, n'avaient rien changé aux sentimens du ministère français envers la Prusse ; qu'on verrait, au contraire, avec plaisir cette puissance insister sur la délivrance du roi et de sa famille, quelle que fût la difficulté d'aborder ce point-là ; mais que l'Autriche devait être exclue de la paix, et les négociations couvertes du plus grand mystère, jusqu'à ce qu'elles eussent acquis une certaine maturité. L'envoyé prussien répondit qu'il était fondé à croire que le roi son maître exigerait avant tout l'assurance formelle de la délivrance de Louis XVI ; et que, par conséquent, une déclaration sur ce point

préalable serait très-favorablement accueillie. L'agent répliqua qu'il lui était absolument interdit de faire à cet égard aucune ouverture avant que les négociations ne fussent commencées ; mais il ajouta confidentiellement que ce point-là ne les romprait pas. M. de Dohm s'empressa d'adresser au roi, sur le tout, un rapport détaillé.

Il reçut bientôt du ministre Lebrun une nouvelle lettre, par laquelle on invitait la Prusse à nommer un plénipotentiaire chargé des propositions d'accommodement ; le ministre donnait l'assurance qu'on y répondrait avec franchise et loyauté. « Je conviens avec » plaisir, ajoutait Lebrun, que je souhaite » beaucoup, monsieur, que le choix tombe sur » vous ».

M. de Dohm fit connaître le contenu de cette dépêche à sa cour, quoiqu'il en eût déjà reçu une réponse par laquelle on lui annonçait que sa majesté le roi de Prusse n'entendait pas négocier avec la France sans l'Autriche, et que le marquis de Lucchesini était chargé de traiter au nom des deux cours, si du côté de la France on y était disposé.

Quand survint cette décision du cabinet,

Mandrillon était déjà parti pour faire accélérer, à Paris, l'expédition de ses pouvoirs dans le cas où les négociations seraient entamées. Dans son dernier entretien avec M. de Dohm, le 4 novembre, il voulut lui faire don d'une bague précieuse renfermée dans une lettre confidentielle du ministre Lebrun. Mais l'envoyé prussien s'y refusa ; il écrivit à ce ministre qu'il s'en référait, pour le reste, à ce que lui manderait son agent Mettra, qui venait de se rendre au quartier-général prussien, où se trouvait le marquis de Lucchesini.

Le comte de Haugwitz étant passé à Cologne peu de temps après, dit positivement à M. de Dohm que le roi était résolu de maintenir fidèlement son alliance avec l'Autriche ; que par conséquent il n'y avait rien à espérer des ouvertures faites par Mettra et Mandrillon. Il avoua que si cette alliance n'avait pas été conclue, il ne l'aurait pas conseillée ; et que ce n'était pas sans raison qu'à Paris on l'appelait monstrueuse, mais qu'il ne pourrait être question d'un rapprochement avec la France, que lorsqu'il s'y introduirait un ordre de choses qui pût offrir quelque solidité.

En effet, par ces ouvertures, le pouvoir exé-

cutif de France et le comité de défense générale, ou plutôt le parti qui avait alors la direction des affaires, espérait détacher la Prusse de l'Autriche, amener la séparation de leurs forces et rendre ainsi plus facile la conquête de la Belgique. Un traité de paix n'était-il pas d'ailleurs impraticable sur la base de la délivrance de Louis XVI, dont le jugement et la condamnation étaient déjà résolus, soit dans les comités, soit même dans la convention? A la toute-puissance législative la convention réunit, à son début, l'exercice de tout le pouvoir d'exécution, la distribution et la surveillance de toutes les autorités. Qu'on ne perde pas de vue les germes de dissensions et de déchiremens qui se développèrent dans son sein dès les premiers momens de son installation. Était-ce devant une telle assemblée que Frédéric-Guillaume aurait pu passer tout à coup de l'état de guerre à l'état de paix, au risque de s'isoler et de perdre tout le fruit de ses relations politiques avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui seul pouvait lui assurer la possession de Thorn et de Dantzick, si enviée par le cabinet prussien?

Qu'on réfléchisse en outre que la masse de la

nation française, depuis la retraite des armées combinées, était dans un état d'exaltation et d'enthousiasme incompatible avec un traité de paix raisonnable qui eût mis des bornes à son élan et à son prosélytisme armé. L'expédition du général Custine en Allemagne, que venait d'autoriser le conseil exécutif, ne devenait-elle pas aussi un nouvel obstacle à tout rapprochement sincère avec une grande puissance allemande ?

Cependant la marche rétrograde des Prussiens faisait une impression profonde en Europe. Toutes les idées, sous le rapport moral et politique, étaient bouleversées par ce brusque changement de scène. Ce n'était plus la France qui se trouvait envahie : c'était le palatinat du Rhin, l'électorat de Mayence, la Savoie, le comté de Nice et la Belgique ; ce n'était plus la révolution qui était vaincue : elle était triomphante sur le Var, sur les bords du Rhin, de l'Escaut et de la Dyle. Les causes de ces résultats inattendus paraissaient d'autant plus mystérieuses, qu'on avait préparé la retraite des Prussiens par des négociations dont les vrais motifs étaient restés dans l'ombre. Sans doute, parmi ces causes, il y en eut de secrètes. Mais

le grand vice politique de cette campagne provenait de la médiocrité des forces qu'on y avait employées. Si l'apparition de cent mille hommes sur la frontière eût pu, en 1791, amener peut-être une transaction raisonnable entre le roi de France et la nation, deux cent mille combattans auraient à peine suffi un an plus tard pour obtenir le même résultat. En effet, la différence était énorme dans les dispositions de la nation et dans la gravité des conjonctures. Pourquoi la cour de Vienne mit-elle à peine soixante mille hommes en mouvement? Pourquoi garda-t-elle la masse de ses forces dans l'intérieur de la monarchie? Elle redoutait les projets de Catherine sur la Pologne, et ce fut, dit-on, l'entrée des Russes dans ce royaume, qui la retint de faire marcher les troupes qui eussent été nécessaires en Champagne. Comment la Russie et la Prusse, ayant besoin du concours de l'Autriche pour combattre la révolution française, eurent-elles l'idée de l'exclure d'un second partage de la Pologne? Preuve nouvelle que la résistance de la révolution étant mal appréciée, la première coalition n'eut qu'une base fragile. Lorsque des potentats, qui ont à combattre la crise sociale

la plus menaçante, ne savent ni réunir ni combiner leurs forces dans un but commun et déterminé, ils sont incapables de vaincre.

Un autre vice du plan général fut le choix peu réfléchi du commandant en chef des forces de la confédération. En faisant même abstraction des circonstances accessoires, le caractère incertain du duc de Brunswick n'était propre qu'à s'anéantir devant des opinions armées, et à l'aspect d'une crise aussi terrible que celle de 1792. Nous pouvons affirmer que le souvenir de cette triste et pénible campagne a empoisonné le reste de la vie de ce prince, et que sans cesse il cherchait à en pallier les fautes militaires sans pouvoir alléguer les vrais motifs qui la firent échouer : le plus déterminant tenait à des combinaisons diplomatiques inaperçues. Il est avéré que le duc de Brunswick n'y montra de volonté et de fermeté que pour éluder de marcher en avant et de livrer bataille. Or, on sait à présent qu'il n'entrait pas dans la politique du cabinet de Londres que la Prusse et l'Autriche pussent régler, sans le concours de ce cabinet, les destinées de la France. Jamais les hommes d'État d'Angleterre, qui veillent à sa puissance, ne permet-

tront qu'une coalition ou un dominateur disposent des affaires vitales de l'Europe sans leur participation. Telle était déjà la politique de M. Pitt en 1792. Pitt savait que le duc de Brunswick aimait la France, mais qu'il serait porté néanmoins à ménager les intérêts de l'Angleterre. Il jugea finement qu'il ne résisterait point à l'ascendant d'une maison royale puissante avec laquelle il avait déjà d'étroites affinités *, et qui lui présentait la brillante perspective du mariage de l'héritier des trois royaumes avec sa propre fille **. Telles furent les causes principales des temporisations au moyen desquelles le duc de Brunswick paralysa l'expédition de Champagne. Voilà le mobile secret le plus puissant qui ait agi sur l'indécision naturelle de ce prince : la postérité en appréciera les motifs et en jugera les effets. Voilà comment des circonstances personnelles ont presque toujours maîtrisé le monde. Voilà enfin, car il faut le dire, ce qui donna lieu à tant d'assertions, aussi injurieuses au monarque

* Le duc de Brunswick avait épousé la princesse Auguste, sœur de George III, roi d'Angleterre, le 16 janvier 1764.

** De la princesse Caroline avec le prince de Galles, depuis George IV ; mariage conclu le 8 avril 1795.

prussien qu'à ses généraux. Elles attaquaient leur honneur, en faisant supposer qu'on ne s'était décidé au quartier-général prussien à un mouvement rétrograde que par des calculs sordides et honteux.

Admettra-t-on que l'appât de quelques millions aura pu engager le duc de Brunswick à compromettre son honneur, sa réputation et sa gloire ? Dira-t-on que, frappé du danger de sa marche sur Paris, et de la nécessité de sa retraite, Frédéric-Guillaume a secrètement stipulé le remboursement des frais de cette campagne, à la condition d'évacuer entièrement le territoire français ? Dans cette dernière hypothèse, comment, depuis plus de trente ans, les traces d'une telle convention ne seraient-elles pas tombées dans le domaine de l'histoire ? Nous pouvons, au contraire, affirmer que les archives secrètes des deux pays ne présentent aucune révélation à ce sujet.

L'opinion contemporaine a donc pu errer jusqu'ici sur les véritables causes des revers de la Prusse dans son expédition de 1792. L'esprit général a pu d'autant plus s'en ressentir, que les émigrés, au désespoir, propagèrent en-deçà

et au-delà du Rhin des suppositions injurieuses au gouvernement prussien. Les murmures, les plaintes, les invectives, éclatèrent sans mesure dans leurs rangs contre les souverains, leurs ministres et les généraux de la coalition. Ils leur imputèrent une retraite qui fut présentée comme un excès d'ignominie. Mais l'histoire ne formera pas ses jugemens sur l'opinion vulgaire des émigrés. En vain, leurs chefs, dans cette espèce de déroute, cherchèrent à calmer l'irritation des esprits : les plus éclairés se montrèrent les plus raisonnables. Voyons, par exemple, comment le maréchal de Castries, témoin oculaire, s'exprimait à cette époque sur la retraite des armées coalisées : « Nous » voilà à peu près au même point où nous étions » il y un an, mandait-il à la fin d'octobre * ; » notre situation est même pire..... La cam- » pagne a été sans succès et elle devait être » telle. J'avais prévu une partie de ce qui est » arrivé. Les deux puissances confédérées ont » méprisé mes avis et ceux des émigrés les plus » capables d'en donner de bons ; elles n'ont » paru agir que pour elles-mêmes. Cependant, » comme la gloire et même l'intérêt de l'Au-

* Lettre interceptée adressée à Malet-Dupan.

» triche et de la Prusse se trouvent plus que » jamais compromis, ce qu'elles n'auraient plus » voulu faire pour nous, elles le feront pour » elles-mêmes..... La Prusse vacille en ce mo- » ment; elle est mécontente et voudrait entrer » en négociation; mais elle sera entraînée par » l'ascendant et la force des circonstances, » d'autant plus que le point de ralliement, le » centre vers lequel pourraient aboutir les né- » gociations (la royauté) n'existe plus. Le prin- » temps prochain verra renaître une guerre » terrible..... ».

La révolution renversant tous les obstacles que venaient de lui opposer deux monarques puissans, on devait peu s'attendre qu'elle se renfermerait dans les limites assignées par la diplomatie des couronnes. Aucune transaction n'était possible entre la révolution triomphante et les rois repoussés et humiliés. Les hommes qui la dirigeaient jugèrent dès lors qu'il leur fallait puiser de nouvelles forces dans la guerre offensive, et aussitôt la réaction commença. L'armée prussienne n'avait point encore achevé sa retraite, que l'invasion de la partie de l'Allemagne voisine du Moyen-Rhin, était non-seulement résolue, mais mise à exécution par le

corps d'armée sous les ordres du général Custine. Émule et rival de Dumouriez, Adam-Philippe Custine brûlait de lui disputer la palme des conquêtes entreprises au nom de l'égalité républicaine. Mais on ne retrouvait point en lui le même talent ni la même connaissance des hommes. Custine manquait surtout de circonspection ; il comprenait la guerre, mais la faisait mal. Favorisé par la naissance et par la fortune, il ne devait rien jusqu'alors à la révolution, dont il avait embrassé chaudement les principes. C'était un républicain avec les mœurs de l'ancien régime. Il avait fait, comme colonel, la guerre pour l'indépendance de l'Amérique du nord, et, à son retour, il avait pris rang parmi les officiers-généraux. Député à l'assemblée constituante, il s'y prononça ouvertement pour l'établissement des gardes nationales et pour la déclaration des droits de l'homme.

Custine avait vu le commencement des hostilités avec des sentimens de patriotisme mêlés à des projets d'ambition. Ce fut lui qui, dès le 21 avril, marchant à la tête d'un détachement de six mille hommes, fut chargé de déloger des gorges de Porentruy les Autrichiens, qui

se retirèrent sans l'attendre. Telle fut la seule entreprise tentée sur ce point jusqu'aux événemens de septembre.

Vers le Haut-Rhin, le prince Esterhazy, commandant l'armée autrichienne d'observation, s'était condamné à une campagne inactive : les troupes placées sur les deux rives du fleuve n'avaient fait de part et d'autre aucune tentative pour le passer.

Au moment où l'armée combinée sous les ordres du roi de Prusse, débouchait sur la Meuse pour pénétrer en Champagne, le prince de Hohenlohe-Kirchberg, commandant le corps d'observation du Moyen-Rhin, l'avait franchi près de Spire, et s'était porté sur la Queich, aux environs de Landau, où venait de s'établir Custine dans un camp retranché. Le prince, se dirigeant sur la Meuse pour joindre l'armée combinée, laissa dix à douze mille hommes derrière la Spirbach, destinés à couvrir à la fois Spire et Mayence; mais bientôt après ce même corps fut retiré de cette position si importante, et il se mit en marche sous les ordres du comte d'Erbach, pour appuyer l'opération mal calculée contre Thionville. On ne laissa devant Spire que trois mille hommes,

composés d'Autrichiens et de soldats de l'électeur de Mayence, commandés par un simple colonel. Ce corps, qui n'était pas même retranché, devait couvrir toutes les communications et d'immenses magasins destinés pour les troupes impériales, dans une ville sans fortifications et à six lieues seulement de Landau. Tenir si près de l'ennemi des approvisionnemens qu'il eût été si facile de transporter de l'autre côté du Rhin, parut une sorte d'énigme qu'on crut expliquer par une solution toute politique. On prétendit que l'empereur avait laissé à Spire tous ces magasins, comme un appât, pour attirer les troupes françaises sur le territoire allemand, et par-là faire renoncer à leur neutralité les princes qui s'y obstinaient, malgré les griefs de l'Empire contre la France. On serait plus près de la vérité, si on n'apercevait dans cette fausse combinaison que l'œuvre des passions secrètes, produit naturel d'une guerre d'opinions, qui trouve partout des prosélytes. L'état moral de cette partie de l'Allemagne n'était pas si rassurant que le chef de l'Empire pût impunément y attirer les Français.

Les doctrines de l'égalité et de la démocratie, lancées du sein de la France, s'étaient répan-

dues au loin, et avaient commencé, sous diverses formes, à s'insinuer dans presque toutes les contrées de l'Allemagne, principalement sur les bords du Rhin, ainsi que sur la Moselle et dans une partie de la Souabe et de la Franconie. C'étaient les basses classes et le bas clergé qui, dans les États des électeurs ecclésiastiques, renfermaient les plus ardens prosélytes de la révolution française. Une année avant la guerre, l'un des plus profonds adversaires de la révolution * avait dit et écrit : « C'est dans les » électorats ecclésiastiques que le nouveau » système aura probablement ses premiers suc- » cès; c'est là que les remparts de la liberté » germanique commenceront à s'écrouler. »

En effet les écrits français et les harangues des orateurs des assemblées nationales avaient déjà donné un grand mouvement aux esprits, principalement dans les villes soumises aux princes-électeurs de Trèves, de Cologne et de Mayence.

Ces effets furent plus ou moins aggravés par la faiblesse, les fautes ou les vices de ces divers gouvernemens. On savait que les habitans de l'électorat de Trèves nourrissaient de justes mo-

* Edmond Burke.

tifs de mécontentement contre leur archevêque, prince faible et avare, esclave du baron Duminique, son principal ministre, qui ne songeait qu'à grossir le fisc aux dépens de l'industrie et du commerce. Les habitans de Mayence n'avaient pas autant à se plaindre de leur régime intérieur. Mais Mayence, la ville la plus voluptueuse de l'Allemagne, fourmillait de prêtres, et tous les liens y étaient relâchés. Il y florissait d'ailleurs une université qui renfermait dans son sein une foule de jeunes élèves, dans l'esprit desquels fermentaient toutes les idées nouvelles.

D'un autre côté, la révolution ne pouvait être envisagée politiquement, sous le même point de vue, dans un pays qui renfermait plusieurs États imparfaitement unis par une sorte de constitution fédérative. Parmi les princes voisins des frontières de France, les uns avaient favorisé les émigrés, d'autres les avaient éloignés et traités sévèrement. L'électeur palatin de Bavière, le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade ne les avaient admis ni favorisés en aucune manière. Pourquoi, disaient les partisans de la révolution, l'électeur de Trèves, si peu éloigné des frontières, n'a-t-il pas imité

la conduite qu'ont tenue ces trois princes, qui n'ont jamais permis dans leur pays aux émigrés français, armés ou non armés, aucun séjour qui pût donner de la jalousie ou de l'inquiétude à la France?

Toutefois, les rigueurs dirigées contre les émigrés ne furent pas toujours un signe certain de bienveillance pour la révolution française: nul prince, en Allemagne, ne s'est montré plus dur à leur égard, plus impitoyable même, que le landgrave de Hesse-Cassel; mais il était en même temps l'ennemi le plus prononcé de la révolution; le premier il prit l'engagement de défendre contre elle les bords du Rhin avec ses troupes.

En remontant ce fleuve, le duc de Wurtemberg était le premier prince de l'Empire dont la France se promettait alors la neutralité. La cour de Vienne lui avait fait proposer de prendre à sa solde huit mille hommes de ses troupes. Mais le duc, à qui elle offrait en même temps de garantir ses États de toute invasion, crut devoir rejeter une proposition qui pouvait le compromettre avec la France; et ce refus, il le motiva sur l'intérêt de ses sujets, qu'il n'entendait pas exposer à une querelle qui leur était

étrangère. L'électeur palatin et le margrave de Bade montrèrent tout à coup les mêmes sentimens et la même politique que le duc de Wurtemberg, et ces trois princes concertèrent des mesures communes pour le maintien de leur neutralité. On ne s'étonnera donc pas qu'ils aient épié le moment d'entamer des négociations secrètes avec la France, dès qu'il ne leur fut plus possible de douter que les revers de la coalition dans cette première campagne n'eussent ouvert leurs États aux armées françaises.

Spire était le premier pas qui devait conduire à une invasion désirée à Paris, tant par esprit de représailles, que par adhésion aux excitations de Custine. L'ordre lui en fut donné par le conseil exécutif, qui y voyait une sûreté de plus pour l'affranchissement total du territoire. Custine était alors à la tête de dix-huit mille hommes de troupes de ligne et de voloutaires nationaux exercés, y compris quatre mille cinq cents chevaux. Mais voulant frapper les esprits par des apparences imposantes, il mit en réquisition sept à huit mille paysans alsaciens, destinés à grossir ses forces. Selon les rapports de ses émissaires, à l'exception de trois mille

hommes commandés par le colonel Winkelmann, et de la faible garnison de Manheim, formellement déclarée neutre, rien ne pouvait s'opposer à la marche qui lui était tracée. En effet, le colonel Winkelmann, supris et enveloppé dans Spire, mit bas les armes avec deux mille sept cents hommes.

Ivre de joie, étonné de son succès, Custine ne se contente pas de la proie facile que lui offrent les magasins de Spire, richement pourvus de tout ce qui pouvait satisfaire les besoins d'une armée *; il frappe le pays d'une contribution de 1,200,000 livres.

Une émigration subite de la part des hautes classes et de tous ceux dont les dispositions connues étaient contraires à l'esprit de la révolution, fut déterminée par l'appréhension qu'excitait l'indiscipline des troupes françaises, ou par la crainte d'une subversion totale. D'un autre côté, les zélateurs des nouvelles doctrines accouraient, au nom de la liberté, rendre hommage à Custine, et lui apporter l'assurance que l'opinion en Allemagne était généralement favorable à la cause de ses

* Ces magasins furent évalués à deux, et selon d'autres à trois millions de florins.

armes, et en assurerait le triomphe : ils étaient les organes, assuraient-ils, d'une association nombreuse, au nom de laquelle ils lui promettaient dévouement et fidélité. Parmi ceux-ci se faisait remarquer Bœhmer, professeur à Worms, natif de Gœttingue, homme adroit, instruit, impatient de jouer un rôle. Il presse Custine de venir s'emparer de Worms, ville qui s'est rendue coupable, dit-il, envers la France, en donnant asile aux émigrés et au prince de Condé. Le lendemain, 30 octobre, un détachement se porte sur Worms, et les magistrats viennent eux-mêmes apporter les clefs de la ville. L'armée reste campée, le quartier-général à Heidelsheim. Bœhmer ayant ainsi capté la confiance de Custine, ce général l'attache à sa personne avec le titre de secrétaire, et lui confie la direction politique de ses intelligences secrètes dans le pays allemand. Stamm, jeune patriote de Strasbourg, qui partage avec Bœhmer la confiance du général, rédige sa première proclamation, dans laquelle Custine introduit cette maxime mise en vogue par les démagogues de Paris : *Guerre aux palais, paix aux chaumières.* C'étaient surtout le peuple et les paysans que

voulait s'attacher le général français, en leur montrant que la guerre n'était dirigée que contre le clergé, les grands et la noblesse.

Le ton sur lequel il écrivit au ministre principal de l'électeur de Bavière, pour le gouvernement du Palatinat, fit penser que d'un moment à l'autre on verrait les Français demander leur entrée dans Manheim. Mais sa démarche n'avait pour objet que de se procurer indirectement une explication nouvelle sur les dispositions de la cour palatine à l'égard de la France. Il ne se fiait qu'à demi à la neutralité promise par l'électeur. Il craint, dit-il, que ce prince ne réunisse ses troupes à celles du landgrave de Hesse-Darmstadt, et il presse le ministre palatin, qui dirige les affaires en l'absence de son maître, de s'expliquer. Sa lettre est fière et presque menaçante. La réponse lui donne l'assurance de l'amitié et de la neutralité constante de l'électeur.

Le landgrave de Hesse-Darmstadt, dont les forces ne s'élèvent qu'à six mille hommes, voyant qu'elles ne pouvaient être renforcées par les troupes d'aucun des princes, ses voisins, juge que ses moyens militaires isolés ne sauraient protéger ses possessions contre l'agression d'un ennemi puissant. Cette sollicitude

était naturelle dans un souverain renommé pour la douceur de son gouvernement et l'amour qu'il portait à son peuple. Il éloigne aussitôt ses troupes, et les dirige sur Giessen. Le 5 octobre, les membres de la régence annoncent aux habitans qu'une colonne française, menaçant le pays de Darmstadt, des députés ont été envoyés au général Custine, afin d'obtenir de lui le respect pour les propriétés; que d'ailleurs si les Français se présentent, il suffira de protester contre leur passage, tout en se conduisant amicalement à leur égard.

Au milieu de ces succès, le nombre des adhérens grossit à vue d'œil au quartier-général. Ils flattent Custine qu'il recevra incessamment les députations de plusieurs villes; qu'il est attendu avec impatience par une nation lasse du joug et qui soupire après la liberté. Tous l'assurent que s'il se porte sur Mayence, cette ville sera bientôt en son pouvoir, l'esprit des chefs et de la garnison étant déjà ébranlé ou séduit.

Toutes les forces de l'électeur formaient à peine trois mille hommes, répartis dans les forteresses de Mayence, d'Erfurt et de Kœnigstein; mais quant à des généraux, il en avait douze, outre six conseillers de guerre. Sa garde personnelle était de cinquante hommes. Il avait d'a-

bord eu le projet de mettre Mayence à l'abri d'un coup de main par de nouveaux ouvrages ; mais le couronnement de l'empereur avait tout fait suspendre. Depuis, on avait cru plutôt à sa cour, à l'invasion de la France qu'à celle de l'Allemagne, et les travaux n'avaient pas été repris. Cependant l'électeur, s'étant lié par des engagemens avec la coalition, deux mille hommes de ses troupes joignirent le corps d'armée du comte d'Erbach, et il n'était resté dans sa capitale que sept ou huit cents hommes, grossis par cinq ou six cents soldats d'Empire, tirés de divers petits États voisins. Telle était la défense militaire de Mayence, quand, le 2 octobre, s'y répandit la nouvelle de la prise de Spire par une armée française. L'électeur, avec sa cour, remettant le pouvoir à la régence, prit aussitôt la fuite, et se retira successivement à Francfort et à Wurtzbourg. Dans ce premier moment de troubles, on fut réduit à armer les citoyens et les étudians. Le chancelier baron d'Albini fit un discours énergique aux habitans réunis, afin d'exciter leur courage ; mais l'effet en fut détruit par le bruit répandu parmi le peuple, que déjà les fourgons du chancelier venaient de passer le

Rhin, et que Mayence allait être abandonné.

Cependant Custine avait hésité à s'en approcher, les Autrichiens qui occupaient le pays de Trèves pouvant arriver avant qu'il ne fût maître de cette clef de l'Allemagne. Enfin il s'était mis en marche.

Le 5 octobre, au premier bruit de son approche, on assemble dans la ville un conseil de guerre, où l'on manifeste l'intention d'abandonner les ouvrages extérieurs. Le major du génie, Adolphe Eickmeyer, qui n'était pas sans influence sur l'esprit du gouverneur, baron de Gymnich, remit, contre cette mesure, une note au conseil. Au même moment arrive un officier de hussards, annonçant que déjà les Français ne sont plus qu'à quelques milles de la place. On tire aussitôt le canon d'alarme, et à ce premier signal de guerre, une compagnie de troupes d'Empire prend la fuite; la ville est en proie à la confusion, et les troupes montrent peu de fermeté. Le conseil, ayant décidé que les ouvrages extérieurs seraient abandonnés, le gouverneur communique le résultat de la délibération à la régence, qui l'improuve, et adopte le plan de défense du major Eickmeyer.

On apprend le 9 que les Français se retirent. Qui le croirait? sur un faux bruit, sur un rapport inquiétant et controuvé, Custine avait rétrogradé avec la presque totalité de son armée, pour se remettre sous la protection du canon de Landau. Honteux de sa méprise, il revient sur ses pas; encouragé d'ailleurs par les suffrages que la convention nationale donne à ses premières entreprises, et par la joie folle et outrée qu'en témoignent les Parisiens.

Dès ce moment il ne balance plus; il se décide à tenter un coup de main sur Mayence, où ses émissaires vont s'aboucher avec les adhérens de la cause française. Un professeur de Strasbourg, nommé Drosch, était l'intermédiaire de la correspondance qui, par les mains de Bœhmer, arrivait jusqu'à Custine. Bœhmer et Stamm osent même se rendre en secret à Mayence pour y conférer avec les affidés. Ils rapportent au général en chef un aperçu circonstancié de l'état où se trouve la place, et de nouvelles directions pour le succès qu'il médite.

On renouvelle en même temps les instances les plus vives pour l'engager à occuper aussi Manheim, de gré ou de force, ce qui le rendrait maître de tout le cours du Rhin, dans tout

l'espace qu'il parcourt depuis la Suisse; mais Custine persiste à s'y refuser, alléguant la neutralité si récemment renouvelée et promise de la part de l'électeur palatin. C'est vers Mayence qu'il va diriger son attention et toutes ses forces. Le 15 octobre il s'y porte avec son armée. « J'ai l'espoir de me rendre maître de » Mayence, écrit-il au général Biron * ; je suis » sûr du nombre de troupes qui l'occupent, et » je suis instruit des moyens d'attaque par les » intelligences que je me suis ménagées. Déjà » l'armée que je commande vient d'exécuter » une marche d'une rapidité incompréhensible ; » j'en ai dirigé une colonne le long des mon- » tagnes, par la route de Turckeim et Alzei. » Cette marche en impose non-seulement à » Worms, mais à toute cette partie de l'Alle- » magne; elle me met en mesure d'y semer nos » décrets, et des écrits qui préparent la ré- » volution derrière les armées de nos ennemis.»

Le même jour arrivait à Mayence un escadron de hussards autrichiens, et la régence apprenant qu'un détachement de huit à neuf cents hommes, également autrichiens, traversait Francfort pour aller joindre l'armée, obtint

* Lettre du 18 octobre.

que ces troupes vinssent renforcer la garnison. Mais elles furent mal vues des habitans, qui, la plupart, redoutaient un siége.

Le 18 octobre, l'avant-garde de Custine, marchant sans aucune connaissance du pays, se trouva tout à coup, et sans s'y attendre, à la vue des ouvrages extérieurs. Le général allemand, qui en avait la défense, prenant les Français pour des troupes de sa nation, ordonne de ne pas tirer, et ne revient de sa méprise que lorsque les Français, reconnaissant enfin qu'ils sont devant Mayence, commencent à faire gronder leur artillerie.

Le lendemain dans la matinée, la ville assise sur la rive gauche du Rhin, et défendue par des ouvrages très-forts, se trouve comme investie par l'arrivée subite et combinée de plusieurs colonnes de l'armée française. Custine fait d'abord parader ses forces, cherchant à fasciner les yeux des Mayençais par des mouvemens de troupes qui semblent en multiplier le nombre. Il charge ensuite le colonel Houchard, remarquable par sa stature martiale, de porter sa sommation au gouverneur baron de Gymnich. Houchard est introduit, et il remet lui-même la sommation; elle était conçue en ces termes :

« M. le gouverneur, les troupes auxquelles » vous commandez ne peuvent suffire pour » garantir votre cité de sa destruction; ne la » livrez pas aux horreurs d'une attaque de vive » force; vous en répondriez; et votre tête se- » rait sacrifiée. Peu d'instans vous sont laissés; » si vous hésitez, demain vous ne serez plus; » cette cité, riche et heureuse, sera détruite. » Vous avez à choisir entre la destruction et la » fraternité que nous vous offrons. De nom- » breux, de braves défenseurs sauront bien » soustraire votre ville à l'impuissante rage des » despotes conjurés, qui ne traînent plus après » eux que des moribonds : leurs armées sont » anéanties... J'attends votre réponse, et n'en » reçois aucune de dilatoire ». Le gouverneur répond verbalement qu'il est dans l'intention de se défendre; qu'il réfléchira sur la sommation qui lui est faite; mais qu'il demande quelques momens pour se décider.

Custine, à qui on a représenté sa tentative comme un coup de main infaillible, s'inquiète d'un délai; prompt à se décourager, il hésite, il ne sait s'il doit s'éloigner : on le conjure de persévérer jusqu'au lendemain. Dans la nuit même, un billet apporté de la ville par un émis-

saire, change ses inquiétudes en espérances nouvelles. Il était adressé au professeur Bœhmer, qui reconnaît l'écriture. On lui mande que le gouverneur, après avoir exprimé à la régence et aux habitans l'intention formelle de se défendre, avait ordonné des dispositions en conséquence; mais qu'on saurait rendre nuls tous ses préparatifs, et que l'ami qui possédait sa confiance, emploirait tout au monde pour lui démontrer l'impossibilité d'une résistance militaire; du reste; que rien ne pourrait opérer plus efficacement que la menace de l'escalade.

Jusque-là, on s'était borné de part et d'autre à quelques volées de coups de canon, hors de la portée des troupes; mais cette nuit même, on inquiéta les soldats commis à la garde des ouvrages extérieurs, et parmi lesquels le mécontentement se manifestait. Le lendemain, Custine annonçant une attaque de vive force, et faisant promener sous les remparts des chariots remplis d'échelles enlevées aux paysans des environs, renouvelle sa sommation, qu'il rend plus menaçante. « Je dois à la gloire de » ma république, dit-il, qui jouit de l'impuis- » sance des despotes qui voulaient l'opprimer,

» et qui les voit fuir devant les enseignes de la » liberté, de ne plus enchaîner l'ardeur de mes » braves grenadiers. » Il écrit aussi sur le même ton aux magistrats : « J'ai tous les » moyens de réduire votre ville en cendres; » grilles pour tirer à boulets rouges, obus » d'artifice pour incendier... Votre électeur a » partagé les fureurs de nos ennemis; mais la » république française, dans sa justice, distin- » guera le vœu de vos concitoyens, de ses » projets insensés. Ce vœu ne peut se mani- » fester que par une marque prompte de l'al- » liance que vous consentirez à contracter avec » nous : comptez sur la fraternité que je vous » offre. »

Le temps qui s'écoula entre les deux sommations, fut employé à intriguer dans la place : on y avait travaillé l'esprit du gouverneur. Il demanda la réunion d'un conseil civil et militaire pour délibérer. Le comte de Hatzfeld et le baron de Stein*, envoyé de la cour de Prusse, furent appelés à la conférence. Là, le gouverneur, dépeignant sa position telle qu'on la lui avait fait voir, se montra disposé

* Frère de celui qui, vingt-un ans plus tard, s'est rendu célèbre en Prusse et en Allemagne.

à une reddition prompte. Il déclara que l'électeur, en partant, lui avait recommandé, de la manière la plus solennelle, de ne point avoir égard à ses intérêts particuliers, mais bien aux intérêts des habitans, dont il n'entendait pas exposer les propriétés, et qu'il fallait surtout s'attacher à obtenir la meilleure capitulation possible. Le baron de Stein se rangea de l'avis du gouverneur, en faisant observer que, d'après les informations qui lui étaient parvenues, il n'y avait pas la moindre espérance de secours extérieurs. Certes, il fallait bien que les esprits fussent profondément frappés de la triste issue de l'expédition de l'armée combinée en Champagne, pour qu'un envoyé de Prusse et un ennemi très-prononcé des principes de la révolution ne montrât ni plus d'énergie ni plus de confiance. L'opinion contraire, pour la défense de Mayence, fut soutenue avec fermeté par le baron de Fechenbach, l'un des dignitaires du chapitre cathédral; par le chancelier baron d'Albini, et par le conseiller intime de Kalkhof. Mais le gouverneur s'obstina; la place lui étant confiée, son sort, dit-il, devait dépendre de lui seul, après toutefois qu'il en aurait référé à

un conseil de guerre. Il le convoque sur-le-champ, et charge le major Eickmeyer d'en tenir le protocole. La majorité du conseil se décide pour la reddition de Mayence, en alléguant, tantôt la crainte d'un bombardement, tantôt les suites de l'escalade. Le gouverneur et la régence acquiescent à la délibération, et donnent au major Eickmeyer la mission de se rendre au quartier-général de Marienborn, pour entrer en conférence avec le général Custine. Le major s'y rend sans délai, et se montre disposé à capituler, pourvu que la neutralité des États de l'électeur soit adoptée pour base de l'arrangement. Cette proposition embarrasse d'abord Custine; il fait observer ensuite que la France ne veut pas faire de conquêtes; qu'il n'est pas venu pour inquiéter les habitans paisibles; qu'il ne s'agit que de réprimer les efforts d'un prince insensé, ennemi du peuple français. « Je me trouve à la tête d'une armée » victorieuse, ajoute-t-il; la faiblesse de votre » garnison, le penchant des habitans pour nos » principes, mes intelligences dans la ville, » ne me laissent aucun doute sur le succès de » mon entreprise; mais si contre toute attente, » je devais échouer, j'aimerais mieux en être

» responsable devant la convention, que d'a-
» dopter la proposition que vous me faites, et
» qui, d'ailleurs, étant plus diplomatique que
» militaire, est hors du cercle de mes fonctions
» de général en chef. »

Eickmeyer rentra dans la place pour rendre compte de sa conférence au gouverneur. Dans la nuit même, il revint au quartier-général, accompagné du conseiller de Kalkhof et muni de pleins pouvoirs pour signer. Dans cette seconde entrevue, Custine leur vanta les victoires remportées contre les coalisés en Champagne, et le courage irrésistible des troupes françaises. Passant à la situation de la France, il leur dit que Louis XVI ne pouvait plus occuper le trône, ayant perdu la confiance de la nation; mais qu'il espérait qu'en attendant la majorité du prince royal, on formerait une régence qui gouvernerait constitutionnellement, et ferait donner à l'héritier du trône une éducation nationale. Telles étaient les idées de Custine, ou du moins celles qu'il croyait devoir exprimer. Il congédia les deux commissaires, en les prévenant que le général Meusnier irait le lendemain régler la capitulation. Elle fut signée en effet le 21 octobre, et le même jour les trou-

pes françaises prirent possession de Mayence.

Le détachement des troupes autrichiennes, indigné, et refusant avec énergie, par l'organe de son chef, de participer à la capitulation, effectua militairement sa retraite, par le pont du Rhin, sur l'autre rive. Dans la nuit même, un détachement français passant aussi le Rhin, se dirigea sur Francfort, ce qui fut considéré comme contraire à la capitulation. Ainsi, à l'étonnement des habitans et de l'armée française elle-même, l'importante forteresse de Mayence, la principale clef de l'Allemagne, fut enlevée par un coup de main, par suite de la faiblesse du gouverneur et du découragement de la garnison. Un refus énergique et péremptoire à la sommation de Custine eût suffi pour sauver la ville. Enflé de son succès, ce général vint s'établir au palais électoral, et de là, annonçant avec emphase sa conquête à la convention, il supposa des circonstances fabuleuses, telles qu'une canonnade de quarante-huit heures sans relâche, un feu de mousqueterie terrible, glissant sur les impressions morales, sur les prestiges et les séductions qui venaient de lui ouvrir le cœur de l'Allemagne par la prise de Mayence.

Le major Eickmeyer, ayant accepté aussitôt le grade de colonel dans l'armée française, et envoyé sa démission à son ancien maître, passa généralement pour avoir le plus contribué en secret au succès des opérations de Custine.

La sensation que la reddition subite de Mayence fit dans tout le pays allemand, fut d'autant plus vive, qu'on y était généralement persuadé que cette clef de l'Empire aurait pu résister même à une attaque régulière. L'effet que produisit cet événement fut prodigieux au quartier-général du roi de Prusse, et particulièrement sur l'esprit de Frédéric-Guillaume, aigri déjà par les circonstances de sa retraite. Le duc de Brunswick en conçut des craintes si exagérées, que, s'imaginant voir ses communications avec le Rhin coupées par les colonnes envahissantes, il fit partir son argenterie, en poste, pour ses États.

Il n'était plus possible que l'armée alliée restât inactive sous le canon de Luxembourg, quand Mayence se trouvait au pouvoir des Français, et que le général Clairfayt, rappelé en Belgique, marchait pour la défendre contre l'expédition ouvertement proclamée par Dumouriez. Le roi jugea qu'il n'y avait plus de

terme à la guerre, et que s'il ne s'agissait plus d'envahir la France, il fallait au moins garantir et sauver l'Allemagne. Tel fut l'objet du conseil tenu en sa présence, le 28 octobre, par ses généraux et ses ministres. Toute leur sollicitude se tourna naturellement sur Coblentz, qui devenait le point décisif de la retraite et du ralliement de l'armée sur le Rhin.

On arrêta dans le conseil que le corps d'armée du prince de Hohenlohe-Kirchberg couvrirait Luxembourg, et que l'armée prussienne, se hâtant de repasser le Rhin à Coblentz, chasserait les Français de la rive droite, et reprendrait Mayence aussitôt après avoir reçu des renforts de l'intérieur de la Prusse.

Transportés sur des chariots, les Hessois prirent les devans, pour sauver, s'il en était temps encore, la forteresse d'Ehrenbreitstein. Le reste de l'armée les suivit, et se porta en sept marches à Coblentz. Le passage du Rhin, ne pouvant s'effectuer que sur un pont volant, dura douze jours.

Custine, maître de Mayence, parut d'abord comme absorbé dans sa nouvelle conquête, et, heureusement pour la coalition, il ne comprit pas que l'occupation de Coblentz était encore

plus décisive. Les illusions, les prestiges, en un mot, les mêmes causes qui lui avaient ouvert Mayence, lui auraient assuré la possession de Coblentz et du fort qui la domine, s'il eût agi avec résolution et promptitude. En prolongeant ainsi son établissement sur le Rhin vingt-quatre lieues au-delà de Mayence, il eût maîtrisé le cours du fleuve par la position inexpugnable d'Ehrenbreitstein. Cette fameuse citadelle était tellement dénuée de tout moyen de défense, soit en munitions, soit en vivres, soit en hommes, qu'un détachement de troupes légères s'en serait aisément emparé; il n'y avait d'ailleurs aucun obstacle à surmonter sur la route pour y arriver subitement. L'une et l'autre rive du Rhin offraient une communication facile, et on n'y eût pas rencontré un seul homme à combattre. En se hâtant Custine ne pouvait avoir l'inquiétude d'être prévenu par les Prussiens, qui en étaient encore à trente lieues, cheminant avec lenteur, affaiblis par les fatigues d'une campagne pénible, appesantis par les transports difficiles de leurs malades et de leurs bagages, à travers un pays montueux, et par des chemins abîmés dans une saison rigoureuse.

Custine, d'ailleurs, aurait eu à sa disposition, à Coblentz, les approvisionnemens prussiens, les seuls qu'ils eussent derrière leur armée. Pressé alors par Kellermann d'une part, et par Custine de l'autre, Frédéric-Guillaume n'aurait eu d'autre retraite possible qu'en Westphalie, en s'y réfugiant par Wesel. Là, il eût fallu donner le temps à son armée de se rallier, de se remettre de ses fatigues, de ses pertes, et de pourvoir aux besoins du moment. Les Autrichiens eux-mêmes, pris en flanc, n'auraient plus osé rester sur la rive gauche du Rhin. Quel immense avantage dans le résultat militaire de l'irruption de Dumouriez! La conquête de la Belgique eût été complète et décisive. Custine et Dumouriez, agissant de concert, eussent produit sur l'Europe l'effet le plus extraordinaire, et amené l'événement le plus marquant d'une guerre qui, dès son début, abondait en faits neufs et inattendus. La république française, à sa naissance, maîtrisant, depuis la Suisse, le cours du Rhin, aurait tenu le fleuve bordé par l'armée de Biron jusqu'à Worms, par les armées de Custine et de Kellermann jusqu'à Bonn, par l'armée de Dumouriez jusqu'à Dusseldorf. Alors ce der-

nier, pouvant disposer de la totalité de ses forces, eût opéré à son gré contre la Hollande, où aucun moyen de défense n'était préparé; il l'eût envahie et révolutionnée sur-le-champ. La partie de l'Allemagne qui est sur la rive gauche du Rhin étant ainsi au pouvoir des Français, la forteresse de Luxembourg abandonnée à elle-même, eût été forcée de se rendre par l'effet d'un simple blocus, dès que les vivres de la garnison eussent été consommés entièrement. Tel eût été le résultat gigantesque de cette première campagne de la révolution, qui, manquée d'abord pour les alliés par le duc de Brunswick, dans les plaines de la Champagne, par la non-occupation de Châlons, s'évanouit dans son dénouement pour les Français par la négligence de Custine à s'emparer de Coblentz et d'Ehrenbreitstein.

Au premier bruit de la prise de Mayence, on fut si généralement persuadé à Coblentz de la prompte arrivée des Français victorieux, que l'électeur lui-même, son ministre, son gouvernement, ses employés, frappés de l'état de dénuement de la forteresse, et convaincus que toute résistance serait inutile, rassemblèrent à la hâte ce qu'ils avaient de plus précieux, et

mirent à couvert, par la fuite, leurs personnes et leurs richesses. Ainsi abandonnés par le souverain, les états du pays, cédant à la crainte de tomber dans les mains des Français, à titre de conquête, et redoutant les excès qu'on aurait pu motiver sur la protection accordée par l'électeur aux princes français et aux émigrés, envoyèrent leur syndic en députation à Custine. Il était chargé de lui proposer la remise de Coblentz et le paiement d'une contribution, au moyen de laquelle la ville eût été préservée d'extorsion, de pillage et de violence.

Mais Custine, sourd aux sollicitations de ses amis, de son état-major et de ses généraux, se refusa obstinément à couronner ainsi son heureuse irruption en Allemagne. Il témoigna la crainte de s'affaiblir en se prolongeant jusqu'à Coblentz, et soutint que son collègue Kellermann, chargé de poursuivre les Prussiens, était plus à portée d'obtenir le résultat qu'on attendait de lui seul : raisonnement sans justesse, car pouvait-il croire que les Prussiens, qui se retiraient méthodiquement, sans être entamés, négligeraient de faire occuper Ehrenbreitstein à la hâte, par un corps léger qui précéderait le gros de leurs forces ?

Au lieu de descendre le Rhin, Kellermann prit ses cantonnemens entre la Moselle et la Sarre; et Custine, à peine maître de Mayence, se sentit attiré, par l'appât du butin, vers Francfort, ville riche et florissante, animée par un grand commerce d'entrepôt de la France à l'Allemagne, qui servait comme de lien aux deux nations; elle était d'ailleurs gouvernée par une magistrature municipale, et jouissait, à l'abri de ses lois, d'une grande liberté civile et politique. On a vu que la première pensée de Custine, en entrant dans Mayence, avait été de pousser un fort détachement de ses troupes vers Francfort. Les habitans attribuèrent d'abord cette marche en avant, au projet d'une incursion dans les États du landgrave de Hesse, ou de l'électeur de Mayence, avec les quels la république française est en guerre. Régis eux-mêmes par un gouvernement républicain, il s'inclinaient à fraterniser avec les patriotes français, dont ils n'attendaient que des sentimens de concorde réciproque.

On était à Francfort dans la plus grande sécurité, lorsque, le 22 octobre, le général français Neuwinger se présenta devant la porte de Saxenhausen, et demande qu'on lui en accorde

l'entrée. Une députation des magistrats survient, et cherche à le détourner, avec instances, d'occuper militairement la ville. Neuwinger, loin de se laisser fléchir, fait avancer les canons, et pénètre dans Francfort au bruit des instrumens guerriers.

Quelle n'est pas la surprise des habitans, lorsque le colonel Houchard s'étant présenté au Romer *, remet aux magistrats un écrit du général en chef Custine, portant que l'assistance qu'a donnée la ville de Francfort aux aristocrates français, justifie sa nation si elle la traite en ennemie; que l'empereur et le roi de Prusse y ont d'ailleurs en dépôt de grosses sommes d'argent, et que la nation française, ayant juré de tirer vengeance des coalisés, exige des Francfortois une contribution de deux millions de florins, en réparation de ses propres dommages!

Une telle conduite était en opposition directe avec le projet qu'avait la France de séduire les peuples de l'Allemagne, et de multiplier les prosélytes de son nouveau régime. En vain les magistrats établissent que les griefs qu'on impute à leurs concitoyens sont imaginaires; que par leurs actions et leurs paroles, ils se sont

* L'hôtel-de-ville.

toujours montrés dévoués à la révolution française. Tout ce qu'ils peuvent obtenir, c'est la remise de cinq cent mille florins. Custine veut surtout que la contribution soit payée uniquement par les riches, et proportionnellement à leurs facultés, ajoutant à la rigueur des concussions les semences de la discorde. Il fait arrêter et retenir en otages sept personnes entre les plus riches de la ville, et les retient jusqu'au 1er novembre, que le premier million se trouve soldé en totalité.

On avait regardé la contribution imposée à la ville de Worms, comme étant motivée sur le séjour qu'y avaient fait le prince de Condé et les émigrés armés contre leur patrie; mais quand on vit les Français exiger deux millions de florins d'une ville neutre dont le gouvernement était républicain, qui même avait reçu des louanges de l'assemblée de Paris sur la conduite de ses magistrats, l'ivresse eut un terme, et l'amour de l'argent reprenant son empire, changea en haine les préventions les plus favorables.

Custine ne se borna point à la prise de Mayence et à sa course intéressée sur Francfort; il fit sommer le fort de Kœnigstein, com-

mis à la garde de quelques invalides des troupes mayençaises, et s'en empara. Les possessions du landgrave de Hesse, comme comte de Hanau, étant à sa portée, il aspirait aussi à en faire la conquête, ce qui l'aurait rendu maître des deux rives du Mein; mais il y renonça, en apprenant que Hanau était défendue par un gouverneur plein de courage, et par des soldats dévoués à leur prince. Quant à ses ménagemens à l'égard du pays de Darmstadt, il les motivait, en apparence, sur la neutralité de ce souverain; mais en réalité, sur ce que le margrave tenait à Giessen six mille hommes, qui se seraient déclarés contre la France. Or, Custine se vit réduit à tourner ses vues sur Friedberg, ville voisine des salines de Nauheim, appartenant au landgrave de Hesse. Il y détache d'abord une partie de ses troupes, qu'il fait précéder d'une proclamation adressée au nom de la nation française aux peuples d'Allemagne..... « Déclarez-vous, leur disait Cus-» tine; que la réunion des deux nations soit » un exemple effrayant pour tous les despotes; » une espérance consolante pour tous les peu-» ples qui gémissent sous le joug. »

Les salines de Nauheim tombèrent en son

pouvoir, mais après la plus glorieuse résistance de la part d'une poignée de Hessois. Custine se hâte alors d'adresser aux soldats de Hesse-Cassel une proclamation où il leur signale leur souverain comme un tyran qu'il faut renverser de son trône, et qu'il apostrophe ainsi : « Monstre ! sur lequel déjà de-» puis long-temps s'étaient entassées, sembla-» bles à des nuages noirs, présages de la tem-» pête, les malédictions de la nation alleman-» de !.... » Continuant sur le même ton, et provoquant à la défection les propres troupes du landgrave, il ajoute : « Tes soldats, dont » tu as fait un usage abusif, te livreront à la » juste vengeance des Français ; tu ne leur » échapperas pas ! Comment serait-il possible » qu'il y eût un peuple qui accordât asile à un » tyran tel que toi ?... » Cette brutale et injurieuse proclamation fit juger que Custine redoutait surtout les souverains qui montraient de la fermeté.

Le jour même qu'il faisait placarder à Francfort ses menaces contre le landgrave, il apprit que les Hessois étaient entrés la veille à Coblentz, que les Prussiens les suivaient de près. Voulant éviter le reproche de n'avoir pas oc-

cupé cette ville si importante par sa position, il adressa à la convention une plainte formelle dirigée contre son collègue Kellermann, qui, disait-il, eût pu facilement s'opposer à la marche des Prussiens. « S'il avait passé la Moselle » et la Sarre, ajoutait Custine, il se serait ren» du maître de Trèves et de Coblentz, sans » combat, et y aurait pris les magasins de » l'ennemi. » Cette dénonciation parut si déraisonnable à Kellermann, qu'il la repoussa, en la qualifiant de production enfantée dans un accès de démence ou dans un moment d'ivresse.

Kellermann ayant été rappelé, sa retraite laissa les alliés en possession de Coblentz et de Trèves, et le prince de Hohenlohe-Kirchberg maître paisible de la forteresse de Luxembourg. Ainsi fut manqué le plan de la campagne que s'attribuait Dumouriez, et qui, selon ce qu'il en dit lui-même, aurait terminé la guerre.

Toutefois les alliés n'étaient point en état d'empêcher qu'il n'entreprît la conquête de la Belgique, à laquelle il subordonna tout le présent et l'avenir, tant il était avide de renommée.

De son côté, Custine, si convaincu de l'entier délabrement de l'armée prussienne, la crut

dans l'impossibilité de rien entreprendre ; aussi ne fut-il nullement inquiet d'abord, quand il reçut l'avis que les Prussiens occupaient en force Coblentz, et venaient d'intercepter la navigation du Rhin.

Les habitans de Francfort étaient déjà informés qu'ils allaient avoir des vengeurs. En effet, le roi de Prusse s'était montré encore plus sensible à la prise de Francfort qu'à celle de Mayence. Peu de jours auparavant, et plein encore du souvenir des conventions stipulées dans les plaines de la Champagne, son conseil avait semblé croire que la Prusse n'avait plus qu'un intérêt indirect à la guerre, depuis surtout que le but commun de l'invasion était manqué. Mais quand on vit le cours du Rhin occupé par les armées françaises, quand on vit les clefs de la Germanie entre leurs mains, et toute une ville impériale et commerçante envahie et soumise à des contributions onéreuses, le roi, bien plus que son conseil, jugea, comme membre de l'Empire, qu'il ne pouvait plus poser les armes avec honneur, et laisser ses alliés aux prises avec un ennemi vainqueur et conquérant. Il s'engagea dès lors à ne point se séparer de la cause commune, que l'ennemi com-

mun ne fût repoussé et que le cours du Rhin ne fût affranchi. Tel fut le sens des dépêches, datées de Coblentz, qu'il adressa d'abord à Vienne et dans les principales cours d'Allemagne.

Le roi, de concert avec le duc de Brunswick et le landgrave de Hesse, prépara aussitôt ses moyens d'exécution. Donnant l'ordre à cinquante mille Prussiens et Hessois de se rassembler sur la rive droite de la Lahn, pour une expédition offensive, il combina en secret les mesures nécessaires pour reprendre Francfort. Plus brillante que difficile, cette opération devait rassurer l'Allemagne et rendre la confiance aux armes prussiennes.

Cependant Dumouriez, aiguillonné par l'heureuse diversion de Custine, était lui-même à la veille de couronner ses desseins par l'invasion de la Belgique. Le 6 novembre, il vint attaquer, avec quarante mille hommes, les Autrichiens retranchés, au nombre de vingt-cinq mille, à Jemmapes, sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen. Les redoutes, défendues par les grenadiers hongrois et par une artillerie formidable, furent attaquées de front, tournées par la gorge et emportées avec une

grande bravoure par des bataillons novices, mais qu'exaltait l'esprit républicain. Il y eut là un grand carnage, l'attaque ayant été meurtrière et la défaite sanglante. Cinq mille hommes de part et d'autre, restèrent sur le champ de bataille, quoique le dernier étage des redoutes opposées au centre de l'attaque eût été peu défendu. Telle fut la première victoire, en bataille rangée, remportée par les armées françaises dans la guerre de la révolution.

Ici nous ferons deux rapprochemens qui resteront peut-être gravés dans les esprits : le 21 septembre, après la canonnade de Valmy, la retraite des armées coalisées ayant été décidée, la république fut proclamée et la royauté abolie en France. Le 6 novembre, jour de la bataille de Jemmapes, s'ouvrit, à la convention, ce procès terrible qui signala dans Paris la dernière catastrophe de la royauté.

A la nouvelle de la défaite des Autrichiens, toute l'Allemagne s'émut. On jugea la défense impossible, quand on vit le gouvernement des Pays-Bas, peu de jours après la bataille, abandonner sa capitale, se retirer de Bruxelles à Ruremonde, et toutes les routes se couvrir de royalistes, d'émigrés, de prêtres français, al-

lant chercher un asile, soit en Hollande, soit en Angleterre, soit au fond de l'Allemagne. Mons, Ath, Tournay, Niewport, Ostende, Bruges, ouvrirent d'abord leurs portes aux vainqueurs, et les magistrats vinrent au-devant des généraux français leur en offrir les clefs. La prise même de Bruxelles ne coûta qu'un léger engagement entre l'arrière-garde autrichienne et l'avant-garde française. Maître de cette capitale, Dumouriez fit ses dispositions pour achever la conquête de toutes les provinces belgiques.

Le système politique de l'Europe était fondé principalement sur le sort de ces provinces. Le rempart de la Hollande ne tombait-il pas avec elle, et l'Angleterre pouvait-elle n'en être pas effrayée? Le gain d'une seule bataille venait d'entraîner l'occupation entière de la Belgique, ce que n'avaient pu faire jadis plusieurs campagnes, et déjà des hommes inconnus se plaçaient tout à coup au niveau des guerriers les plus renommés.

Cependant le duc Albert, ou plutôt le général Clairfayt, mettait dans sa retraite autant de lenteur que de fierté, disputant chaque position, quoique l'armée autrichienne fût réduite

à quinze mille hommes, encore plus par la désertion que par les combats. Le duc proposa néanmoins une suspension d'armes, motivée sur la rigueur de la saison ; Dumouriez lui fit la même réponse qu'au roi de Prusse, « qu'il ne » pouvait traiter avant que l'ennemi eût repassé » le Rhin ».

Mais le Rhin n'était plus une barrière pour les Français ; il n'y avait plus moyen de poursuivre la chimère de la paix; partout aux approches des armées républicaines, et dès leur premier contact, les liens qui attachaient les peuples à leurs anciens gouvernemens se relâchaient ou se rompaient.

A l'arrivée de Custine à Mayence, tous les mécontens, et un assez grand nombre de jeunes ecclésiastiques, pressés de s'affranchir de la sévérité de leurs vœux, se rallièrent aux illuminés et aux partisans déclarés du régime français. Les habitans des campagnes eux-mêmes se montrèrent disposés à un changement dans l'espoir d'être affranchis du paiement de la dîme et des corvées. Pour donner plus de consistance aux adhérens des Français, et pour mieux assurer leur influence, on imagina de les réunir, et d'en former, à Mayence, une société

monarchique, toutefois mitigé et plus limité qu'auparavant.

D'un autre côté, les déprédations et la consommation de l'armée, la guerre enfin, avaient amené une pénurie de ressources inquiétante pour l'avenir. Les marchés, qui, d'ordinaire, étaient abondamment pourvus, se trouvaient dénués de toutes sortes de denrées, et les paysans s'en éloignaient de plus en plus. Ces premiers symptômes n'annonçaient rien moins qu'un entraînement général.

Mais toujours plein de l'idée que l'armée prussienne est hors d'état de rien entreprendre, Custine se livre dans Mayence aux douceurs de la paix, à la jouissance des plaisirs de l'amour et de la table, car la continence et la sobriété n'étaient pas au nombre de ses vertus. Ce fut au milieu de cet enivrement, causé par ses succès, qu'il apprit, le 7 novembre, que ces mêmes Prussiens, dont les têtes de colonnes étaient parvenues le 4 à Coblentz, se répandaient sur la rive droite du Rhin, en se rapprochant des bords de la Lahn; qu'en même temps le landgrave de Hesse, outre les troupes qu'il avait déjà sur pied, mettait en mouvement les chasseurs de ses forêts, et faisait de nouvelles levées.

Custine fit aussitôt réunir ses détachemens épars, et abandonna la plupart de ses cantonnemens, qu'il dirigea sur la position de Limbourg. Il écrivit en même temps au ministre de la guerre que, si les Prussiens l'attendaient, il serait bientôt aux prises avec eux. « Faites » des vœux, lui dit-il, pour que la fortune soit » favorable aux troupes de la république. Je » n'ai d'autre moyen d'empêcher l'ennemi de » me cerner, que de tenter le sort des com- » bats. »

Cependant les Prussiens occupaient, au-dessus de Limbourg, une éminence avec un grand ravin devant eux. Là, le général Eben avait rassemblé environ quinze cents hussards et trois mille hommes d'infanterie. Attaqué vivement par le colonel Houchard, il se retire d'abord, est poursuivi, et abandonne la ville.

« Je voudrais, mande Custine, au ministre, » n'avoir jamais que d'aussi bonnes nouvelles » à vous donner, et que la fortune secondât » toujours nos entreprises; mais la fortune » est une femme, et mes cheveux grisonnent.» En effet, cette capricieuse déesse venait de le faire jouir de ses dernières faveurs.

Custine négligea d'occuper avec intelligence

les gorges près de Limbourg; de là il aurait pu retarder et même inquiéter la marche des Prussiens, et leur réunion avec les troupes hessoises vers Montabaur : tout annonçait de leur part une expédition combinée. Le roi de Prusse était décidé à forcer les Français d'abandonner Francfort, et à les renfermer dans Mayence, dût-il en coûter une bataille.

C'était au moment où la nouvelle de la victoire remportée à Jemmapes par Dumouriez sur les Autrichiens, parvenait à Custine. Dès lors il lui paraît impossible que les monarques coalisés parviennent à vaincre la république. Ceci le décide à céder aux instances des clubistes mayençais : on lui persuade que la régence est le seul obstacle qui arrête le penchant décidé qu'ont les habitans pour le régime républicain. Custine, qui s'intitule commandant en chef des armées de la république française, sur le Haut et Bas-Rhin, au point central de l'Empire et en Allemagne, renverse aussitôt la régence et le vicariat électoral : il installe à sa place une administration provisoire. Dorsch en est le président; parmi les administrateurs, figure le célèbre Georges Forster, voyageur et savant naturaliste, que l'élec-

teur de Mayence avait choisi pour son premier bibliothécaire, et que son ardeur pour les principes de la révolution a jeté dans le parti français. Les pouvoirs des nouveaux administrateurs s'étendaient sur plusieurs districts, jusqu'alors séparés et indépendans les uns des autres, tels que la partie des évêchés de Worms et de Spire, situés sur la rive gauche du Rhin; la ville et le territoire de Bingen, appartenant au chapitre de la cathédrale de Mayence, et le comté de Falkenstein: ces différentes possessions se trouvent dès lors réunies pour ne former qu'un seul et même État.

La suppression de l'ancienne régence, porta l'électeur retiré à Achaffenbourg, à donner lui-même de nouveaux administrateurs à la partie de ses États qui n'était point occupée par les Français; ainsi, des territoires qui jusqu'alors avaient formé un tout furent séparés, et d'autres qui avaient été séparés se trouvèrent réunis.

Des contradictions qu'entraînent presque toujours tout ordre nouveau, signalèrent l'administration improvisée sous l'influence française. Tout en proclamant la liberté, et en vantant les charmes des nouvelles institutions,

elle promulgua deux arrêtés, dont l'un donnait des bornes resserrées à la liberté de la presse, et l'autre interdisait, sous des peines rigoureuses, toute correspondance verbale ou par écrit, tendant à discréditer le régime français.

Cependant la convention, éblouie par la prise de Mayence et de Francfort, et par la conquête de la Belgique, s'imagina qu'il lui suffirait, pour accomplir la révolution sociale, de lancer son fameux décret du 19 novembre, promettant protection et secours à tous les peuples qui voudraient renverser leurs gouvernemens.

Cette déclaration fut intempestive, car ceux qui la faisaient n'avaient pas encore abattu la puissance de l'empereur ni celle du roi de Prusse. Comment ne virent-ils pas, d'ailleurs, qu'ils allaient exciter à entrer en lice les gouvernemens qui s'étaient tenus jusqu'alors à l'écart, tels que ceux d'Angleterre et de Hollande, ainsi que la plupart des souverains secondaires de l'Allemagne ? Mais telle était la disposition d'esprit des chefs de la convention, que ceux du parti de la Gironde disaient tout franchement à Dumouriez qu'ils regarderaient sa con-

duite comme impolitique, s'il forçait trop promptement les puissances ennemies à demander la paix : ils motivaient leur sentiment, à cet égard, sur ce qu'on serait très-embarrassé du retour des armées françaises dans l'intérieur, avant l'achèvement de la constitution républicaine. Ces députés étaient ceux mêmes qu'on qualifiait d'hommes d'état, et qui, dans le dessein de pactiser, auraient voulu sauver les jours de Louis XVI. Quant à leurs adversaires, connus sous le nom de Montagnards, c'était par l'exagération, par la terreur, et par le supplice du roi de France, qu'ils croyaient pouvoir triompher des factions domestiques et de tous les rois de l'Europe. En voyant les habitans de Nice, ceux de la Savoie, de la Belgique et de Mayence, se prononcer plus ou moins en faveur de la révolution, ils ne doutèrent plus du succès de la propagation des principes démocratiques, du concours et de l'agrégation des peuples. La reprise de Francfort ne put même leur ouvrir les yeux.

L'empire d'Allemagne, arrêté par les formes lentes des délibérations de la diète, n'avait pas encore déclaré la guerre à la France, un mois après l'invasion de Custine. La diète

décerna alors la levée du triple contingent, ou de cent vingt mille hommes, le 23 novembre, et trois jours après, Frédéric-Guillaume, comme électeur de Brandebourg, annonça qu'il allait aussi faire marcher une seconde armée sur le Rhin. L'avis ne fut ratifié et changé ainsi en *conclusum* ou loi formelle, que le 22 décembre : la guerre avait déjà sept mois de durée.

Custine, instruit que les troupes prussiennes se rassemblaient en force vers Montabaur, et que tout annonçait de leur part une expédition combinée avec les Hessois, écrivit à Biron de lui envoyer sans délai un détachement de douze mille hommes. Ce renfort se mit aussitôt en marche, et arriva, le 13 novembre, à Mayence.

D'un autre côté, Custine s'était formé la plus haute idée de l'audace et du courage du général Beurnonville, qui venait de remplacer Kellermann sur la Moselle. Il lui mande de passer sur le ventre du petit corps d'Autrichiens qui défend les passages du pays de Trèves, et de se porter vivement sur le Rhin, pour y faire une diversion, espérant mettre ainsi les Prussiens entre deux feux. Ce plan

était approuvé par le conseil exécutif, qui en pressait l'exécution.

Mais une entreprise contre Trèves n'avait plus la même importance, et n'offrait plus les mêmes chances favorables, depuis que l'armée prussienne, dégagée de toute crainte, reprenait l'offensive et se concentrait près de Francfort.

Non-seulement Beurnonville ne put chasser les Autrichiens qui occupaient les hauteurs et les gorges des environs de Trèves, mais il fut au contraire repoussé avec perte dans toutes ses attaques.

Quant à Custine, déjà rejeté sur la défensive, il s'était retiré de Hombourg à Kœnigstein, comme s'il eût cherché à éviter le choc de l'armée prussienne. Le roi, renforcé par le contingent de Hesse-Darmstadt, par plusieurs corps de Hesse-Cassel, et se voyant à la tête de cinquante mille hommes, avait résolu de ne plus différer de reprendre Francfort, et d'expulser les Français de la rive droite du Rhin; il y trouvait le double avantage de redonner à son armée quelque lustre, et les quartiers d'hiver dont elle avait un besoin urgent. Ce prince inclinait pour marcher vivement par

Wisbaden sur l'extrême gauche des cantonnemens français, qu'on eût ainsi coupés du Rhin et de Mayence. Mais le duc de Brunswick, ne voulant toujours opérer que par des mouvemens lents et méthodiques, fit décider qu'on marcherait de front, en se dirigeant par la droite au lieu d'attaquer par la gauche.

Le 25 novembre, l'armée prussienne, formée de plusieurs divisions combinées, et dont la réserve était aux ordres du prince royal de Prusse, commença son mouvement offensif, et passa la Lahn.

Custine s'étant replié, se retrancha derrière la Nidda. Mais au lieu de couvrir Francfort, il faisait face à la ville, et prêtait ainsi le flanc aux Prussiens.

Il résulta de là que la garnison française, s'élevant tout au plus à deux mille hommes, se trouva comme aventurée dans une ville d'un développement immense, peuplée de quatre-vingt mille âmes, et dont les habitans, mal disposés, étaient armés et formés en milices. En outre, Custine en avait retiré l'artillerie, n'y laissant que deux seules pièces de bataillon.

Ces dispositions étranges, regardées comme des fautes graves par les historiens militaires

de l'époque, ont donné lieu à ce dilemme : Si Custine était hors d'état d'accepter la bataille, il devait se replier sous le canon de Mayence; s'il voulait combattre, il devait aller au-devant de l'ennemi, ou du moins établir sa ligne de manière à se lier à Francfort. Loin de là, il prit toutes ses mesures comme pour sacrifier la garnison.

Nous sommes à portée de soulever le voile qui cache depuis si long-temps les vrais mobiles de la conduite de Custine. Le duc de Brunswick, inclinant peu, comme on sait, par caractère, à livrer bataille quand il s'offrait à lui quelque moyen de l'éviter, avait établi son plan pour la reprise de Francfort sur des combinaisons qui devaient lui épargner d'en venir à une action générale. Il soupçonna, ou plutôt il acquit la certitude, que Custine était lui-même tout aussi peu disposé à courir les chances d'un combat, pour sauver une ville sans défense régulière. Il s'agissait seulement de savoir s'il en ordonnerait l'évacuation à l'approche des Prussiens, et s'il irait se renfermer dans Mayence sans coup férir. Voici ce qui arriva :

Le général Kalkreuth qui, avec sa division, avait tourné les montagnes, s'était dirigé vers

Bergen, comme s'il avait eu l'intention de couper l'avant-garde de Custine, commandée par Houchard, qui se trouvait à Hombourg. Mais celui-ci s'étant retiré avec précipitation derrière la Nidda, Kalkreuth se porta aussitôt en avant jusqu'à Bockenheim, sur la chaussée de Francfort. Là, il détacha le lieutenant-colonel Pellet, porteur de sa sommation, et cet officier alla la remettre au général Van Helden, commandant de la ville; Van Helden envoya la sommation et sa réponse à Custine. « Me» nacez du feu la ville de Francfort, lui » mande le général en chef; désarmez les ha» bitans, et réalisez si elle bouge. Je n'aime » pas les partis violens, et j'aime encore moins » les êtres lâches et pusillanimes; ils rampent » devant la force; eh bien! il faut en montrer » et faire ramper les capitalistes francfortois. »

Mais toute cette colère, qui s'exhalait en écrits et en paroles, n'était qu'un jeu; pas un homme de l'armée de Custine ne bougea pour la défense de Francfort. Custine fils eut alors une entrevue secrète avec le duc de Brunswick, près de Kœnigstein: il lui était particulièrement connu, comme on doit se le rappeler. Familiarisés l'un et l'autre avec les arrange-

mens politiques clandestins, ils s'entendirent aisément. Le même jour, le jeune Custine se rend à Francfort, auprès du commandant Van Helden, pour lui faire une visite amicale, mais sans être chargé, lui dit-il, de commission de la part de son père. La conversation s'engage, et Custine, jugeant Van Helden dans un grand embarras, lui exagère le danger où il se trouve, en lui avouant qu'il a été obligé, afin de parvenir jusqu'à lui, de percer à travers l'ennemi, et que déjà la ville est entièrement cernée sur la rive droite du Mein. En pesant sur ces circonstances, il lui insinue de prendre le parti de se retirer la nuit suivante avec tout son monde; mais en même temps il lui déclare que ce n'est ni un ordre, ni un conseil, venant de son père, qu'il lui donne. Une pareille insinuation ne pouvait qu'ajouter aux perplexités du commandant, qui pourtant n'osa prendre sur sa responsabilité une résolution contraire aux ordres qu'il avait reçus de son général. D'un autre côté, si le jeune Custine n'était pas censé employé dans l'armée, il n'en marchait pas moins, pour sa sûreté, sous une escorte de cavalerie, et il n'en était pas moins le fils du général en chef. Quant à ce dernier, il allait et venait de

Mayence à Francfort, et sa conduite contradictoire semblait même inexplicable; car, d'un côté, il promettait aux magistrats de ne pas exposer la ville aux horreurs d'un siége, et de l'autre, il enjoignait au commandant de se défendre.

Les Prussiens, continuant d'approcher avec le gros de leurs forces, le magistrat envoya dans la nuit même * une députation au général Kalkreuth pour le supplier de ménager la ville. Ce général répondit qu'il n'entreprendrait rien encore contre la garnison française, pour ne pas exposer Francfort aux dangers d'une attaque de vive force; qu'il accorderait volontiers à la garnison la retraite libre avec ses équipages, si le général français consentait à évacuer avec sa troupe, avant le lendemain à midi, vu que le roi de Prusse, arrivant avec le corps d'armée, rien ne dépendrait plus alors que de la volonté personnelle du roi; que provisionnellement, pour gêner le moins possible la retraite des Français, il venait de resserrer ses avant-postes, et qu'il ne serait pas fâché que le général Van Helden en fût informé, et prît ses mesures en conséquence.

* Du 28 au 29 novembre.

On en fit part au commandant français, au retour de la députation : maîtrisé par les ordres précis de Custine, il n'osa tirer aucun parti de cette ouverture. Jusqu'au 2 décembre, terme fort prolongé au-delà de celui qu'avait fixé le général prussien, on ne tenta rien contre lui.

Mais enfin, le roi de Prusse, excité par les principaux habitans de Francfort, et instruit des dispositions du peuple, qui avait assez exprimé son opinion à l'arrivée du parlementaire prussien, voyant d'ailleurs que la garnison ne faisait aucun mouvement de retraite, déclara qu'il ne souffrirait plus de délai, et ordonna l'attaque. Le duc de Brunswick en rédigea lui-même l'ordre détaillé et avec une exactitude minutieuse. On forma la division hessoise en quatre colonnes, dont l'une, effectuant le passage du Mein, devait s'emparer du faubourg de Saxenhausen, tandis que deux autres, soutenues par quelques escadrons de cavalerie, attaqueraient la porte de *Tous-les-Saints* et la *Porte-Neuve*. Enfin, un bataillon, monté sur des bateaux couverts, devait descendre le Mein, s'emparer des quais, et prendre les ouvrages à revers. Tel était le plan du duc de Brunswick. Quant à l'armée prussienne, elle

allait rester rangée en bataille sous les armes et en observation.

Les premières attaques furent dirigées sur la *Porte-Neuve* et sur celle de *Tous-les-Saints*. Du haut des remparts qui couvraient cette partie de la ville, la garnison française fit d'abord pleuvoir sur les assaillans un feu meurtrier de mousqueterie. Mais quand le général Van Helden, voulant ajouter à ses moyens de defense, ses deux seules pièces de canon, braquées devant son hôtel, donne l'ordre de les traîner sur les remparts, le peuple ameuté s'y oppose avec violence; il barre le chemin aux troupes de la réserve, détourne les chevaux, dételle l'artillerie, en brise les affûts, et courant, d'un autre côté, désarmer la garde de la porte de *Tous-les-Saints*, abat les ponts, et ouvre ainsi un passage aux troupes hessoises, qui pénètrent avec une grande rapidité dans l'intérieur de la ville. Dès ce moment il ne fut plus question de défense. La cavalerie française et une partie de l'infanterie prirent la fuite précipitamment par les portes de Mayence et de Bockeinheim. Le reste fut poursuivi, taillé en pièces ou fait prisonnier de guerre. Le général Van Helden, qui n'avait montré ni prévoyance ni énergie, fut

fait prisonnier avec la plus grande partie de ses soldats : trois cents avaient été tués ou blessés. Les Hessois perdirent environ deux cents hommes.

Le roi de Prusse et le duc de Brunswick firent immédiatement leur entrée dans Francfort. Reçus comme des libérateurs, ils s'empressèrent de mettre fin au carnage et de couvrir les Français de leur protection. Le roi, les princes et les généraux qui l'accompagnaient, traversèrent la ville sans s'arrêter, pour aller s'assurer des passages de la Nidda.

Le général Kalkreuth rencontrant l'avant-garde française, il n'y eut de part et d'autre qu'une canonnade insignifiante. Le lendemain, Custine, qui n'avait pas livré bataille pour sauver Francfort, se montra encore moins disposé à en venir aux mains après l'avoir perdu. Dans la nuit même, il lève le camp d'Hochst, se retire sur Cassel et sur Mayence, n'osant pas même combattre sur un terrain qu'il a choisi avec réflexion et retranché avec soin, abandonnant ainsi sur la rive droite tout le pays allemand, à l'exception du fort de Kœnigstein, où il jette cinq ou six cents hommes.

Le 3 décembre, toute l'armée combinée se

mit à la poursuite de l'armée française. Custine ayant fait sa rentrée dans Mayence, attribua la perte de Francfort au défaut de nerf et de précaution du général Van Helden. Mais pourquoi lui-même n'était-il pas arrivé à temps pour le soutenir, ou ne prit-il pas la résolution de livrer bataille pour reprendre la ville ? On en connaît maintenant le motif secret. Il accusa aussi les habitans de Francfort, et surtout la classe des bouchers, d'avoir livré la ville aux Hessois, cherchant même à accréditer la fable que dix mille poignards avaient été distribués à la populace. Dans sa lettre à la convention nationale, il ne balança point à imputer officiellement la reprise de Francfort à la trahison; et on y trouve l'aveu qu'il y perdit onze cent cinquante-huit hommes. A la vérité, Custine avait peu à craindre alors pour lui-même; le conseil exécutif lui était favorable, et il approuvait ses ménagemens étudiés envers le monarque prussien.

Son aide-de-camp Stamm s'étant permis de publier une relation injurieuse au roi de Prusse, Custine exigea de lui la déclaration publique qu'il n'avait point parlé au nom du général en chef, mais en son propre nom et comme ci-

toyen. « Ce qui prouve, ajouta l'aide-de-camp, » que je n'ai parlé qu'en mon nom, c'est l'ex- » pression de ma façon de penser particulière » sur le compte de Frédéric-Guillaume, qui » certainement n'est pas celle du général, dont » les principes ne lui permettent pas de con- » fondre le roi de Prusse avec un certain land- » grave de Hesse-Cassel. »

Le 14 décembre, Custine déclara Mayence en état de siége, destina dix mille hommes pour sa défense, et repassant le Rhin, cantonna la plus grande partie de ses troupes entre Bingen et Frankendal. Il ne laissa sur la rive droite qu'une avant-garde à Hocheim. Ce jour-là même, le roi de Prusse, qui avait résolu de le resserrer dans Cassel, pour s'assurer le repos de ses quartiers d'hiver, ordonna les approches de Mayence. Ses troupes tombèrent inopinément sur le poste de Hocheim, tuèrent, blessèrent ou firent prisonniers un assez grand nombre de Français. Le reste se replia dans la ville, et l'armée combinée prit ses cantonnemens.

Le 21 décembre, on reçut à Mayence le premier avis du décret de la convention, qui prononçait la réunion des pays conquis au corps

de la république. Le 26, Custine fit promulguer le décret, en y joignant une proclamation rédigée dans le dessein de capter les suffrages du peuple. Les assemblées primaires ayant été convoquées, il n'y parut pas un vingtième des habitans qui avaient droit de voter; on n'en fit pas moins choix des magistrats et des députés.

Le 1er janvier 1793, on vit arriver les trois commissaires de la convention, Rewbell, Haussmann et Merlin de Thionville. Custine, voulant se donner un air d'audace à leurs yeux, envoya aussitôt un détachement s'emparer de la position de Hocheim, au milieu même des cantonnemens prussiens. Six jours après, les Prussiens vinrent l'en chasser.

Tel fut le résultat de la campagne sur la rive droite du Rhin: elle releva l'honneur des aigles prussiennes, sans faire oublier néanmoins les suites graves de la retraite de Champagne, qui avaient failli livrer le continent au pouvoir des armes et des doctrines de la révolution.

Situation politique de l'Angleterre. — Négociation des chefs de la révolution avec son cabinet. — Meurtre de Louis XVI. — Rupture avec le gouvernement britannique : il devient l'âme de la coalition. — La guerre se généralise.

Les revers de l'armée du Rhin n'arrêtèrent pas l'élan victorieux de Dumouriez. Liége, Anvers, Aix-la-Chapelle, étaient tombés successivement en son pouvoir, et toute la Belgique paraissait à la veille de subir une révolution complète. Alors fut en proie aux alarmes, à La Haye, tout le parti de la maison d'Orange, dont les intérêts se liaient à ceux de l'Angleterre ; une invasion française y fut regardée comme prochaine, traînant à sa suite un complot tout formé pour substituer au stathouderat le régime démocratique sous l'influence du sénat de Paris. Alors aussi, se manifestèrent, par contre-coup, les inquiétudes du gouvernement britannique, sur le subit et prodigieux accroissement d'un pouvoir qui jetait sur le continent l'effroi et la confusion.

Déjà la France et l'Angleterre, dont les rivalités avaient franchi les siècles, se trouvaient, vis-à-vis l'une de l'autre, dans une situation

politique inquiétante et même hostile, dont nous allons résumer ici les causes, afin de répandre un plus grand jour sur un sujet qui n'aura bientôt plus de bornes que le monde.

On se demande d'abord quel est le pouvoir magique qui a fait des Anglais une société à part, dont l'aisance individuelle et la puissance publique ne se trouvent dans aucun pays, ni à aucune autre époque des annales du monde? Il faut bien le dire : ses lois et ses mœurs, l'alliance de ses libertés avec la monarchie et avec une aristocratie héréditaire. A ce principe de vie et d'énergie intérieure qu'on ajoute le plus grand mobile de sa puissance : la domination de l'Océan. Séparée de l'Europe par sa position géographique, l'Angleterre, par cela même, qu'elle n'a rien à en craindre, veut y avoir des points d'appui; aussi les connexions continentales ont-elles presque toujours été l'objet de la sollicitude de son gouvernement. De là sa longue rivalité avec la nation française. Pendant plus de six cents ans, l'Angleterre a suivi la France pas à pas en Europe, en Amérique, en Asie, au Canada, comme dans l'Inde. Elle ne se sépara de la poursuite de sa rivale qu'au temps de sa révolution intérieure, au dix-sep-

tième siècle ; mais, à compter du complément de sa révolution, c'est-à-dire, à l'avènement du roi Guillaume et de la reine Marie, l'Angleterre ne cessa plus d'aliéner et de soulever l'Europe contre la France : elle fut le nœud de la quadruple alliance contre Louis XIV ; elle forma la coalition dans la guerre de la succession d'Espagne ; ensuite, elle s'unit, tantôt à Marie-Thérèse, tantôt au roi de Prusse, contre le cabinet de Versailles, et finit par humilier sa rivale, après avoir détruit sa marine, et lui avoir enlevé le Canada et Pondichéry. Mais, soit excès, soit abus de ses prospérités, l'Angleterre, vers les vingt-cinq dernières années du dix-huitième siècle, se trouva dans des circonstances extraordinairement critiques, en guerre avec ses colonies d'Amérique, avec l'Espagne et la Hollande, sans pouvoir leur opposer un seul allié. Outre ces nombreux et puissans ennemis, la Russie, le Danemarck et la Suède montraient des dispositions hostiles par leurs traités, connus sous le nom de *neutralité armée*. Dans l'Inde, une confédération redoutable, formée à l'instigation de la France, menaçait les possessions anglaises. La situation intérieure de la Grande-Bretagne n'était pas

plus rassurante, et les entreprises du ministère restaient sans succès : l'esprit public en était abattu et la confiance affaiblie ; le crédit et même le commerce s'en ressentaient ; et au moment où toutes les ressources semblaient épuisées, une opposition, composée des plus grands talens, attaquait avec chaleur toutes les mesures de l'administration. Ce fut dans ces circonstances graves que parut, dans la carrière publique, avec le plus grand éclat, William Pitt, fils de lord Chatam, l'un des plus grands hommes d'État d'Angleterre ; il débuta au moment où la paix allait être enfin conclue avec toute l'Europe, et l'indépendance des États-Unis d'Amérique solennellement reconnue ; mais c'était-là une paix forcée, et dont la nation improuvait les clauses. Le 8 décembre de la même année 1783, Pitt, qui avait déjà été ministre, bien qu'il eût à peine vingt-quatre ans, fut nommé premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire qu'on le mit à la tête de l'administration. Il avait à lutter contre la majorité de la chambre des communes, n'ayant à lui opposer que son seul talent, soutenu, il est vrai, par la confiance qu'il avait inspirée au roi et à la nation.

Aussi ne se laissa-t-il point abattre par les difficultés. Quand il vit presque tous ses projets rejetés par la chambre des communes, il n'hésita plus, et le parlement fut dissous. Cette crise, l'une des plus remarquables de la vie politique de Pitt, donna la plus haute idée de son caractère. Il *vainquit la chambre des communes*, pour nous servir des expressions de l'un de ses adversaires, et ce fut à cette occasion que lord North dit qu'il était *né ministre*. Oser prendre les rênes dans les circonstances où se trouvait alors l'Angleterre, c'était annoncer de hautes destinées. Le vaisseau de l'État, à peine sauvé des tempêtes d'une guerre malheureuse, était encore battu par les flots de deux factions jadis opposées, et réunies pour se partager le gouvernail. Mais Pitt domina la nouvelle chambre. Quel tableau que celui des premières années de son administration ! L'Inde, presque livrée aux divisions qui venaient d'arracher l'Amérique à l'Angleterre, et révoltée contre l'insatiable voracité des agens de la compagnie, fut pacifiée et rattachée à la métropole par les liens d'un gouvernement vigoureux et équitable; l'Amérique fut regagnée à l'Angleterre par des lois où la prévoyance

des plus grands intérêts triompha d'une rancune aveugle qui ne sait rien prévoir ; les fermentations que la guerre avait laissées en Irlande, furent apaisées par des mesures énergiques et par des propositions propres à calmer les cœurs les plus ulcérés ; l'économie la plus sévère fut introduite dans le service public, dans la perception du revenu sensiblement amélioré ; la contrebande, si fatale à un État dont les principales ressources posent sur les douanes, fut extirpée d'un seul coup par une opération aussi judicieuse que hardie ; les pertes, ratifiées par la paix de 1783, furent rachetées par un traité de commerce, qui, avec l'extérieur de la réciprocité, rendit les Français tributaires de l'industrie anglaise et anéantit l'industrie de la France ; le crédit public reçut une nouvelle énergie par un meilleur système d'amortissement ; la Hollande fut soustraite à l'influence de la France par un coup de main concerté avec la Prusse ; enfin, tous les genres d'industrie furent élevés au plus haut point de prospérité, et la richesse publique s'accrut en proportion des progrès que fit celle des particuliers : tels sont les principaux traits de l'administration de Pitt, qui,

jusqu'en 1787, fixèrent l'attention de l'Europe et lui méritèrent les éloges de tous les partis.

Toutefois, le cabinet de Londres eut à s'inquiéter en voyant les deux cours impériales démasquer leurs desseins ambitieux contre l'Empire ottoman sur le penchant de sa ruine : l'équilibre de l'Europe était évidemment menacé. Survint tout à coup l'explosion de la révolution française au moment même où la Belgique était en feu et la Pologne en fermentation. Mais l'Angleterre, tandis que l'Europe était ainsi embrasée, augmentait ses richesses et sa prépondérance aux dépens de tous. « Nous » ne manquerons pas de prétexte, dit, vers » la fin de 1789, le grand-chancelier lord Thur- » low, pour nous immiscer quand nous le vou- » drons sérieusement dans tout ce qui se passe, » et même pour amener une guerre générale » à laquelle nous serions forcés de prendre » part. Mais, dans ce moment, notre indus- » trie, notre commerce, nos finances sont » prospères. Irons-nous, pour des casualités, » risquer les avantages d'une si belle position ? » Nous devons nous borner à voir venir les » événemens. »

Dès que Pitt eut pacifié le Levant, ses

yeux ne cessèrent d'être fixés sur la France en pleine révolution. Le cabinet était divisé en deux partis au sujet de ce royaume. Le parti de Pitt, qui avait, de son côté, Grenville, le duc de Richmond, lord Chatham et lord Cambden ; et celui du roi, où se rangeaient le lord chancelier Thurlow et lord Staffort. Un grand intérêt personnel pour Louis XVI, portait Georges III à compatir à la position de ce malheureux monarque, et il répugnait à ce sentiment, ainsi qu'à l'élévation d'âme de lord Thurlow, de profiter de la perturbation de la France pour l'attaquer. Pitt avait des plans plus profonds : il s'attachait à réparer solidement les finances de l'Angleterre, pour être en mesure de porter à la France des coups sensibles dès que l'occasion s'en présenterait. Il comptait bien tirer parti, quand il en serait temps, de la haine personnelle du roi Georges contre la révolution française : cette haine était telle, qu'elle avait cessé d'être un mystère. Ce que redoutaient le plus les hommes d'État de ce pays, c'était l'influence morale des principes réformateurs et une commotion sociale à l'instar de la révolution de France.

La nation anglaise avait vu généralement

d'un œil favorable les premiers efforts des Français pour anéantir le pouvoir arbitraire, et se donner une constitution fondée sur les mêmes principes qu'elle-même avait jadis si heureusement revendiqués et maintenus. Mais les violences qui accompagnèrent ces efforts et la subversion de toutes les institutions monarchiques, commencèrent à rendre la conduite des Français un sujet d'aversion et d'alarme, principalement pour tous les défenseurs habituels du pouvoir de la couronne. D'un autre côté, les amis des réformes civiles et religieuses, dont l'attente avait été si souvent déçue, se réjouissaient, la plupart, d'un événement qui consacrait la puissance d'une nation usant de toute son énergie, et ils appelaient, de tous leurs vœux, la propagation des doctrines de la démocratie, comme devant amener une période nouvelle et plus heureuse pour la condition du genre humain. Alors, l'exemple de la France fut imité, au point qu'il se forma, dans les principales villes de la Grande-Bretagne, des sociétés patriotiques, amies des principes de la révolution française : elles se mirent aussitôt en relation avec les sociétés populaires de France. L'enthousiasme des théo-

ries nouvelles commença même à saisir, non-seulement un certain nombre d'Anglais, mais plusieurs des personnages les plus influens du pays.

Cependant un assez grand nombre d'hommes éminens, tels que Pitt, le duc de Portland, Burke, Windham, qui, jusqu'alors, s'étaient occupés de divers plans de réforme intérieure, et qui, à l'égard de la politique extérieure, ne s'étaient montrés alarmés que de l'agrandissement de la Prusse et de l'ambition de Catherine II, s'arrêtant tout à coup devant les progrès de la révolution, changèrent de maxime comme de politique.

Les esprits s'étant ainsi partagés sur les principes et les effets de cette grande commotion sociale, elle devint l'objet de débats parlementaires animés entre les principaux orateurs de la chambre des communes.

Le célèbre Fox la mentionna en termes d'approbation. Burke, son ancien ami, doué d'une éloquence forte, mû par des passions vives, plus tard, par des sentimens religieux, et qui, d'ailleurs, s'était signalé, comme lui, dans les rangs de l'opposition, prit une route contraire; il saisit la première occasion qui s'offrit à lui,

pour manifester la haine violente que lui inspirait une révolution si terrible, même à sa naissance. Cette occasion se présenta, dès le mois de février 1790, dans un débat de la chambre, où il s'agissait de la réduction de l'armée. Fox voulait qu'on témoignât une noble confiance dans les nouveaux régulateurs de la France. Burke, faisant éclater une opinion diamétralement opposée, déclara hautement qu'il rompait avec Fox tous liens d'amitié, et, employant toute la puissance de son éloquence à répandre le blâme et même l'opprobre sur les doctrines et sur les scènes de la révolution, fut très-applaudi. Pitt, qui se trouvait à la tête de l'administration par l'ascendant de son talent et de son intégrité, lui exprima les sentimens de l'obligation que lui devait sa patrie pour la cause qu'il venait d'embrasser.

Dominé par un sentiment vrai pour les institutions politiques et religieuses de l'Angleterre, Burke publia bientôt après son fameux ouvrage intitulé : *Réflexion sur la révolution française*, dans lequel il employa toute la force de son esprit et de sa logique à blâmer et à ridiculiser ce grand changement et les principes qui l'avaient amené. Son livre eut un débit prodi-

gieux. Il y avait entremêlé beaucoup d'observations très-âpres contre les sociétés et les écrits favorables dans son pays à la révolution, contribuant ainsi puissamment à rallier ou à former le parti qui lui était contraire. Cette éloquente philippique de Burke donna lieu à un grand nombre de répliques et de critiques que méritaient, à plusieurs égards, la violence et l'exagération de ses attaques. Les amis raisonnables de la liberté regrettaient que, dans son zèle à renverser les abus qui dérivaient de l'application des principes outrés de la révolution, il eût employé des argumens qui pouvaient se tourner contre la résistance à la tyranie la plus absolue. Parmi ses antagonistes littéraires, Thomas Paine, publiciste démocrate violent, mais conséquent, contribua le plus, par sa réponse, qui parut sous le titre de *Droits de l'homme,* à répandre en Angleterre, avec les doctrines démocratiques, l'esprit de réforme, et à provoquer des rapports de fraternité politique entre les novateurs des deux pays.

Dès le mois d'octobre 1791, la société constitutionnelle des wighs de Londres, applaudit aux principes fondamentaux de la révolution

dans une déclaration publique qui fut adressée à Paris, au président de l'assemblée nationale. Tous les membres de la société anglaise y prenaient l'engagement commun d'employer au besoin leur vie et leur fortune pour repousser les efforts du pouvoir despotique qui tendrait à enchaîner le peuple français. Cette cause paraissait alors si populaire en Angleterre, que les ministres, malgré la haine profonde de Georges III contre la révolution, malgré l'impulsion donnée par ce prince aux monarques allemands pour la combattre, n'eurent garde de choquer l'esprit national, en prenant une part active à la coalition, dont les premiers nœuds s'étaient formés à Pavie et à Pilnitz.

Ces rapports sympathiques entre deux peuples que les plus sanglantes rivalités avaient tenus jusqu'alors en défiance, portèrent les constitutionnels de Paris, quand la guerre sur le continent parut inévitable, à chercher une alliance et des appuis parmi les Anglais. A cet effet, le projet d'une ambassade constitutionnelle destinée pour Londres, à l'instar de l'ambassade qu'on avait envoyée à Berlin, fut mis en avant par la coterie du ministre Narbonne

et de madame de Staël, avec des vues plus profondes et des résultats plus probables. Le moment leur parut opportun pour reproduire les idées d'alliance entre les deux pays. L'élite du parti constitutionnel s'en mêla ; on crut que le cabinet de Londres ne serait point insensible au danger que courait la constitution britannique elle-même dans celle de France, et qu'il verrait avec peine attaquer à force ouverte une doctrine politique qui avait été la base de la grande révolution de 1688 à laquelle la maison d'Hanovre devait le trône. Indépendamment de ces considérations, les meneurs jugèrent, dans l'intérêt de leur tentative, devoir présenter une amorce au gouvernement anglais, en lui offrant le renouvellement du traité de commerce de 1786. Cette négociation secrète fut destinée à l'un des constitutionnels de l'époque, dont le caractère et les talens devaient inspirer le plus de confiance à ses amis. C'est alors que parut pour la première fois sur la scène diplomatique, mais sans caractère avoué, le personnage flexible qui s'est acquis depuis en Europe tant de célébrité en se jouant tour à tour de tous les partis, de tous les cabinets, de toutes les formes de gou-

vernement. On devine sans peine qu'il s'agit de l'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand-Périgord, que ses amis et ses créatures présentaient comme le légataire des vues diplomatiques de Mirabeau, dont il fut l'admirateur et le collègue à l'assemblée constituante.

Cédant aux désirs et aux vœux de ses amis, M. de Talleyrand accepta la mission délicate dont on le pressait de se charger, et il l'accepta avec l'espoir sinon de consommer l'alliance projetée, au moins de déterminer le cabinet de Londres à conjurer l'orage qui dès lors était à la veille d'éclater contre la France. Il se mit en route, accompagné du duc de Biron, son ami intime, et arriva le 25 janvier 1792 à Londres. Là il s'empressa de proposer confidentiellement au ministre Pitt une alliance défensive entre les deux pays, négociation difficile, mais qu'il ne désespérait pas de faire réussir, en offrant non-seulement des modifications avantageuses au traité de commerce existant, mais toute sécurité, à l'avenir, pour les vastes possessions anglaises de l'Inde. Dans sa première conférence avec Pitt, après les honnêtetés d'usage, il mit en avant, pour entrer en matière, l'estime que la nation fran-

çaise faisait d'un tel ministre ; le désir presque général, parmi les Français éclairés, de voir arriver le moment d'une alliance, les avantages qui en résulteraient bientôt pour les deux nations dans l'état présent de l'Europe ; enfin la gloire destinée au ministre qui signerait un traité entre deux peuples libres. « Il sera bien » heureux ce ministre, répondit Pitt ; je vou» drais bien l'être encore dans ce temps-là. » —Est-ce M. Pitt, reprit M. de Talleyrand, » qui croit cette époque si éloignée? — Cela » dépend du temps où votre révolution sera » finie, observa Pitt, et où votre constitu» tion pourra marcher. » Insensible aux cajoleries du négociateur, Pitt éluda tout espèce d'engagemens avec la France, comme étant impraticables dans l'état perpétuel de crise intérieure où elle était plongée. Il ne fut pas difficile à M. de Talleyrand de pénétrer que sa négociation n'était pas vue d'un œil favorable, ni par le ministère, ni par les hautes classes de la nation, et encore moins par le parti des émigrés, qui mettait tout en œuvre pour décrier le négociateur. On se servit des gazettes pour insinuer que le ministre Pitt l'avait mal reçu. M. de Talleyrand fit publier au contraire

que Pitt l'avait reçu avec tous les égards convenables. Apprenant que des agens secrets du ministre de Lessart, entre autres M. Morris, l'avaient suivi à Londres, pour y travailler dans un sens contraire à ses vues, il se servit de la voie des journaux pour déjouer les manœuvres de la cour de France, et se concilier l'opinion publique. « M. de Talleyrand n'a pas » de mission *avouée*, disait-on, mais comme » la nation française ne saurait rien faire de » mieux que de rechercher l'alliance de l'An» gleterre, il a bien fallu ne pas s'opposer » ouvertement à ce qu'on ne pouvait pas em» pêcher..... Il y a d'ailleurs en France un » parti qui sert la maison de Bourbon bien » par-delà l'intérêt national; ce parti ne veut » pas souffrir l'alliance de deux peuples libres. » La constitution lui pèse; en criant qu'il la » défend, il l'opprime et la mine sourdement... » C'est de Paris que nous vient tout le mal » qu'on est convenu de débiter sur M. de Tal» leyrand. La calomnie à la mode est de le dire » effrontément partisan *des deux chambres*... » On ne cesse de répéter que le ministre des » affaires étrangères de France, n'ayant pu

» s'opposer à ce voyage de Londres, saura bien » faire échouer le voyageur. »

Le roi Georges et Pitt, évitant toujours de traiter avec un négociateur qui n'était point accrédité, bien qu'il mît en avant le nom du roi, M. de Talleyrand reprit la route de Paris, n'ayant pas eu plus de succès à Londres que M. de Ségur à Berlin; mais bientôt la mise en accusation du ministre de Lessart et l'avènement de Dumouriez au ministère firent reprendre la négociation dans des formes telles que M. de Talleyrand put la suivre et l'éclairer sans aucune responsabilité personnelle. Un décret de l'assemblée constituante ne permettant à aucun de ses membres d'accepter, pendant quatre ans, aucune place à la nomination du pouvoir exécutif, on suggéra au ministre des affaires étrangères, Dumouriez, un biais pour éluder la loi en faveur de l'évêque législateur et diplomate. On proposa pour la légation de Londres le marquis de Chauvelin qui avait succédé à son père dans la charge de maître de la garde-robe du roi. Or, M. de Chauvelin, étant personnellement désagréable à Louis XVI à cause de ses opinions et de ses relations, ce

prince saisit avec empressement l'occasion de l'éloigner de sa cour. Il était convenu que le novice ambassadeur aurait un mentor, et l'ancien évêque d'Autun se chargea de le précéder à Londres, et là de le diriger dans toutes ses opérations diplomatiques. On regardait à la cour cet arrangement comme une intrigue, une concession faite à un parti encore puissant.

M. de Chauvelin fut porteur d'une lettre confidentielle obtenue de Louis XVI pour le roi d'Angleterre; sorte de communication qui parut une nouveauté en diplomatie et d'une sincérité au moins suspecte. « Des rapports » nouveaux, disait cette lettre, doivent s'éta» blir entre nos deux pays..... Il convient à » deux rois qui ont marqué leur règne par un » désir continuel du bonheur de leurs peuples » de former entre eux des liens qui devien» dront d'autant plus durables que l'intérêt » des deux nations s'éclairera davantage. »

M. de Talleyrand put négocier concurremment avec M. de Chauvelin, et on le regarda tellement comme son mentor, qu'on ne sut pas d'abord lequel des deux était le véritable ambassadeur.

La guerre ayant été déclarée à l'Autriche, il s'attacha, dans ses conférences avec les ministres et les personnages influens, à développer les motifs qui avaient déterminé la France à précipiter la rupture. Il soutint qu'une conspiration avait été formée en Europe contre la constitution nouvelle et que les puissances alliées avaient masqué, pour un temps, leurs préparatifs sous une pitié insultante et sous un faux zèle pour l'autorité royale. Enfin, il manifesta l'intention de proposer à l'Angleterre d'interposer sa médiation entre la France et l'Autriche, en la motivant sur son droit d'aînesse dans l'exercice de la souveraineté du peuple.

Pour déterminer la confiance du cabinet de Londres, on lui en témoigna une illimitée. M. de Chauvelin, en lui notifiant la déclaration de guerre à l'Autriche *, y joignit l'assurance solennelle de respecter tous les gouvernemens établis, et de faire la guerre sans aucune vue d'agrandissement ; il y ajouta l'expression la plus vive et la moins équivoque du désir d'opérer entre l'Angleterre et la France l'union la plus intime ; enfin, il descendit sur les

* Note du 11 mai, remise le 12 à lord Grenville.

affaires intérieures de la France à des explications qui témoignaient plus que de l'empressement pour calmer les inquiétudes les moins fondées.

Mais déjà ces ouvertures étaient incompatibles avec les plans arrêtés par la cour de Londres. La réponse à cette première note de M. de Chauvelin se fit attendre.

Les ministres étaient persuadés que les deux négociateurs français tenaient aussi dans leurs mains les fils d'une négociation mystérieuse; que leurs démarches secrètes avaient pour principal objet d'étendre et de fortifier les liens qui attachaient le parti de l'opposition d'Angleterre aux constitutionnels de France, et de populariser ainsi, de plus en plus, parmi les Anglais, la cause de la révolution. Telle était en effet l'arrière-pensée de M. de Talleyrand et de ses amis. Il devait en résulter une situation politique telle que le ministère anglais se trouvât dans l'impossibilité de se joindre aux cabinets hostiles, selon le vœu personnel de Georges III. A cet égard, un exemple récent encourageait les négociateurs : tout le monde se souvenait encore que l'année précédente l'opinion nationale avait forcé le ministre Pitt à renoncer à la guerre

projetée contre la Russie. C'était le même résultat qu'on voulait obtenir.

Il est de fait que dès son premier voyage à Londres, le chef occulte de l'ambassade s'était ménagé des relations clandestines avec les meneurs de l'opposition anglaise, soit par des conférences, soit par des intermédiaires intelligens. Tout alla d'abord au gré de ses espérances et de ses desseins. Nourri par la révolution de France, l'esprit d'innovation en Angleterre avait tellement séduit l'opinion publique, que l'idée d'une réforme parlementaire commençait à germer dans les meilleures têtes. On se flattait d'ouvrir par là une large issue aux innovations qui prévalaient en France. Plusieurs associations s'étaient formées à Londres à cet effet, l'une entre autres sous le nom d'*amis du peuple :* on y comptait une trentaine de membres du parlement. L'un d'eux, M. Grey*, avait annoncé dans la chambre des communes, vers la fin d'avril, son intention de présenter le projet d'une réforme parlementaire.

Mais Pitt, s'élevant avec chaleur contre la

* Aujourd'hui lord comte Grey, principal ministre et membre de la chambre des pairs

motion de M. Grey, avait déclaré avec beaucoup d'énergie son changement d'opinion sur ce point, depuis que l'expérience lui avait montré le danger de modifier les formes du gouvernement telles qu'elles étaient établies. Pour décourager toutes les tentatives de ce genre, il parut, le 21 mai, une proclamation royale qui, sonnant l'alarme sur les principes de la révolution française, avait essentiellement pour objet de prévenir les manœuvres des nouvelles associations et l'émission des écrits séditieux. Des poursuites furent commencées contre plusieurs de ces écrits, et les deux chambres votèrent une adresse selon les intentions de la couronne.

Cette proclamation fut promptement suivie par la réponse de lord Grenville à la note remise par M. de Chauvelin; elle n'offrait relativement aux ouvertures de l'ambassade française que des réticences qui laissaient entrevoir ce qu'il y avait à craindre, se bornant à faire entendre que la cour de Londres *demeurerait indifférente à tout ce qui se passerait, à condition que la France respectât les droits des puissances ses alliées**. Cette direction nouvelle

* Note de lord Grenville du 28 mai.

donnée aux affaires, contraria l'ambassade constitutionnelle, qui en revint à ses premières notes. Pressé de s'expliquer sur la médiation réclamée, le ministère anglais fit connaître que l'intervention de S. M. B. ne pourrait avoir lieu, à moins qu'elle ne fût demandée par toutes les parties. Ayant ainsi échoué sur les points les plus importans de sa mission, l'ambassade se vit forcée de battre en retraite sur le terrain mouvant de la neutralité. Alors redoublèrent ses tentatives pour s'étayer de l'opinion populaire et de l'ascendant du parti de l'opposition parlementaire, tentatives qui excitèrent de plus en plus la défiance des ministres contre les deux envoyés français. Depuis l'ouverture de la guerre, on les taxait plus que jamais de *jacobinisme*.

Alors Dumouriez fit publier sur la légation l'article suivant, sous la rubrique de Londres : il en avait tiré les élémens de la correspondance même des deux négociateurs : « Les en-
» nemis de la révolution se sont acharnés, di-
» sait-on, à employer tous les moyens qu'ils
» ont cru pouvoir nuire au succès de la négo-
» ciation dont ils redoutent les suites pour
» leurs sinistres projets. Des bruits ridicules

» et calomnieux ont précédé l'arrivée de MM.
» de Talleyrand et de Chauvelin : les papiers
» anglais sont remplis de relations absurdes
» sur l'objet de leur mission et sur les moyens
» qu'ils se proposent d'employer. On cherche
» ici à tromper l'opinion publique, comme on
» cherche ailleurs à tromper les rois. On se
» sert surtout du reproche banal de *jacobi-*
» *nisme*, mot que l'aristocratie, dans toute
» l'Europe, paraît avoir choisi pour envelop-
» per dans la même proscription le faux pro-
» sélytisme ou une licence coupable, et un
» ardent amour de la liberté, dans le dessein
» de les rendre suspects au gouvernement et
» odieux à une nation dont la fierté n'attend
» pas des étrangers une réforme qu'elle saura
» faire elle-même lorsqu'elle en sentira le be-
» soin. Au reste, les patriotes estimables qui
» sont chargés d'une mission aussi importante
» que délicate, bien loin de se décourager par
» les vains efforts d'une malveillance mépri-
» sable, n'en poursuivent qu'avec plus d'ar-
» deur le but auquel ils espèrent atteindre,
» et qui par l'union des deux pays différem-
» ment, mais également libres, doit préparer
» la paix générale de l'Europe. En même temps

» qu'ils respectent le système de la constitu-
» tion anglaise, et qu'ils ménagent les opinions
» du pays où ils se trouvent, ils montrent avec
» franchise et professent avec énergie, l'atta-
» chement qu'ils ont pour la constitution de
» leur patrie. C'est sous ce rapport surtout,
» que la conduite de M. de Chauvelin est di-
» gne d'éloges. Jusque dans les moindres dé-
» marches, il s'étudie à se montrer patriote
» français, et entièrement dévoué à la cause
» qu'il sert; il se console aisément de l'accueil
» assez froid que lui ont fait certaines per-
» sonnes de la cour et du ministère. Quelque-
» fois de petites choses ne laissent pas que de
» tirer à conséquence. C'est ainsi, par exem-
» ple, qu'il a trouvé l'occasion de parler au
» roi et à la reine d'Angleterre, *du roi des*
» *Français et du prince royal*, et il y a toute
» apparence que c'est pour la première fois,
» que dans le palais de St.-James on a donné
» cette dénomination constitutionnelle au
» *dauphin* et à *sa majesté très-chrétienne.* »

L'habileté de Dumouriez et la dextérité de M. de Talleyrand portèrent la cour de Londres à user de ménagement; la nation, d'ailleurs, n'était pas entièrement désabusée sur ses rap-

ports avec la France ; or, les ministres décidèrent le roi à proclamer la neutralité de son gouvernement dans la guerre qui venait de s'allumer.

Les deux négociateurs tirèrent vanité d'un pareil acte, en s'attribuant ce qui n'était que le résultat du système adopté par Pitt. Voici en quels termes leurs organes s'exprimèrent à ce sujet : « Ce n'est donc pas sans » fondement que nous avons donné des espé- » rances sur nos négociateurs auprès de la » cour de Londres. Les nombreuses contra- » riétés que l'intrigue leur a suscitées sous les » précédens ministères, ne nous inquiétaient » que faiblement. Tous ces obstacles devaient » être levés par le zèle éclairé et franc de » M. de Chauvelin, notre ambassadeur. On » verra par la teneur de la proclamation, de » quelle manière la demande de la cour de » France a été faite et présentée ; on y recon- » naîtra la prudente habileté qui a toujours si » heureusement servi le patriotisme de M. de » Talleyrand ».

En dépit de ces pompeux éloges, le *Times* continuait à représenter les négociateurs comme intimement liés avec les membres les

plus marquans de l'opposition, et même avec les Thomas Paine, les Horne-Tooke et autres chefs du parti populaire, qui semblaient donner les mains aux révolutionnaires de France.

Et cependant les deux envoyés constitutionnels n'agissaient déjà plus de concert. M. de Chauvelin prétendait mener tout seul son ambassade, sans aucune espérance de succès. Non-seulement il avait contre lui les émigrés de toutes les nuances et de toutes les classes, ses propres coopérateurs, son inexpérience des affaires, mais encore les préjugés de la nation et du roi d'Angleterre lui-même, le plus animé de tous les souverains contre les principes de la révolution.

Les événemens sinistres dont Paris fut bientôt le théâtre, ne firent d'ailleurs qu'augmenter les défiances du gouvernement anglais et ses dispositions peu favorables, soit pour les négociateurs personnellement, soit pour la nation française elle-même. Dans ces entrefaites, M. de Talleyrand, après la journée du 20 juin, voyant l'état critique où se trouvait son parti, que débordaient les républicains, fut attiré à Paris dans l'espoir d'y faire naître quelques chances favorables à ses intérêts et

à ses vues. Il sollicita et obtint un congé du ministre des affaires étrangères, sous le prétexte de venir lui rendre compte des nouvelles ouvertures faites par la légation française au ministère anglais.

Ces ouvertures se réduisaient à une note remise par M. de Chauvelin, dans le courant de juillet, pour engager le roi d'Angleterre à persister dans sa neutralité, en ne prenant aucune part à la ligue formée contre la France. Lord Grenville, ministre des affaires étrangères, se borna dans sa réponse à protester de l'attachement de sa cour à la personne de Louis XVI. La déchéance de ce prince ayant été prononcée à la suite de l'événement du 10 août, lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fut aussitôt rappelé, parce que, disait-on, *ses lettres de créance étaient caduques depuis l'emprisonnement du roi, et que la résidence d'un ambassadeur à Paris, dans les circonstances, serait incompatible avec la neutralité.* La lettre remise par lord Gower au ministre Lebrun, au nom de Georges III, exprimait le vif intérêt que ce monarque portait à la famille royale.

Dans sa réponse officielle, le ministre Le-

brun ne dit pas un seul mot sur les sentimens manifestés à l'égard du roi de France. S'adressant moins au gouvernement qu'au peuple anglais, qu'il flattait sur sa révolution, sur sa liberté et sur la gloire qu'il avait eue de donner le premier l'exemple de soumettre les rois à la souveraineté nationale, il terminait sa note en ces termes : « Le conseil exécutif se flatte » que la réciprocité sera entière de la part » du gouvernement britannique, et qu'ainsi » rien n'altérera la bonne intelligence *entre* » *les deux peuples* ». Isoler le gouvernement anglais de la nation, tel était le but évident des tentatives du cabinet français à cette époque.

Malgré le rappel de lord Gower, M. de Chauvelin, ministre de France à Londres, y resta, mais ne fut plus reconnu comme revêtu d'un caractère public. A peine la royauté eût-elle été abolie en France, que sa mission fut considérée par le ministère anglais, comme ayant cessé par le fait, et son séjour à Londres n'étant plus que toléré, il fut exilé de la cour, et dès ce moment, les ministres n'eurent plus de communication avec lui que comme un homme privé. Sa position fut d'autant plus

embarrassante, qu'ayant l'ordre de ne pas quitter l'Angleterre, il n'avait plus M. de Talleyrand pour guide. Déçu dans son attente, et devenu suspect à Paris, comme la plupart des constitutionnels, M. de Talleyrand fit ses dispositions pour repasser à Londres. Inutilement se mit-il à postuler, avant son départ, auprès du conseil exécutif provisoire, une nouvelle mission qui pût l'accréditer auprès du gouvernement anglais : elle lui fut refusée à l'unanimité. Mais on lui fit entrevoir que ses observations, comme homme privé, pourraient fixer l'attention des ministres et du comité diplomatique. A peine fut-il de retour en Angleterre, qu'un décret d'accusation fut porté contre lui à la suite de la découverte de papiers qui indiquaient ses relations clandestines avec Louis XVI, dans les intérêts de la cour. Sa justification, à laquelle il donna la plus grande publicité, fut peu favorable au caractère semi-diplomatique qu'il déployait encore aux yeux du ministère anglais.

La diplomatie, d'ailleurs, prenait alors une couleur sombre comme celle des événemens. Le comte Louis de Starenberg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à

La Haye, près L. H. Puissances, remit, le 25 septembre, par suite de l'emprisonnement du roi Louis XVI, une note par laquelle il demandait, que vu le danger imminent qui menaçait les jours de leurs majestés très-chrétiennes et de la famille royale, et la crainte trop fondée que les factieux en France se permissent contre ces augustes personnes, des actes qui n'auraient d'autres bornes que le comble du crime, L. H. P. voulussent bien déclarer « que, dans le cas où un horrible » attentat pût avoir lieu, elles ne permet- » traient aucun séjour et ne donneraient au- » cune protection à aucune personne qui au- » rait pu y prendre part d'une manière quel- » conque ». Les états-généraux déférèrent à cette note, et lord Grenville y déféra également au nom du roi d'Angleterre, par une réponse officielle sur la demande formelle qui lui fut adressée à cet effet par le comte de Stadion, et le prince de Castel-Cicala, envoyés extraordinaires de l'empereur et du roi des Deux-Siciles.

D'un autre côté, dans le courant de septembre, le conseil exécutif provisoire, alarmé sur les suites de la coalition, avait fait partir

pour Londres M. Noël, premier commis des affaires étrangères, chargé d'une négociation particulière très-importante, dans le but de donner suite au projet déjà mis en avant par Carra et d'autres écrivains de la faction *jacobine*, projet tendant à proposer le titre de *roi des Français* au duc d'Yorck, fils puîné du roi d'Angleterre, et d'opérer par-là un changement dans la politique des puissances coalisées contre la nation française.

Le cabinet de Londres ne crut pas devoir prêter l'oreille à une ouverture si extraordinaire et si détournée ; mais quand les revers de la coalition furent marqués en dernier lieu par la perte de la bataille de Jemmapes et l'entrée triomphante de l'armée française dans la Belgique, ce cabinet, alarmé sur le sort de la Hollande, crut trouver dans l'ouverture qui lui avait été faite au sujet du duc d'Yorck, l'occasion de reproduire le projet qu'il avait toujours eu d'établir en Belgique un prince de la maison d'Hanovre. Or, ce fut lui qui dirigea dans ce sens les ouvertures que la Prusse fit à cette époque, ou plutôt qu'elle fit faire par les généraux prussiens aux généraux de la nouvelle république. L'arrivée précipi-

tée à Londres, du baron de Jacobi, envoyé du roi de Prusse, ne fut pas sans liaison avec les propositions que venaient de faire les généraux de la cour de Berlin. Ces offres pouvaient avoir au premier coup d'œil quelque chose de séduisant, puisqu'on en faisait la base d'une quadruple alliance entre la France, la Hollande, l'Angleterre et la Prusse. Mais ce plan n'eut aucun succès à Paris, où déjà les chefs de la révolution étaient enivrés par les progrès des armées françaises dans la Belgique, sur le Rhin, en Savoie et dans le comté de Nice. Avant la fin de novembre, Dumouriez lui-même vit dans la Belgique, dont il venait de faire la conquête, une proie dont il ne fallait pas se dessaisir. On fit en conséquence connaître aux généraux prussiens que l'on ne prétendait point s'approprier la Belgique; mais qu'en même temps on ne souffrirait pas qu'elle devînt la propriété de personne.

Enivré par ses succès, Dumouriez proposa même au conseil exécutif de favoriser une révolution en Hollande par l'entrée des troupes françaises; mais le conseil, éludant cette proposition, qui eût entraîné la guerre immédiate avec l'Angleterre, décida, par un arrêté pris

le 5 décembre, qu'il convenait, *quant à présent*, d'employer toutes les troupes de la république à poursuivre les Autrichiens et à les chasser au-delà du Rhin. Le 13, il décida en outre par un arrêté encore plus explicite, que le général Dumouriez ne porterait point l'armée française vers la Hollande, mais pourrait la faire cantonner de manière *à être réunie au premier ordre*. Ainsi l'événement n'était qu'ajourné.

Le cabinet de Londres, toujours plus alarmé, par l'invasion de la Belgique et par la reddition de Mayence, sur le sort futur de la Hollande, résolut d'essayer de remonter la machine désorganisée de la coalition, en faisant un appel à la constance et à l'énergie de la cour de Vienne. Il s'agissait plus particulièrement de porter les deux cours alliées d'Autriche et de Prusse à combiner avec promptitude un système de défense militaire, capable de préserver les Provinces-Unies, et de recouvrer ensuite les Pays-Bas. Le cabinet de Saint-James, dans la crise où se trouvait l'Europe, se montrait lui-même disposé à concourir, dans l'intérêt de la défense commune, à ce résultat nécessaire. Tels furent l'esprit et le sens

du mémoire diplomatique qu'un courrier anglais apporta, le 25 novembre, à M. Stratton, chargé des affaires britanniques près la cour de Vienne. Le courrier était aussi porteur de dépêches contenant, sur ce même sujet, des instructions particulières. M. Stratton demanda aussitôt une conférence au vice-chancelier, comte de Cobenzl, et lui remit le mémoire de sa cour. On tint à Vienne, le 30 et le jour suivant, deux conseils de conférence, dans lesquels la communication du cabinet de Londres fut mise en délibération. Dans une seconde conférence donnée à M. Stratton, le 4 décembre, le vice-chancelier d'état lui fit connaître que « l'empereur n'avait pu prendre » encore aucune résolution sur les propositions » qui lui avaient été faites, avant d'en avoir » référé à son allié le roi de Prusse ; qu'en con- » séquence il lui en avait fait part, et que sa » majesté, avant de s'expliquer, devait at- » tendre la manifestation des sentimens de ce » prince, et s'assurer qu'ils étaient conformes » aux siens sur l'objet en question ; qu'en at- » tendant, l'empereur regardait les ouvertures » de l'Angleterre comme une marque particu- » lière d'amitié de sa majesté britannique ;

» amitié dont il faisait un cas infini, et qu'il » tâcherait constamment de cultiver ». La cour de Londres ne sut que plus tard à quoi s'en tenir sur l'objet de son mémoire, qui déjà avait été mis sous les yeux du roi de Prusse, lequel, d'après les délibérations de son cabinet, s'était décidé sur le parti à prendre relativement à la défense de l'Allemagne, comme on l'a vu par ce qui précède. Mais dès qu'il eut la certitude que l'Angleterre commençait ses armemens, il consentit à concourir à la défense de la Hollande par l'envoi d'un corps auxiliaire. Toutefois ce ne fut qu'à la fin de décembre que le cabinet de Londres reçut, tant de l'empereur que du roi de Prusse, les réponses favorables à ses propositions, et dont l'uniformité marquait assez que l'harmonie n'avait pas cessé de régner, ou s'était rétablie complètement entre les deux souverains. Le cabinet de Prusse crut même qu'elle se manifesterait encore davantage par la nomination du marquis de Lucchesini pour remplacer, près de l'empereur, comme ministre plénipotentiaire, le comte de Haugwitz, appelé au ministère du cabinet. Ainsi, c'est dans la communication faite à la cour de Vienne, par M. Stratton, du mémoire

envoyé par la cour de Londres, qu'on trouve la première démarche de ce cabinet pour ranimer et fortifier la coalition contre la France.

Aucune négociation franche pour éviter la guerre n'était plus praticable d'ailleurs depuis la promulgation du décret du 19 novembre. Par ce décret, qui avait fait à Londres la plus grande sensation, la convention déclarait formellement, au nom de la nation, qu'elle accorderait fraternité et secours à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. Ainsi cette assemblée, fière d'avoir sous sa main, en quelque sorte, une grande nation pour levier, entreprenait de soulever le monde. Par plusieurs décrets subséquens, elle réunit à la France le pays de Liége, la Savoie, le comté de Nice, annonçant la prochaine réunion de la Belgique entière. Ces agrégations avaient pour objet, selon les hommes d'état de la convention, de balancer le système copartageant suivi par l'Autriche, la Prusse et la Russie, dans les démembremens de la Pologne.

Prévoyant aussi que la condamnation de Louis XVI, qu'ils étaient à la veille de prononcer, pourrait rallier contre la France les

puissances restées neutres, ils eurent l'idée de prévenir une coalition générale en frappant tous les souverains de la crainte que bientôt toute l'Europe ne fût érigée en républiques. Tel avait été en parti le but du décret du 19 novembre. Son mode d'exécution et les instructions que réclamaient les généraux sur la conduite qu'ils devaient tenir dans les pays conquis, donnèrent lieu à un second décret non moins remarquable. Il fut rendu à la suite d'un rapport présenté à la séance du 15 décembre, par le conventionnel Cambon, chargé de la direction des finances. Organe des comités réunis des finances, militaire et diplomatique, Cambon dévoila sans détour, à la tribune, la politique de la convention.

« Dumouriez, dit-il, en entrant dans la » Belgique, a annoncé de grands principes de » philosophie; mais il s'est borné à faire des » adresses aux peuples. Il a jusqu'ici tout res- » pecté : nobles, priviléges, féodalités, cor- » vées, tout est encore sur pied; tous les pré- » jugés gouvernent encore, et le peuple n'est » rien; c'est-à-dire que nous lui avons promis » de le délivrer de ses oppresseurs, mais que » nous nous sommes bornés à des paroles. Il

» faut que nous nous déclarions pouvoir ré-
» volutionnaire dans tous les pays où nous
» pénétrons ; il serait inutile de déguiser notre
» marche et nos principes ; déjà les tyrans les
» connaissent... Ainsi donc, si nous sommes
» pouvoir révolutionnaire, tout ce qui existe
» de contraire aux droits du peuple doit être
» abattu dès que nous entrons dans un pays.
» Vos comités pensent qu'après en avoir ex-
» pulsé les tyrans et leurs satellites, les géné-
» raux doivent supprimer sur-le-champ la
» dîme, les droits féodaux et toute espèce de
» servitude. Cependant vous n'auriez rien fait,
» si vous vous borniez aux seules destructions.
» L'aristocratie règne partout : il faut donc dé-
» truire toutes les autorités existantes. Rien
» ne doit survivre au régime ancien, lorsque
» le pouvoir révolutionnaire se montre ; il faut
» que le système populaire s'établisse, que les
» peuples soient convoqués en assemblées pri-
» maires ; qu'ils nomment des administrateurs
» et des juges provisoires. Ce n'est pas tout : en
» entrant dans un pays, quel doit être notre
» premier soin ? de prendre pour gage des
» frais de la guerre les biens de nos ennemis.
» Il faut donc mettre sous la sauve-garde de la

» nation, les biens, meubles et immeubles ap-
» partenant au fisc, aux princes, à leurs fau-
» teurs, adhérens, participans, à leurs satel-
» lites volontaires, aux communautés laïques
» et régulières, à tous les complices de la ty-
» rannie...

» Il ne serait pas prudent d'abandonner à
» lui-même un peuple peu accoutumé à la li-
» berté; il faut l'aider de nos conseils, frater-
» niser avec lui, et dès que ses administrateurs
» provisoires seront nommés, il faudra que la
» convention lui envoie des commissaires pris
» dans son sein, et le conseil exécutif des com-
» missaires nationaux, pour entretenir, avec
» le peuple conquis, des rapports de frater-
» nité... Mais vous n'aurez encore rien fait, si
» vous ne déclarez hautement la sévérité de
» vos principes contre quiconque ne voudrait
» qu'une demi-liberté... Il faut donc dire aux
» peuples qui voudraient conserver des castes
» privilégiées : *vous êtes nos ennemis*, et les
» traiter comme tels, puisqu'ils ne voudraient
» ni liberté ni égalité. Si, au contraire, ils pa-
» raissent disposés à un régime libre, vous
» devez non-seulement leur donner assistance,
» mais leur garantir une protection durable.

» Déclarez-leur solennellement que vous ne » traiterez jamais avec leurs anciens tyrans, » et que nous périrons tous plutôt que de » capituler avec les oppresseurs du peuple. »

La loi rendue sur la proposition de Cambon, composa, avec le décret du 19 novembre, tout le système politique de la convention, à l'égard des nations étrangères.

Dumouriez s'éleva avec force contre ces mesures violentes, par lesquelles on aliénait les Belges. Une nuée de commissaires nationaux était venue fondre sur leurs provinces, s'emparant, comme des oiseaux de proie, de tout le numéraire, de toute l'argenterie des églises, et de toutes les caisses. En un mot, la république avait vaincu; mais elle traînait partout à sa suite la désorganisation, qui gagnait de proche en proche, et menaçait même la Hollande.

Ainsi l'Angleterre, frappée d'étonnement à la vue de ces premières conquêtes de la révolution, se crut doublement compromise, soit par l'introduction dans son île des principes de la démocratie pure si opposée à son régime intérieur, soit par la crainte de voir bientôt la Hollande envahie. Il était passé en maxime

d'état, dans le cabinet britannique, de préserver la Hollande de toute atteinte de la part de la France. La soumission de la Flandre et la déclaration de la convention qui rendait libre la navigation de l'Escaut, porta ce cabinet à offrir de suite des secours aux Provinces-Unies. La mesure qui ouvrait l'Escaut aux Belges affranchis ne laissa plus aucun espoir de maintenir la neutralité aux ministres du roi d'Angleterre, et dès lors ils se préparèrent à entrer dans la coalition.

Au milieu d'un si grand trouble, ce qui excitait toujours le plus particulièrement la sollicitude des ministres, c'était l'appréhension d'une commotion sociale intérieure, provoquée par la convention et par les clubs français.

Aux différentes pétitions que recevait et des clubs et des communes de France la convention, au sujet du procès du roi, vinrent se mêler des adresses approbatives de quelques Anglais et Irlandais résidant à Paris, et de deux clubs nouvellement établis à Londres, l'un sous le titre de *Société constitutionnelle;* l'autre sous celui de *Société des amis de la révolution de* 1688. Ces communications frater-

nelles avaient pour objet de célébrer les succès des armées françaises, et de féliciter la convention sur des événemens d'un aussi favorable augure pour les peuples qui voudraient devenir libres, et qui nourrissaient l'espérance « que les soldats de la liberté ne poseraient les » armes que lorsqu'il n'y aurait plus de tyrans » ni d'esclaves sur la terre ».

L'orateur de la *Société constitutionnelle*, ayant paru à la barre, annonça « que de pa- » reilles sociétés se formaient actuellement » dans toute l'Angleterre; qu'elles s'occu- » paient à rechercher les abus du gouverne- » ment et les moyens d'y remédier; que, d'a- » près l'exemple que venait de donner la » France, les révolutions allaient devenir fa- » ciles, et qu'il ne serait pas extraordinaire » que, dans un court espace de temps, il arri- » vât aussi des félicitations à une convention » nationale britannique ». Ces hommages et ces prophéties politiques excitèrent dans les tribunes et dans l'assemblée les transports de joie les plus vifs. L'évêque Grégoire, qui présidait la convention, fit à ces députations des réponses qui ne furent pas moins applaudies. « Vous êtes ici au milieu de vos frères, leur

» dit-il ; la royauté est, en Europe, détruite » ou agonisante sur les décombres féodaux ; et » la déclaration des droits de l'homme, placée à » côté des trônes, est un feu dévorant qui va » les consumer. Estimables républicains, félicitez-vous en pensant que la fête que vous » avez célébrée en l'honneur de la révolution » française, est le début de la fête des nations !.... »

Cependant le ministère anglais ne se manqua point à lui-même, et son énergie répondit à la grandeur du péril. Déjà se formaient sous son influence d'autres sociétés qui se vouaient au maintien de la liberté et de la propriété, contre les tentatives des républicains et des niveleurs. Ces associations se multiplièrent dans différentes parties du royaume. Le 1^er^ décembre, une proclamation royale annonça le danger que courait la constitution, en butte à des malintentionnés, qui, agissant de concert avec des affiliés dans l'étranger, excitaient cet esprit de sédition et de désordre, qui s'était manifesté par des émeutes et des insurrections. Georges III montrait l'intention formelle de mettre son gouvernement en état de pourvoir à la sûreté publique. Les ministres armèrent

sur-le-champ les milices de plusieurs comtés du sud-est de l'Angleterre ; on renforça la Tour d'une garnison nouvelle, et le parlement, qui, d'après l'usage, a quarante jours pour s'assembler, eut ordre de se réunir pour le 14 décembre. La vigueur avec laquelle Pitt, le chef de l'administration, sut comprimer en un moment toutes ces fermentations, et rendre à l'aristocratie anglaise tout l'ascendant que le progrès des idées républicaines lui avait fait perdre ; le parti qu'il sut tirer de la division qui s'était opérée dans le parti de l'opposition, et de l'unanimité qui existait sur la nécessité de s'opposer aux desseins qu'on supposait aux Français sur la Hollande, attestèrent la fermeté du caractère de ce ministre, autant que l'énergie de ses moyens.

Le parlement s'identifia au discours de la couronne, dans lequel le monarque avait parlé des dispositions à la sédition, en termes semblables à ceux de sa proclamation royale. Le roi ajoutait, quant aux affaires du continent, qu'il avait eu soin d'observer la plus stricte neutralité dans la guerre actuelle ; que, s'étant abstenu constamment d'intervenir dans les troubles intérieurs de la France, il ne pou-

vait voir néanmoins sans la plus sérieuse inquiétude les symptômes qui annonçaient l'intention d'exciter des troubles, non-seulement en Angleterre, mais dans d'autres États, de fouler aux pieds les droits des nations neutres, et de poursuivre des projets d'agrandissement. Ce discours respirait la guerre, bien que Georges III consentît à s'y montrer encore *disposé à entrer avec les Français dans des explications pacifiques.*

Malgré les observations éloquentes de Fox, l'adresse d'adhésion passa à une immense majorité. Il n'en proposa pas moins de prier le roi d'ouvrir toute espèce de négociation honorable pour prévenir la guerre contre la France. Son amendement ayant été rejeté, il le reproduisit le lendemain sous la forme d'une motion. Fox proposait d'envoyer un ministre à Paris, auprès des personnes qui y exerçaient les fonctions du pouvoir exécutif, pour traiter avec elles des points qui pouvaient être en discussion entre les alliés du roi et la nation française. Mais une négociation avec la France, dans l'état où se trouvait ce pays, fut condamnée et rejetée par la majorité dans les termes les plus énergiques. La

popularité de Fox en reçut même un échec. On vit alors clairement que le parti de l'opposition était considérablement affaibli par la défection d'une foule d'anciens wighs frappés de l'idée des dangers que les principes et les projets français faisaient courir à la constitution de la Grande-Bretagne. Parmi ces derniers, figuraient le duc de Portland, lord Carlisle, lord Fitz-Williams et M. Windham. Cette défection porta à l'opposition les derniers coups.

Ainsi le ministre sut avec art créer des alarmes par la convocation précipitée du parlement, et les augmenter encore par les immenses préparatifs de défensive qu'il déploya soudainement, comme s'il y avait eu à craindre une insurrection générale. L'activité de ses moyens répressifs s'étant fait sentir à la fois dans les trois royaumes, au même instant il réduisit les sociétés révolutionnaires d'Angleterre à se cacher; il dispersa la convention d'Édimbourg, qui menaçait l'Écosse d'une révolution, et il empêcha l'ancien volcan de l'Irlande de se rallumer, lorsque le murmure des fermentations intestines y annonçait une prochaine éruption.

D'autres mesures, indiquant les dispositions

hostiles des ministres envers la France, se succédèrent. Un bill plaça les étrangers sous une surveillance sévère, en investissant le gouvernement du droit de renvoyer hors du royaume ceux qu'il jugeait à propos d'expulser.

Ces symptômes d'une prochaine rupture ne pouvaient échapper aux deux négociateurs français; on pensait même généralement que le ministère saisirait la première occasion de leur faire l'application du bill, comme étant l'un et l'autre plus ou moins suspectés d'intrigues, soit avec le parti de l'opposition, soit avec certains meneurs populaires d'un rang plus subalterne.

M. de Talleyrand eut de nouvelles conférences avec les ministres, et dans ses dépêches confidentielles, il fit connaître à Paris les griefs qui servaient de motifs à leurs préparatifs hostiles.

Ces griefs se réduisaient à trois principaux, 1° l'ouverture de l'Escaut; 2° le décret de fraternisation du 19 novembre; 3° les projets qu'on supposait à la France contre la Hollande.

Au nom du conseil exécutif, le ministre Le-

brun fit répondre, sur le premier point, que la France s'attendait que l'Angleterre garderait à l'égard de l'ouverture de l'Escaut le même silence qu'elle avait gardé en 1785, lorsque la même question avait été agitée hostilement par l'empereur Joseph II ; sur le second grief, que l'exécution du décret du 19 novembre était d'une justice incontestable à l'égard des peuples sous la domination des puissances ennemies de la France; mais qu'à l'égard des pays neutres, il était clair que l'intention de la convention n'avait jamais été de s'engager à faire de la cause commune de quelques individus étrangers, celle de toute la nation française ; enfin, qu'il serait à désirer, au sujet de la Hollande, que le ministère britannique ne se fût jamais plus mêlé du gouvernement intérieur de cette république, qu'il avait contribué à asservir, que la France ne voulait s'en mêler actuellement.

Lebrun, en rendant compte à la convention de la naissance de ces différends, ajouta : « Du » reste, j'ai autorisé, en dernier lieu, le mi» nistre de France à Londres, à déclarer au » nom de la république française, au ministère » britannique, que si, contre toute attente,

» l'intention du cabinet de Saint-James était » d'amener une rupture à tout prix, comme » alors nous aurons épuisé toutes les explica- » tions propres à démontrer la pureté de nos » vues et notre respect pour l'indépendance » des autres puissances ; comme il serait évi- » dent que cette guerre ne serait plus qu'une » guerre du seul ministère britannique contre » nous, nous ne manquerions pas de faire un » appel solennel à la nation anglaise, et de » porter au tribunal de sa justice et de sa gé- » nérosité l'examen d'une cause dans laquelle » on verrait une grande nation soutenir les » droits de la nature, de la justice, de la li- » berté, de l'égalité contre un ministère qui » n'aurait engagé cette querelle que par des » motifs de pure convenance personnelle ; » qu'ainsi nous établirions la nation anglaise » juge entre lui et nous, et que l'examen de ce » procès pourrait amener des suites que le ca- » binet de Saint-James n'avait pas prévues. »

Ce ton menaçant n'était pas propre à rétablir la bonne intelligence entre les deux nations. M. de Chauvelin, qui prenait le titre de ministre plénipotentiaire de France, adressa, en cette qualité, le 27 décembre, une note à

lord Grenville, au nom de son gouvernement. Dans cette note, il interpellait le noble lord, au nom du peuple français, sur la question de savoir si la France devait regarder l'Angleterre comme une puissance neutre ou ennemie. M. de Chauvelin s'efforçait en même temps de justifier son gouvernement sur les différens griefs qu'avait élevés le cabinet de Londres.

Lord Grenville, par sa réponse, lui exprima, dans les termes les plus formels, qu'il ne lui reconnaissait d'autre caractère public que celui de ministre de S. M. très-chrétienne; et il ajouta que la proposition de recevoir un ministre accrédité de la part de quelque autre autorité ou pouvoir en France, serait une question nouvelle; que S. M. britannique aurait le droit, si elle se présentait, de se décider d'après les intérêts de ses sujets, sa propre dignité et les égards qu'elle devait à ses alliés, ainsi qu'au système général de l'Europe. Quant aux explications données par M. de Chauvelin sur les différens griefs du gouvernement anglais, lord Grenville faisait observer qu'elles se réduisaient à trois points : le premier avait pour objet le décret de la convention du 19 novembre, dans

les expressions duquel toute l'Angleterre avait vu la déclaration formelle d'un dessein « de » propager partout les nouveaux principes de » gouvernement adoptés en France, et d'en- » courager le trouble et la révolte dans tous les » pays, même neutres ». Si cette interprétation, ajoutait lord Grenville, que vous présentez comme injurieuse à la convention, pouvait paraître douteuse, la conduite de la convention elle-même ne l'a que trop justifiée; et l'application de ces principes aux États du roi a été démontrée par la *réception publique* accordée aux séditieux de ce pays, aussi bien que par les discours qu'on leur a tenus, précisément dans le temps de ce décret, et depuis à plusieurs reprises.

Quant à l'explication donnée par M. de Chauvelin à cet égard, lord Grenville observait qu'elle n'était rien moins que satisfaisante, et que l'Angleterre ne trouvait aucune sûreté dans les termes d'une explication qui annonçait encore aux séditieux de toutes les nations quels étaient les cas dans lesquels ils pouvaient compter d'avance sur l'appui et les secours de la France, et qui réservait à cette puissance le droit de s'ingérer dans les affaires inté-

rieures de l'Angleterre, au moment où elle le jugerait à propos, et d'après des principes incompatibles avec les institutions publiques de tous les pays de l'Europe. Personne ne peut se dissimuler, ajoutait lord Grenville, combien une pareille déclaration est propre à encourager partout le désordre et la révolte; personne n'ignore combien elle est contraire au respect que les nations indépendantes se doivent réciproquement, ni combien elle répugne aux principes que le roi a suivis de son côté, en s'abstenant toujours de se mêler, de quelque manière que ce fût, de l'intérieur de la France; et ce contraste doit seul suffire pour démontrer, non-seulement que l'Angleterre ne peut pas considérer comme satisfaisante une pareille déclaration, mais qu'elle a tout lieu de la regarder comme un nouvel aveu de ces dispositions qu'elle voit, de la part de la France, avec une si juste inquiétude et jalousie.

Lord Grenville passait ensuite aux deux autres points concernant les dispositions générales de la convention à l'égard des alliés de la Grande-Bretagne, et la conduite de ses officiers au sujet de l'Escaut.

« La promesse faite au nom de la France, disait le ministre anglais, de respecter l'indépendance de l'Angleterre et de ses alliés, et de ne point attaquer la Hollande tant qu'elle observerait une exacte neutralité, est d'autant moins rassurante, qu'au moment même où la déclaration en était communiquée, un officier, se disant employé au service de France, violait ouvertement le territoire et la neutralité de la république des Provinces-Unies, en remontant l'Escaut pour attaquer la citadelle d'Anvers. La France n'avait cependant aucun droit d'annuler les stipulations des traités relativement à l'Escaut, à moins d'avoir aussi le droit de mettre pareillement de côté tous les autres traités entre toutes les puissances de l'Europe, et tous les autres droits de l'Angleterre et de ses alliés. Loin d'adopter les principes que la France veut ainsi établir, l'Angleterre est et sera toujours prête à s'y opposer de toutes ses forces; fidèle aux maximes qu'elle a suivies depuis plus d'un siècle, elle ne verra jamais d'un œil indifférent la France s'ériger directement ou indirectement en *souveraine des Pays-Bas*, ou arbitre général des droits et des libertés de l'Europe; que si la France désire

réellement conserver l'amitié et la paix avec l'Angleterre, il faut qu'elle se montre disposée à renoncer à ses projets d'aggression, à ses vues d'agrandissement; en un mot, il faut qu'elle s'en tienne à son propre territoire, sans outrager les autres gouvernemens, sans troubler leur repos, sans violer leurs droits. »

Au sujet de l'appel que M. de Chauvelin se proposait de faire *à la nation anglaise*, lord Grenville faisait observer que cette nation, d'après la constitution qui assurait sa liberté et sa prospérité, qu'elle saurait maintenir contre toute attaque directe ou indirecte, n'aurait jamais avec les puissances étrangères ni relation ni correspondance que par l'organe de son roi, d'un roi qu'elle chérissait, qu'elle respectait, et qui n'avait jamais séparé un instant ni ses droits, ni ses intérêts du bonheur de son peuple.

On voit ici clairement, par la connaissance des points de la discussion, que dès l'origine on nourrissait en France l'espoir si souvent renouvelé et déçu depuis de détacher la nation de son gouvernement, pour la précipiter dans une révolution démocratique.

Dumouriez ne partageait pas ces illusions :

les conséquences de la rupture avaient frappé son esprit. Comme il n'avait alors en vue que de s'affermir dans la conquête des Pays-Bas, il était d'avis que si on prétendait s'y maintenir, il fallait d'abord se conserver la neutralité de l'Angleterre et de la Hollande. Tel était aussi le sentiment de M. de Talleyrand-Périgord, fort en état d'apprécier la politique du cabinet de Saint-James, et les véritables dispositions de la nation anglaise. En voyant Dumouriez fixer l'attention de l'Europe, autant par son habileté à la tête d'une armée victorieuse, que par la fermeté qu'il apportait à résister aux vues de la faction désorganisatrice qui, du sein de Paris, semait partout la confusion et le désordre, M de Talleyrand et ses amis conçurent le projet d'empêcher ou de retarder la rupture par une négociation détournée. Soit que Pitt n'en saisît l'idée que pour se donner le temps de faire passer des secours à la Hollande, soit que Dumouriez lui-même ne l'ait suggérée que dans la vue de mieux réunir ses moyens d'attaque, soit enfin qu'on eût déjà la pensée d'amener ce général sur le terrain de la défection, des ouvertures importantes lui furent portées.

Le ministre de France à La Haye, M. de

Maulde, qui lui était redevable de sa légation, arriva en toute hâte, dans les premiers jours de janvier, à Paris, où se trouvait alors Dumouriez; il lui dit que si on désirait garder la neutralité avec la Hollande et l'Angleterre, rien n'était plus facile; qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient ni reconnaître la convention, ni traiter avec le ministre Lebrun; mais que le grand pensionnaire de Hollande, Van Spiegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterait volontiers avec le général Dumouriez. En même temps, l'agent secret Benoît, qui arrivait de Londres, dit au ministre Lebrun, de la part de M. de Talleyrand, de Talon et des autres émigrés constitutionnels, qui avaient des relations avec le ministère anglais, que Pitt et le conseil de Saint-James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvu que le général Dumouriez fût chargé de la négociation, et passât en Angleterre pour la terminer.

Les ministres Lebrun et Garat furent d'abord les seuls du conseil exécutif dans la confidence de cette ouverture. Dumouriez vit aussitôt le parti qu'il pourrait en tirer; comme il

jouissait d'un certain crédit dans les comités et dans le conseil, il obtint que l'affaire y fût portée avec la proposition de l'envoyer lui-même en ambassade extraordinaire à Londres. Mais les ministres Clavières, Pache et Monge s'y opposèrent, sinon par principe d'inimitié et de jalousie, selon Dumouriez, plutôt parce que déjà il causait de l'ombrage, et qu'on redoutait son ambition. Dumouriez s'étant concerté avec Lebrun et Garat, il fut convenu qu'on suivrait l'affaire sans bruit, qu'il n'en serait plus question dans le conseil, et qu'on attendrait qu'elle fût dans toute sa maturité pour la faire réussir. On renvoya M. de Maulde à La Haye avec une lettre pour lord Auckland, dans laquelle on lui annonçait que Dumouriez se trouverait à Anvers le 1^er^ février, et que là s'ouvriraient les conférences. M. de Maulde était aussi chargé de pourparlers confidentiels.

En même temps on décida que M. Maret *, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre comme agent diplomatique, y serait envoyé pour savoir de Pitt si réellement il souhaitait traiter personnellement avec Dumouriez.

* Aujourd'hui duc de Bassano.

Dans ce nouveau plan, M. de Chauvelin devait être rappelé et M. Maret occuper sa place.

Mais toutes ces petites combinaisons s'évanouirent devant la marche grave des événemens, et par l'effet des grandes passions de l'époque. Comparativement à la convention, le conseil exécutif était un pouvoir trop secondaire pour qu'il osât s'engager dans une négociation si importante, sans l'adhésion et le concours des comités diplomatique et de défense générale. Là dominait Brissot, président du premier de ces comités.

Pour peu qu'on médite les fragmens que nous allons tirer de sa correspondance confidentielle avec Dumouriez, immédiatement après la bataille de Jemmapes, on pourra se former une idée du système politique des hommes d'État de la convention.

« C'est ici, mandait Brissot au général vain-
» queur *, c'est ici un combat à mort entre la
» liberté et la tyrannie; entre la vieille cons-
» titution germanique et la nôtre. Avec des
» pamphlets allemands et des baïonnettes tout
» s'arrangera... Pas un Bourbon ne doit res-
» ter sur le trône!... Ah! mon cher! qu'est-ce

* Lettre du 28 novembre 1792.

» qu'Alberoni, Richelieu qu'on a tant vantés? » Qu'est-ce que leurs projets mesquins, comparés à ces soulèvemens du globe, à ces » grandes révolutions que nous sommes appelés à faire?... Ne nous occupons plus, mon » ami, de ces projets d'alliance de la Prusse, » de l'Angleterre, misérables échafaudages; » tout cela doit disparaître : *Novus rerum* » *nascitur ordo*. Il faut que rien ne nous arrête. J'aime à croire que la révolution de la » Hollande ne s'arrêtera pas devant le fantôme d'*illuminés* *, et qu'il ne sera pas pour » le *sta sol*. Une opinion se répand ici : la république française ne doit avoir pour bornes » que le Rhin **. »

Aux yeux de tels hommes, professant de telles opinions, aucune négociation ne pouvait trouver grâce, pas même avec l'Angleterre, qu'il eût été si important de mettre hors de cause. Il ne fut pas difficile à Brissot de ramener à son avis le ministre Lebrun, en mettant en jeu son amour-propre par ses insinuations. Lebrun, voyant que les membres des princi-

* Vraisemblablement Frédéric-Guillaume.

** On voit que de bonne heure ce fut comme une inspiration nationale.

paux comités se croyaient offensés de ce qu'on refusait de négocier avec la convention, fut piqué lui-même de ce que la cour de Saint-James ne voulait pas traiter avec lui comme ministre de la république. Or, il était peu probable que, dans aucun cas, la négociation ouverte avec Dumouriez pût réussir.

Lebrun donna, le 7 janvier, une note officielle, au nom du pouvoir exécutif de France, en réponse à la note de lord Grenville; il y répétait, d'une manière plus détaillée, les explications déjà présentées sur les motifs de plaintes élevées par l'Angleterre; il concluait, que si les efforts tentés pour éviter d'en venir à une rupture étaient inutiles, on combattrait avec regret, mais sans crainte, la nation anglaise qu'on estimait. Une note, de la même date, de M. de Chauvelin, contenait des représentations très-vives au sujet de l'acte des étrangers, *alien act*, comme étant une mesure hostile dirigée particulièrement contre les Français. Lord Grenville, en réponse, renvoya la note comme absolument inadmissible, M. de Chauvelin prenant un caractère qui n'était pas reconnu; ensuite, passant à la forme d'une communication extrà-officielle, il insista sur

l'insuffisance des explications données précédemment, et assura, d'une manière positive, que l'Angleterre continuerait ses préparatifs hostiles, afin de se mettre en état de protéger sa sûreté et ses droits, ainsi que ceux de ses alliés. M. de Chauvelin demanda alors une entrevue à lord Grenville, qui la refusa.

C'était au moment même où le procès de Louis XVI se présentait accompagné des plus fâcheux présages. Dans ces terribles débats, la question fut envisagée, par quelques orateurs de la convention, sous le point de vue des motifs d'État. Salles de la Meurthe, développant les considérations de haute politique qui devaient porter la convention à ménager le roi, s'exprima en ces termes :

« ..... Si Louis meurt, toutes ses prétentions » lui survivent. Déposées sur une autre tête, » elles seront plus nuisibles à la république; » de tous les membres de sa famille, il est au- » jourd'hui le moins à craindre..... N'est-ce pas » une chose bien surprenante que le silence des » rois dans des circonstances si graves? Croi- » rons-nous, parce qu'ils se taisent, qu'ils sont in- » différens sur le sort d'un de leurs semblables? » Non, ils ont des vues plus profondes. Ce n'est

» pas Louis qu'ils veulent sauver, c'est la royau-
» té. Le supplice de Louis, je n'en fais pas le
» moindre doute, est nécessaire à leur système.
» Ils veulent sa mort; car si le sang d'un roi
» coule sur l'échafaud, ils pourront espérer de
» soulever leurs peuples contre la nation qui
» aura souffert ce supplice; ils pourront se
» créer des armées et nous combattre plus sû-
» rement. Les puissances étrangères désirent
» que Louis meure, afin d'affecter sur son sort
» une feinte douleur, afin d'élever contre vous
» un cri de vengeance universelle, pour con-
» server leurs trônes, pour étouffer la révolu-
» tion, pour vous donner un roi. Et ne de-
» mandez pas quel serait le roi qu'elles vous
» proposeraient pour vous dompter plus sûre-
» ment; elles ne craindraient pas de flatter le
» peuple en désignant celui qui lui plairait da-
» vantage. Qu'importerait alors leur haine con-
» tre tel ou tel chef de parti? Que le plus vil
» d'entre eux leur promette une chance de plus
» en faveur de la royauté, et le soin de leur
» trône en fait à l'instant leur allié. Les émigrés
» même, pour leur intérêt aussi, oublieraient
» leurs querelles, s'il en existait entre eux et
» le nouveau tyran; ils deviendraient ses pre-

» miers valets, si celui-ci croyait devoir faire
» sa paix avec eux pour assurer sa puissance ;
» ils le serviraient s'ils pouvaient en espérer
» une vengeance et la restauration de leurs ti-
» tres..... Il n'est qu'un moyen d'éviter de
» grands maux, c'est que la convention renvoie
» au peuple la question politique qu'offre le
» procès de Louis..... »

Ces considérations renferment une prophétie d'autant plus remarquable, qu'on l'a vue plus tard s'accomplir dans toute son étendue. Quant aux dispositions des puissances, à l'égard du procès de Louis XVI, ce serait mentir à la fidélité de l'histoire, que d'admettre, autrement que comme moyens oratoires, les assertions du député conventionnel.

Nul doute cependant que la politique ne vît s'ouvrir, par le trépas du roi de France, une chance à de nouvelles combinaisons, et il est vrai de dire aussi que Louis ne fut que faiblement réclamé par très-peu de puissances encore neutres. Quant à la Prusse, si elle avait épuisé inutilement tous les genres de négociations, n'était-ce pas pour sauver ce monarque? La Prusse et l'Autriche, d'ailleurs, étaient en état de guerre; ne pouvant faire que des me-

naces, l'expérience leur en avait montré l'inutilité et même le danger. L'Angleterre fit quelques démonstrations vaines. Les principaux chefs de l'opposition, tels que Fox, Shéridan, Grey, dans la vue d'embarrasser le ministère, et de se réhabiliter eux-mêmes dans l'opinion de la nation, sommèrent, au nom de l'humanité, le ministre Pitt d'intervenir. Sur leur motion, la chambre des communes avait voté * une adresse au roi, dans laquelle elle exprimait l'indignation et l'horreur de toute la nation, sur l'injustice et la barbarie de la catastrophe qui menaçait le roi de France. Lord Lansdown avait même demandé que les ministres fissent, auprès du conseil exécutif de France, une démarche officielle pour témoigner l'intérêt de sa majesté britannique et de la nation au sort de Louis.

Mais Pitt, combattant l'opportunité d'une démarche directe et précise, avait éludé les instances des membres du bord opposé. Ses argumens pour ne pas compromettre la dignité du gouvernement, étaient d'autant plus péremptoires, que le fameux Barrère s'était déjà exprimé en ces termes à la convention : « L'An-

* Le 20 décembre 1792.

» gleterre arme; l'Espagne, excitée, prépare » une attaque; ces deux gouvernemens tyran- » niques, peu satisfaits de persécuter les pa- » triotes de leurs États, croyent peut-être in- » fluencer le jugement que nous allons pronon- » cer sur le tyran de la France; ils comptent » peut-être nous effrayer. Non, le peuple qui a » conquis sa liberté, ce peuple qui a chassé du » sein de son territoire, jusqu'aux rives les plus » éloignées du Rhin, les formidables bataillons » de l'Autriche et de la Prusse, ce peuple ne » recevra les ordres d'aucun tyran ».

Toutefois, le roi d'Espagne fit offrir par le chevalier Ocariz, son chargé d'affaires à Paris, sa neutralité pendant la guerre, et la promesse de retirer les troupes dont la frontière d'Espagne était garnie, sous la condition que la France prendrait de son côté les mêmes engagemens. Il fit déclarer en même temps au ministre plénipotentiaire de France à Madrid, « que le motif qui avait déterminé sa majesté » catholique à se rapprocher de la France, » était de pouvoir influer sur le sort du ci-de- » vant roi son cousin ». Le chevalier Ocariz, de son côté, fit la même déclaration au gouvernement français, avec des expressions modérées,

mais positives. Il était chargé de signifier que ce grand procès ne pouvait être étranger au roi son maître. « Sa majesté catholique, dit-il, » ne saurait être accusée de vouloir se mêler » des affaires intérieures de l'État, lorsqu'elle » vient faire entendre sa voix en faveur d'un » parent, d'un allié, d'un prince malheureux, » du chef de sa famille..... Si je pouvais, par » ma réponse, ajoutait l'envoyé espagnol, an- » noncer au roi que les désirs de son cœur ont » été remplis, heureux d'avoir été l'agent d'une » négociation aussi humaine, aussi glorieuse ; » heureux d'avoir bien servi ma patrie et la » vôtre, ce jour serait le plus beau, le plus » consolant de ma vie. »

Ce ne fut qu'en se faisant une violence extrême, que le parti ardent de la convention se soumit à entendre la lecture de cette communication diplomatique. Danton s'indigna de l'audace du gouvernement espagnol, qui ne voulait pas reconnaître la république, et prétendait lui dicter des lois. « Loin de nous toute influence » étrangère, s'écrie Thuriot!..... Nous devons » prononcer avec la fermeté qui convient à de » vrais républicains..... Gardons-nous de céder » à des idées combinées par le crime et la scélé-

» ratesse..... Ne souffrez pas surtout que les » ministres des cours étrangères puissent for- » mer ici un congrès pour nous intimer la dé- » claration des brigands couronnés. Je demande » que la convention décrète que, quels que » soient les mémoires qui pourraient lui être » adressés relativement au grand procès qui lui » est soumis, aucun ne sera lu avant qu'on ait » statué sur le sort de Louis Capet. » A cette motion succède un projet de décret portant que les agens français ne pourront traiter qu'avec les têtes couronnées qui auront reconnu solennellement la république. « Nous ne traiterons » plus avec les rois, dit un membre de la con- » vention, mais avec les peuples. » Et la majorité se réunit à l'avis de passer à l'ordre du jour sur la lettre de l'envoyé d'Espagne, et de n'en point achever la lecture.

Ainsi trompée dans ses démarches diplomatiques, la cour de Madrid crut pouvoir sauver Louis XVI en achetant des voix en sa faveur; et à cet effet deux millions furent mis à la disposition d'Ocariz. Il s'agissait de faire prévaloir dans la convention la proposition de l'appel au peuple, qui eût ouvert à Louis la seule chance favorable. Mais on conduisit avec aussi peu

d'intelligence que de bonheur cette négociation délicate. L'un des plus ardens agitateurs de la révolution, nommé Chabot, s'étant mis en relation avec Ocariz, traita lui-même pour les deux millions qu'on devait compter à quatre des principaux meneurs de son parti. Ceux-ci s'engageaient à faire changer un grand nombre de votes pour la mort en votes pour l'appel au peuple. Mais trompé par des données fausses, et se croyant sûr de la décision, Ocariz réserva la somme pour influencer en dernier ressort les assemblées primaires. Quand il vit son attente trompée, il essaya d'employer une partie de l'argent de l'Espagne à produire un mouvement dans Paris; ce fut inutilement: tous les élémens en étaient déjà assurés dans d'autres mains et dans un sens contraire; Chabot n'était là et dans la convention que l'émissaire chargé de connaître et de déjouer le plan qu'il paraissait favoriser.

Les dangers d'une guerre générale n'arrêtèrent point la convention: le 21 janvier vit consommer le régicide. Les cabinets ne s'étaient pas fait illusion sur le sort de l'auguste victime, pas plus que Louis ne s'était abusé lui-même sur sa destinée, car ce n'étaient pas les lu-

mières qui avaient manqué à ce prince, mais dans les grandes affaires d'État, le roi qui veut et qui ordonne ne s'était trouvé nulle part. Le dévouement d'un de ses fidèles serviteurs, au moment où la hache était levée sur sa tête royale, donna occasion à Frédéric-Guillaume de faire éclater ses propres sentimens sur cette grande catastrophe. Voici le trait tel qu'il mérite d'être recueilli. Aucune crainte n'avait pu arrêter M. d'Aubier, l'un des gentilshommes ordinaires de Louis; n'ayant pas quitté son maître au 10 août, et cherchant depuis sa sûreté hors du royaume, il voulait démentir, à ses risques et périls, l'accusation par laquelle on cherchait à exciter la populace des faubourgs à demander la mort du roi : on prétendait que Louis avait, le 10 août, signé l'ordre de massacrer le peuple. M. d'Aubier établissait que c'était le maire Pétion qui avait signé l'ordre de repousser, aux Tuileries, la force par la force. Le temps pressait, et il fit enfin parvenir sa déclaration à Malesherbes, l'illustre défenseur de Louis : il le suppliait de lui procurer les moyens d'arriver à Paris, pour y être confronté avec les accusateurs. « S'ils me font massacrer » ensuite, lui mande-t-il, la justification du fait

» que je veux mettre au grand jour, n'en sera » que plus constante pour le public. On ne » croira jamais qu'un homme sorte d'un asile » sûr, et vienne jouer sa vie pour soutenir un » mensonge. » Malesherbes lui prodigue les assurances les plus honorables : « Le roi, lui » répond-il, me charge de vous mander de sa » part qu'il vous conjure de ne pas vous com- » promettre. On rejetterait votre témoignage, » comme celui d'un homme à qui son attache- » ment ne permet pas d'être impartial ».

Cette lettre *, M. d'Aubier la reçoit par le courrier qui lui apprend le trépas de Louis ; et comme on la lui avait écrite par *duplicata*, il en était tombé une copie entre les mains de Frédéric-Guillaume. Le monarque prussien, touché des marques de dévouement qu'il venait de donner à son roi, voulut le voir, et chargea le comte d'Hervilly **, qui était à Dusseldorf, de le lui conduire à Francfort. Là, M. d'Aubier lui est présenté. Le roi, après plusieurs questions sur la vie privée de Louis XVI, sur ses malheurs, sur la journée du 10 août,

* Du 12 janvier 1793.

** Le même qui avait défendu le château au 10 août, et qui trouva la mort en 1795 à Quiberon.

sur l'emprisonnement de la famille royale, lui propose d'entrer à son service. M. d'Aubier répond qu'il n'est pas militaire. Le roi lui demande à quoi il pourrait l'employer, — « Je ne » me crois bon à rien. — Vous êtes le premier » qui m'ait parlé de la sorte », s'écrie Frédéric-Guillaume; et le lendemain le fidèle serviteur de Louis reçoit la lettre suivante :

« M. d'Aubier, des sentimens pareils à ceux » dont vous avez fait foi envers l'infortuné mo- » narque que vous avez servi, sont toujours » sûrs de mon estime. La personne qu'il honora » de la sienne, a d'ailleurs, par cela seul, des » droits chers à mon cœur; et toutes les fois » que je pourrai récompenser en elle les ser- » vices que Louis XVI ne put acquitter, je » croirai offrir un dernier tribut à la mémoire » de ce souverain respectable et malheureux. Je » vous donne ma clef de chambellan; je vous » la donne comme un gage du tendre souvenir » que je conserve à votre maître, et j'y joins » une pension de six cents écus sur la caisse de » la cour, pour qu'à l'abri de l'infortune qui » poursuit les compagnons de votre exil, vous » puissiez consacrer des jours plus tranquilles » à sa mémoire, à celle de ses vertus, de ses

» bienfaits, de ses malheurs; et sur ce je prie » Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne » garde.

» *Signé* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

A la nouvelle de la catastrophe, le roi d'Angleterre fit intimer à M. de Chauvelin l'ordre de sortir de Londres sous vingt-quatre heures, et du royaume sous huit jours. Lord Grenville invité depuis, dans la chambre haute, à s'expliquer sur les vrais motifs de cette injonction subite, le fit en ces termes * : « La vérité est » qu'aussi long-temps que M. de Chauvelin » s'est conduit avec circonspection, il a été » traité avec indulgence; mais lorsqu'après » des événemens sur lesquels l'imagination ne » peut s'arrêter sans horreur, une faction dia- » bolique se fut emparée du pouvoir, il n'est » pas de moyen de corruption que M. de » Chauvelin n'ait essayé, par lui ou ses émis- » saires, pour séduire le peuple, l'indisposer » contre le gouvernement et contre les lois du » pays ».

Débarquant à Douvres, dans ces mêmes circonstances et avec de nouvelles instructions,

* Séance de la chambre des pairs, du 17 février 1793.

M. Maret reçut, de son côté, l'ordre de se rembarquer sur-le-champ. La rupture paraissait désormais inévitable. Cependant lord Grenville, dans une de ses dernières notes, avait déclaré qu'il se prêterait volontiers à des explications, dans une forme non officielle, sur la totalité des objets mis en discussion : c'était laisser encore la voie ouverte à une conciliation possible; c'était une dernière ressource pour essayer de conserver la paix en éloignant la guerre des Pays-Bas, et en conservant à ces provinces une espèce de neutralité jusqu'à l'arrangement définitif des affaires générales de l'Europe.

Voilà pourquoi Dumouriez se montra décidé, même après le renvoi de M. de Chauvelin, à se rendre en personne sur les frontières de la Hollande, pour suivre la négociation entamée à La Haye. A son arrivée de Paris, dans les derniers jours de janvier, M. de Maulde, envoyé de France, était allé porter à lord Auckland la lettre de Dumouriez; lord Auckland lui en avait témoigné toute sa satisfaction. Il lui avait dit que les intérêts de la Hollande et de l'Angleterre étant communs et inséparables, il communiquerait cette ouverture au grand pen-

sionnaire Van-Spiegel, avec lequel il l'aboucherait. Van-Spiegel adopta le projet d'une conférence entre Dumouriez, lui et lord Auckland, qui dépêcha trois paquebots de suite à sa cour. De son côté, le ministre de France envoya son secrétaire à Anvers au-devant du général Dumouriez.

Non-seulement lord Auckland et le grand pensionnaire, mais l'envoyé de France lui-même, manifestèrent une profonde horreur sur l'événement qui venait de répandre le deuil dans toutes les cours de l'Europe. Comme on savait que Dumouriez partageait les mêmes sentimens, il ne parut pas qu'une si cruelle circonstance pût nuire à la négociation projetée. On convint même qu'aussitôt que lord Auckland aurait reçu les réponses de sa cour, les conférences s'ouvriraient au Mœrdick, sur les yachts du prince d'Orange, qu'à cet effet on préparait pour recevoir Dumouriez.

Mais, dans l'intervalle, le ministre Lebrun précipita le rapport du renvoi de M. de Chauvelin par ordre du roi d'Angleterre, afin d'opposer à la négociation un obstacle insurmontable. La seule réponse à un tel procédé ne pouvait être, de la part de la convention,

qu'une déclaration de guerre. On l'attribue aussi à des mobiles secrets. On assure que M. de Chauvelin, trompé ou se méprenant sur les dispositions de la nation anglaise, avait fait parvenir aux comités de la convention, l'avis que la fermentation du peuple de Londres s'était accrue à un tel point depuis le renversement de la royauté en France, qu'on apercevait dans cette capitale tous les symptômes d'un grand mouvement; que Pitt, hésitant de déclarer la guerre à la France, avait fait sonder les dispositions du peuple, et qu'un cri général d'opposition s'était élevé; qu'un écriteau, affiché sur les murs du palais du roi, avait appris à Georges III que le signal de la guerre serait celui de sa chute; que ces informations secrètes étant parvenues à la connaissance du ministère anglais, il avait aussitôt imaginé des moyens d'intrigues, afin de porter les conseils de la France à se charger de l'initiative de la déclaration de guerre, voulant par-là qu'on pût en imputer tout l'odieux à la France aux yeux des Anglais; que tout ayant été ainsi calculé, M. de Talleyrand avait été accueilli, protégé, et avait eu même encore des entretiens avec les ministres, tandis que M. de

Chauvelin était insulté et finalement renvoyé avec beaucoup de morgue et de hauteur; qu'au même moment la France étant travaillée par les intrigues que Pitt avait préparées, on écrivait, presque sous sa dictée, à des membres influens de la convention, et notamment à Brissot, que la déclaration de guerre serait le signal de la révolution anglaise, et que tout était disposé à cet effet.

Plein de cette idée, Brissot, organe des comités diplomatique et de défense générale, monte à la tribune le 1^er^ de février, et fait un rapport virulent sur les actes d'hostilités de l'Angleterre; il annonce que la guerre qui va s'engager affranchira l'Irlande du joug britannique. « Le stathouder de Hollande, ajoute » Brissot, fait cause commune avec le cabinet » de Saint-James, dont il se montre le sujet » plutôt que l'allié : il partagera son sort. » Le projet de déclaration de guerre au roi Georges et au stathouder est aussitôt mis aux voix et adopté à l'unanimité.

On ne saurait révoquer en doute la confiance présomptueuse inspirée à la convention par les victoires de Dumouriez et par les fausses données venues de Londres; toute la France par-

tageait l'idée qu'il y avait en Angleterre un grand nombre de mécontens qui, dans le cas d'une rupture, et avec le moindre appui auxiliaire, y renverserait le gouvernement. Une lettre officielle de Monge, ministre de la marine, adressée à tous les amis de la liberté dans les ports de mer, contenait le passage suivant, que Pitt cita, entre plusieurs autres, dans la chambre des communes : « Le roi et le parlement ont » dessein de nous faire la guerre; les républi- » cains anglais le souffriront-ils? Ces hommes » libres témoignent déjà, non-seulement leur » mécontentement, mais leur répugnance à » porter les armes contre leurs frères les Fran- » çais. Eh bien! nous volerons à leur secours; » nous ferons une descente dans leur île; nous » y jetterons cinquante mille bonnets de la li- » berté; nous y planterons l'arbre sacré, et » nous tendrons les bras à nos frères les répu- » blicains : ce gouvernement tyrannique sera » bientôt détruit ».

Voilà qui explique pourquoi l'élite de la nation anglaise, comprenant les personnes attachées au gouvernement, et tous les hommes qui exerçaient dans l'État une influence par leur rang et leur fortune, avait conçu, à très-peu

d'exceptions près, une sorte d'horreur pour les principes et les pratiques des républicains français. Les classes élevées de la nation devaient naturellement s'opposer à la propagation des principes du nivellement démocratique dans un pays dont le régime social repose sur une aristocratie organisée qui participe au gouvernement, et même qui le dirige.

Aussi s'étaient-elles montrées impatientes de voir cesser toute communication entre les deux pays; redoutant moins les maux d'une guerre ouverte que les machinations d'une politique insidieuse. L'aristocratie britannique espérait d'ailleurs qu'une confédération générale des principales puissances de l'Europe finirait par triompher d'un gouvernement livré à la frénésie et aux factions; or, il serait difficile de dire laquelle des deux nations mit le plus d'empressement à précipiter la rupture.

D'un autre côté, depuis l'occupation de la Belgique, il s'agissait aussi entre la France et l'Angleterre d'une question de puissance qui faisait de ce conflit non-seulement une guerre de principes, mais une guerre politique. La rivalité des deux nations se ranimant avec un surcroît d'animosité, les conséquences d'une

pareille guerre ne pouvaient plus être calculées par les seules prévisions des hommes d'État. Enfin la guerre s'offrait dans l'intérêt du ministère anglais qui est la véritable autorité exécutive de la nation : on devait même s'attendre qu'il en tirerait un surcroît de prépondérance en Europe, en achetant des ennemis à la France dans toutes les cours militaires, et pouvant s'assurer par ses subsides la direction et les fruits même de la guerre. Quand Pitt vit la convention n'en pas craindre l'initiative, il prêta l'oreille à ceux qui regardaient la France, en proie à une révolution terrible, comme n'ayant ni finances, ni armes, ni gouvernement, ni même d'armées régulières. Il savait que ses forces navales ne consistaient qu'en soixante-six vaisseaux de ligne, quatre-vingt-seize frégates et corvettes, et que la marine française, par l'effet de l'émigration, était veuve de ses officiers. Au contraire, la marine d'Angleterre, forte de cent cinquante-huit vaisseaux de ligne, de vingt-deux vaisseaux de 50, de cent vingt-cinq frégates et de cent huit cutters, était au complet de ses officiers et de ses équipages. La Hollande pouvait aussi armer pour la cause commune cent vais-

seaux de guerre de différentes grandeurs. Ainsi la supériorité navale était assurée à l'Angleterre, selon le vœu et la volonté de la nation. Retranchée dans son île et saisissant le sceptre des mers, elle allait devenir par-là même le pivot d'une longue et énergique résistance, pendant laquelle, par l'influence de ses armes et de sa politique, elle susciterait dans les deux mondes plus d'une catastrophe.

Cependant les circonstances graves qui venaient de préluder à la déclaration de guerre n'avaient rien changé aux dispositions des négociateurs de Hollande. Lord Auckland, dans une seconde lettre adressée à Dumouriez, et qu'il remit au ministre de France à La Haye, se félicitait d'avoir enfin reçu de sa cour l'autorisation d'ouvrir les conférences qui restèrent fixées pour le 10 février au Mœrdick. L'envoyé de France s'étant rendu le 9 à Anvers, en toute hâte, y joignit Dumouriez qui, le serrant dans ses bras, lui dit : « Vous avez fait un miracle; » l'avenir le consacrera, mais le présent le re» pousse. *J'ai ordre de faire la guerre* ». Dumouriez envoye aussitôt un courrier à lord Auckland, et lui mande qu'il n'est plus question de négocier; qu'à la vérité la déclaration

de guerre était un peu brusque, mais que le ministère anglais y avait donné lieu, en ne rendant pas deux vaisseaux chargés de grains, arrêtés dans les ports d'Angleterre, et en chassant ignominieusement de Londres et du royaume le ministre de France Chauvelin, au moment d'une négociation. Du reste, Pitt, selon Dumouriez, n'avait en vue, dans cette négociation, que de se donner, ainsi qu'aux Hollandais, le temps de se préparer à la défensive. Ainsi il n'y aurait eu de bonne foi de part ni d'autre, comme il est visible qu'il y eut des torts et des provocations des deux côtés.

Mais cette brusque déclaration n'en donna pas moins à la France, engagée dans une négociation avouée, un air de perfidie que les Anglais furent en droit de lui reprocher avec une apparence de fondement.

Le 11 février, un message du roi Georges annonça la déclaration de guerre aux deux chambres : le roi ajoutait qu'il comptait sur leur assistance pour résister à une attaque non provoquée et pour maintenir l'honneur de sa couronne et les droits de son peuple.

Les ministres, dans les débats qui s'élevèrent, ne laissèrent pas sans réponse les motifs

allégués par la France pour justifier la rupture. « Ce qui reste à prouver aujourd'hui, dit lord » Grenville à la chambre des pairs, c'est que » l'agression a eu lieu du côté de la France, et » qu'elle a été aussi brusque que destituée de » motifs suffisans; or, cette guerre de notre » part est une guerre de justice et de nécessité. » La preuve de ce que j'avance est établie dans » les papiers déposés sur le bureau. Il en ré- » sulte qu'au moment où Brissot fit son rap- » port, suivi du décret pour nous déclarer la » guerre, la cour britannique s'était prêtée à » l'ouverture d'une négociation. Lord Auc- » kland, ambassadeur à La Haye, ayant reçu » une proposition du général Dumouriez, qui » lui demandait une conférence, dans laquelle » il espérait trouver les moyens de conserver » la tranquillité entre les deux pays, envoya » naturellement cette proposition en Angle- » terre. Quoique les ministres du roi eussent » le plus grand droit de se refuser à toute » communication ultérieure, d'après ce qui » venait de se passer avec M. de Chauvelin à la » suite de ses instances si déplacées pour être » reconnu comme ambassadeur *d'une républi-* » *que*, toutefois les ministres, ne voulant né-

» gliger aucune occasion d'éviter les calamités
» de la guerre, envoyèrent à lord Auckland
» des instructions pour accepter les proposi-
» tions du général Dumouriez, et entrer avec
» lui en conférence. Qu'est-ce que la chambre
» pense avoir été le résultat de ces avances de
» la part des Français et de notre côté? Le jour
» que le général Dumouriez fit sa proposition,
» ce jour-là même un *embargo* fut mis sur tous
» les bâtimens anglais et hollandais dans les
» ports de France; et ce même conseil exécu-
» tif, qui avait autorisé le général Dumouriez
» à porter des paroles de paix, lui envoya
» presqu'en même temps les ordres de com-
» mencer les hostilités. Quelle preuve plus
» claire peut-on avoir qu'il n'y avait de la part
» de ce gouvernement aucun désir réel et sin-
» cère de conserver la paix, et que tout l'en-
» semble de sa conduite a eu évidemment pour
» but de nous tromper, en nous faisant croire
» à des dispositions pacifiques, dans le temps
» où il ordonnait une invasion déjà méditée?
» En isolant même ce fait de tant d'autres
» circonstances, qui prouvent qu'on répondait
» à la loyauté avec laquelle nous observions
» la neutralité par des manéges secrets dans

» la vue d'exciter parmi nous des troubles do-
» mestiques, au moment même où des des-
» seins révolutionnaires recevaient leur exé-
» cution sur le continent, je demanderai si le
» message du roi a tort d'appeler l'agression
» française *téméraire et non provoquée?* Il y
» a plus, elle est *perfide;* car de nous atta-
» quer, de s'emparer de nos vaisseaux, de
» faire nos marins prisonniers le jour même
» qu'on nous faisait proposer par un homme
» tel que le général Dumouriez des conférences
» conciliatoires, n'est-ce pas là de la *trahison?*
» n'est-ce pas là de la *perfidie?* Il n'est aucun
» membre de la chambre, j'en suis sûr, qui
» nous voyant traités ainsi, ne sacrifiât volon-
» tiers ses biens et sa vie pour maintenir la
» dignité de la couronne et venger l'honneur
» de la nation. Je ne fais même aucun doute
» que le pays entier ne se lève pour venir au
» secours de la patrie : aucun Anglais, digne
» de ce beau nom, qui ne soit prêt à verser la
» dernière goutte de son sang pour une aussi
» belle cause. »

Le lendemain, Pitt entretint aussi la chambre des communes de l'objet du message : il exposa les circonstances qui, depuis le renvoi de M. de

Chauvelin, avaient précédé la déclaration de guerre, examina également les divers motifs allégués par la convention à l'appui de cette déclaration, et conclut par proposer une adresse en réponse au message de la couronne. Fox, dans le débat qui suivit, s'opposa fortement à ce que la chambre énonçât que les ministres n'avaient fourni ni motifs ni provocation de guerre, et il proposa un amendement qui fut rejeté. Faisant un dernier effort à la séance du 18 février, pour que son système contraire à la guerre prévalût, il insista particulièrement sur ce que les ministres n'avaient pas communiqué explicitement à ceux de France, dans tout le cours de la négociation, les conditions auxquelles ils attachaient la conclusion de la paix. « On leur a déclaré, dit-il, qu'ils devaient se » renfermer dans leur propre territoire; mais » comment le pouvaient-ils, attaqués par deux » armées, qui ne se retirèrent dans les pays » voisins de la France que pour réparer leurs » pertes, et se préparer à une nouvelle atta- » que? » Fox reprocha aux ministres le ton hautain qui respirait, soit dans leurs notes, soit dans leurs discours au parlement, tout en blâmant les invectives peu mesurées que s'é-

taient permises contre la nation anglaise des membres de la convention ; mais il n'en était pas moins vrai, ajouta-t-il, que dans le temps même que les ministres traitaient avec le gouvernement français, ils envenimaient la plaie par la dureté de leurs réponses ministérielles et de leur langage parlementaire. « Enfin, dit-il, les » ministres allèguent pour motif justificatif de » la guerre, l'esprit usurpateur des Français » et leur système de se soumettre tous les peu- » ples voisins, sous prétexte de leur donner la » liberté ; mais n'est-on pas en droit de taxer » les ministres eux-mêmes d'une indifférence » coupable à l'égard de la Pologne? » Et à cette occasion, Fox esquissa avec des traits frappans la conduite des puissances envers une nation qui n'avait eu d'autre tort à leur égard que d'avoir voulu assurer son indépendance, et se donner, sans leur participation, par une révolution paisible, douce et scellée du sceau de l'approbation nationale, une constitution à laquelle tous les vrais amis d'une sage liberté en Europe avaient applaudi. Fox n'épargna même pas la souveraine du nord, qui, deux années auparavant, avait voulu placer son buste à côté de celui de Démosthènes, comme un tribut d'hom-

mages à la forte opposition par laquelle il avait empêché que l'Angleterre n'intervînt à main armée dans les différends de la Russie avec la Porte. Il parla avec encore moins de ménagemens des procédés du roi de Prusse, qui, après avoir encouragé les Polonais à se rendre indépendans de la Russie, faisait occuper militairement une partie de leur pays pour avoir suivi ses conseils. Enfin, il termina un discours plein de feu et de vivacité, par proposer une suite de résolutions ayant pour objet de déclarer que la guerre avec la France, d'après les motifs allégués, n'était compatible ni avec l'honneur, ni avec l'intérêt de l'Angleterre; que les ministres, dans leur dernière négociation avec le gouvernement français, n'avaient pas employé les moyens convenables pour obtenir un redressement à l'amiable des griefs dont ils se plaignaient, et qu'il était de leur devoir de conseiller au roi de ne pas prendre d'engagemens qui pourraient empêcher une paix séparée.

Burke fut le premier à s'y opposer. Il commença par féliciter son ancien ami sur ce qu'il se répétait, sans néanmoins causer aucun ennui à ses auditeurs : on pouvait dire de ses haran-

gues, quoique toujours sur le même sujet et renfermant les mêmes argumens, *decies repetita placent.* A la vérité, y trouvait-on trop souvent une ressemblance merveilleuse avec les discours de certains membres de la convention française. Burke, désignant avec ironie Brissot et Condorcet, en prit occasion de s'élever contre les liaisons de certains orateurs du parlement avec ces personnages, liaisons dont ils s'étaient glorifiés. Il s'attacha spécialement à réfuter la partie du discours de Fox, concernant la Pologne. Il n'excusa ni ne justifia les procédés qu'une politique peu honorable tenait à l'égard des malheureux Polonais : « Il faut » en convenir, dit-il, les nations doivent être » justes, mais les nations ne doivent pas se mê- » ler de faire réparer toutes les injustices ». La question était donc uniquement de savoir si l'Angleterre avait intérêt de faire réparer les injustices commises envers la Pologne; si cet intérêt était le même que celui de réprimer les injustices des Français, et de se mettre en garde contre leurs projets de révolte et de trouble. Quant à la première question, jamais l'Angleterre ne s'était mêlée ni n'avait cru devoir se mêler des affaires de la Pologne. Sta-

nislas avait été autrefois mis sur le trône par Charles XII; la Russie l'avait chassé ; elle avait mis Auguste à sa place, et les Anglais étaient restés tranquilles spectateurs de ces événemens. Les injustices de la France, selon Burke, étaient d'une autre nature : elles tendaient à envahir non-seulement tous les pays voisins, mais encore à renverser tous les gouvernemens de l'Europe. Un membre de la convention nationale n'avait-il pas dit en pleine assemblée, et ne l'avait-on pas imprimé « que, non-seulement les ministres de Geor- » ges III, mais Georges III lui-même devait » porter sa tête sur l'échafaud » ? Ce langage était peu extraordinaire en France.....

Tous ces débats furent très-animés; les principaux orateurs de part et d'autre y intervinrent, et jamais opposition au parlement ne fut plus vivement soutenue : elle succomba néanmoins devant une majorité qui imprima aux hostilités le caractère d'une guerre nationale, selon le vœu de la cour, des grands et des ministres.

Dès ce moment se manifesta la politique du cabinet anglais au dehors, non-seulement par sa prompte coopération pour la défense des

Provinces-Unies, par les efforts de ses ambassadeurs à resserrer le nœud de la coalition récemment relâchée entre la Prusse et l'Autrichie, mais encore par son traité d'alliance avec l'impératrice de Russie, et par les subsides accordés au souverain d'Italie, réputé le gardien des Alpes.

as-
ré-
ri-
ec
les
ir-

Politique de Catherine II. — Invasion de la Pologne par la Russie et la Prusse. — Alliance de la Russie et de l'Angleterre. — Vues de Catherine à l'égard de la coalition. — Ouverture de la seconde campagne. — Bataille de Nerwinde. — Défection de Dumouriez. — Congrès d'Anvers. — Blocus de Mayence par les Prussiens. — Changemens dans le cabinet de Vienne. — Origine et fortune de Thugut. — Journée du 31 mai à Paris. — Invasion de la frontière du Nord. — Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre. — Prise de Mayence.

Elle avait été profonde, l'impression qu'avait faite à la cour de Catherine II, la nouvelle des premiers triomphes militaires remportés par la révolution française, et de la mise en jugement de Louis. A peine a-t-on reçu l'avis, à Saint-Pétersbourg, de la catastrophe du 21 janvier, que l'impératrice, rompant le traité de commerce de 1786, par lequel les Français étaient traités dans son empire à l'instar des nations les plus favorisées, défend toute relation entre la Russie et la France. En même temps elle ordonne à tous les Français de sortir de ses États dans le délai de trois semaines, à moins qu'ils n'abjurent formellement les principes de la révolution, et ne renoncent, dans

leur patrie, à toute correspondance et toute liaison avec leurs amis et leurs familles. La czarine fait même publier officiellement que sa grande flotte, portant quarante mille hommes, se réunira, au printemps, aux flottes d'Angleterre.

Nulle tête couronnée n'avait annoncé avec plus d'énergie le dessein de faire la guerre à la France dès l'origine de ses troubles. En se réconciliant, en 1790, avec Gustave III, Catherine s'était flattée de lui procurer l'honneur et la gloire d'opérer la contre-révolution. Immédiatement après la paix de Jassy, elle avait parlé d'envoyer une armée sur le Rhin, quoiqu'elle n'eût alors d'autre idée que d'engager l'Autriche et la Prusse dans cette guerre sociale dont elle espérait recueillir tous les fruits. Ses armées se tenaient pour ainsi dire en masse derrière les armées allemandes. Attentive à leurs entreprises et aiguillonnant sans cesse les deux cabinets de Vienne et de Berlin, elle paraissait en quelque sorte à la tête d'un corps immense dont l'Autriche et la Prusse n'étaient réellement que les bras. Si Catherine tenait à la fois les yeux attachés sur les deux révolutions de Pologne et de France, qu'elle confon-

dait dans un anathême commun, c'était contre la Pologne, qu'elle convoitait comme une proie facile, qu'elle s'était réservée d'agir de concert avec la Prusse. Comment l'effervescence polonaise, qui allait toujours croissant, en dépit des bataillons russes, n'aurait-elle pas été taxée alors de jacobinisme par la stupeur des cabinets?

L'entrée des troupes prussiennes en Pologne fut accompagnée d'une déclaration de Frédéric-Guillaume, en date du 16 janvier 1793; elle commençait ainsi:

« Il est connu de toute l'Europe que la révo-» lution arrivée en Pologne, le 3 mai 1791, à » l'insu et sans la participation des puissances » amies et voisines de la république, n'a pas » tardé d'exciter le mécontentement et l'oppo-» sition d'une grande partie de la nation..... » Le roi, après ce préambule, faisait l'énumération des motifs qui avaient porté l'impératrice de Russie à faire entrer ses armées en Pologne, et de ceux qui le déterminaient lui-même à suivre son exemple. Il s'agissait d'arrêter, dans la vue du bien-être de la nation polonaise, les progrès de l'esprit démocratique de France, qui s'était introduit en Pologne; d'empêcher

les clubs révolutionnaires de s'y former, et de réprimer les malveillans qui y fomentaient les troubles et l'insurrection. Frédéric-Guillaume, en faisant entrer sur le territoire de la république, notamment dans plusieurs districts de la Grande-Pologne, un corps de troupes dont le commandement en chef était confié à son général d'infanterie Mœllendorf, avait pour but principal, d'après sa déclaration, de couvrir ses provinces limitrophes, d'empêcher la contagion morale d'y pénétrer, de rétablir, de maintenir l'ordre et le repos publics en Pologne, et d'assurer aux habitans bien intentionnés une protection efficace. Sa déclaration finissait ainsi : « Le roi aime à se flatter qu'a-» vec des dispositions aussi pacifiques, il » pourra compter sur la bonne volonté d'une » nation dont le bien-être ne saurait lui être » indifférent, et à laquelle il désire donner des » preuves de son affection et de sa bienveil-» lance ».

Mais ce langage de la diplomatie ne pouvait colorer les intentions réelles du cabinet. En donnant l'ordre au général Raumer de former le blocus de la ville de Dantzick, le roi fit paraître, sous la date du 24 février, une seconde

déclaration, que rendaient d'autant plus remarquable les deux paragraphes suivans :

« Les mêmes raisons qui ont engagé sa majesté prussienne à faire entrer un corps de troupes dans quelques districts de la Grande-Pologne, la mettent aujourd'hui dans la nécessité de s'assurer de la ville et du territoire de Dantzick.

» Sans parler des intentions peu amicales que cette ville, depuis une longue suite d'années, n'a cessé de manifester envers la monarchie prussienne, on se contentera de faire observer que c'est dans le sein de cette même ville que s'est formée cette odieuse et cruelle séquelle qui, marchant de crime en crime, cherche aujourd'hui, à l'aide de ses abominables adhérens, à se répandre de toutes parts..... »

C'est ainsi que la czarine d'une part, et Frédéric-Guillaume de l'autre, dominaient militairement en Pologne, au commencement de 1793, les Russes à Varsovie et les Prussiens dans la Grande-Pologne et aux portes de Dantzick. Qu'on ajoute au développement des forces de ces deux puissances le renversement total de la constitution du 3 mai, et on verra

qu'on était alors fondé à croire entièrement comprimée ou étouffée cette révolution, réputée la sœur cadette de celle de France.

Qu'on était loin d'être si avancé à l'égard de cette dernière! Frappés de ses progrès rapides, qui semblaient menacer toutes les puissances, les cabinets de Pétersbourg et de Londres, après tant de froideurs et de mécontentemens mutuels, mirent en oubli leurs anciens différends, pour conjurer l'orage en associant les intérêts de leur ambition aux projets de leur politique. Ils avaient réciproquement en vue de préparer la ruine de cette même révolution, contre laquelle les deux grandes monarchies allemandes ne combattaient qu'avec des vues trop vagues, des projets incohérens et des moyens incomplets. Une ligue anglo-russe pouvait seule offrir des desseins plus systématiques et des efforts plus efficaces. On s'en était sérieusement entretenu dans les communications diplomatiques récentes qui venaient de rapprocher les deux cours. La suspension du commerce français en Russie, ayant été le premier sacrifice offert par Catherine II à l'avidité du cabinet de Saint-James, dès ce moment le commerce anglais put se flatter d'y retrouver

la faveur et les priviléges auxquels les vues politiques des czars l'avaient jadis accoutumé. Catherine parut également disposée à sacrifier les droits des neutres à l'effet d'interdire toute espèce de négoce avec la France, soit pour en accélérer la ruine au profit de l'Angleterre, soit pour mettre la France hors des relations européennes. Mais en formant ce nouveau nœud avec l'Angleterre, Catherine avait aussi d'autres vues moins apparentes et d'une ambition adroitement calculée.

Se hâtant de transmettre ses instructions particulières au comte de Woronzoff, son ministre à Londres, elle l'autorise à négocier directement avec lord Grenville, secrétaire d'État, un double traité, dont l'un se rapportait au commerce, et l'autre au concert des deux puissances qui voulaient opposer une barrière aux principes et aux entreprises de la révolution. Les deux ministres sont bientôt d'accord sur les bases des deux traités, dont la corrélation, quant aux conséquences politiques, va se révéler dans les stipulations réciproquement consenties. Le projet relatif au traité de commerce passa le premier. L'article 4 cachait un sens profond : il était dirigé contre le com-

merce des neutres, le cabinet de Londres, dont les flottes couvraient les mers, prévoyant que la convention de France renoncerait tôt ou tard à son système prohibitif, et consentirait à laisser participer les neutres au commerce de ses colonies. Or, les deux puissances s'engageaient, non-seulement à fermer leurs ports au commerce français, mais encore à unir tous leurs efforts pour empêcher d'autres puissances, non impliquées dans cette guerre, à donner une protection quelconque au commerce ou à la propriété des Français, en mer ou dans les ports, soit directement, soit indirectement, en conséquence de leur neutralité.

Sous le point de vue politique, les deux puissances, serrant encore plus leur nouveau lien, promettaient de s'assister réciproquement dans la guerre actuelle, afin de garantir désormais la tranquillité et la sûreté de l'Europe; elles s'engageaient en outre à ne désarmer qu'après leur consentement mutuel, et après avoir obtenu la restitution de toutes les conquêtes que pourrait faire la France sur l'une ou l'autre des deux parties contractantes, ou sur telle autre puissance amie ou alliée.

Ces deux traités ne furent conclus et signés

que le 25 mars, et bientôt la czarine, qui paraissait si animée contre les Français, abandonne aux Anglais et aux Hollandais le soin de les combattre; elle profite de l'embarras que la guerre suscite à ces deux puissances et à l'Autriche, pour effectuer, sans aucune crainte de leur part, ses projets contre la Pologne, qu'elle présente aux divers cabinets comme un autre foyer de révolution, qu'il faut se hâter d'étouffer.

Ainsi, tout le poids de la guerre faite à la révolution, sur le continent, allait encore tomber en partage à l'Autriche et à la Prusse, qui toutefois changèrent de rôle. L'Autriche, pressée par l'Angleterre de reconquérir les Pays-Bas, considérant la nouvelle position de la Prusse, qui semblait vouloir s'attacher plus particulièrement à préserver l'Allemagne, devint, militairement parlant, puissance principale, et se chargea de la conduite de la guerre offensive, promettant de faire des efforts proportionnés à l'intérêt majeur qu'elle avait à la soutenir. On convint que les forces des deux puissances agiraient séparément et sous leurs propres chefs : ceci, en excluant le grand principe d'unité, qui seul aurait pu imprimer

aux opérations une marche rapide et sûre, allait faire germer de nouvelles semences de désaccord et de dissention. Il fut aussi question d'éluder la formation d'une *armée d'empire*, en distribuant les contingens des différens États germaniques, soit dans l'armée autrichienne, soit dans l'armée du roi de Prusse. La cour de Berlin en fit elle-même la proposition au cabinet de Vienne. Dans ce nouveau plan, il ne devait y avoir que deux armées principales, l'une autrichienne, l'autre prussienne, partagées en plusieurs corps, selon les occurrences. A l'armée prussienne se joindraient les troupes saxonnes, hanovriennes et hessoises; aux forces de l'empereur se réuniraient les contingens de l'électeur palatin de Bavière, du duc de Wurtemberg, ainsi que des autres princes ou États des cercles de Souabe et de Franconie. Par-là, on évitait la formation d'une armée d'Empire, masse incohérente, qui n'avait jamais rempli l'objet de sa destination ni l'attente de l'Allemagne, et dont la nullité n'avait été que trop prouvée dans la guerre de sept ans. On évitait surtout l'inconvénient de la nomination d'un commandant en chef des forces du corps germanique.

Ce projet ne rencontra aucun obstacle de la part de la chancellerie d'État de Vienne ; mais il ne fut point accueilli dans la chancellerie aulique de l'Empire. L'incorporation des contingens dans les armées autrichiennes et prussiennes, y fut regardée comme peu conforme à l'ancien usage et à la dignité du corps germanique. Les princes d'Allemagne s'alarmèrent en voyant l'Empire forcé, pour ainsi dire, de se plier au joug militaire de deux monarchies puissantes, qui semblaient s'arroger le droit de disposer à leur gré des forces communes et de s'en partager l'emploi.

Mais le plan de la Prusse ayant prévalu en partie, l'unité d'action qu'on n'avait pas su diriger dans l'intérêt général, fut rompue sans retour, et entraîna successivement tous les malheurs de l'Allemagne dans cette ère nouvelle.

Toutefois, l'empereur s'était chargé de stimuler le zèle patriotique des cercles : il leur adresse des circulaires pressantes, pour les exhorter à la plus prompte prestation de leurs engagemens et devoirs envers l'Empire ; il insiste sur les obligations qu'ils ont contractées par le traité d'alliance et de garantie mutuelle,

sans aucune exception ni restriction, dans l'intérêt d'un prétendu *système de neutralité*. Et en effet, c'était à l'ombre de ce système que différens princes et États, qui redoutaient presque autant les vues ultérieures de l'Autriche et de la Prusse que les entreprises de la révolution, se flattaient d'échapper à la participation directe d'une guerre dont les conséquences paraissaient de nature à compromettre leur sûreté et leur avenir. D'ailleurs, comme dans toutes les guerres, ce n'était que par des succès décisifs qu'on pourrait déterminer ce concours, cet entraînement général, qui d'ordinaire accompagne la victoire. Malheureusement pour la coalition, les conseils de l'empereur n'offraient pas un seul ministre capable de former un plan politique dont la conduite de la guerre fît partie. Et pourtant l'empereur, sollicité par les États de Brabant, de venir à leur secours, et stimulé par l'Angleterre, jugea qu'il devait répondre sans délai à ce double appel. Il était redevable des dispositions favorables des Belges à la constance et à l'énergie du général Clairfayt, qui, après la bataille de Jemmapes, avait effectué avec habileté une retraite difficile devant une armée trois fois plus

nombreuse que la sienne. Ce général avait mis à profit tout l'art de la guerre, pour opposer des obstacles à Dumouriez, en prenant des positions favorables, pour le déconcerter par de fausses manœuvres, afin d'assurer aux débris d'une armée ruinée, ses quartiers d'hiver sur la rive gauche du Rhin. D'abord, il s'était retiré à propos derrière l'Herfte, puis il était arrivé à Berghem, à soixante lieues du point d'où il était parti, et il y était arrivé avec vingt mille hommes, sans que Dumouriez, qui le poursuivait et qui pouvait disposer de quatre-vingt mille soldats, eût pu l'entamer ou le détourner du but qu'il voulait atteindre. Mais aussi, c'était au moment où le conseil exécutif, ne pouvant diriger les armées françaises, était forcé de laisser agir des généraux envieux les uns des autres, en état permanent de rivalité, se gênant et se contrariant dans leurs opérations; car si la convention se défiait des ministres, les ministres se défiaient des généraux.

A Berghem, Clairfayt ne s'était trouvé séparé de la nombreuse armée de Dumouriez que par la petite rivière de la Roer, et par Juliers, très-médiocre forteresse. Mais cette légère barrière n'avait pas été franchie, tant le géné-

ral autrichien en avait imposé aux troupes de Dumouriez, pendant une retraite de soixante lieues. La constance de Clairfayt à tenir sa position avec une armée désorganisée, manquant de tout, et frappée de la rapidité de la conquête de la Belgique; son habileté à lui rendre l'ensemble et la discipline qu'elle avait perdus dans une si longue retraite, préparèrent les succès qu'un autre général ne lui aurait pas ravis, si le commandement en chef eût été donné au talent et au mérite, et non à la faveur des cours. Il n'était pas d'ailleurs aisé de trouver dans les armées de l'Autriche un général en état de combiner de grandes opérations stratégiques, et d'en assurer l'exécution. Le choix de la cour de Vienne tomba sur le prince de Saxe-Cobourg, issu d'une maison alliée à quelques-unes des grandes dynasties de l'Europe. Ce choix n'était pas heureux. Déjà feld-maréchal, le prince de Cobourg avait fait ses premières armes avec quelque distinction dans la guerre de sept ans; et depuis, il n'avait commandé en chef que dans les dernières campagnes des Impériaux contre les Turcs. Sa réputation ne s'était même établie que sur quelques faits d'armes vantés outre mesure, et restés

imperceptibles pour l'histoire. A la vérité, il avait partagé avec Suwarow, génie éminemment guerrier, l'honneur des victoires de Foczani et de Rimnisk, sans que néanmoins il fût capable de profiter de tels exemples. Il appartenait plutôt comme tacticien à l'école rétrécie et abâtardie de Lascy, général méthodique et temporiseur, devenu, dans ces derniers temps, l'un des oracles d'un conseil aulique incapable de discerner ou d'apprécier le véritable génie militaire. Il avait été le créateur du système de guerre de Laudon, si long-temps fatal à l'Autriche. Du reste, on ne pouvait contester à celui-ci des talens supérieurs pour l'organisation des armées. Le prince de Cobourg, sous ce dernier point de vue, ne lui était pas même comparable; inférieur, en outre, au duc de Brunswick, sous le rapport de la théorie de l'art, il n'avait en politique ni plus de caractère, ni une plus forte dose d'énergie; en un mot, il n'était doué d'aucune des qualités propres à jouer avec succès le rôle éclatant auquel l'empereur venait de l'appeler sur le théâtre de cette guerre sociale; et pourtant, dans ce nouveau début, la fortune allait répandre sur lui ses faveurs à pleines mains.

Dumouriez, n'ayant pu forcer Clairfayt à repasser le Rhin, n'avait conservé, pendant tout l'hiver, que la ligne de la Roer et de la Meuse, bien qu'il eût réuni à son armée celle des Ardennes, commandée par le général Valence. D'un autre côté, de nouvelles troupes arrivaient successivement d'Allemagne pour renforcer l'armée autrichienne, à laquelle Clairfayt, pendant l'inaction des Français, avait rendu le courage et la confiance. Tout à coup Dumouriez met un terme à cette inaction, par son invasion sur le territoire des Provinces-Unies, aussi brusque pour le moins que la déclaration de guerre au gouvernement anglais.

La coalition n'avait donc pas de temps à perdre, si on voulait prendre l'offensive. Le prince de Cobourg vint à Francfort, en toute hâte, combiner avec le duc de Brunswick un plan d'opérations pour les armées alliées. Qu'on observe que le général en chef des armées impériales allait entrer en campagne avec cent douze mille hommes. A la suite de quelques entretiens confidentiels, les deux généraux arrêtèrent, le 14 février, les bases d'un plan commun. Il consistait à repousser les Français sur la rive gauche de la Meuse pour dégager

l'importante place de Maëstricht, et l'opération terminée, à prendre position derrière la Meuse même; là, on devait rester stationnaire et ajourner la délivrance de la Belgique jusqu'à la prise de Mayence. Le duc de Brunswick insista singulièrement auprès du roi de Prusse, présent à la dernière conférence, sur le danger qu'il y aurait à dépasser Liége aussi long-temps que Mayence serait au pouvoir des Français. Ce plan pusillanime, qui eût anéanti l'offensive en réduisant à quatre armées d'observation les forces des alliés, ne pouvait être proposé et adopté que par des esprits étroits, ennemis de la guerre à outrance, la seule qui, en révolution, conduise à des résultats décisifs. Ce plan n'était que la répétition de celui que le duc de Brunswick avait fait prévaloir dans sa guerre de parade et d'intrigues en Champagne. Du reste, il cachait des intentions politiques, car il eût paralysé les forces de l'Autriche, en renvoyant la délivrance de la Belgique à la prise éventuelle de Mayence. Rien n'était plus conforme aux vues de Dumouriez : forcé d'attaquer la Hollande, n'avait-il pas projeté de disposer pour lui-même de la Belgique, et de traiter avec l'Angleterre? Nul

doute que le duc de Brunswick, Dumouriez, et même le prince de Cobourg, ne fussent moralement disposés à s'entendre sur les conséquences politiques de cette guerre compliquée : les faits l'établissent sans recourir aux conjectures. Ici, toutefois, la force des choses l'emporta d'abord, et dès l'ouverture de la campagne, le plan de Francfort fut abandonné ; mais l'esprit dans lequel on l'avait conçu finit par prévaloir, soit dans les conseils, soit dans les camps de la coalition.

Le général Clairfayt avait tout préparé, à Berghem, dans un sens contraire aux conférences de Francfort. Instruit des désordres et de la désunion des chefs de l'armée française sur la Roer et sur la Meuse, et de la mauvaise disposition des troupes, il avait médité dans le silence un retour brillant de fortune, par une prompte et vigoureuse offensive. Il en avait dressé tous les plans, de sorte que le prince de Cobourg, arrivant à Berghem le 1er mars, trouvant son armée réunie, tous les généraux impatiens de combattre, le frère de l'empereur, le prince Charles, également impatient de s'élancer dans la carrière des armes, qu'il devait tant illustrer depuis, se vit forcé,

en quelque sorte, de donner son approbation aux dispositions du général Clairfayt : il ordonna l'attaque.

Ce même jour, 1er mars, la Roer est franchie : trois redoutes sont forcées à Aldenhoven, et les Autrichiens pénètrent, sans rencontrer d'obstacles, dans les quartiers des Français, qui se replient sur Liége, dans la plus grande confusion.

Dumouriez absent, ses lieutenans Miranda et Valence se troublent. Le premier, qui formait le siége de Maëstricht, le lève précipitamment, et prend sur lui d'abandonner la Meuse. Le prince de Cobourg entre triomphant dans Maëstricht, dès le troisième jour. L'impulsion était donnée : les Impériaux passent la Meuse, entrent dans Liége, et là, s'emparent des magasins que les Français commençaient à rassembler.

La retraite subite de ces derniers laissait en possession de la Basse-Meuse le corps auxiliaire prussien, accouru à la défense des Provinces-Unies, sous les ordres du prince Frédéric de Brunswick. Il pouvait traverser la Campine, et venir tomber, par Anvers et Bois-le-Duc, sur les derrières de l'armée qui opérait en

Hollande avec Dumouriez ; mais le prince perd un temps précieux, et permet à son adversaire, par son immobilité, de mettre cette partie du pays à couvert.

D'un autre côté, la marine hollandaise s'étant renforcée, les Prussiens s'avancent par Bois-le-Duc, de sorte que Dumouriez est bientôt obligé de se retirer sur Anvers. Ainsi se termine son expédition sur la Hollande, au grand détriment des transfuges, dont il avait déjà formé un comité directeur, pour le succès d'une entreprise qui peut-être eût réussi sans la déroute d'Aix-la-Chapelle.

A la nouvelle des progrès de l'armée autrichienne, Dumouriez accourt des rivages du Mœrdick aux rives de la Nethe, et ramassant sur sa route les garnisons de toutes les villes, il arrive dans les plaines de Nerwinde, afin d'arrêter l'ennemi et lui arracher la victoire. Une bataille gagnée rétablissait ses affaires, et Cobourg n'osait pas en tenter lui-même l'événement. Il se laisse attaquer dans ses positions, dont le plateau du village de Nerwinde était la clef. Les deux armées s'étendaient sur un front de plus de deux lieues. La bataille s'engagea le 18 mars, et l'action dura, dans

toute sa force, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq du soir; tant elle fut vivement disputée. Mais quand Miranda, qui commandait l'aile gauche de Dumouriez, cédant à une terreur panique de ses troupes, ordonna, de son chef, la retraite, qui devint une déroute, tout fut perdu. Clairfayt décide ensuite la victoire, en faisant donner la cavalerie de réserve autrichienne; elle pénètre dans le centre de l'armée française, et le traverse en tout sens; le désordre y est alors sans remède. Toutefois, l'armée battue se retire avec assez de tranquillité. Mais à Tirlemont, Dumouriez voulant tenir, dans l'espoir d'y rallier ses troupes, est défait de nouveau par Clairfayt, et son opiniâtreté rend encore Clairfayt vainqueur à Louvain, où Dumouriez essaie inutilement de se maintenir, dans la crainte d'être coupé de Malines et de Bruxelles. Ainsi, la Belgique, perdue quatre mois auparavant dans une seule bataille, était recouvrée de même.

Ici, Dumouriez, se voyant dans une situation désespérée, démasqua son plan de défection, et ce plan était tellement hardi, qu'il n'aurait pu réussir que sous la main d'un général victorieux. Las de lutter contre l'anarchie

qui dévorait la France, en butte aux défiances de la convention, qui, du sein des orages, s'efforçait d'organiser un nouveau pouvoir, Dumouriez, aspirant à la dictature, crut la saisir au milieu de ses revers par un retour subit à la monarchie constitutionnelle. Il avait pour lui dans l'armée les troupes de ligne, et dans la nation une récente et grande renommée qui semblait se soutenir encore. Mais déjà répudié dans la convention par les girondins et les montagnards, il n'y trouvait d'appui que dans un troisième parti, le plus faible de tous, le parti d'Orléans, qui, se couvrant d'un masque emprunté, n'avait d'influence dans l'État que par des moyens de corruption et d'intrigues. La connivence de Dumouriez avec ce parti donna lieu de préjuger que c'était dans la personne du jeune duc de Chartres qu'il avait en vue de rétablir la royauté. Le duc, qui combattait alors dans les rangs de son armée, se distinguait, non-seulement par sa valeur, mais encore par des principes d'une moralité solide, qui contrastaient avec l'affreuse célébrité du prince dont il tenait le jour. Pressé par la gravité des événemens, Dumouriez en vient à brusquer sa défection. C'est à Paris qu'il veut

marcher avec son armée pour y dissoudre la convention, et rétablir la monarchie, espérant arrêter les alliés sur les frontières, en leur imposant une neutralité officieuse. Par-là, il se flatte de soustraire la France à l'anarchie, et de la sauver d'un démembrement. Lors même qu'il renonce à compter sur l'alliance de la victoire pour l'exécution de ses desseins, il n'entend pas les abandonner.

Le 21 mars, le lendemain même du combat de Louvain, pendant le désordre de la retraite, il envoie au quartier-général du prince de Cobourg le colonel Montjoie, chargé, en apparence, de traiter de l'échange des prisonniers, mais, au fond, porteur d'ouvertures importantes. Là, Montjoie s'abouche avec le colonel Mack, chef de l'état-major de l'armée impériale, que le conseil aulique, sur sa réputation d'habile tacticien, avait donné pour mentor au prince de Cobourg, et qui, dans cette campagne, commençait sous d'heureux auspices une célébrité qui, plus tard, s'évanouit dans des revers déplorables. L'envoyé de Dumouriez lui représente combien il serait avantageux aux deux armées de convenir d'une suspension d'armes, et n'oubliant rien pour le

persuader, dissimule le désordre de la retraite, exagère les ressources de son général. Le colonel Mack promet d'entretenir de cette ouverture le prince de Cobourg.

Le lendemain 22, Dumouriez, après avoir de nouveau réfléchi sur la position et les dangers de son armée, renvoie le colonel Montjoie, afin qu'il puisse inviter Mack à venir s'aboucher avec lui, au sujet de la proposition qu'il lui a faite. Mack arrive le soir même dans une maison isolée, située sur la Montagne de fer, près Louvain. Là, il trouve Dumouriez, qui, s'ouvrant en peu de mots, sans toutefois lui faire connaître toute l'étendue de ses projets, l'amène à consentir à une première convention sur les trois bases suivantes : 1° Que les Impériaux ne feront plus de grandes attaques, et que Dumouriez, de son côté, ne cherchera point à livrer bataille ; 2° qu'en vertu de cet armistice tacite, les Français se retireront sur Bruxelles, lentement, en bon ordre et sans être inquiétés ; 3° qu'après l'évacuation de Bruxelles, on s'abouchera de nouveau pour convenir des faits ultérieurs. Cette première convention entre les deux généraux fut purement verbale. Le prince de Cobourg crut devoir s'en féliciter,

puisqu'elle opérait sans autre combat l'évacuation de la Belgique.

Dumouriez affirme que le prince ignorait le déplorable état de son armée, les ombres de la nuit ayant caché aux Autrichiens l'extrême désordre de la retraite; car depuis Louvain, toute l'énergie que l'armée française avait montrée dans les combats précédens était détruite. Dumouriez avoue même que le prince eût pu en profiter pour achever de la disperser et de l'anéantir.

Ainsi, le chef des armées impériales était si mal servi par ses espions, et même par ses éclaireurs, qu'il n'avait aucune connaissance, trois jours après l'événement, de la désorganisation complète de l'armée qui lui était opposée; circonstance tellement visible néanmoins, qu'elle ne put échapper à aucun habitant du pays sur toute la ligne de retraite. Crut-il que c'était uniquement pour l'avantage de l'armée impériale que Dumouriez lui avait demandé un armistice, et que la contre-révolution allait s'ensuivre comme un coup de théâtre? Le propre de la médiocrité est de se laisser abuser. Que d'exemples n'en aurons-nous pas à rapporter encore!

Jugeant nécessaire d'avoir un corps d'élite, soit pour agir, soit pour en imposer aux Autrichiens, car l'accord des deux généraux n'était pas connu encore, Dumouriez forme une arrière-garde de vingt-cinq bataillons de ligne, de toute la cavalerie et d'une forte division d'artillerie. Avec ce corps d'environ douze mille hommes, le seul qui reste organisé, il couvre la retraite ou plutôt la fuite des débris de l'armée qui rentraient en France par bandes et en désordre. Son premier camp, il le prend sous Bruxelles, le 24, et le lendemain fait évacuer la ville, avec ordre et sans excès ni pillage. Dumouriez avait aussi pourvu à la retraite des autres parties de son armée, qui s'étendaient depuis Gertruidemberg jusqu'à Namur.

L'archiduc Charles, qui venait de se distinguer à la bataille de Nerwinde, et à qui l'empereur destinait le gouvernement général des Pays-Bas, fit, le 25 mars, son entrée publique à Bruxelles, accompagné du prince de Cobourg et d'une suite nombreuse de généraux. En sa qualité de commandant en chef de l'armée impériale, Cobourg donna aussitôt une proclamation qui révéla le point de vue poli-

tique sous lequel la cour de Vienne, dans ce retour de fortune, envisageait la situation des Pays-Bas, relativement à la France. Voici ce document :

« Sa majesté l'empereur et roi, persuadé » que l'oppression sous laquelle gémissent les » provinces *belgiques*, depuis l'invasion du » mois de novembre dernier, a dévoilé aux » yeux de ses plus fidèles sujets, par une trop » funeste expérience, la perfidie des principes » destructeurs, à l'aide desquels la faction *fran-* » *çaise*, sous le prétexte d'une liberté chimé- » rique, a cherché à fonder ses progrès, ne » saurait douter de toute l'horreur qu'inspirent » aux citoyens honnêtes les indignes menées » de cette faction également ennemie de la re- » ligion, des mœurs et de tout ordre social. » S. M. est aussi convaincue que ses sujets » *belgiques* désirent sincèrement le rétablis- » sement de l'ordre constitutionnel et de leurs » lois fondamentales, attaquées par cette fac- » tion, et dans la jouissance desquelles ces pro- » vinces ont trouvé depuis plusieurs siècles leur » bonheur et leur prospérité. Dans un tel état » de choses, le rétablissement de cet ordre et » de ces lois étant l'unique objet des efforts de

» la puissante armée que S. M. a envoyée au » secours de ses fidèles sujets, elle s'attend » qu'ils s'empresseront de concourir à ce but » salutaire, certains d'être soutenus et protégés dans leurs efforts de toute son autorité et » de sa puissance souveraine; S. M. déclarant » de son côté que ceux qui, contre toute attente, oseraient agir en sens contraire, en » se montrant partisans de cette même faction, » seront traités, en toute rigueur, comme rebelles à leur souverain et ennemis de la patrie. »

La retraite des Français s'effectuait, quand, le surlendemain de l'occupation de Bruxelles par les Impériaux*, le colonel Mack se rendit à Ath, pour s'aboucher de nouveau avec Dumouriez : le général Thouvenot, le duc de Chartres et le colonel Montjoie assistèrent à cette conférence. Sans rien écrire, on y arrêta une seconde convention plus formelle que la première. Pour cacher aux deux armées la connivence entre les généraux, on convint que l'armée française s'arrêterait quelque temps sur la frontière, dans la position de Mons, Tournay et Courtray, sans être inquiétée. Dumou-

* Le 27 mars.

riez ayant révélé au colonel Mack son projet tout entier de marcher sur Paris, on convint également qu'il réglerait lui-même, quand il en serait temps, les mouvemens des Impériaux qui n'agiraient que comme auxiliaires ; que s'il n'avait pas besoin de secours, les Impériaux resteraient sur les frontières sans s'avancer, et que l'évacuation totale de la Belgique serait le prix de cette condescendance ; que si, au contraire, Dumouriez ne pouvait pas opérer tout seul, non pas la contre-révolution, mais la réformation, c'est-à-dire le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, il indiquerait lui-même le nombre et l'espèce de troupes dont il aurait besoin pour réussir dans son projet, et qu'on ne les ferait marcher que sous sa direction. Enfin on décida que lors du mouvement de Dumouriez sur Paris, la place de Condé serait remise aux Autrichiens, pour lier les opérations entre les deux parties d'armées impériales du prince de Cobourg et du prince de Hohenlohe-Kirchberg ; mais comme place de garantie, et avec la condition qu'elle serait rendue à la France la guerre finie *et après le règlement des indemnités* ; que d'ailleurs les autres places, si le parti constitutionnel était

dans le cas de seconder les Impériaux, recevraient garnison mi-partie sous les ordres des Français.

Ainsi, c'était pour aider Dumouriez à renverser la secte des jacobins, à rétablir la constitution émanée de la révolution de 1789, que le prince de Cobourg consentait à n'agir que comme auxiliaire. Dans les conseils tenus à Bruxelles, on ne vit d'abord cet arrangement secret que sous le point de vue de l'assurance de recouvrer toute la Belgique sans coup férir, et peut-être même de terminer la guerre. On s'y rallia.

Mais ce plan d'une demi-contre-révolution, auquel on a fait à tort le reproche d'avoir été mal conçu et mal combiné, demandait un secret profond et une exécution prompte, tant les circonstances étaient pressantes, et les défiances de la convention sur les desseins de Dumouriez allaient croissant. Deux jours s'étaient à peine écoulés depuis son accord avec le prince de Cobourg qu'il eut l'imprudence de recevoir à Tournay* trois émissaires du ministre des affaires étrangères Lebrun, tous trois affiliés à la société des jacobins ; ils se nommaient Pro-

* Le 29 mars.

ly, Pereira et Dubuisson. Dans la chaleur de la conférence, Dumouriez leur dit que la convention et les jacobins étaient cause de tous les malheurs publics; mais que dût-on l'appeler César, Cromwell ou Monck, il sauverait la patrie. Appelant régicides les membres de la convention sans distinction, il ajouta qu'ils n'auraient bientôt plus d'autorité que dans la banlieue de Paris, et jura qu'il ne souffrirait pas l'existence d'un tribunal révolutionnaire; il leur dit aussi que, depuis la bataille de Jemmapes, il avait pleuré de tous les succès qu'il avait eus pour une aussi mauvaise cause, et qu'il rétablirait la constitution de 1791 avec un roi; il leur annonça même qu'il avait entamé une négociation avec le prince de Cobourg, et qu'il ferait la paix lui seul. « C'est mon armée, » dit-il, que j'emploirai, oui, l'armée des mame» loucks; elle dira qu'elle veut un roi; les pré» sidens des districts seront chargés de le faire » accepter, car plus de la moitié de la France » en veut un. » Sur l'observation que ce plan l'exposait à des dangers, il répondit qu'il ne craignait pas les décrets d'accusation au milieu de son armée; qu'au reste il n'avait à faire qu'un temps de galop vers les Autrichiens, dont il

serait bien reçu ; et qu'il aurait agi plus ouvertement, s'il n'eût craint pour les jours de la reine et de sa famille ; enfin, il leur déclara sans détour qu'il marcherait sur Paris, et l'affamerait au cas de troubles. Les trois agens disputèrent peu, promirent à Dumouriez de le revoir, et allèrent le dénoncer aux sept commissaires de la convention réunis à Lille.

Et pourtant il ne pouvait espérer aucun succès de son entreprise, sans l'occupation militaire préalable de Lille, de Condé et de Valenciennes par des troupes et des généraux dévoués à sa cause. Ces trois places allaient lui échapper du moment que son plan de marcher sur Paris, de dissoudre la convention et de rétablir la monarchie était connu et divulgué avant même qu'il n'en eût commencé l'exécution. Déjà une foule d'émissaires envoyés dans son camp lui aliénaient les bataillons de volontaires et de fédérés, qui étaient d'ailleurs excités par les clubs. Un décret de la convention l'ayant mandé à la barre, il refusa d'obéir, se croyant soutenu encore par l'affection de plusieurs bataillons de ligne, de la cavalerie, et de quelques officiers-généraux ; ceux-ci voyaient leur sort dans celui qu'on préparait à leur gé-

néral en chef, et ne se montraient que plus disposés à se rallier à sa cause. Mais d'autres en plus grand nombre, qui entrevoyaient dans sa disgrâce la possibilité de le remplacer, fomentaient tout ce qui pouvait accélérer sa chute. Voilà ce qui lui fit manquer Lille, Condé, Valenciennes, places sans lesquelles il n'avait aucun point d'appui pour opérer dans l'intérieur.

L'arrestation des quatre commissaires de la convention * et du ministre de la guerre Beurnonville, chargés de s'assurer de Dumouriez lui-même à son quartier-général, fut le dernier acte d'autorité au-delà duquel vint expirer le pouvoir de ce général, et s'évanouirent tous ses plans. Les commissaires, tombés dans ses mains, furent remis, le 2 avril, au général Clairfayt, transférés de Tournay à Mons, puis à Bruxelles, et enfin à Maëstricht. Là on leur signifia qu'ils étaient retenus comme otages de la sûreté des prisonniers de la famille royale gardée au Temple.

Immédiatement après ce grand éclat donné à sa défection, Dumouriez aurait dû ne pas dif-

* Camus, Bancal, Quinette et Lamarque.

férer d'agir en faisant déclarer son armée : elle lui était dévouée en partie, et s'attachant à sa fortune, elle aurait obéi à ses ordres, s'il eût montré dans ses démarches autant de promptitude qu'il y apporta de hardiesse. Peut-être eût-il entraîné par-là quelques-uns des corps qui lui étaient opposés. Mais par l'effet de sa dernière convention avec le prince de Cobourg, il se trouva, pour ainsi dire, enchaîné dans le moment décisif. On était convenu dans la conférence d'Ath, que le prince de Cobourg, l'archiduc Charles et le baron de Mack, se rendraient, le 4 avril au matin, entre Boussu et Condé, où Dumouriez viendrait aussi de son côté, et que là on combinerait les mouvemens des deux armées autrichienne et française réunies. Ainsi quarante-huit heures se trouvaient perdues, et en révolution, c'est surtout l'à-propos qui décide du succès.

D'un autre côté, par suite de la même convention entre les généraux, un congrès des ministres des puissances coalisées venait d'être convoqué à Anvers. Sur l'avis de sa prochaine ouverture, Dumouriez, au lieu d'agir militairement, selon que l'exigeait l'occurrence, s'engagea dans le dédale de la diplomatie dont il

connaissait tous les détours ; il fit partir le général Valence pour Bruxelles, afin de le mettre à portée du congrès, et, dans la nuit même, composa un court manifeste où il rendait compte des motifs de sa défection.

Elle parut d'une si haute importance au duc d'Yorck, récemment débarqué avec des troupes anglaises envoyées à la défense commune, qu'il en expédia en toute hâte la nouvelle à Londres. A l'arrivée du courrier, les ministres jugèrent que l'événement était d'une nature si décisive, qu'on pouvait contremander les préparatifs de l'embarquement de plusieurs régimens d'infanterie et de cavalerie destinés pour le continent.

Quant au congrès, voici comment et dans quelle vue en fut précipitée l'ouverture. Le comte de Metternich*, ministre plénipotentiaire de l'empereur auprès des Pays-Bas, crut devoir, d'après la convention consentie à Ath entre Dumouriez et le prince de Cobourg, inviter les ministres des puissances coalisées qui

* Père du prince de Metternich actuel : il avait remplacé le comte de Mercy auprès du gouvernement des Pays-Bas ; en 1803, il fut élevé à la dignité de prince, et mourut en 1818.

se trouvaient à La Haye, à se réunir le 8 avril en conférences dans la ville d'Anvers, pour y délibérer sur les circonstances politiques qui se mêlaient à la conduite de la guerre. Instruit également que la réunion des deux armées devait être réglée le 4, dans une conférence des généraux, il jugea que les événemens seraient dans toute leur maturité, du 4 au 8, et que le congrès n'aurait plus alors qu'à donner sa sanction diplomatique aux arrangemens déjà consentis de part et d'autre.

Ce fut avec un vif empressement que les différens ministres se portèrent aux conférences de ce congrès improvisé. Le stathouder, le prince héréditaire d'Orange et le duc d'Yorck, manifestèrent l'intention d'y assister. Lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre à La Haye; le comte de Starhemberg, et le comte de Keller, ministres de l'empereur et du roi de Prusse à la même cour, étaient les principaux diplomates qui devaient y délibérer avec le comte de Metternich. Qu'on y ajoute le général prussien de Knobelsdorff, et le comte Tauentzien, major au service de Prusse, et on aura au juste la composition de ce congrès, que devait com-

pléter la présence du prince Cobourg et de son chef d'état-major baron de Mack.

Veut-on avoir une idée de l'esprit qui animait la plupart des ministres appelés à Anvers? qu'on lise la note présentée par lord Auckland et le comte de Starhemberg aux états-généraux des Provinces-Unies, le 5 avril, trois jours avant l'ouverture des conférences. Elle était conçue en ces termes :

« Hauts et puissans seigneurs !

» Il est connu que vers la fin du mois de » septembre de l'année dernière *, S. M. bri- » tannique et V. H. P. ont donné de concert » l'assurance solennelle que, dans le cas où » le danger imminent qui menaçait dès lors » LL. MM. très-chrétiennes et leur famille, » se réalisât, S. M. et LL. HH. PP. ne man- » queraient pas de prendre les mesures les » plus efficaces pour empêcher que les per- » sonnes qui se seraient rendues coupables » d'un crime aussi atroce, ne trouvassent au- » cun asile dans leurs états respectifs. Cet évé- » nement, qu'on pressentait avec horreur, a » eu lieu; et la vengeance divine paraît ne

* Septembre 1792.

» s'être pas long-temps fait attendre. Quelques-
» uns de ces détestables régicides sont déjà
» dans le cas de pouvoir être soumis au glaive
» de la loi*. Les autres sont encore au milieu
» du peuple qu'ils ont plongé dans un abîme
» de maux, et auquel la famine, l'anarchie et
» la guerre civile préparent de nouvelles cala-
» mités. Enfin tout ce que nous voyons arriver,
» concourt à nous faire regarder comme pro-
» chaine la fin de ces misérables, dont la dé-
» mence et les atrocités ont pénétré d'épou-
» vante et d'indignation tous ceux qui tiennent
» aux principes de religion, de morale et d'hu-
» manité.

» En conséquence, les soussignés soumettent
» au jugement éclairé et à la sagesse de vos
» hautes puissances, si elles ne trouveraient
» pas convenable d'employer tous les moyens
» qui sont en leur pouvoir, pour défendre
» l'entrée de leurs États en Europe ou de leurs
» colonies à tous ceux des membres de la soi-
» disant convention nationale, ou du prétendu
» conseil exécutif, qui ont pris part directe-
» ment ou indirectement audit crime, et s'ils

* Les quatre commissaires de la convention arrêtés trois jours avant par Dumouriez.

» étaient découverts et arrêtés, de les livrer » entre les mains de la justice, pour servir de » leçon et d'exemple au genre humain.

» Signé Auckland, Louis, comte » de Starhemberg. »

Il est clair, d'après le contenu de cette note, que les ministres signataires croyaient toucher au renversement de la convention. Nous pouvons affirmer que les autres ministres et généraux, ainsi que les trois princes qui venaient assister au congrès, étaient dans la même attente. Mais il est une chaîne d'événemens que toute la prudence humaine ne peut ni calculer ni prévoir : c'est Dumouriez qui s'exprime ainsi en rappelant dans ses Mémoires, mais d'une manière incomplète, les circonstances de sa défection. D'après son plan, il devait s'approcher de Lille, et remettre aux Impériaux la place de Condé, comme garant du traité ; mais dès le 4 avril, jour où il était convenu que de part et d'autre on en commencerait l'exécution, Dumouriez cesse d'être obéi. En s'approchant de Condé pour aller conférer avec le prince de Cobourg et l'archiduc Charles, il est assailli par trois bataillons de volontaires qui, voulant

le tuer, lui tirent des coups de fusil. Celui de ces bataillons qui montre le plus d'acharnement appartient au département de l'Yonne, et a pour chef Davoust, qui a été depuis maréchal de France. Dumouriez leur échappe en faisant un détour, et manque ainsi son rendez-vous ; le soir seulement, il parvient à joindre le colonel Mack, passe une partie de la nuit à faire entrer cet officier dans ses vues, en lui dissimulant l'état réel de son armée, et rédige, de concert, une proclamation, au nom du prince de Cobourg, pour être imprimée et publiée le lendemain à la suite de son *Adresse à la nation française*. Cette adresse était une sorte de manifeste contre la convention, et contre les jacobins, où Dumouriez annonçait le rétablissement, sous les auspices de toute l'Europe, de la *constitution jurée*, et reconnaissait pour roi le fils de Louis XVI alors détenu à la prison du Temple.

Il ne suffirait pas d'indiquer ou d'analyser l'autre pièce historique dans un ouvrage particulièrement consacré à remonter aux causes des événemens. Voici dans toute sa teneur * la

* Le texte en est peu connu, et ne se trouve dans aucune de nos histoires de la révolution.

proclamation approuvée, signée et publiée le lendemain par le prince de Cobourg.

LE MARÉCHAL PRINCE DE SAXE-COBOURG, GÉNÉRAL EN CHEF DES ARMÉES DE S. M. L'EMPEREUR ET DE L'EMPIRE, AUX FRANÇAIS :

« Le général en chef Dumouriez m'a commu-
» niqué sa déclaration à la nation française. J'y
» trouve les sentimens et les principes d'un
» homme vertueux, qui aime véritablement sa
» patrie, et voudrait faire cesser l'anarchie et
» les calamités qui la déchirent en lui procu-
» rant le bonheur d'une constitution et d'un
» gouvernement sage et solide. Je sais que
» c'est le vœu unanime de tous les souverains,
» que des factieux ont armé contre la France
» et principalement celui de S. M. l'empereur
» et de S. M. prussienne. Rempli d'estime en-
» core pour l'ensemble d'une nation si grande
» et si généreuse, chez laquelle les principes
» immuables de la justice et de l'honneur fu-
» rent jadis sacrés, avant qu'à force d'attentats,
» de bouleversemens et de prestiges, on soit
» parvenu à en égarer et en corrompre cette
» portion, qui, sous le masque de l'humanité
» et du patriotisme, ne parle plus que d'assas-

» sinats et de poignards; je sais aussi que ce
» vœu est celui de tout ce qu'il y a en France
» d'honnête, de sensé, de vertueux. Profondé-
» ment pénétré de ces grandes vérités, ne dé-
» sirant que la prospérité et la gloire d'un pays
» déchiré par tant de convulsions et de mal-
» heurs, je déclare par la présente proclama-
» tion *que je soutiendrai de toutes les forces*
» *qui me sont confiées, les intentions géné-*
» *reuses et bienfaisantes du général en chef*
» *Dumouriez, et de sa brave armée*. Je déclare
» en outre que venant récemment et à plusieurs
» reprises, de nous battre en ennemis vaillans,
» intrépides et généreux, je ferai joindre, si le
» général Dumouriez le demande, une partie
» de mes troupes ou toute mon armée à l'armée
» française, pour coopérer *en amis* et *en com-*
» *pagnons d'armes*, dignes de s'estimer réci-
» proquement, à rendre à la France son *roi*
» *constitutionnel*, la constitution qu'elle s'était
» donnée, et par conséquent les moyens de la
» rectifier, si la nation la trouve imparfaite, et
» ramener ainsi en France, comme dans le
» reste de l'Europe, la paix, la confiance, la
» tranquillité et le bonheur. Je déclare par
» conséquent ici, sur ma parole d'honneur, que

» je ne viendrai nullement sur le territoire » français *pour y faire des conquêtes*; mais » uniquement et purement aux fins ci-dessus » indiquées. Je déclare aussi, sur ma parole » d'honneur, que si les opérations militaires » exigeaient que l'une ou l'autre place forte » fût remise à mes troupes, je ne la regarderai » jamais autrement que comme un *dépôt sacré,* » et m'engage ici, de la manière la plus ex- » presse et la plus positive, de *la rendre aus-* » *sitôt que le gouvernement qui sera établi en* » *France, ou le brave général avec lequel je* » *vais faire cause commune le demanderont.* » Je déclare enfin que je donnerai les ordres » les plus sévères et prendrai les mesures les » plus vigoureuses et les plus efficaces pour » que mes troupes ne commettent pas le moin- » dre excès, ne se permettent pas la moindre » exaction ou la moindre violence, respectent » partout les personnes et les propriétés sur » le territoire français ; et que quiconque dans » mon armée oserait contrevenir à mes ordres, » serait puni sur-le-champ de la mort la plus » ignominieuse.

» Donné à mon quartier-général de Mons, » ce 5 avril 1793. Signé le prince DE COBOURG. »

A peine cette proclamation est-elle rédigée, que Dumouriez se hâte d'en adresser une à son armée. Il la fait imprimer et porter aux différens corps par ses aides-de-camp; mais elle ne parvient qu'à un petit nombre de troupes. Le général en chef y fait connaître ses arrangemens avec le prince de Cobourg, et son projet de marcher sur Paris pour y rétablir la royauté dans la personne de Louis XVII. Au point du jour, il monte à cheval et se porte avec une escorte de cinquante cavaliers autrichiens vers le camp de Maulde pour y rallier son armée et commencer le mouvement qu'il médite sur Lille. Mais il était trop tard; d'ailleurs l'escorte étrangère, destinée à sa sûreté personnelle, à cause des événemens de la veille, choque tellement les soldats français, qu'ils s'indignent de voir leur général en chef sous la garde des ennemis. Toutefois on le reçoit encore avec affection au camp de Maulde; mais dans la soirée, il laisse long-temps les troupes dans le doute et l'hésitation, et vers la fin de la journée, la désertion de l'artillerie entraîne la presque totalité des soldats.

Il ne lui restait plus, pour se soustraire à la proscription (car la convention venait de

mettre sa tête à prix), que la triste ressource de la fuite et de l'exil. Voyant arriver l'heure de céder à sa destinée, Dumouriez remonte à cheval suivi de quelques amis liés à sa fortune, et se rend à Tournay sous l'égide autrichienne. Là, environ quinze cents hommes de son armée, tant à pied qu'à cheval, viennent le joindre, amenant avec eux et escortant les équipages de son état-major.

Ainsi finit le rêve brillant de ce guerrier diplomate, qui, à la fin de janvier, laissant Paris en proie aux factions et aux désordres, voulut conquérir la Hollande, changer l'état politique de la Belgique, et rétablir la monarchie en une campagne. Modifiant son plan selon les circonstances, il avait eu un moment l'idée de s'ériger en duc de Brabant, sous la protection de l'Angleterre, afin de jouer avec plus de sûreté et environné de plus de force et d'éclat, le rôle de Monck en France; mais en y établissant la monarchie constitutionnelle. La perte de la bataille de Nerwinde lui ravit presque toutes ses chances de succès. Peut-être eût-il réussi néanmoins dans la dernière partie de son plan, à l'aide de l'armée impériale, s'il eût apporté plus de promptitude au moment

décisif. Rien de plus sensé d'ailleurs, et de plus juste, que la réflexion qu'il laisse échapper lui-même au sujet de l'abandon de son armée : c'est sa propre condamnation. « Le principe » qui a détaché si brusquement, dit-il, les sol- » dats français d'un général qu'ils adoraient, » a un côté louable en lui-même : ils combat- » taient pour la liberté de leur patrie ; ils ont » vu ce général traiter avec l'ennemi; ils se » sont crus trahis; ils ont passé de l'amour à » la haine. » Ainsi, malgré son habileté, sa connaissance des hommes et des affaires, Dumouriez n'aperçut pas que sa connivence avec le prince de Cobourg n'aurait pas dû se réveler avant qu'il n'eût fait déclarer son armée et qu'il n'eût effectué son mouvement sur les trois places qui devaient lui servir de point d'appui. Voyons comment il condamne son impuissance politique dans cette entreprise manquée : le passage est curieux. « La secte » des jacobins, dit-il, ne pouvait être anéan- » tie que par un plus grand scélérat qu'eux, » ou par le fer étranger... Il fallait déployer » des vices supérieurs à ceux qu'on avait à » combattre. » Enfin Dumouriez observe, et non sans raison, que sa trève avec les Autri-

chiens fut le salut des frontières, et que si les Impériaux n'y étant pas fidèles, eussent marché sur les deux camps français *, dans la journée du 5 avril, ils auraient, au milieu de tout ce désordre, détruit entièrement l'armée et pénétré sans obstacle dans l'intérieur de la France.

Voici qui est positif. Après même que l'armée, se déclarant pour la convention, eut forcé Dumouriez à s'éloigner, le prince de Cobourg respecta la suspension d'armes, et ne profita d'aucun de ses avantages. Mais lui et son chef d'état-major baron de Mack, ainsi que le colonel Fischer, son secrétaire et aide-de-camp général, s'étaient tellement identifiés aux idées et aux plans de Dumouriez, que deux jours après son évasion, ils croyaient encore à l'effet de la proclamation qu'avait rédigée ce général au nom du prince, et à l'intervention des armées impériales comme auxiliaires; et pourtant comment ne as reconnaître que la proclamation n'avait produit aucune impression, et que l'esprit national l'avait dédaignée? A la vérité, le prince et ses deux conseillers regardaient tout ce qu'avait fait Dumouriez de-

* De Maulde et de Saint-Amand.

puis sa levée de bouclier, comme en quelque sorte leur ouvrage.

Or, ce fut dans ces dispositions que le général en chef de l'armée impériale, accompagné de son chef d'état-major, se mit en route du quartier-général de Mons, le 7 avril, pour se rendre au congrès d'Anvers. Là, toutes les illusions nourries par les vastes projets que Dumouriez avait démasqués, venaient de se dissiper comme un songe. On savait déjà depuis trois jours que cette armée de Dumouriez, qu'on s'était flatté de conquérir en lui parlant de son général, de son roi, de la constitution, avait assez prouvé, en se battant dès le lendemain au nom de la république et pour la défense de la convention, que Dumouriez n'avait plus ni pouvoir, ni aucune influence. On se retrouvait encore une fois en présence de la ligne des forteresses françaises, avec le regret de n'avoir pas agi avec vigueur pour détruire les débris de l'armée battue à Nerwinde, à Tirlemont, à Louvain. Vainement dans les conférences qui s'ouvrirent le 8 avril, le prince de Cobourg et le colonel Mack s'efforcèrent de motiver et de justifier leurs engagemens politiques ; vainement donnèrent-ils encore

quelques espérances pour l'avenir. Un changement brusque s'était opéré dans les idées des princes et des ministres qui étaient venus prendre part aux délibérations. Le système d'une demi-contre-révolution s'étant écroulé à leurs yeux, ils tombèrent d'accord qu'il fallait revenir sur la déclaration du 5 avril, se hâter de rompre la trève, et pénétrer dans l'intérieur de la France par la force des armes, au nom de la coalition et de l'empereur, qui s'en trouvait naturellement le chef. Le prince de Cobourg essaya inutilement d'opposer quelques objections à ce changement de système trop subit, selon lui, et qui, en privant les alliés de tout point d'appui dans l'intérieur, donnerait aux desseins des puissances une apparence de versatilité, et à lui-même, à l'égard de Dumouriez, et comme signataire de la proclamation du 5 avril, un air d'inconséquence, et peut-être même de mauvaise foi dont il ne pourrait soutenir l'idée ni le reproche. Mais lord Auckland, qui paraissait l'âme du congrès, et le comte de Metternich, qui vint à l'appui de l'opinion de cet ambassadeur, représentèrent au prince, au sujet de Dumouriez, que tant qu'on avait pu compter sur son

armée pour rétablir le bon ordre en France, les alliés avaient pu consentir à se déclarer neutres, et même à l'aider par l'adjonction d'un corps de leurs propres troupes; mais que l'armée française ayant abandonné son général, et se montrant toute prête à combattre les forces des puissances alliées, c'était au nom de ces mêmes puissances qu'il fallait désormais agir et combattre; qu'il importait seulement de savoir comment on s'y prendrait pour réduire les Français, soit par la force, soit par l'opinion, et que le congrès aurait à délibérer sur cet objet important; mais qu'avant de s'entendre sur cette double question ainsi posée, il fallait décider celle du moment qui était une pure question de fait; que l'armée française rentrant dans l'état de guerre, et brisant elle-même tous les liens de la trève, il fallait se remettre soi-même en état de guerre, afin de ne pas perdre tous ses avantages. Voilà dans quel esprit délibéra le congrès. Toute idée de contre-révolution étant mise de côté, lord Auckland et le comte de Metternich firent même entendre les mots d'*indemnités pour le passé*, et de *sûreté pour l'avenir*, mettant ainsi en avant le droit de conquête. Un arrêté

pris par tous les ministres des puissances, intervint le même jour, 8 avril, portant que le prince de Cobourg révoquerait entièrement sa proclamation du 5, et spécifierait expressément qu'il allait opérer pour le compte de son souverain, et prendrait possession, *à titre d'indemnité et de conquêtes*, de toutes les places dont il pourrait s'emparer; que ce principe, sauf les modifications qui seraient jugées nécessaires, recevrait son application en particulier à l'égard de chaque puissance agissante, selon que le permettraient les circonstances politiques et les chances de la guerre.

De retour à son quartier-général, le prince de Cobourg, le cœur navré, s'occupa le lendemain d'annuler sa première déclaration, et à cet effet il publia, le 10 avril au matin, sous la date du 9, la pièce suivante.

LE MARÉCHAL PRINCE DE SAXE-COBOURG, GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF LES ARMÉES DE S. M. L'EMPEREUR ET DE L'EMPIRE, AUX FRANÇAIS :

« La déclaration que j'ai donnée de mon » quartier-général de Mons, le 5 avril 1793, » est un témoignage public de mes *sentimens* » *personnels*, pour ramener le plutôt que pos-

» sible le calme et la tranquillité en Europe.
» J'y ai manifesté d'une manière franche mon
» *vœu particulier* pour que la nation française
» eût un gouvernement solide, durable, qui
» reposât sur les bases inébranlables de la
» justice et de l'humanité, qui donnât à l'Eu-
» rope la paix, et à la France le bonheur.
» Maintenant que les résultats de cette décla-
» ration sont si opposés aux effets qu'elle de-
» vait produire, et qu'ils ne prouvent que trop
» combien les sentimens qui l'ont dictée ont été
» méconnus, il ne me reste qu'à la révoquer
» dans toute son étendue, et à déclarer for-
» mellement *que l'état de guerre qui subsiste*
» *entre la cour de Vienne, les puissances coa-*
» *lisées et la France, se trouve dès à présent*
» *malheureusement rétabli.* Je me vois donc
» forcé par l'empire des circonstances, que des
» hommes profondément criminels se sont obs-
» tinés à diriger vers le bouleversement et le
» malheur de leur patrie, d'annuler complè-
» tement ma déclaration susdite, et de faire
» connaître que cet état de guerre si funeste se
» trouvant rétabli, j'ai donné les ordres néces-
» saires pour y donner suite, de concert avec
» les puissances coalisées, avec toute l'énergie

» et la vigueur dont les armées victorieuses » sont susceptibles. La rupture de l'armistice » est la première démarche hostile que la fu- » neste combinaison des événemens m'ait forcé » de faire. Il ne subsistera donc de ma première » déclaration que l'engagement inviolable que » je renouvelle ici avec plaisir, que la disci- » pline la plus sévère sera observée et main- » tenue par mes troupes sur le territoire fran- » çais; que toute contravention sera punie » avec la dernière rigueur.

» La franchise et la loyauté, qui de tout » temps ont été le mobile de mes actions, » m'obligent de donner à cette nouvelle *adresse* » *à la nation française*, toute la publicité » dont elle peut être susceptible, pour ne » laisser aucun doute sur les suites qui pour- » ront en résulter.

» Donné à mon quartier-général de Mons, » le 9 avril 1793.

» Signé LE PRINCE DE COBOURG. »

Le lendemain, Dumouriez se rend chez le prince, tenant à la main sa proclamation de la veille; et le dialogue suivant s'établit entre les deux généraux : « Monseigneur, dit Du-

» mouriez, j'ai reçu ce matin cette déclaration
» qui m'étonne et m'afflige. Ce n'est pas là ce
» que vous m'aviez promis, et je viens deman-
» der à votre altesse la cause de ce chan-
» gement. — Ce sont les ordres que j'ai
» reçus, lui répond le prince, et que je suis
» obligé d'exécuter. J'en suis bien fâché
» moi-même, général; mais les circons-
» tances justifient ces ordres, et je dois
» obéir. — Mais, monseigneur, notre conven-
» tion et vos engagemens sont violés. Il me
» semble qu'en représentant au congrès ce
» dont nous étions convenus, vous auriez
» changé sa résolution et prévenu ces ordres.
» — Je l'ai fait, mais on m'a répondu avec
» raison, que notre position n'est plus la
» même. Quand vous comptiez sur votre ar-
» mée pour rétablir le bon ordre en France,
» nous avons consenti à rester neutres, et
» même à mettre à votre disposition un corps
» de nos troupes; mais aujourd'hui que votre
» armée vous abandonne, et se dispose à nous
» combattre, c'est à l'empereur à diriger les
» opérations, et c'est en son nom que nous
» devons courir les chances de la guerre qu'on
» lui fait. — Le cas de l'abandon d'une par-

» tie de l'armée a été prévu dans notre con-
» vention, puisque ce n'est que pour avoir le
» droit de commander les troupes de sa ma-
» jesté impériale que j'ai accepté le grade de
» général d'artillerie. — Mais ce n'est plus
» seulement un corps de nos troupes que nous
» devrions mettre à votre disposition, puisque
» nous ne pouvons agir qu'avec toutes nos for-
» ces. — Ce n'est pas le commandement que
» je viens réclamer, monseigneur; je ne veux
» que protester, en vous rappelant vos pro-
» messes, contre toute participation aux me-
» sures annoncées dans votre proclamation
» d'hier, et vous dire que je vais quitter votre
» armée. — Comment! — Oui, monseigneur;
» ma présence auprès de vous déposerait con-
» tre moi : je me la reprocherais moi-même.
» Je m'en vais. — Je sens plus vivement, gé-
» néral, ma position délicate par la résolu-
» tion que vous prenez... » Les instances du prince pour retenir Dumouriez furent inutiles : trompé dans ses espérances, proscrit dans son pays *, fugitif sur une terre étrangère, Du-

* Le 3 avril, sur la motion de Thuriot, la convention l'avait déclaré traître à la patrie et mis hors la loi : trois cent mille livres étaient accordées à quiconque le livrerait mort ou vif.

mouriez se condamna avec dignité à l'obscurité et à la retraite.

Le colonel sir James Murray, arrivé le 10 avril au matin à Douvres, en huit heures de trajet d'Ostende, vint donner connaissance à la cour de Londres, de la part du duc d'Yorck, du résultat des conférences tenues à Anvers, le 8 avril. Aussitôt l'ordre fut réitéré pour l'embarquement des troupes dont on avait contremandé le départ. On commença même à agiter dans le conseil des ministres, la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'opérer une descente sur les côtes de France, pour y porter secours aux royalistes de la Vendée.

Quant au prince de Cobourg, mécontent du congrès d'Anvers, et éprouvant d'ailleurs une sorte de répugnance à pénétrer en conquérant, chez une nation qu'il aurait préféré ne pas combattre, il n'en fut que plus refroidi dans la conduite de la guerre. On ne le vit mettre aucun empressement à écraser les divisions éparses de l'armée française qui, désorganisées, se retiraient précipitamment dans la direction de Bouchain. Il leur laissa tout le temps de s'y rallier au nombre de vingt à vingt-cinq mille hommes, qui furent bientôt renforcés par

huit mille hommes de l'armée des Ardennes. Ce dernier détachement occupa la forêt de Mormale, pour de là couvrir le Quesnoy et Avesne. Aucun de ces mouvemens de retraite ne fut inquiété.

Soit que le prince nourrît encore l'espoir de réveiller dans l'intérieur les restes du parti sur lequel Dumouriez avait paru compter, soit qu'il n'eût en vue que de s'ouvrir une voie à des négociations ultérieures, il adressa, par un parlementaire, aux commissaires de la convention, qui se trouvaient alors à Bouchain avec l'armée, sa *déclaration* relative à l'*adresse* de Dumouriez, joignant à son envoi un exemplaire de cette adresse. Les commissaires lui firent la réponse suivante, datée de Bouchain, le 11 avril :

« Monsieur, Dumouriez a trahi la nation » française, à laquelle il devait toute son élé- » vation : vous ne pouvez estimer un traître; » la loyauté défend de lui donner asile, et » vous n'auriez pas dû recevoir les membres » de la convention qu'il vous a livrés. Les » Français auraient abhoré celui de votre na- » tion qui aurait commis une pareille bassesse, » et vous auraient renvoyé des otages que le » droit des gens défend d'accepter en pareil

» cas. Nous vous adressons les exemplaires des » décrets de la convention rendus dans cette » occasion, et nous y joignons les différentes » proclamations que nous avons faites à l'ar- » mée. Un général brave et ami de l'honneur » doit savoir la conduite que la justice com- » mande; et nous vous assurons que la nation » française périra toute entière ou qu'elle » sera libre. »

Signés LEQUINIO, COCHON, BELLEGARDE.

« Je n'ai point regardé le général Dumou- » riez comme un traître, leur répliqua le prin- » ce *; il n'a jamais parlé chez nous que du » bonheur de sa patrie : c'est sur cette base » respectable qu'a reposé son entreprise; » c'est d'après ce vœu que je l'ai reçu et que » vous devriez le juger. Vous différez d'opi- » nions, voilà tout son crime. Ses principes le » rappelaient à cette constitution qui fut votre » idole; il y voyait le bonheur de la France et » le repos de l'Europe. Il n'y a pas de quoi le » livrer à l'infamie et à la mort des scélérats. » Il ne s'est jamais entendu avec nous, et nous » nous sommes battus de manière à prouver

* Lettre datée du quartier-général de Boussu, le 11 avril.

» que nous n'étions pas d'intelligence. Vous » l'accusez dans vos proclamations d'avoir vou- » lu livrer sa patrie : la première condition, » dès qu'on s'est rapproché, et que lui et les » généraux qui l'ont suivi, ont solennellement » posée, « c'est qu'ils ne consentiraient jamais » que d'autres puissances se mêlassent de l'or- » ganisation intérieure de votre gouvernement, » et qu'on entamât l'intégrité de la France ». » Ils n'ont pas varié depuis. Quant aux quatre » commissaires de la convention, leur sort est » entre vos mains. J'en appelle sur tous ces » objets des résolutions violentes, tyranniques » et passionnées de quelques-uns des membres » de votre assemblée, à ceux qui parmi vous » aiment véritablement leur patrie. Puissent- » ils trouver les moyens de faire cesser les » convulsions qui déchirent la France et boule- » versent le reste de l'Europe! C'est là mon » vœu autant que le vôtre. Signé Cobourg. »

Deux nouveaux commissaires, Dubois-Du- bay et Briez, étant venus dans l'intervalle rem- placer leurs trois collègues à Valenciennes, écrivirent aussi au prince de Cobourg, une lettre sous la date du 12 avril, dans laquelle, persistant à regarder Dumouriez comme un

traître, ils s'en rapportaient d'ailleurs, quant au sort de leurs quatre collègues livrés par lui, à la loyauté de leurs ennemis même. La convention ayant eu connaissance de cette singulière correspondance, la regarda comme une controverse *scandaleuse*, et défendit d'y donner suite, attendu qu'au conseil exécutif seul appartenait le droit de négocier avec les puissances étrangères.

Le prince de Cobourg perdit alors tout espoir d'entrer en négociation. Excité par les généraux de son armée, il fit enfin, le 13 avril, un mouvement en avant, mais circonspect et calculé. La division du prince de Wurtemberg vint bloquer Condé, et celle du général Latour alla camper devant Maubeuge. Les autres corps autrichiens formèrent, selon leur coutume, un cordon ou ligne militaire étendue, qui semblait menacer à la fois Condé, Lille et Valenciennes. Le général Chancel, commandant de Condé, ayant été sommé de rendre la place et de reconnaître la constitution de 1791, se mit en devoir de soutenir un siége.

Les corps épars de l'armée française avaient eu le temps de se reconnaître; le général Dampierre, qui en avait pris le commandement sous

l'égide des commissaires de la convention, les ramena, dès le 15, au camp de Famars sous Valenciennes, en face des Autrichiens; et cette démonstration offensive releva la confiance des troupes. Du reste, il n'y eut plus des deux côtés, jusqu'au mois de mai suivant, que des escarmouches sans résultat.

Pour motiver ou colorer son inaction, le prince de Cobourg sollicita de la cour de Vienne un renfort de trente mille hommes, quoiqu'il pût disposer de cent vingt mille combattans, déjà en ligne entre la Meuse et la mer, et qu'il n'eût alors devant lui que trente mille Français encore étourdis de la défection de leur général.

Ainsi après un début glorieux, le général en chef des armées impériales en revenait, de lui-même, dans les plaines de la Flandre, au système de guerre lente et méthodique, qui dans les plaines de la Champagne avait fait manquer au duc de Brunswick le but de la campagne précédente. Les circonstances se trouvaient à peu près les mêmes, car Paris et la convention étaient en proie aux plus violentes agitations et aux convulsions de l'anarchie, qu'aggravaient encore les dangers de l'in-

surrection des royalistes de la Vendée, et la retraite de Custine devant les forces du roi de Prusse.

A l'ouverture de la campagne, Frédéric-Guillaume n'avait pas attendu, selon le plan du duc de Brunswick, l'arrivée du parc de siége et des renforts destinés à compléter ses troupes, pour donner l'impulsion aux opérations. Au premier avis des succès du prince de Cobourg à Aix-la-Chapelle, le roi, n'écoutant que son ardeur guerrière, résolut de passer le Rhin et de rejeter Custine en Alsace, afin d'investir Mayence sans plus de délai. Dans un conseil de guerre tenu en sa présence, à Francfort, on agita la question de savoir sur quel point le passage du Rhin aurait lieu. Les uns opinaient pour Manheim, d'autres pour Bacharach ou Rheinfeldt. Les premiers soutenaient que les cabinets de Berlin et de Vienne, réprouvant tout système de neutralité de la part des princes d'Allemagne, devaient, dans l'intérêt même de la cause générale, exiger la prompte accession de l'électeur-palatin de Bavière, et par suite l'occupation de Manheim. Si ce prince s'y refuse, disait-on, il ne faut pas balancer à se saisir d'une place d'où les Prussiens, pouvant débou-

cher par Spire, préviendraient Custine sur la route de Kaiserlautern, tandis qu'un corps d'Autrichiens le menacerait sur la ligne de la Sarre et le mettrait dans la position la plus périlleuse. Le duc de Brunswick, de son côté, fit sentir l'avantage qu'il y aurait à passer le Rhin, en jetant un pont vers Bacharach, ce qui éviterait de combattre l'ennemi, et d'employer des moyens violens à l'égard d'un prince pour lequel il était préférable de conserver des ménagemens. Cet avis prévalut, et du 10 au 12 mars, les ordres furent expédiés en conséquence.

L'armée prussienne, à la veille de se mettre en mouvement, venait de réparer les pertes faites en Champagne, par l'arrivée de la brigade des gardes, de six bataillons de ligne et des différens dépôts tirés de la Westphalie et de la Silésie. Les Saxons étaient en marche, et le roi allait avoir sous son commandement immédiat cinquante mille hommes effectifs, tant Prussiens qu'alliés. Le succès paraissait d'autant moins douteux, que Custine ayant éparpillé ses forces, ne pouvait manquer d'être jeté sur la défensive.

Quand, à la fin de la campagne précédente, les commissaires de la convention s'étaient em-

parés, à Mayence, de tous les pouvoirs, Custine n'avait pu se soustraire à leur tutelle qu'en prétextant d'aller visiter les places fortes de l'Alsace. Là, il obtint l'autorisation de venir présenter aux ministres, à Paris, son plan de campagne : il se trouva que ce plan n'était qu'un composé d'entreprises incohérentes. Les ministres, inquiets des grands préparatifs de guerre dont retentissait l'Allemagne, mirent alors en délibération l'évacuation de Mayence. Custine, au contraire, proposait de faire une invasion à Ratisbonne, pour y propager l'esprit de liberté et d'égalité. C'était uniquement dans la vue de ne pas se laisser surpasser par Dumouriez, qui annonçait alors la prochaine conquête d'Amsterdam. On résolut seulement de défendre Mayence, et Custine retourna en toute hâte à son armée, n'ayant plus d'autre plan que de couvrir la ligne du Rhin. A son retour, il apprit la reddition du fort de Kœnigstein, qui avait été pris par famine. « Il ne » faut cependant pas désespérer du salut de » Mayence, manda-t-il au conseil exécutif; j'en » ai confié la défense au général Doyré, dont le » talent est connu; je laisse à Cassel le général » de brigade Meunier, dont le talent et le ci-

» visme sont recommandables. Je vais couvrir » les départemens du Rhin, et j'espère me sai- » sir bientôt d'une position qui les mettra à » l'abri. »

C'était au moment même où le roi de Prusse, prenant l'offensive, se faisait précéder sur la rive gauche par un corps volant. A l'arrivée du courrier qui vint annoncer au quartier-général prussien le gain de la bataille de Nerwinde, le roi accéléra le passage du Rhin à Bacharach. Deux combats partiels, le 27 et le 28 mars, à Bingen, préludèrent à des mouvemens plus décisifs. Custine, fortement menacé sur la Nahe, et craignant d'être tourné, se replie d'abord sur Alzey, puis sur la Pfrim. Le roi, passant la Nahe à sa poursuite, s'avance en forces sur Seltz, lui coupe la route de Mayence à Worms, donne sur quelques bataillons républicains et les disperse. Custine ne montre plus qu'embarras et irrésolution; il abandonne ses magasins à Bingen, Creutznach et Worms; arrête pourtant, avec son corps de bataille, le duc de Brunswick à Oberflersheim le 30 mars; mais se voyant débordé, se retire sous Landau sans que le duc songe à l'inquiéter. Là, tombé dans un entier découragement, et ne se croyant

point encore en sûreté, il se replie tout à fait derrière la Lauter, et songe même à l'abandon de ses lignes pour se réfugier sous le canon de Strasbourg.

En réunissant à son armée celle de la Moselle, on mit sous ses ordres plus de soixante mille hommes; mais Custine ne sut en tirer aucun parti, et il ne reprit nullement l'offensive. Ainsi, quarante mille Prussiens, pour s'être portés vigoureusement sur l'extrémité de la ligne française, semèrent l'épouvante jusqu'aux portes de Strasbourg. Bientôt renforcés, mais ne s'occupant plus qu'à former le siége de Mayence, ils s'étendirent, pour le couvrir isolément par brigades, depuis le revers des Vosges jusqu'à Lauterbourg, en présence même des républicains. Ceux-ci avaient soixante-dix mille hommes entre Sarre-Louis et Besançon, que Custine étendit aussi parallèlement aux Prussiens que venait de renforcer le corps autrichien du général Wurmser. C'était un gentilhomme alsacien qui avait fait avec distinction la guerre de sept ans. A la paix, il avait obtenu de Louis XV la permission de passer au service de la cour de Vienne. Appelé à commander en chef l'armée autrichienne du Rhin,

il eut d'abord à y dévorer des contradictions et des dégoûts. En prenant congé de l'empereur, il avait reçu de ce monarque l'assurance qu'il agirait seul en Alsace avec une armée indépendante. Mais à son arrivée à Francfort, il apprit que le duc de Brunswick et le prince de Cobourg avaient subordonné son corps d'armée aux prussiens, dont il devait couvrir l'aile gauche sur le Rhin, comme le prince de Hohenlohe-Kirchberg devait aussi couvrir l'aile droite avec quarante mille Autrichiens. Wurmser refusa de commander sous les ordres du duc de Brunswick; on prit alors un biais d'après lequel il dépendrait uniquement des ordres émanés du roi de Prusse, ce qui, au fond, revenait au même. Il n'eut d'abord que douze mille hommes, formant un cordon de Bâle à Germsheim. Quand le mouvement commença, il passa le Rhin à Ketsch, entre Spire et Manheim, laissant une partie de ses troupes dans le Brisgaw, et n'amenant en ligne que huit mille Autrichiens et Hessois, auxquels le roi de Prusse adjoignit le corps prussien du prince de Hohenlohe. A cette armée auxiliaire de Wurmser vint se joindre le corps d'émigrés, connu sous le nom d'armée de Condé, le seul qui eût

résisté à la dissolution après les revers de la première campagne. Il fallait une révolution pour voir un prince du sang de France aux ordres d'un gentilhomme alsacien, né sujet du roi, et qui avait fait la guerre de sept ans dans un grade subalterne, sous le prince de Condé lui-même.

Le duc de Brunswick avait eu l'intention de prendre une position d'observation plus rapprochée du corps d'armée chargé du siége de Mayence; il aurait appuyé sa droite au Mont-Tonnerre et sa gauche au Rhin; mais l'ardent Wurmser, impatient de délivrer son ancienne patrie du joug de la convention, et se défiant de la circonspection du duc de Brunswick, insista tellement auprès de Frédéric-Guillaume, pour que les Prussiens prissent leurs positions à portée de Landau, qu'il en fit donner l'ordre. Cependant tout allait se réduire, d'après le plan du duc de Brunswick et du prince de Cobourg, d'un côté aux lenteurs du siége de Valenciennes, et de l'autre au blocus et au siége de Mayence, défendue par une garnison de vingt-deux mille hommes : il fallait donc cinquante mille assiégeans pour reconquérir ce boulevard de l'Allemagne. Or, il était visible

que cette guerre de révolution n'était envisagée qu'avec le coup d'œil d'une tactique rétrécie. Le génie capable d'en embrasser l'ensemble et de lui imprimer un caractère politique, n'existait point encore, ou du moins les cabinets ne savaient pas le découvrir, et même ils étaient incapables de le faire naître.

Les changemens qui eurent lieu vers cette époque dans le personnel du ministère autrichien, n'élevèrent pas davantage la politique de la cour de Vienne à la hauteur des graves circonstances où l'Europe se trouvait engagée. Le prince de Kaunitz qui, depuis si long-temps dirigeait ce cabinet, touchait aux glaces de l'âge, et d'ailleurs sa vieille réputation d'habileté s'était comme évanouie devant l'ère nouvelle de la révolution. Il n'avait réussi ni dans sa guerre de plume ni dans ses prévisions contre la secte politique des jacobins, qu'il s'était flatté de *tuer avec de la patience*..... Il n'avait pas mieux calculé ses ménagemens envers le parti modéré, dont le vide était alors démontré par l'issue malencontreuse de la connivence récente du prince de Cobourg avec Dumouriez.

Kaunitz avait reconnu lui-même que la vieille

routine des cabinets serait impuissante pour combattre cette perturbation sociale; il n'aspirait plus qu'à finir, au sein des honneurs et toujours investi de la présidence de la chancellerie d'État, une carrière laborieuse et enviée, en abandonnant à d'autres le timon des affaires, que ses mains défaillantes ne pouvaient plus soutenir. Dans la nouvelle combinaison adoptée secrètement par l'empereur, le vice-chancelier d'État comte Philippe Cobentzl et le baron de Spielmann, les deux arcs-boutans des affaires étrangères, devaient être également écartés de leur direction, mais avec tous les égards et les ménagemens qu'apporte dans les révolutions intérieures de son cabinet, une cour où rien ne change que d'après des erremens compassés et méthodiques.

Tout à coup un homme jusqu'alors peu connu et qui n'avait figuré que dans les rangs secondaires de la diplomatie, le baron de Thugut, devint le pivot sur lequel allait rouler la politique autrichienne, aux temps les plus épineux de sa lutte avec la révolution française. Fils d'un pauvre batelier de Lintz, qui réussit pourtant à le placer comme élève au collége des langues orientales formé à Vienne, il s'y

était distingué par son application. Un jour, Marie-Thérèse visitant l'établissement, fut si frappée des progrès du jeune élève, qu'elle changea son nom de *Thunigut*, qui, en langage vulgaire, signifie vaurien, en celui de *Thugut*, qui veut dire fais-bien. Elle le recommanda au directeur du collége, circonstance qui décida de la carrière du jeune Thugut. Attaché dès l'âge de quinze ans à la légation de Constantinople, il fut trois ans après nommé interprète de l'internonce autrichien. Après avoir réussi dans des négociations importantes, il devint successivement résident et internonce. Envoyé au congrès de Fockzana, en 1772, il y montra de l'habileté ainsi que dans d'autres missions ultérieures. Il reçut en récompense, de Marie-Thérèse, d'abord le titre de baron, ensuite la croix de commandeur de Saint-Étienne. Thugut se rendit plus tard, par ordre de sa souveraine, auprès des deux filles de cette princesse, les reines de France et de Naples, et en 1778, auprès de Frédéric II, dans son camp de Bohême, avec la mission secrète de lui faire des ouvertures pacifiques et de couper court à la guerre que la succession de Bavière venait d'allumer entre la Prusse et l'Autriche. Mais

Frédéric s'en défia. Thugut entra néanmoins en conférence avec les ministres Herzberg et Finkenstein; elles furent rompues le lendemain, Herzberg ne voyant dans l'envoyé autrichien d'autre intention que de gagner du temps et de faire manquer la campagne. Thugut fut pourvu alors de la légation d'Autriche à Varsovie; et en 1788, on le chargea de l'administration générale des provinces de Moldavie et de Valachie, occupées alors par les armées austro-russes. La paix avec le divan ayant été conclue en 1790, il manifesta un désir extrême de se rendre en France, où venait de s'ouvrir la grande scène de la révolution. Le comte de Mercy, ambassadeur impérial, l'ayant demandé pour adjoint avec le titre de ministre plénipotentiaire, cette destination le ravit, et il se hâta d'aller à Paris pour y remplir ses nouvelles fonctions. Là, d'après des instructions particulières, il observa la marche des événemens, le caractère des différens chefs de parti, eut des conférences secrètes avec la reine de France, et contribua même, aidé par le comte de Lamarck, à mettre Mirabeau et ses amis dans l'intérêt de la cour.

Les rapports confidentiels qu'il adressa à son

cabinet influèrent depuis cette époque sur les déterminations de l'Autriche à l'égard de la France. Du reste, aimant Paris, où il avait placé des sommes considérables, Thugut paraissait avoir l'intention de s'y fixer quand on le rappela inopinément à Vienne : on le regardait comme très au fait des événemens de la révolution, et pouvant être utile dans les affaires secrètes du cabinet. On croit même qu'il y fut attiré alors par un pouvoir occulte et puissant qui servait en secret la révolution, dont Thugut n'aurait été que l'ennemi simulé et apparent. Il avait servi jadis les intérêts politiques de la France et reçu de Louis XVI une pension secrète. Consulté après la mort de l'empereur Léopold, il détermina François II, son successeur, à prendre une part active au projet de pénétrer en France, soit qu'il y entrevît un moyen de plus de capter la confiance du jeune monarque, en le poussant à un parti qu'il savait être dans son inclination, soit que la guerre étant inévitable, il crût devoir céder au torrent. C'est ainsi qu'il entra tous les jours plus avant dans la confiance intime de l'empereur, et ce fut lui qui détermina plus particulièrement le choix du prince de Cobourg comme

général en chef des armées impériales ; il avait connu ce prince pendant ses campagnes contre les Turcs, et depuis lors était resté avec lui dans des relations intimes. L'empereur considérant désormais Thugut comme l'oracle de son cabinet, n'eut plus de repos qu'il ne fût à la tête des affaires. Voici comment s'opéra ce changement, préparé en secret.

Deux jours avant qu'il ne fût rendu public, Thugut reçut un billet du cabinet de l'empereur, qui lui notifia l'intention de ce prince de lui conférer la place de *directeur-général du bureau des affaires étrangères*. En même temps le vice-chancelier comte de Cobentzl en fut prévenu par un autre billet. Thugut ayant, le lendemain de sa nomination, porté ses remercîmens au monarque, déclara à sa majesté (ce qui était concerté d'avance) « qu'il ne pouvait » mieux prouver son zèle pour le bien de l'É- » tat et son respectueux attachement à la per- » sonne de son souverain, qu'en consultant sur » toutes les affaires son très-digne ministre le » prince de Kaunitz ». De son côté, l'empereur écrivit à ce prince un billet portant en substance que, « pour l'avantage de son service et » la plus prompte expédition des affaires, il

» avait résolu de partager le département d'*I-*
» *talie* et celui des affaires étrangères entre
» différentes personnes ; qu'en conséquence il
» avait déchargé le comte de Cobentzl de ce
» dernier département, en lui laissant les af-
» faires de la *Lombardie autrichienne*, et en
» lui conservant sa place de ministre de confé-
» rence, ainsi que son traitement en entier ;
» qu'elle n'avait mieux su le remplacer dans le
» département des affaires étrangères, que
» par le baron de Thugut, qui, disciple du
» prince de Kaunitz, avait été formé par ses
» instructions ; qu'ainsi elle l'avait placé à la
» tête de ce département avec le titre de direc-
» teur-général ; sa majesté se flattant en con-
» séquence que ce changement ne serait pas
» désagréable à M. le prince de Kaunitz, d'au-
» tant plus qu'elle avait chargé M. de Thugut
» de lui communiquer, comme on l'avait fait
» jusqu'à présent, toutes les affaires dont M. de
» Kaunitz souhaiterait d'être particulièrement
» informé. »

L'empereur ne garda pas les mêmes ména-gemens à l'égard du baron de Spielmann, ministre de cour et d'État, ayant le titre de réfé-rendaire privé, à qui on imputait d'avoir fait

avorter les principales résolutions du cabinet dans la guerre actuelle. On lui offrit la place d'adjoint au baron de Borié, ministre d'Autriche à la diète de Ratisbonne; mais se montrant peu disposé à échanger le poste de ministre effectif avec celui d'un ministre subalterne employé à l'étranger, il préféra l'alternative qui lui était laissée de se retirer tout à fait des affaires avec sa pension de retraite.

Quant au comte Philippe de Cobentzl, sa disgrâce fut adoucie par la disposition qui lui conférait le département de la Lombardie autrichienne, de même que le département des Pays-Bas avait été précédemment détaché de la chancellerie de cour et d'État, pour être confié à l'ancien ministre plénipotentiaire comte de Trautmansdorff. C'était un précédent que Thugut sut saisir à propos, afin de rester entièrement le maître de la direction des affaires étrangères.

Ce changement, qu'on pressentait depuis plusieurs mois, fut annoncé, de la part de l'empereur, à tous les membres du corps diplomatique en résidence à Vienne, par la note suivante du vice-chancelier comte de Cobentzl *:

* Sous la date du 28 mars 1793.

« L'empereur ayant jugé avantageux pour » son service de séparer le département d'*Italie* de celui des affaires étrangères, et m'ayant » fait la grâce de me nommer son chancelier de » la *Lombardie autrichienne*, sa majesté a daigné confier le soin des affaires du dehors à » M. le baron de Thugut, en qualité de *directeur-général du bureau des affaires étrangères*. C'est donc à ce ministre que vous » voudrez bien, monsieur, vous adresser à » l'avenir pour toutes les affaires dont vous » serez chargé; et c'est lui qui vous fera part » de tout ce que sa majesté impériale et royale » voudra bien faire parvenir à votre connnaissance.

» Agréez, etc.

» *Signé* J.-P. COBENTZL. »

Du reste, on applaudit à la cour de Vienne, selon l'usage, au choix du nouveau ministre qu'on vanta dans tous les cercles comme un travailleur consommé dans la carrière politique, et n'étant d'ailleurs redevable de l'estime et de la haute confiance de son maître qu'à ses talens et à ses qualités personnelles. Sous de tels auspices, Thugut, quoique homme nou-

veau, car on l'avait vu débuter dans la carrière des emplois comme simple sous-commis dans la chancellerie d'État, put aspirer à devenir le régulateur de la politique d'une puissance qui alors même s'emparait du premier rôle militaire dans la guerre de la révolution. Mais, soit dans les conseils de l'État, soit dans les conseils de l'armée, rien n'annonça en lui le génie capable de diriger les ressorts d'une coalition qui, chaque jour, se compliquait davantage, et devenait en apparence de plus en plus formidable. Tout le corps germanique y allait prendre part.

Les longues délibérations de ses représentans sur la guerre d'Empire contre la France étaient enfin terminées, et l'avis de la diète formé à ce sujet d'après les *conclusums* des trois collègues *, ordonnait « le renvoi ou l'ex» pulsion hors de l'Allemagne de tous émis» saires, agens, ou autres personnes, Français » de naissance ou attachés à cette nation, qui » ne pourraient point donner de raisons suffi» santes de leur séjour dans l'Empire, et en » apporter légalement la preuve devant les » magistrats ou juges de leur résidence, pour

* Donné le 22 mars.

» en obtenir la permission de le continuer.
» Toute circulation, importation et cours de
» tous assignats ou billets de crédit français,
» étaient défendus, ainsi que toute négociation
» pour l'avantage et l'appui de la nation fran-
» çaise, toute correspondance suspecte avec
» elle, de même que la vente et le débit de
» tout papier public ou nouvelles venues de
» France, de toute brochure ou écrits qui s'y
» publient, pour exciter les peuples à la sédi-
» tion et à la révolte. Quant au commerce in-
» nocent, licite et ordinaire, il restait permis
» aussi long-temps qu'il ne serait point inter-
» rompu du côté de la France : toutefois il était
» recommandé de surveiller soigneusement les
» communications par lettres, afin qu'elles ne
» pussent servir à entretenir des relations traî-
» treuses et perfides. La diète déclarait en
» outre, qu'attendu la manière injuste dont les
» Français avaient rompu la paix par leur in-
» vasion sur le territoire de l'Empire, le corps
» germanique, de son côté, ne se croyait plus
» obligé ni tenu par la paix de Munster, ni par
» aucun des traités où il avait été stipulé des
» avantages en faveur de la France, sauf néan-
» moins les droits des tiers; en conséquence

» il n'était plus permis à aucun État ou mem-
» bre de l'Empire, de garder la neutralité sous
» quelque nom ou prétexte que ce fût. »

Mais par ménagement pour les États les plus exposés à l'irruption des Français, on regardait la guerre qui leur était déclarée comme purement défensive, et nullement comme une guerre d'agression qui aurait pour but de s'immiscer dans les affaires de la France. Par-là, on cherchait à mettre à l'abri de ses armes le duc de Wurtemberg et l'électeur-palatin de Bavière, qui était dominé par son ministère à Munich. Mais l'empereur, comme chef de l'Empire, n'admettait aucun principe de neutralité quant à la Bavière et au Palatinat, surtout, considérés comme États indépendans. On reprochait à la cour électorale de s'être opposée en dernier lieu au passage du corps d'armée du général Wurmser à Manheim, et d'avoir sauvé ainsi l'armée de Custine, qui, dans sa retraite, aurait pu être coupée par les Autrichiens du côté de Landau, tandis que les troupes prussiennes et hessoises le forçaient d'abandonner Worms et toute la rive gauche du Rhin jusqu'à Spire. Déjà même, par suite des réclamations et des efforts du comte de Lehrbach, ministre

impérial à Munich, on s'attendait que le ministère bavarois ne balancerait plus à fournir au moins son contingent à l'armée autrichienne sous les ordres de Wurmser.

La note remise par le vice-chancelier de l'Empire, prince de Colloredo, au ministre palatin de Bavière*, ne laissa plus à la cour électorale palatine aucun moyen dilatoire de se maintenir dans son système de neutralité et de demi-mesures. Invoquant les lois fondamentales et constitutionnelles du corps germanique, la note impériale rappelait la cour de Munich à l'exécution du décret rendu par la diète le 23 novembre dernier, qui avait statué la prompte réunion des forces de l'Empire. « L'empereur, ajoutait le vice-chancelier, n'a » pu voir qu'avec peine et indignation qu'on » ait préféré l'intérêt particulier à l'intérêt général; qu'on ait adopté des plans fondés sur » une convenance particulière, au mépris de » ses devoirs constitutionnels, qui exigeaient » de voler au secours de ses co-États opprimés, avec des forces proportionnées à ses » facultés, et qu'enfin, *séduit par des insinuations*, on ait établi sa propre sûreté sur une

* Sous la date de Vienne, le 30 avril 1793.

» politique et sur des *principes de neutralité* » diamétralement opposés à la constitution » germanique. Mais ce qui a frappé encore bien » plus S. M., c'est de voir qu'on n'a point hé- » sité à opposer mille obstacles aux dispositions » faites par la diète de l'Empire pour la conser- » vation et la défense de la patrie menacée, » afin de paralyser ou de rendre infructueuses » les opérations contre l'ennemi commun, au » plus grand préjudice de la bonne cause. » Rejetant toutes les offres dilatoires faites par la cour électorale, le vice-chancelier déclarait « que le contingent militaire à fournir par les » États de l'Empire serait porté au triple sur » le pied reçu et agréé par la diète générale en » 1681, et par le décret du 22 mars dernier, » qui déclare la guerre à la France..... Guidée » par ces considérations, S. M. impériale, en » agréant et approuvant le plan d'opérations » concerté avec S. M. le roi de Prusse, a jugé » à propos d'unir et d'incorporer ces mêmes » troupes avec les armées qui tiennent la cam- » pagne contre l'ennemi commun, pour les » faire agir conjointement avec ces dernières, » partout où les circonstances le requerront... » Or, S. M. impériale se promet, de la part de

» S. A. électorale, qu'elle fera de sérieuses ré-
» flexions sur les obligations que lui impose sa
» qualité de membre de l'Empire germanique,
» dont elle a juré de maintenir la conservation;
» qu'en conséquence elle ne tardera pas à prê-
» ter son assistance à la patrie menacée de sa
» ruine, et qu'enfin elle ne voudra plus se re-
» fuser, sous des prétextes qui répugnent aux
» lois fondamentales de l'Empire, à fournir en
» plein non-seulement son contingent, mais
» encore celui que les dernières résolutions
» prises unanimement par les États de l'Em-
» pire, lui prescrivent dans les conjonctures
» présentes. Ce n'est qu'en s'y conformant
» ponctuellement et sans perte de temps, que
» S. A. électorale peut effacer les fâcheuses
» impressions que sa conduite n'a pu manquer
» de faire sur l'esprit de ses co-États et sur
» celui de tout le public germanique.... »

La cour bavaro-palatine n'hésita plus dès lors à ordonner la prompte réunion de son contingent, formé de huit mille hommes tant Palatins que Bavarois, qui, un mois après, joignirent l'armée combinée devant Mayence. Là, on leur donna le poste d'honneur à la pointe du Rhin, c'est-à-dire le plus exposé.

Les autres cours allemandes en retard cédèrent à l'impulsion, et tout l'Empire germanique s'étant constitué ainsi en état de guerre, augmenta la masse déjà énorme des ennemis de la France.

Elle paraissait alors à la plupart des cabinets dans un état de conflagration tel qu'on se crut fondé à regarder comme inévitable sa prochaine dissolution comme corps politique; tout semblait la mettre à la merci des puissances réunies de nouveau contre elle par l'active interposition du ministère anglais. Cette grande coalition se montrait même plus redoutable que celle que le ministère Whig avait élevée, sous la reine Anne, contre la prépondérance inquiétante de Louis XIV. Mais il y avait alors à la tête des armées alliées deux grands hommes de guerre, unis et agissant de concert, Marlborough et le prince Eugène; au lieu que dans la guerre actuelle, les cabinets en étaient réduits à confier la direction de leurs forces au duc de Brunswick et au prince de Cobourg. On ne sentit pas assez l'énorme différence qui se révélait, sous le point de vue politique et militaire, entre les deux chefs de la fin du dix-septième siècle, et les deux chefs de la coali-

tion formée à la fin du dix-huitième. Pourtant il s'agissait de lutter contre un nouveau pouvoir bien autrement rude à combattre et à soumettre que la puissance de Louis XIV.

A la vérité, la république française ne reposait encore que sur un gouvernement provisoire et informe, dont la convention était à la fois la base et le foyer, sous l'influence des clubs, et des comités révolutionnaires. La convention en était asservie ou en tirait sa force, selon l'alternative de succès et de revers des partis qui la divisaient. Toutefois, malgré leur animosité, les girondins et les montagnards, c'est-à-dire les deux factions principales n'en avaient pas moins le même intérêt à électriser la nation pour repousser l'étranger qui menaçait les frontières. Dès le 24 février, une levée de trois cent mille hommes avait été décrétée, afin de porter l'armée à l'effectif de cinq cent mille soldats; car la convention n'avait ouvert la campagne qu'avec deux cent cinquante mille combattans répartis dans six armées différentes, et trente mille dans l'intérieur.

La nouvelle de la défaite de Nerwinde et de la retraite de Dumouriez lui était arrivée au moment même où la guerre civile éclatait dans

la Vendée, où le peuple se soulevait dans plusieurs départemens du centre ; et où Lyon s'agitait contre l'oppression des clubs et des sectateurs d'une démocratie sanguinaire.

Quand le voile qui couvrait les desseins de Dumouriez fut déchiré, l'agitation augmenta à mesure que les dangers se succédèrent. La défaite de Custine sur la Nahe, les succès extraordinaires des paysans vendéens, et les troubles de la Corse, mirent le comble à la désorganisation des autorités et de la force publiques. Presque toute l'armée de Dumouriez s'étant débandée dans l'intérieur, il n'en restait plus, pour ainsi dire, qu'un noyau, qui vint se mettre à couvert sous le canon de Valenciennes.

Quoique divisés, les chefs de la convention montrèrent une grande énergie, mesurant d'un œil ferme les dangers dont ils étaient menacés et qui compromettaient l'indépendance de la nation. Dès le 4 avril de grandes mesures furent décrétées pour parer aux suites de la défection de Dumouriez. On pressa la levée des trois cent mille hommes ; on envoya des députés militaires avec de pleins pouvoirs à l'armée du Nord ; on décréta la formation d'une

armée de quarante mille hommes, spécialement destinés à couvrir Paris, et une levée de trente mille cavaliers montés et équipés. Toutes ces mesures dénotaient combien les frontières étaient dépourvues, et combien, dans ce moment de crise, une marche compacte et rapide des coalisés sur Paris eût rencontré peu d'obstacles. La crise fut alors marquée par une mesure de la plus haute importance. Soit que la marche timide et lente du conseil exécutif provisoire ne favorisât pas l'élan national au gré des chefs de la convention, soit défiance de ce conseil, soit enfin désir de s'emparer de toute l'action du pouvoir, la convention institua, le 6 avril, un comité de salut public de neuf membres pris dans son sein, délibérant en secret, avec mission de prendre toutes les mesures que réclamait la défense générale extérieure et intérieure ; en un mot, tenant dans ses mains le timon de l'État, puisque le conseil des ministres lui était subordonné. Telle fut l'origine de ce terrible comité *, qui, se fortifiant en proportion des dangers pu-

* Dans sa première formation, voici quels furent les membres qui en firent partie : Barère ; Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard et Lacroix.

blics, finit par effrayer le monde en subjuguant la France, et en combattant l'Europe par la terreur.

En outre, la convention prononça la peine de mort contre quiconque proposerait de négocier avec les puissances belligérantes, avant qu'elles eussent reconnu la république. Puis, comme si toutes ces mesures n'eussent pas encore donné une assez juste idée de la résistance qu'elle était déterminée à opposer aux efforts de la coalition, elle déclara, dans un manifeste adressé à tous les peuples et à tous les gouvernemens, qu'elle s'ensevelirait plutôt sous les ruines de la capitale, que de souffrir qu'aucun cabinet s'immisçât dans l'administration intérieure de la France. A la vérité, sur la proposition de Danton, elle avait décrété qu'elle ne se mêlerait plus du gouvernement des peuples ses voisins, chez qui elle pourrait être dans le cas de porter les armes. C'était positivement annuler ses propres décrets des 19 novembre et 15 décembre précédens; mais ce repentir tardif n'était sans doute pas inspiré par un esprit de conciliation.

Enfin, le 30 avril, la convention compléta ses moyens de défense, en déterminant l'orga-

nisation, les pouvoirs et la répartition de soixante de ses membres, qu'elle délégua aux armées, avec le titre de *représentans du peuple*. Là prit son origine, ce nouveau proconsulat, arbitre du sort des généraux, et disposant, au nom de la nation, des bras, du sang et de la fortune de la population entière de la France. Tous ces représentans en mission déployèrent la plus redoutable énergie.

Et ce fut en présence d'un tel pouvoir, que les généraux et les hommes d'État, chargés de le combattre, procédèrent comme s'ils n'avaient eu ni prévoyance, ni jugement, ni aucune étude des affaires humaines, tant la marche de la révolution déconcertait la routine de ces esprits lents et étroits. Les conférences de Francfort venaient d'en donner la mesure. Rien ne manquait cependant pour agir avec vigueur, ou plutôt tout manquait, puisqu'il y avait absence de caractère et d'énergie morale dans les conseils. On devait donc s'attendre qu'aucun effort vigoureux et prudent ne serait tenté par ceux qui étaient chargés de la direction des forces de l'Europe. Il n'y avait d'ailleurs aucune uniformité de vues et d'intérêt entre les coalisés, ce qui rendait plus sensible en-

core le vide d'hommes éminemment guerriers et politiques, qui se faisait sentir dans leurs camps et dans leurs conseils. Or, aucun plan dont l'exécution eût pu remédier aux dangers des circonstances, ne pouvait sortir d'un tel état de choses. La ligne de conduite la plus sûre et la plus commode parut être celle de tout abandonner à la fortune, sans rien entreprendre pour s'en assurer les faveurs.

Ces dispositions ne furent pas inconnues aux comités de la convention, au moment même où sa cause paraissait désespérée, et où il n'y avait aucunes forces capables de résister à une vigoureuse et brusque offensive. L'un des représentans venus de la frontière du nord *, donna au comité de salut public des détails qui confirmèrent ce que d'autres avaient écrits de Lille, en ces termes: « Les étrangers ne veulent point » nous attaquer; ils espèrent tout de l'esprit » de discorde qui règne parmi nous ».

Le prince de Cobourg s'en tint en effet à des mouvemens insignifians ou à des opérations partielles et par conséquent nulles, dans une guerre à la fois nationale et politique.

La cour de Vienne, d'ailleurs, s'occupait

* Duhem.

moins alors à renforcer ses armées qu'à s'affermir dans ses provinces belgiques, en rendant aux États du pays tous leurs droits, en nommant gouverneur-général de ces provinces l'archiduc Charles, qui avait fait en cette qualité son entrée à Bruxelles. Tout le mois d'avril s'écoula sans que le prince de Cobourg consentît à rien entreprendre; il adopta le plan du colonel Mack, qui, renvoyant les opérations offensives à la fin de mai, laissait jusque-là les Français tranquilles sous la protection du canon de Lille, de Valenciennes et de Maubeuge. Ainsi Mack ajournait à un mois l'attaque du camp retranché de Famars, le siége de Condé et de Valenciennes, pour de là en venir à l'attaque du camp retranché de Dunkerque, puis à la conquête de cette dernière ville, qui devait amener celle de Lille avec plus de sécurité. On voit dans cette conception inspirée par le congrès éphémère d'Anvers, le dessein positif de faire la conquête méthodique de la France, sans risquer aucun grand mouvement, aucune bataille générale, comme si l'on eût été sûr qu'un grand peuple, dans un état violent de fermentation, laisserait tout entreprendre contre lui-même. Ce plan, en un mot, semblait faire abstraction

et de la nation qu'on avait à combattre, et du caractère de sa révolution intérieure. On ne pouvait rien proposer de plus favorable aux intérêts de la convention, qui allait avoir ainsi tout le temps de réparer ses revers, de faire ses levées, et de compléter sa défensive.

Elle fit plus encore; au milieu même de ses déchiremens, elle en imposa aux alliés par de l'audace, en ordonnant au général en chef de l'armée du Nord de débloquer Condé, devenu le point central des opérations. Dans un conseil de guerre tenu à Valenciennes, une attaque générale fut résolue et fixée au 1^er^ mai. L'armée impériale fut attaquée ce jour-là même sur toute sa ligne, mais sans succès. Les républicains en pleine retraite, après cette journée sanglante, furent poursuivis jusqu'au camp de Famars, laissant deux mille morts et une partie de leur artillerie. Des ordres réitérés et pressans n'en contraignirent pas moins le général en chef Dampierre à combiner une nouvelle attaque : il y répugnait, car les comptes à rendre à la convention lui paraissaient plus inquiétans que le canon des Autrichiens.

La ligne de l'armée impériale s'étendait de Maubeuge à Saint-Amand, sur une frontière

de plus de dix lieues. La réserve était restée aux ordres du général Clairfayt, et ce n'était pas sans dessein qu'on le tenait à l'écart du quartier-général impérial, qui devenait un foyer de petites intrigues.

Averti que l'armée française se disposait à une nouvelle attaque, le prince de Cobourg ne changea rien à ses dispositions défensives. Son front était couvert par des bois retranchés avec des abatis et des redoutes; et il avait assuré ses flancs par le cours de l'Escaut et de la Scarpe. Dampierre hésitait au point qu'il donna et retira trois fois l'ordre d'attaquer; enfin recevant lui-même le signal, le mouvement commença le 8 mai sur la droite en avant de Maubeuge; cinq fois les troupes retournèrent à la charge. Dampierre marcha en personne contre la réserve autrichienne postée à Vicogne, où les Impériaux et les Prussiens commandés par Clairfayt s'étaient retranchés dans les bois. Voulant forcer les abatis, il renouvela plusieurs fois l'assaut, mais sans succès. Le désespoir s'empare alors de son esprit en délire. A la vue de son avant-garde criblée par une batterie ennemie, il court dessus à cheval, à la tête d'un détachement qui en est lui-même

foudroyé. « Où courez-vous, mon père? dit » son fils, qui lui servait d'aide-de-camp ; vous » allez à une mort certaine. — Oui, mon ami, » répondit-il, j'aime mieux mourir au champ » d'honneur que sous le couteau de la guillo- » tine. » A peine a-t-il proféré ces mots, qu'un boulet lui emporte la cuisse. Toutes les troupes engagées se retirent, et l'attaque est abandonnée sur tous les points. Dampierre subit l'amputation et ne put y survivre. Ce nouveau revers décida les commissaires de la convention à rester sur la défensive.

C'était pour les alliés le moment d'agir, d'autant plus que l'armée impériale venait d'être renforcée par les Anglais, les Hollandais et les Hanovriens. Dans un conseil tenu au quartier-général du prince de Cobourg, le duc d'Yorck et le général Clairfayt représentèrent qu'il fallait se hâter de prendre l'offensive, pour ne pas voir la campagne s'évanouir en attaques de places et en affaires de postes ; qu'une armée deux fois vaincue ne tiendrait pas dans ses positions, et que d'ailleurs un succès complet livrerait Condé, laisserait Valenciennes investi, et ouvrirait le chemin de la capitale. Le prince de Cobourg et le colonel Mack jugeaient

préférable d'attendre l'issue des troubles suscités dans Paris, afin de rechercher un nouveau point d'appui dans l'intérieur, sans lequel ils n'étaient pas d'avis qu'on marchât en avant. Une attaque générale sur le camp de Famars fut néanmoins résolue. Ce camp, situé entre Valenciennes et Maubeuge, avait son flanc droit protégé par l'Escaut, sa gauche appuyée à la rivière de Ronelle, et son front couvert par des redoutes. En avant, sur les hauteurs d'Anzin, et à la gauche de Valenciennes, avait été formé aussi un camp avancé. Le 23 mai, tous les postes français furent attaqués sur tout le front de la ligne. Quatre colonnes principales, commandées par le prince de Cobourg en personne, le duc d'Yorck, les généraux Latour et Clairfayt, agirent en même temps. Le général en chef de l'armée impériale, qui disposait de plus de quatre-vingt mille combattans, et qui n'avait devant lui que cinquante mille républicains disséminés et découragés, manœuvra sans vigueur et sans intelligence, se perdit dans une multitude de petites attaques accessoires, et ne força point le camp de Famars. Mais le duc d'Yorck tourna la droite de la ligne française, et le général Ferrari em-

porta les redoutes en deçà de la Ronelle. Alors les républicains évacuèrent le camp et se replièrent sous le canon de Bouchain, après avoir jeté un renfort de dix mille hommes dans Valenciennes. Le camp avancé d'Anzin ne fut conquis que le lendemain, après que le général Clairfayt l'eut tourné avec un corps d'Autrichiens et d'Anglais, et qu'il en eut formé l'attaque par le bois de Raimes. Cette attaque fut meurtrière mais décisive. En même temps l'abbaye d'Hasnon fut forcée par le corps auxiliaire prussien; alors Valenciennes se trouvant investi, les alliés, maîtres des hauteurs d'Anzin, jetèrent le jour même des obus dans la citadelle. Le prince de Cobourg laissa sans l'inquiéter l'armée française opérer sa retraite et prendre tranquillement la position du camp de César, au lieu de la poursuivre sans relâche, de la forcer à se jeter dans les forteresses, ou de la disperser, avec la résolution décisive de marcher par Guise sur Paris, à la tête de quatre-vingt mille fantassins et trente mille chevaux, en laissant des corps d'observation sur chaque flanc. Douze jours de marche serrée sur la capitale auraient suffi pour venir occuper les hauteurs qui la dominent, chasser la con-

vention et ses adhérens, et s'emparer ainsi de ce grand foyer des actes et de l'armement de la révolution. Là, revenant au plan de Dumouriez, et unissant la sagesse à la force, on aurait pu mettre un terme, peut-être, à cette crise sociale, en traitant avec la nation sur des principes qui auraient concilié sa dignité et son indépendance avec l'intérêt général de l'Europe. Mais de si grands résultats et les moyens d'y arriver, n'étaient pas même entrevus dans les conseils de Vienne, de Berlin et de Londres. Le génie capable de mettre fin à la guerre par un semblable dénouement ne s'éleva point au milieu de cette divergence d'opinions et d'intérêts, qui, divisant et énervant la coalition, la privait de ce caractère d'unité et de grandeur qui aurait pu la faire triompher.

Les alliés, toujours dans l'attente de quelque déchirement intérieur qui amènerait la dissolution de la convention, perdirent de vue qu'il ne pouvait y avoir d'événemens décisifs qu'à la frontière du nord; ils se bornèrent à faire méthodiquement le siége de Valenciennes, qui ne leur promettait que de minces résultats, laissant ainsi de plus en plus à la convention le

temps de renforcer ses armées, et de pourvoir à tous ses moyens de défense.

Qu'on ne perde pas de vue qu'une si inconcevable inertie de la part des alliés coïncida précisément avec l'explosion d'un déchirement intérieur prévu et annoncé, mais qui n'amena point la dissolution de ce congrès national. Il s'agit des événemens du 31 mai, 1er et 2 juin 1793, où la minorité, secondée par le club des jacobins, par la commune de Paris et par les dernières classes du peuple, subjugua la majorité, en renversant la faction de la Gironde, et en faisant prévaloir celle de la Montagne. Alors fut institué ce gouvernement terrible par les formes, et par les effets, la dictature collective, en un mot le gouvernement révolutionnaire. Mais il lui fallut encore trois mois pour s'établir et se fortifier au milieu des déchiremens et des orages, et ces trois mois furent également perdus par les coalisés. En brusquant les événemens, ils pouvaient marcher directement sur Paris, avant que les levées de la convention, enfin organisées et poussées par l'enthousiasme de la liberté, ne vinssent leur opposer un obstacle invincible. C'est l'opinion de Dumouriez, dont le poids ne saurait

être dédaigné par l'impartiale histoire, et voici comment il s'en exprime : « Il ne restait de » ressources à la convention que dans les dé- » bris de l'armée française, échappée du camp » de Famars, et réfugiée dans le camp de Cé- » sar sous Cambray. On s'occupa exclusive- » ment du siége de Valenciennes. Si le duc » d'Yorck avait été promptement détaché par » le prince de Cobourg contre le camp de Cé- » sar avec la moitié de son armée, il lui serait » resté assez de troupes pour continuer ce sié- » ge, et le sort du camp de César aurait décidé » celui de la France, en rejetant la défense, de » ce côté, au-delà de la Somme, qui serait » redevenue frontière de la France comme du » temps de Henri IV. Mais l'armée alliée fit la » même faute que le roi de Prusse en Cham- » pagne devant Verdun ; elle resta toute en- » tière devant Valenciennes. Le siége fut long ; » la défense fut opiniâtre et glorieuse. Les ar- » mées françaises eurent le temps de s'orga- » niser. On a perdu du temps à faire une guerre » méthodique. Les Français ont eu celui de se » remettre ; ils sont devenus plus forts et plus » nombreux, et ils se sont aguerris. La France » a été sauvée ».

Bien que les délibérations diplomatiques d'Anvers n'eussent révélé par aucun acte patent la politique des principales puissances délibérantes, il n'en était pas moins à la connaissance particulière du cabinet de Berlin que l'Angleterre et l'Autriche avaient en vue de s'appliquer des gages d'indemnités et de sûretés pour l'avenir : ceci changeait entièrement l'objet de la guerre. En effet, il s'agissait moins, dans l'application d'un tel principe, de rétablir l'ordre en France que de commencer par la mutiler en la dépouillant de ses provinces frontières et de ses colonies. Par sa position géographique, la Prusse se trouvait naturellement hors de la sphère d'une telle participation, et sans aucun poids assuré dans un équilibre éventuel de l'Europe. La suite des événemens fera voir que cette avidité de conquêtes devint un des principaux obstacles au dénouement possible alors d'une guerre sanglante et ruineuse, qui se prolongea au contraire, soit par le défaut d'ensemble dans les opérations offensives, soit par les desseins contradictoires des cabinets.

En voyant le ministère de la Grande-Bretagne prendre part aux délibérations des puis-

sances continentales, et entrer avec elles dans des liaisons plus intimes, on fut d'abord fondé à croire que Londres allait devenir le centre d'une négociation relative à la France. L'arrivée dans cette capitale, avec une suite nombreuse, du comte de Mercy-Argenteau, ancien ambassadeur de la cour de Vienne à Paris; celle du comte de Starhemberg, qui allait y remplacer le comte de Stadion, en qualité de ministre plénipotentiaire, après avoir assisté, avec le même caractère, aux délibérations d'Anvers; et enfin le retour de lord Auckland, qui, de la pairie d'Irlande, venait d'être élevé à celle de la Grande-Bretagne, après avoir été remplacé à La Haye par lord Spencer, tout ce mouvement de la diplomatie semblait avoir pour objet les intérêts généraux de la coalition.

On s'en occupa également au quartier-général du roi de Prusse, et l'on y résolut d'envoyer à Londres le marquis de Lucchesini, déjà désigné pour l'ambassade de Vienne, mais dont la destination fut changée. Le cabinet prussien l'aurait présenté aux puissances respectives, comme un diplomate capable de travailler en Angleterre à concilier les divers intérêts et à régler

le sort de l'Europe. Mais l'Angleterre et l'Autriche, par des vues intéressées, prirent le parti de laisser dans le vague la politique de la coalition, pour en diriger plus exclusivement les ressorts ; ainsi Lucchesini resta au quartier-général prussien, et il fut évident que la conduite de la guerre manquait de boussole et de règle fixe.

On y sut bientôt que l'Autriche avait résolu d'occuper en son nom les places fortes dont elle formait le siége sur la frontière du nord, et que les ministres anglais ayant mis en délibération s'ils emploieraient une partie de leurs forces de terre et de mer à secourir les royalistes de la Vendée, ou à s'emparer des colonies françaises des Indes occidentales, s'étaient décidés pour ce dernier parti.

On voit à présent pourquoi les avantages qui avaient signalé le début de cette seconde campagne, furent suivis de trois mois d'indécision et de langueur. Toutes les forces que les coalisés avaient mises en action, et avec lesquelles ils auraient pu attaquer la France avec succès, dans le foyer même de sa révolution intérieure, vinrent, pour ainsi dire, s'absorber dans les lenteurs de deux siéges, celui de Valenciennes

et celui de Mayence, qui ne pouvaient conduire à des résultats prompts et décisifs, quoique l'une de ces places fermât aux Français l'entrée de l'Allemagne, et que l'autre parût ouvrir à la grande armée alliée l'entrée de la France.

Dans l'ensemble de la guerre, Mayence devenait l'objet d'une diversion utile à la France, en ce qu'elle retenait éloignées de la frontière envahie une grande partie des troupes coalisées. L'importance que le cabinet prussien attachait à la conquête de ce boulevard de l'Allemagne, tenait aussi à des considérations politiques auxquelles les circonstances du moment donnaient encore plus de poids : il entrevoyait ce qu'il avait déjà pressenti, que les intérêts de la Prusse seraient inutilement compromis dans cette guerre ; et voilà pourquoi il aurait voulu marquer la possession de Mayence comme le but et le terme des travaux de l'armée prussienne. Diverses négociations furent entamées à ce sujet. A la fin même de 1792, Biron étant général en chef de l'armée du Rhin, avait eu avec Lucchesini une entrevue secrète à Oggersheim, dans le dessein de travailler aux préliminaires d'un rapprochement. Mais ces pour-

parlers qui se ressentirent des vicissitudes de l'invasion dans le pays allemand, demeurèrent sans résultats, comme ceux qui avaient eu lieu précédemment avec Dumouriez et Kellermann. Le cabinet prussien ne pouvait songer à la paix tant que Mayence serait entre les mains des Français, et tant que les Pays-Bas ne seraient pas rentrés sous la domination de l'Autriche. Cette dernière condition ayant été accomplie par la force des armes, le gouvernement prussien jugea dès lors qu'il ne serait peut-être pas impossible d'obtenir Mayence par la voie des négociations, à laquelle les Français semblaient n'avoir pas entièrement renoncé. Custine s'y était prêté clandestinement pour Francfort; on crut qu'il s'y prêterait également à l'égard de Mayence, en lui offrant toutefois pour perspective, sinon la défection de la Prusse, du moins des dispositions de sa part à un accommodement praticable. On lui fit, par l'entremise de Lucchesini, des ouvertures qu'il reçut avec timidité et avec une grande réserve, tant il redoutait de se compromettre vis-à-vis de la convention. Il en référa au conseil des ministres, en lui présentant le sacrifice de Mayence comme utile pour la défense générale

et pressante des frontières, et même comme pouvant décider la retraite de la Prusse ; mais les ministres n'osèrent prendre sur leur responsabilité d'en donner l'ordre : ils se contentèrent d'envoyer à Custine carte blanche pour agir militairement. Le 26 avril, il fit accompagner un parlementaire prussien par un de ses officiers, porteur de dépêches par lesquelles, témoignant la crainte de ne pouvoir rien tenter pour sauver la place, et rappelant que le conseil exécutif avait eu l'intention de l'abandonner, il engageait fortement les chefs de la garnison à écouter les propositions du roi de Prusse, après avoir préalablement exigé la libre sortie de leurs soldats, des équipages et de tout le matériel. En même temps le parlementaire prussien demanda pour le général Kalkreuth une entrevue avec les représentans du peuple, commissaires de la convention. Elle fut accordée, resta secrète, et les attaques continuèrent. Deux jours après, on demanda une autre entrevue au commissaire Rewbell, qui s'était montré le plus récalcitrant : il la refusa. Ces conférences inquiétaient la garnison qu'animait l'ardeur patriotique des généraux Doyré, Meunier et Aubert-Dubayet. Plus ca-

pables que les ministres et que Custine lui-même, d'apprécier l'importance d'un boulevard tel que Mayence, ils convoquèrent, de concert avec les commissaires de la convention, un conseil de guerre pour délibérer sur le double message, lurent toutes les lettres en plein conseil, et firent rejeter à l'unanimité les propositions émanées du quartier-général prussien.

Le roi était à Darmstadt pendant cette négociation. Il y était arrivé le 24 avril, accompagné du prince royal et du prince Louis, ses deux fils aînés. Là, avaient eu lieu les cérémonies des fiançailles des deux jeunes princes avec les princesses Frédérique et Louise, filles du duc de Mecklenbourg-Strelitz. Le duc et la duchesse des Deux-Ponts, le prince Maximilien des Deux-Ponts, le duc et la duchesse de Saxe-Hildbourg-Hausen, le prince héréditaire de la Tour-et-Taxis, et la princesse, son épouse, sœur des deux princesses fiancées, assistèrent à cette solennité brillante et aux divertissemens dont elle fut suivie. Les grâces et l'amabilité de la princesse Louise captivèrent tous les cœurs *. On décida que ce double mariage se

* La même princesse qui depuis acquit, comme reine de

célébrerait à Berlin, après la clôture de la campagne. Le roi et les deux princes retournèrent le 26 au quartier-général de l'armée combinée, qui était alors à Edickofen, à deux lieues de Landau. Là, Frédéric-Guillaume apprit que la négociation relative à Mayence avait échoué. Il jugea, d'après la réponse donnée à son parlementaire, qu'il ne restait plus d'autre parti à prendre que de transformer le blocus en un siége régulier. Avant d'en commencer les travaux, le roi voulut visiter les lignes de l'armée autrichienne sous les ordres de Wurmser, dont l'armée de Condé faisait partie. Ce prince reçut le monarque à la tête d'un bataillon de gentilshommes. Frédéric-Guillaume tint son chapeau à la main tant qu'il fut devant ce bataillon; il ne se couvrit qu'en arrivant aux troupes de ligne, et alors se borna à saluer les officiers. Le prince de Condé ayant représenté qu'il manquait d'artillerie, le roi mit aussitôt à sa disposition huit pièces de canon qu'il venait d'enlever aux républicains. « J'espère, lui

Prusse, une célébrité si touchante par sa beauté, son courage, ses malheurs et sa fin prématurée : il en sera plus d'une fois question dans la suite de cet ouvrage.

» dit-il, que je pourrai voir un jour ces canons » à Chantilly. »

Cependant rien n'était préparé pour attaquer Mayence en règle; on n'avait pas même d'artillerie de siége. A l'exception de Wesel, le roi ne pouvait disposer d'aucun arsenal sur ce théâtre de la guerre, et cette place n'offrait ni assez d'artillerie, ni assez de munitions pour une aussi grande entreprise. L'éloignement des principaux arsenaux de la monarchie rendait d'un transport trop lent et trop difficile les ressources qu'on aurait pu en tirer. On eut l'idée d'y employer les superbes équipages des Autrichiens venant de Vienne; mais ce cabinet qui se souciait peu d'accélérer la reddition d'une place de l'Empire, préféra s'approprier Valenciennes pour couvrir ses provinces belgiques, et refusa d'adhérer aux instances du roi de Prusse; on fit ainsi parcourir à cet immense attirail cent vingt lieues de plus pour aller assiéger Valenciennes. Il allait en résulter un retard préjudiciable à l'entreprise sur Mayence. Le roi eut alors recours aux états-généraux, et en obtint, après une négociation préalable, l'artillerie et les munitions qui lui étaient né-

cessaires et qui furent tirées des places du Brabant hollandais. Le transport en pouvait être effectué aisément par le Rhin, en remontant le fleuve.

Dans l'intervalle, le roi s'était transporté à Manheim, où il avait fait des dispositions militaires, et de là il était retourné à l'armée devant Mayence. Le 3 mai, il fit attaquer le village de Kostheim sur la rive droite; il fallut renouveler l'attaque le 8; le poste fut alors emporté, mais on ne put s'y maintenir. Les deux partis restèrent assez long-temps dans une sorte d'inaction convenue; mais continuellement sur le qui-vive. Tandis que l'armée d'investissement perfectionnait ses lignes, la plus grande partie de la garnison se tenait campée entre la citadelle et les forts extérieurs. Vers la fin de mai seulement, la garnison parut se réveiller par deux entreprises, l'une sur les îles de la pointe du Mein, l'autre du côté de Monbach; elles furent sans résultats, comme toutes les sorties de ce genre.

L'armée d'investissement s'étendait sur les deux rives du Rhin. Toutes les hauteurs qui dominent Mayence sur la rive gauche, étaient couvertes par des retranchemens ou des re-

doutes. A la rive droite devant Cassel, les hauteurs depuis Hocheim jusqu'à Mosbach étaient occupées aussi par les troupes de blocus et défendues par des retranchemens. La défense active des assiégés devait nécessairement prolonger la durée du siége.

Cependant Custine, retiré avec toutes ses forces derrière la Lauter et dans les Vosges, ayant devant lui l'armée d'observation du duc de Brunswick, fut appelé au commandement de l'armée du Nord, vacant par la mort de Dampierre. Avant son départ, il crut devoir mettre sa responsabilité à couvert par un simulacre d'attaque en faveur de Mayence. N'ayant pas le projet de délivrer la place, il voulait seulement enlever un corps isolé de l'armée combinée, afin de paraître à l'armée du Nord précédé par une victoire. Un succès n'était pas improbable. Le duc de Brunswick avait en seconde ligne les corps de Wurmser et de Condé sur les deux rives de la Queich. Répartie sur un front immense, et par divisions, l'armée combinée se trouvait coupée, vers son centre, par les Vosges et par la place de Landau, ce qui l'aurait exposée à une retraite périlleuse, si Custine était venu l'acca-

bler sur un point faible par un mouvement vigoureux. Il en était peu capable; c'était la gauche des Autrichiens, commandés par Wurmser, qu'il avait en vue d'assaillir. Les mouvemens incohérens de ses colonnes d'attaque vinrent échouer, le 17 mai, devant une défensive assez bien entendue. Les Autrichiens, soutenus par une partie de l'armée de Condé, culbutèrent la tête de colonne du principal corps d'attaque. Les escadrons chargèrent, et l'alarme s'étant répandue dans la colonne entière, Custine, mis en déroute, regagna Weissembourg, et partit immédiatement pour Cambrai, sans emporter à l'armée du Nord aucun trophée de son commandement sur le Rhin. L'armée française resta sous le commandement d'Alexandre Beauharnais, qui avait figuré à l'assemblée constituante, comme un des coryphées de la minorité de la noblesse.

Quant à Wurmser, ne voulant pas s'exposer à une nouvelle attaque, il replia ses troupes derrière la Queich, comme il en avait reçu l'ordre du roi de Prusse, au moment même où Custine avait commencé son mouvement.

Il n'était pas probable qu'après un tel échec l'armée française du Rhin vînt troubler de

sitôt les travaux du siége de Mayence. Déjà les troupes qui en formaient l'investissement étaient en possession du cours du Rhin par la prise des îles qu'il forme au confluent du Mein, et par celle du village de Weissenau, qui est situé vis-à-vis de son embouchure. Toutefois les assiégés étaient encore les maîtres des dehors et des environs de la place; des combats journaliers avaient lieu sur le terrain qui séparait les retranchemens prussiens des ouvrages français. Dans une de ces rencontres, le chef d'une troupe de cavalerie défia l'officier de cavalerie prussienne à un combat singulier : « et » si je venais à vous comme ami? lui dit le » Prussien.— Je vous recevrais comme tel, » répondit le Français. Ils se tendirent la main, et firent avertir l'un le général Kalkreuth, l'autre le représentant Merlin de Thionville, peu éloignés des avant-postes. Merlin s'était fait remarquer en donnant souvent l'exemple du courage militaire, même à la tête des troupes dans les sorties. Il y eut là un pourparler; et un déjeuner fut convenu pour le lendemain avec le représentant Rewbell et le prince Ferdinand de Brunswick, car on espérait toujours, au quartier-général prussien, obtenir Mayence

par un arrangement tacite. On croyait y parvenir à la faveur de la franchise d'un repas militaire : il eut lieu en présence des troupes, qui restèrent éloignées. Le prince y déploya toute l'aisance de son caractère et de ses manières. Dans une conversation souvent interrompue, on ne put s'entendre sur la reddition. Rewbell insistait pour que la république fût préalablement reconnue, et pour que le roi de Prusse se séparât de la coalition. Déjà un pas en avant avait été fait à ce sujet depuis le siége : le premier cartel pour l'échange des prisonniers portait en titre : *Le roi de Prusse et la république française*. C'était en quelque sorte la reconnaître le premier. Les procédés et les égards réciproques se maintinrent entre les deux armées, jusqu'au moment d'une sortie générale et inattendue.

Les assiégés avaient formé le projet d'enlever du quartier-général de Marienborn, le général Kalkreuth, commandant le blocus, et le prince Louis-Ferdinand de Prusse qui s'y trouvait également. Six mille hommes de la garnison, divisés en trois colonnes, se mirent en marche dans la nuit du 30 au 31 mai, conduits par un espion, et au moment même où

une fausse attaque portait l'attention des assiégeans vers Monbach. La principale colonne pénétra sans obstacle dans le camp prussien, au moyen du mot d'ordre qui avait été trahi. Mais les premiers coups de fusil mirent toute la ligne en défense. Les Prussiens repoussèrent les assaillans, qui avaient déjà emporté les premiers retranchemens et tué les chevaux de la garde du quartier-général : la perte des Français fut d'environ deux cents hommes.

Jusque là tout s'était borné à une guerre de postes extérieurs. Le lendemain, les assiégeans firent feu de toutes leurs batteries contre la place. Le même jour, le général français Meunier vint attaquer la grande île du Mein, et fut blessé à mort. Par un sentiment fort honorable de part et d'autre, une trève de quelques heures fut consentie pendant qu'on lui rendrait les honneurs funèbres. Les Prussiens se portèrent en armes sur leurs lignes, et répondirent par une salve générale à la mousqueterie dont les Français saluèrent la tombe de leur général, placée à la pointe du bastion de Cassel qu'il avait défendu.

Mais le roi qui s'était vu attaquer personnellement et surpris dans son quartier, fit cesser

dès lors tous les ménagemens politiques. Ne songeant plus qu'à pousser le siége avec vigueur, il en prit le commandement en personne. Fatigué des délais qui n'avaient eu que trop d'influence sur la suite des opérations, il fit décider en conseil qu'on procéderait immédiatement à une attaque régulière, et que l'ouverture de la première parallèle aurait lieu au plus tard vers le milieu de juin. Ce prince chargea le colonel Lahr de diriger le siége, à l'aide d'un conseil composé en partie d'émigrés, et présidé par le général Querlonde.

La tranchée fut ouverte, après trois nuits de combats, en présence du roi, dans la nuit du 18 au 19 juin, et on en perfectionna les travaux sans que la garnison essayât de les troubler. Le front d'attaque embrassa tout le côté de la place où est située la citadelle, depuis le Rhin jusqu'aux ouvrages avancés du fort Philippe. Dans la nuit du 24 au 25, on établit, à huit cents pas des palissades, la véritable parallèle, et on y construisit plusieurs batteries de mortiers. Différentes sorties furent repoussées avec vigueur. Le 28, les Prussiens attaquèrent et emportèrent la redoute du vil-

lage de Veissenau. L'achèvement des batteries imprima au siége la plus grande vivacité, et le bombardement devint terrible. Il se passait peu de jours et de nuits qu'il n'éclatât dans la place des incendies violens ; un tiers des maisons et plusieurs magasins furent écrasés par les bombes ou dévorés par les flammes. Le 2 juillet, les chefs de la garnison envoyèrent un trompette au général Bischofswerder, avec un message pour le cartel d'échange, en apparence, mais ayant réellement pour objet de recevoir des propositions, tout en faisant annoncer que les troupes et les clubistes persistaient à ne pas vouloir se rendre. Bischofswerder fit offrir, au nom du roi, à la garnison, sa sortie libre. On en resta là. Les Prussiens s'emparèrent le lendemain de la dernière batterie française, près de la redoute de Saint-Alban, et commencèrent à battre en brèche, dans la nuit du 4 au 5 juillet. Le feu se manifesta de nouveau dans plusieurs quartiers de la ville. La redoute de Zahlbach, plusieurs fois emportée et reprise, fut enfin enlevée et démolie par le général Kleist, du 6 au 7 juillet, après deux tentatives infructueuses, l'une faite par le général Manstein, l'autre par le prince

Louis-Ferdinand de Prusse. Enfin, les troupes combinées, se partageant en différentes colonnes de Saxons, de Hessois et de Prussiens, entourèrent Kostheim, et l'emportèrent l'épée à la main, après avoir taillé en pièces les postes avancés. Voilà comment les Français se virent successivement forcés d'abandonner les ouvrages qui défendaient le corps de la place. La ville essuyait jour et nuit le feu le plus violent, et on y lançait une immense quantité de bombes.

Au camp, on s'attendait à la reddition pour la fin de juillet. Dans cet état de choses, arriva au quartier-général du roi un négociateur anglais, lord comte de Beauchamp, chargé par son cabinet de proposer un traité d'alliance au cabinet de Prusse. Cette démarche était une conséquence du système adopté par la cour de Londres depuis qu'elle se trouvait engagée dans une guerre générale contre la France. En multipliant ses alliances sur le continent, elle se flattait d'y exercer une influence qui, depuis près de deux siècles, était l'objet constant de son ambition. Non-seulement cette puissance s'était liée par un double traité avec la Russie, mais elle avait déjà passé, dans le courant

d'avril, deux traités de subsides, l'un avec le landgrave de Hesse-Cassel, l'autre avec le roi de Sardaigne *. Elle venait aussi, par un traité avec la cour de Madrid **, de se substituer, en quelque sorte, au pacte de famille, qui, depuis Louis XIV, identifiait la politique des deux branches de la maison de Bourbon. Le pacte de famille venait d'être anéanti par la guerre qu'avait déclarée la France à l'Espagne, et que celle-ci avait provoquée à la mort de Louis XVI. Soixante mille Espagnols étaient déjà aux prises avec deux armées françaises dans toute l'étendue des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Perpignan. Cette nouvelle alliance avec l'Espagne était d'autant plus profitable à la puissance de l'Angleterre, que la Méditerranée valait au commerce anglais près

* Lord Elgin avait conclu, le 10 avril, un traité de subsides avec la Hesse, pour huit mille hommes. Lord Grenville avait signé, le 26 du même mois, un traité plus important avec le comte de Front, ministre du roi de Sardaigne. Par ce traité, Victor-Amédée s'engageait à tenir son armée sur le pied de cinquante mille hommes, moyennant le paiement annuel de cinq millions.

** Traité signé le 25 mai, entre lord Saint-Hélens et le duc d'Alcudia, devenu depuis si fameux sous le nom de prince de la Paix.

d'un million sterling; or, il s'agissait de repousser des côtes d'Espagne et d'Italie le pavillon français, devenu l'objet d'une vive inquiétude de la part du ministère britannique, depuis que la flotte sortie de Toulon avait menacé Naples, attaqué l'île de Sardaigne, et fait trembler les petits princes d'Italie. Lord Hood ayant cinglé avec une escadre vers la Méditerranée, son apparition fit rentrer la flotte française dans Toulon. Jusque-là menacées et frappées de terreur, les puissances italiennes, cherchant un refuge, trouvèrent leur sûreté sous l'aile britannique.

Pour compléter son influence dans la Méditerranée, la cour de Londres fit aussi négocier une alliance avec la cour de Naples*, en même temps qu'elle envoyait un négociateur au camp devant Mayence, pour traiter avec le roi de Prusse.

Elle n'était pas sans avoir une connaissance particulière des dispositions du cabinet prussien, et de la répugnance des généraux et des ministres à continuer une guerre qui leur paraissait n'avoir déjà plus pour la monarchie

* Ce traité fut conclu le 12 juillet par le chevalier Hamilton avec le chevalier Acton, ministre du roi de Naples.

aucun but, ni aucun intérêt politique, surtout depuis que l'Autriche y remplissait à elle seule le premier rôle militaire. La mission de lord Beauchamp avait donc pour objet de rattacher le cabinet prussien aux intérêts de la coalition, en s'adressant directement au roi, et en lui présentant le projet d'alliance comme préparant les voies à un traité de subsides. Ce prince y était porté personnellement, et il chargea Lucchesini de terminer la négociation. L'alliance fut conclue et signée par les deux négociateurs, le 14 juillet 1793, devant Mayence. On y arrêta que les deux puissances apporteraient tous leurs soins à entretenir entre elles le plus parfait concert et la plus intime confiance sur tous les objets relatifs à la présente guerre, stipulant en outre la garantie respective de leurs États contre la France. Le ministère anglais, par la conclusion de ce traité, eut particulièrement en vue de s'assurer qu'après la reddition de la place, l'armée prussienne continuerait de peser de tout son poids dans la balance de la guerre.

La reddition de Mayence était toujours regardée comme très-prochaine, et le roi lui-même ne négligeait rien pour en accélérer le

terme. Plusieurs batteries venaient d'être élevées sur la rive droite par le général Ruchel, dans les îles du Mein ; et du côté de Hocheim, une forte batterie de mortiers avait été également établie avec une grande célérité. Le 16 juillet, le feu redoublant, le laboratoire des artificiers de la garnison sauta, et causa même l'incendie d'un magasin de fourrages. Dans la nuit, le prince Louis-Ferdinand de Prusse, dirigeant l'attaque de la flèche du fort Italien, dont l'importance se faisait sentir chaque jour davantage, l'emporta et la fit raser après une action très-vive, où ce jeune guerrier, déployant une grande valeur, fut assez grièvement blessé.

On sut au quartier-général du roi que l'incendie de la veille, joint à la destruction de quelques moulins, augmentait la pénurie de la garnison, qui, manquant entièrement de viande, était forcée, depuis plus d'un mois, de manger ses chevaux. Le défaut de médicamens dans les hôpitaux s'y faisait également sentir. La détresse était telle, surtout parmi les habitans, que le commandant de la place, cédant aux plus vives sollicitations, permit à un assez grand nombre de vieillards, femmes, enfans,

malades, de sortir de la ville, en les prévenant toutefois qu'ils ne seraient vraisemblablement pas reçus par les assiégeans. Environ deux mille de ces infortunés, pressés par le besoin et par la crainte, se présentèrent au camp allemand. Là, repoussés par une cruelle politique, et au retour refusés vers la place, ils se virent dans la nécessité de passer la nuit sur le terrain même qui séparait les combattans, et exposés au feu des deux armées : plusieurs furent tués ; et au lever du soleil, on aperçut des soldats français qui rapportaient dans les pans de leurs habits des enfans blessés ou abandonnés. Vaincus par ce spectacle, les chefs de la garnison firent rouvrir les portes à ces malheureux, et aussitôt l'attaque et la défense reprirent toute leur vivacité. Vingt batteries armées de plus de deux cents bouches à feu, portaient la mort et la destruction dans la ville. Telle était la vigueur de la garnison et la force de la place, que, malgré tant d'efforts, l'une et l'autre semblaient en être peu altérées. L'ouverture de la troisième parallèle allait commencer, il est vrai ; mais il y avait encore loin de là à la chute de l'enceinte extérieure, à la descente du fossé et au logement sur les bas-

tions. On jugea que c'était par des causes étrangères à l'art qu'il fallait presser la reddition. On y travaillait au quartier-général, en réitérant à propos, et par des voies détournées, la proposition d'une capitulation honorable. On savait que la discorde existait dans la garnison; que les anciennes troupes réglées avaient des querelles fréquentes avec les volontaires nationaux; et que dans le conseil de défense les avis étaient partagés. Ceux qui ne voulaient entendre à aucune capitulation, alléguaient que la garnison avait du pain encore pour quinze jours, du grain et des munitions de guerre pour trois mois, et du vin en abondance; qu'il était même impossible, d'après les informations qu'on était parvenu à faire passer au comité de salut public, que l'armée du Rhin ne fît pas une prochaine et vigoureuse tentative pour délivrer la place. Ceux qui soutenaient un avis contraire, et ils avaient la majorité, faisaient observer que la viande, les médicamens et le fourrage manquaient absolument; que la garnison avait mangé ses chevaux, que les moulins étaient détruits, et que le grain restant serait bientôt consommé; que c'était se bercer de chimères, que d'attendre des se-

cours du dehors, tandis qu'aucun mouvement ne se manifestait en faveur de la place, le siége étant couvert d'ailleurs par deux armées d'observation. Ils ajoutaient qu'une plus longue résistance forcerait dix-huit mille braves à mettre bas les armes; et qu'enfin, la défense d'une place allemande ne méritant pas un si pénible sacrifice, il était temps de capituler pour conserver à la patrie un tel corps d'armée.

On en était là, quand le comité de salut public, attachant le plus grand prix à la conservation de cet important boulevard, réitéra aux généraux de l'armée du Rhin et Moselle, l'ordre de voler à son secours en attaquant avec vigueur les armées combinées. Beauharnais, qui avait refusé le ministère de la guerre, et s'était chargé, après beaucoup d'hésitation, du commandement de l'armée du Rhin, temporisait, vu le découragement des troupes, et se défiant des nouvelles levées; mais, au fond, cherchant à éluder la pénible tutelle des commissaires de la convention, qui ne lui laissaient aucun pouvoir réel. Il redoutait par dessus tout une défaite, et différait un dénouement qui pouvait le conduire à une catastrophe, s'étourdissant à son quartier-général par des di-

vertissemens et des fêtes dont sa jeune femme, devenue si célèbre depuis, était le principal objet. Pourtant il fallut obéir, et l'armée française sortit des lignes de Weissembourg pour se rapprocher de Landau, tandis que l'armée de la Moselle, conduite par Houchard, devait opérer sur l'autre versant des Vosges, et attaquer l'armée de Wurmser. Éparpillées dans une longue chaîne de postes, toutes ces troupes d'observation n'offraient sur aucun point une masse capable de s'opposer à l'irruption d'une armée de secours habilement conduite, perçant avec vigueur la ligne des Vosges entre Landau et Mayence, et réunissant la majeure partie des forces assaillantes pour écraser l'un des corps isolés. Le mieux eût été de prendre l'offensive, mais le duc de Brunswick, placé à Edickhofen et à Kaiserlautern, avec une réserve centrale, redoutait tout autant que Beauharnais une bataille générale ; il se résigna en conséquence à recevoir sur sa ligne faible et disséminée, le choc de l'armée de secours qui avait un asile assuré sous le canon de Landau ou dans les lignes de Weissembourg. Wurmser se vit forcé, à regret, de prendre le même parti à l'égard de l'armée de la Moselle, qui venait aussi l'at-

taquer. Cette attaque eut lieu le 19 juillet, au moment même où l'armée de Beauharnais commençait à opérer au versant oriental des Vosges et dans la vallée du Rhin. Wurmser combattit sur une ligne de trente lieues, sans aucun résultat marquant; mais néanmoins sans être enfoncé, malgré trois attaques consécutives.

A peine en est-on instruit au quartier-général du roi, qu'on fait passer dans la place, par des juifs, l'avis que les armées alliées ont remporté, le 19 juillet, près de Landau, une victoire signalée sur quarante mille Français, qui, faisant un dernier effort pour dégager Mayence, sont venus jusqu'à trois fois à la charge avec la dernière fureur pour pénétrer; que le général Wurmser, avec l'armée autrichienne, a soutenu vaillamment l'attaque sur trois points différens; qu'il a d'abord été obligé de céder du terrain; mais que l'armée prussienne, aux ordres du duc de Brunswick, étant venue immédiatement à son secours, les Français, mis entre deux feux, ont été repoussés jusqu'à Weissembourg. Cette dernière circonstance était évidemment controuvée, mais calculée pour faire impression sur les chefs de la garnison. En même temps le roi, pour la der-

nière fois, fit sommer la place. Le commandant demanda un délai pour s'assurer s'il n'avait plus aucun secours à attendre.

Beauharnais, qui manœuvrait avec l'armée du Rhin, n'avait pas bougé depuis le 19 juillet; et la perte de deux jours devint une circonstance décisive, car au moment où il reprenait son mouvement offensif, Mayence en vint à capituler. Le bombardement avait duré jusqu'au 19. Le lendemain, le commandant français envoya un projet de capitulation qui ne fut pas accepté. Le bombardement recommença le 21 et le 22. Ce jour-là même, on convint d'un armistice. Le commissaire de la convention, Rewbell, ayant manifesté l'intention de se rendre lui-même au quartier-général de Marienborn pour traiter de la capitulation, le roi fit répondre « qu'on ne connaissait ni » Rewbell, ni la convention, et qu'on ne trai- » terait qu'avec le général commandant la force » militaire ». En conséquence, le général français Doyré vint au quartier-général. Son air libre et martial, et ses manières réussirent; il régla et signa la capitulation avec le général Kalkreuth, en vertu de laquelle la garnison devait se mettre en marche avec armes et bagages pour rentrer en France, et sans autre

condition que celle de ne pas servir d'un an contre les alliés : sa force était encore de dix-sept mille hommes. Rien ne fut stipulé à l'égard des clubistes ou habitans de Mayence qui avaient servi le parti français ; il fut seulement convenu qu'on fermerait les yeux sur l'évasion de ceux qui se mêleraient à la garnison, et s'éloigneraient avec elle.

Le même jour, 22, les Prussiens occupèrent les forts extérieurs. La garnison sortit tambour battant jusqu'aux glacis, où elle déposa les armes. Son départ fut retardé le lendemain par suite d'une contestation pécuniaire ; mais tout s'arrangea. L'évacuation commença le 24, après midi avec des chariots couverts, escortés par de la cavalerie prussienne. Une colonne de Marseillais ouvrait la marche ; venaient ensuite les troupes régulières, les chasseurs à cheval et une musique nombreuse, jouant l'air national connu sous le nom de *Marseillaise*. Là, se faisait remarquer le représentant Merlin de Thionville, en habit de hussard, et entouré d'officiers. Le peuple ayant reconnu un clubiste, fait entendre aussitôt des clameurs. Merlin lui impose silence, en appelle à la dignité d'un républicain français, déclarant que toute vengeance donnerait lieu à des représailles ; il

conseille au peuple de se modérer ; car, ajoute-t-il, ce n'est pas la dernière fois qu'on verra ici les Français. Merlin, s'adressant ensuite aux officiers prussiens, leur rappelle les promesses du roi. Les colonnes passent alors sans être inquiétées. Il n'en fut pas de même le lendemain : on arrêta plusieurs clubistes. Une proclamation du nouveau gouverneur recommanda de n'exercer aucune vengeance particulière. Tel était d'ailleurs l'esprit des officiers prussiens, que dans les auberges ils demandaient qu'on chantât la *Marseillaise*.

Voilà comment rentra dans le giron de la patrie allemande la ville de Mayence, après avoir été neuf mois dans les mains des Français : jamais elle n'oubliera une époque marquée par la destruction de ses plus beaux quartiers, la mort de plusieurs de ses habitans, et la ruine de tous.

Le jour même de la capitulation, l'armée du Rhin, reprenant l'offensive, s'était portée sur Burweiler et Weyer, et y avait livré au duc de Brunswick un combat qui paraissait le prélude d'une action générale. Le duc, pressé sur sa droite par l'armée de la Moselle, qui gagnait la Glau, et de l'autre, par l'armée du Rhin, qui menaçait son unique communication sur New-

stadt, s'y repliait déjà précipitamment; enfin, il était en proie à toutes les perplexités de la guerre, quand la nouvelle de la reddition de Mayence vint le calmer et peut-être lui épargner un revers. L'armée française était encore, le 25 juillet, dans ses mêmes positions, pleine d'espérance et animée d'une sorte d'enthousiasme, quand la même nouvelle la jeta dans le découragement. Un conseil de guerre, convoqué aussitôt par le général en chef, décida qu'il serait inutile et peut-être dangereux de passer outre. En effet, une marche ultérieure devenait sans but, non-seulement par la prise de Mayence, qu'on avait voulu sauver, mais encore par la réunion inévitable de l'armée de siége avec celle d'observation.

Cependant Wurmser, qui avait blâmé hautement l'inaction du duc de Brunswick, combinant à lui seul un mouvement téméraire, mais que lui inspira son courage, vint donner, le 27, sur le corps français aux ordres du général Ferrières, et le chassa successivement de Rilsheim et de Bellheim jusqu'à Jockrim. Instruit à temps de cet échec, Beauharnais suivit le mouvement rétrograde de son lieutenant, et toute l'armée française se replia en toute hâte sur Weissembourg et Lauterbourg.

Politique du cabinet de Vienne.—Prise de possession de Valenciennes et de Condé.—Déclaration de la cour de Londres et du cabinet prussien au cabinet de Copenhague.—Note de l'envoyé extraordinaire de la czarine.—Réponse du comte de Bernstorff.—Situation de la France à la fin de juillet.—Mesures terribles décrétées par la convention.—Vues du cabinet de Londres.—Entrée des Anglais et des Espagnols dans Toulon.—Siége de Dunkerque par les Anglais.—Bataille d'Hondscoote.—Nuages entre les cours de Vienne et de Berlin.—Mission de lord Yarmouth.—Départ du roi de Prusse.—Note du marquis de Lucchesini.—Thugut et le prince de Cobourg contraires à la politique de l'Angleterre.—Mission de MM. de Sémonville et Maret.—Leur enlèvement.—Leurs instructions.—Bataille de Vattignies.—Déblocus de Maubeuge.—Déclaration du roi d'Angleterre.—Reprise de Toulon.

La reddition de Mayence consterna le comité de salut public, qui, sortant d'une crise intérieure, se trouvait exposé à de graves reproches ; on avait même imputé à son incapacité les revers que venaient d'éprouver les armées, notamment celui du camp de Famars ; de sorte, que la convention avait renouvelé le comité en entier dans sa séance du 11 juillet 1793 *. Il se trouva composé alors des

* Les membres nommés alors furent Jean-Bon-Saint-André, Barère, Gasparin, Couthon, Thuriot, Saint-Just, Prieur de la Marne, Hérault de Séchelles, Robert Lindet.

membres les plus énergiques du parti de la Montagne, peu disposés à s'attirer les mêmes reproches que leurs devanciers. Barère, qui en avait déjà fait partie, en fut le rapporteur habituel. Chargé d'annoncer à la convention la perte de Mayence, il s'exprima en ces termes au nom de ses collègues : « Nous venons de » recevoir des nouvelles alarmantes pour tout » autre que pour des hommes libres ; mais elles » ne serviront qu'à enflammer le courage des » républicains, qui savent que l'empire de la » liberté ne se fonde que sur des revers. En » conséquence, le comité m'a chargé de vous » communiquer les dépêches qu'il a reçues ce » matin des représentans du peuple Maribon-» Montaut et Soubrany, près l'armée de la Mo-» selle. Elles contiennent ce qui suit * : Cy-» toyens collègues, lorsque ces jours derniers » nous vous entretenions de nos succès et de » nos espérances, nous étions bien éloignés de » penser qu'ils seraient sitôt détruits par la » plus infâme trahison. Mayence s'est rendu le » 23, au moment où deux armées victorieuses » s'avançaient à son secours, où la garnison » avait encore du pain pour plusieurs jours, et

* Datées du quartier-général de Landau, le 26 juillet.

» enfin, lorsque la place n'avait encore reçu » aucune brèche. Nous ne pouvons vous dire » combien ce revers est funeste et dérange la » position de nos armées. Houchard, après » avoir délivré Mayence, devait prendre les » Autrichiens par derrière, et les forcer d'é- » vacuer les départemens du nord. Custine » s'est toujours opposé à cette expédition, en » disant qu'il ne fallait s'avancer sur Mayence » que vers le 15 août. Ce général perfide » triomphe : voilà l'effet de ses trahisons : il » voulait livrer Valenciennes et Condé en même » temps que Mayence. Nous avons appris qu'il » existait un billet signé Custine, où il enga- » geait Doyré, commandant de Mayence, à li- » vrer la place aux Prussiens. Une autre preuve » de sa trahison, c'est qu'Hohenlohe s'infor- » mait souvent si Custine avait toujours une » grande influence sur l'armée et sur la garni- » son. Il faut se défier de cet ennemi de la ré- » publique, qui n'a pour tout talent que sa » jactance. Nous vous envoyons copie de la ca- » pitulation. » Après en avoir donné lecture, Barère communiqua deux autres lettres ; l'une écrite de Cassel, près Mayence, portait « que plusieurs jours avant la reddition de la

» place, le général Doyré s'était trouvé à une » conférence en présence du roi de Prusse, où » assista également un agent de Custine, qui » remit alors à ce commandant de la garnison » le billet dont parlent dans leur lettre les re- » présentans du peuple *. » La seconde dépêche était du général Houchard, qui commandait l'armée de la Moselle. En jetant les plus violens soupçons sur Custine dont il était néanmoins la créature, il priait la convention de le faire arrêter sur-le-champ. « Sans ses perfi- » dies, ajoutait Houchard, j'étais avant huit » jours à Mayence, et je délivrais la place. » Comme si toutes ces accusations n'eussent pas encore suffi, Barère, à l'appui des lettres qui les contenaient, cita plusieurs faits à la charge de Custine; entre autres, l'ordre donné par lui, en dernier lieu, d'enlever de Lille soixante-seize pièces de canon pour dégarnir la place; et une lettre qu'il avait écrite au commissaire Levasseur, membre de la convention, dont il releva cette phrase : « Je vous abandonne les » Autrichiens et les Hessois, mais du moins » grâce pour les Prussiens ». Tant de griefs

* Le fait était inexact, puisque le roi de Prusse n'était pas à la conférence, comme on l'a vu par ce qui précède.

servirent à fonder l'acte d'accusation porté contre Custine, au milieu des applaudissemens des tribunes, et l'ordre de mettre en état d'arrestation le commandant de Mayence et tous les officiers de son état-major.

Custine, qui avait remplacé Dampierre à l'armée du Nord, n'y avait montré ni résolution ni caractère. On l'arrêta au milieu de son camp. Transféré dans les prisons de Paris, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il porta sa tête sur l'échafaud, et mourut* sans courage.

Également menacés de la vengeance nationale, pour avoir trop précipité l'évacuation de Mayence, les chefs de la garnison trouvèrent heureusement de puissans défenseurs dans les commissaires de la convention, Rewbell et Merlin de Thionville. Appelés devant le comité de salut public pour y discuter les griefs élevés contre les généraux Doyré, Aubert-Dubayet et Kléber, ils les sauvèrent par des témoignages honorables donnés à leur valeur et à leur dévouement. La responsabilité qui avait pesé sur leur tête, fut dirigée tout entière contre Beauharnais, accusé d'avoir mar-

* Le 28 août 1793.

ché trop tard et avec trop de lenteur au secours de la place. Il paya seul de sa tête* cette fatale hésitation, laissant dans l'histoire un nom moins illustré par ses faits d'armes que par l'éclatante et haute fortune de sa veuve.

Sur la frontière du nord, des résultats également sinistres pour la convention, précédèrent et suivirent la reprise de Mayence. Le 12 juillet, la garnison de Condé, réduite par la famine, avait capitulé et s'était rendue prisonnière. Valenciennes, attaquée depuis le 30 mai, battue pendant près de deux mois par plus de deux cents bouches à feu qui avaient jeté dans la place quatre-vingt-quatre mille boulets, vingt mille obus et quarante mille bombes, sommée de nouveau, le 26 juillet, par le duc d'Yorck, capitula le 28 après une valeureuse défense. Cette clef de la France, fortifiée avec soin par le célèbre Vauban, se rendit après quarante jours de tranchée ouverte. La garnison, qui s'élevait à près de sept mille hommes, obtint les honneurs de la guerre, et, déposant les armes, fut libre de rentrer en France, à la seule condition de ne plus servir contre les alliés.

* Le 23 juillet 1794.

Ici vont se manifester, avec la politique du cabinet de Vienne, les conséquences intéressées des délibérations d'Anvers. A peine Condé eut-il ouvert ses portes, que le prince de Cobourg donna la proclamation suivante :

« Les ville, forteresse et district de Condé » ayant été soumis au pouvoir de l'empereur » et roi, par les valeureuses troupes que j'ai » l'honneur de commander, je déclare par la » présente proclamation *que j'en prends pos-* » *session au nom de sa majesté impériale et* » *royale*, et que j'accorde à tous les habitans » paisibles *des pays conquis* toute sûreté et » toute protection. Je déclare que je n'em- » ploierai l'autorité que j'exerce en vertu du » *droit de conquête*, que pour maintenir l'or- » dre public et la sûreté des personnes et des » propriétés; et voulant prendre les mesures » nécessaires pour atteindre ces objets impor- » tans, je déclare aussi que j'entends que tous » *clubs* et toutes assemblées non autorisées, » quels qu'ils puissent être, viennent à cesser » sur-le-champ, étant dans la ferme résolution » de les faire dissoudre et réprimer par tous » les moyens qui sont entre mes mains, et de » faire punir sévèrement, militairement et

» exemplairement tous ceux qui tiendraient ces » assemblées ou ces clubs dans leurs domiciles, » ceux qui les provoqueraient et ceux qui y as- » sisteraient; ceux qui, de fait ou par paroles, » insulteraient ou injurieraient quelque per- » sonne que ce soit; en un mot, tous ceux qui, » d'une manière quelconque, troubleraient » l'ordre ou la tranquillité publique. Fait à mon » quartier-général à Hérin, le 13 juillet 1793.

» *Signé* Pr. Cobourg, F.-M. »

Outre cette prise de possession militaire, les agens autrichiens, d'après les instructions du baron de Thugut, établirent à Condé une junte impériale et royale, chargée, de *par l'empereur et roi*, de l'administration des pays conquis. Dès le 20 juillet, la junte donna sa première déclaration, en vertu de laquelle toutes les autorités constituées depuis la révolution furent abolies et remplacées par des magistrats provisoires. Elle rétablit les lois relatives à la police générale et aux propriétés, telles qu'elles existaient avant 1789; elle abolit le cours légal des assignats, autorisa la réintégration des corps religieux et ecclésiastiques, ordonna la levée du séquestre sur les biens des émigrés,

sans permettre toutefois à aucun d'entre eux de séjourner dans les lieux conquis, à l'exception de ceux qui y avaient eu jadis des propriétés ou leur domicile.

La révélation publique de cette politique imprudente porta un coup sensible à la coalition. Elle aliéna singulièrement à la cause des alliés le cœur de tous les Français sans distinction d'opinion, soit constitutionnels, soit même royalistes purs. En sa qualité de régent de France, *Monsieur*, frère aîné de Louis XVI, envoya sa protestation à tous les cabinets contre tout démembrement du royaume. Ce prince qui, après les revers de la première campagne, trouva un asile dans la petite ville de Ham, en Westphalie, sous la protection prussienne, avait essayé, à la mort de son frère, de faire revivre sans armée et sans aucun appui au dedans et au dehors, le principe que le roi ne meurt jamais en France. Dès le 28 janvier 1793, il avait mis au jour une déclaration par laquelle il reconnaissait roi le dauphin Louis-Charles, alors détenu dans la tour du Temple, annonçant que lui-même allait agir en vertu du droit que lui donnaient sa naissance et les lois fondamentales du royaume, comme régent

pendant la minorité du roi, son neveu et souverain seigneur. Reconnu comme tel par toute la noblesse de France réfugiée en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Angleterre et même en Espagne, et par l'armée de Condé réunie alors à Dillingen, en Souabe, il ne trouva dans les cabinets qu'un silence morne sur la légitimité de ses droits. L'impératrice de Russie fut la seule des têtes couronnées qui le reconnut comme régent du royaume de France. Frédéric-Guillaume ne s'y serait pas refusé, mais la politique de l'Angleterre et de l'Autriche en décida autrement. Le cabinet de Saint-James alléguait les ménagemens auxquels il était tenu à l'égard de son parlement et de sa nation, qui auraient improuvé tout système de contre-révolution amené par la force des armes et la volonté expresse des alliés. Il fit valoir les mêmes motifs auprès de Catherine II, en lui refusant les subsides nécessaires pour l'expédition et la descente projetées des troupes russes sur la côte de France. Pitt croyait alors venir à bout de la France par le seul concours de l'Autriche et de la Prusse, sans y faire intervenir la Russie, qu'il tenait au contraire éloignée de la scène pour ne pas trop compliquer le

nœud de la coalition. Voilà également ce qui avait porté les ministres anglais, dès l'ouverture de cette seconde campagne, à incliner pour le rétablissement du système constitutionnel.

La prise de possession des places fortes au nom de l'Autriche, vint détruire toutes les illusions. L'impression en fut telle, que dans Bruxelles même on vit tout à coup les murs se couvrir de placards où l'on invitait les émigrés français « à prendre les armes pour em» pêcher le démembrement de leur infortunée » patrie, prêt à s'effectuer comme celui de la » malheureuse Pologne par les puissances coa» lisées ». Ces affiches furent d'abord arrachées, et on fit des perquisitions sévères, mais inutiles, pour en découvrir les auteurs. On soupçonna Dumouriez et ses amis de ne pas y être étrangers. L'ordre de s'assurer de la personne de Dumouriez fut donné; mais averti à temps, il se déroba à toutes les recherches, et s'éloigna de Bruxelles. Des officiers de police se transportèrent chez le sieur Tort de la Sonde, son ami, et y enlevèrent tous les papiers qu'il y avait laissés au moment de son départ furtif. Deux généraux qui avaient servi sous ses ordres,

Marassé et Berneron, furent arrêtés. On les accusait d'avoir cherché, conjointement avec des mécontens de la Belgique, à y exciter de nouveau les esprits à la révolte; mais ces accusations restèrent sans preuves. Toutefois le gouvernement autrichien ne pouvait pas se dissimuler qu'il lui serait impossible d'y rétablir l'union et la tranquillité. L'ancien esprit de parti s'y rallumait; et malgré tous ses ménagemens, le cabinet de Vienne ne satisfaisait ni les États de Brabant, ni les défenseurs du système de Joseph II. Le baron de Thugut n'en opinait que plus fortement dans le conseil pour l'emploi ferme et constant des moyens militaires, et pour les prises de possession par droit de conquête.

Le cabinet de Prusse vit alors clairement ce qu'il n'avait qu'entrevu jusque-là : les desseins de l'Angleterre et de l'Autriche à l'égard de la France. Il jugea que, réduit désormais à une sorte de nullité politique, il ne serait que l'instrument subalterne de deux puissances copartageantes. Mais ce cabinet se trouvait lié par le traité du 14 juillet, que l'ordre du roi l'avait forcé de conclure, presque à la veille de la manifestation de la politique envahissante de

l'Autriche. Que pouvait-il d'ailleurs alléguer au moment où lui-même venait de se mettre en possession de Dantzick et de Thorn? Que pouvait aussi alléguer la czarine en faveur du système de contre-révolution intégrale que son cabinet s'efforçait de faire prévaloir, tandis qu'elle se mettait en possession effective de la presque totalité de la Pologne, où dominaient ses armes et sa politique?

L'Angleterre ayant décliné le paiement d'un subside pour l'embarquement d'une expédition russe qui eût été portée sur les côtes de France, la czarine se borna, aux termes de sa dernière convention avec la cour de Londres, à faire sortir de ses ports, au mois d'août, une flotte destinée à croiser dans la Baltique et dans la mer du Nord, pour concourir à interdire le commerce des neutres avec la nation française. Ce concert entre les deux cours était fondé sur ce que la république française, ayant senti le besoin de se procurer des grains et des munitions navales par la voie des neutres, la seule qui lui fût encore ouverte, avait publié au mois d'avril une proclamation promettant protection et assistance aux capitaines et équipages des vaisseaux danois et suédois qui se

rendraient dans ses ports. Cette proclamation avait eu son effet. Mais la cour de Londres renversant par sa déclaration du 8 juin les principes du droit des neutres, consacrés en 1780, avait ordonné à ses vaisseaux d'enlever tous les bâtimens destinés pour la France. En communiquant sa déclaration aux puissances neutres, le cabinet de Saint-James essaya de justifier ce qu'elle renfermait d'inusité par la considération que l'on ne devait pas regarder le gouvernement français comme légitime et établi, puisque même les puissances qui n'étaient point entrées dans la coalition pour le combattre, se refusaient à le reconnaître, et que la nature de cette guerre différait de celle de toutes les autres, en ce qu'elle n'intéressait point le système du droit public établi entre tous les souverains, mais le bien-être général de toute l'Europe. Tel fut le sens et l'esprit de la note que M. Hailes, ministre d'Angleterre à la cour de Copenhague, adressa, le 17 juillet, au comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères de sa majesté danoise.

Au moment même où M. Hailes faisait au gouvernement danois cette communication, M. Keen, chargé d'affaires de l'Angleterre à la

cour de Stockholm, en donnait connaissance au baron de Sparre, chancelier de Suède, qui, peu de temps après, fit exprimer au ministère britannique la satisfaction que ce règlement avait donné au roi son maître.

Le roi de Prusse ayant accédé pleinement aux principes de la cour de Londres et aux demandes présentées par M. Hailes, chargea le comte de Goltz, son ministre à la cour de Copenhague, d'appuyer par une note celle du ministre d'Angleterre. Ce fut l'objet de la déclaration que l'envoyé prussien adressa, le 21 juillet, au comte de Bernstorff, et dont voici les principaux passages : « Sa majesté le roi de » Prusse, qui n'a qu'un intérêt commun avec » sa majesté le roi de la Grande-Bretagne, en » tout ce qui peut contribuer aux succès d'une » guerre à l'issue de laquelle toutes les nations » doivent prendre un grand intérêt, ne sau- » rait s'écarter en rien des principes que les » circonstances ont fait adopter à la cour de » Londres, relativement au commerce des na- » tions neutres avec la France pendant la guerre » actuelle..... Le soussigné, en accédant en » plein et sans exception aux demandes faites » par le ministre de sa majesté britannique,

» s'acquitte ainsi des ordres de sa cour, de la » manière la plus solennelle et la plus propre » à prouver le concert qui règne à cet égard, » comme à tous les autres, entre sa majesté » le roi de Prusse et sa majesté le roi de la » Grande-Bretagne..... L'empressement avec » lequel sa majesté le roi de Prusse concourt » à l'appui de ces demandes, ne prouve pas » moins la confiance qu'il met dans la sagesse » du gouvernement danois et dans la justice » résultant des principes qui font la base de la » présente démarche, confiance qui est faite » pour cimenter la bonne harmonie et la par- » faite intelligence qui subsistent si heureuse- » ment entre les deux cours ».

Mais le cabinet de Copenhague avait un si grand intérêt à ce que les sujets danois, profitant de la guerre presque générale, continuassent à faire le commerce si lucratif avec la France, que le comte de Bernstorff, loin de reconnaître les principes des cours de Londres et de Berlin, défendit avec une noble franchise ceux de la neutralité qu'avait adoptée son gouvernement; il adressa en conséquence, sous la date du 28 juillet, une note au ministre d'Angleterre, qu'il accompagna d'un mémoire sur

le même objet. Là, s'évanouirent en quelque sorte les raisonnemens captieux de l'envoyé britannique, devant la logique victorieuse du ministre d'État danois, et devant les droits imprescriptibles des nations.

Cependant, à cette controverse politique, vint se joindre le baron de Krudner, envoyé extraordinaire de la czarine; il remit au comte de Bernstorff, le 10 août, une note d'autant plus remarquable, qu'elle faisait connaître sous quel point de vue le cabinet de Saint-Pétersbourg envisageait l'état de la France. Son style tranchant paraissait d'ailleurs n'admettre aucun moyen de se soustraire à l'effet du concert des puissances. L'envoyé de Russie annonçait d'abord que, conséquemment à ce concert, l'impératrice venait de faire sortir de ses ports une flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne et de quelques frégates, dont la destination était de croiser dans la Baltique et la mer du Nord, « pour y intercepter, disait-il, la navigation et » le commerce des rebelles français, et protéger contre leurs pirateries et brigandages les » côtes de ces mers. Les instructions dont le » commandant de cette flotte est muni, lui » prescrivent, ajoutait-il, de saisir tous les

» vaisseaux sous le soi-disant pavillon national
» français et sous tout autre qu'ils oseraient ar-
» borer, ainsi que d'arrêter dans sa route tout
» bâtiment neutre frété et chargé pour les
» ports de France, l'obligeant de rebrousser
» chemin, ou de gagner quelque port neutre
» selon la convenance..... Sa majesté impé-
» riale, continuait M. de Krudner, ne peut
» pas être soupçonnée de vouloir déroger au
» système bienfaisant qui assure le droit des
» neutres en temps de guerre, attendu qu'il
» n'est nullement applicable à la circonstance
» présente. Pour démontrer et constater cette
» assertion, il suffit de dire que les usurpa-
» teurs du gouvernement de France, après
» avoir tout bouleversé chez eux, après avoir
» trempé leurs mains parricides dans le sang
» de leur roi, se sont déclarés, par un décret
» solennel, les amis et les protecteurs de tous
» ceux qui oseraient entreprendre des atten-
» tats et des crimes semblables aux leurs dans
» les autres États, et leur ont non-seulement
» promis tout secours et toute assistance, mais
» ils ont en effet attaqué à main armée la plu-
» part des puissances qui les avoisinent. Par-
» là même ils se sont constitués de la manière

» la plus directe en état de guerre vis-à-vis de
» toutes celles que l'Europe renferme ; et dès
» lors la neutralité n'a pu avoir lieu que là où
» la prudence obligeait de dissimuler le parti
» que l'intérêt général dictait. Mais ce motif
» n'existe plus depuis que les puissances les
» plus formidables se sont réunies entre elles
» pour faire cause commune contre l'ennemi
» de la sûreté et du bonheur des nations. S'il
» en est auxquelles leur situation ne permet
» pas des efforts aussi efficaces et aussi déci-
» sifs que ceux que ces puissances déploient,
» il est juste qu'elles veuillent bien y concourir
» par d'autres moyens qui sont absolument en
» leur pouvoir, et nommément par celui de
» l'interruption de tout commerce et de toute
» communication avec les perturbateurs du
» repos public. Sa majesté impériale se croit
» d'autant plus permis de proposer cette me-
» sure, qu'elle a été la première à en donner
» l'exemple en l'adoptant dans ses États, no-
» nobstant le préjudice passager qui en résulte
» pour le débouché et le débit des productions
» de son empire, Elle a trop bien senti les in-
» convéniens auxquels l'intérêt général serait
» exposé si l'on fournissait à l'ennemi commun

» la facilité d'alimenter et de prolonger les » troubles au moyen d'un libre transport de » vivres et de munitions navales, pour balan- » cer sur le sacrifice de quelques profits mo- » mentanés... . ». L'envoyé extraordinaire de Russie demandait, en conséquence, que la cour de Danemarck prescrivît à son amirauté de refuser des convois de guerre à tous les vaisseaux danois destinés pour la France.

La réponse mesurée du comte de Bernstorff, du 23 août, en exprimant le regret que les principes du gouvernement de Russie différassent de ceux du gouvernement danois, faisait connaître que le roi de Danemarck était décidé à ne pas accorder de convoi à ceux de ses vaisseaux destinés pour la France, et que sa majesté ne prétendait pas s'arroger le droit de porter dans ce pays des munitions navales. Quant au commerce des grains, c'était un objet presque nul, selon le comte de Bernstorff, pour la cause que la Russie avait embrassée, mais qui ne l'était pas pour le Danemarck.

Tout se passa en échange de notes entre les puissances du nord; et la flotte russe, aux ordres des amiraux Kruse et Tschitschakoff, après avoir croisé pendant quelques semaines

dans la Baltique, rentra dans les ports de Russie. Ainsi Catherine, en paraissant sanctionner la législation maritime de l'Angleterre, écarta les difficultés qu'aurait pu apporter la cour de Londres à l'accomplissement de ses projets sur la Pologne; elle tint en respect en même temps les deux puissances du nord qui auraient pu nuire à sa prospérité.

Quant aux Anglais, leurs armateurs continuèrent à mettre rigoureusement à exécution l'instruction du 8 juin; et l'amiral Hood, commandant la flotte britannique dans la Méditerranée, déclara même de bonne prise tout bâtiment, de quelque nation qu'il fût, destiné pour un port français ou sorti de là, sans égard à la nature de sa cargaison.

Mais si l'Angleterre marchait franchement à son but dans l'exercice de sa prépondance maritime, les puissances continentales engagées dans une même ligue, avaient d'autres intérêts et chacune leurs vues particulières. Au camp et dans le cabinet prussien, par exemple, un surcroît de répugnance se décélait dans la poursuite d'une guerre qui, dès son origine, avait eu contre elle les préjugés et les inclinations des personnages les plus influens de la

monarchie. Mayence pris et la Pologne occupée, on montra le désir d'en rester là, et les faiseurs disaient hautement au quartier-général de Turkheim, qu'il ne fallait pas aller plus loin. Si l'aide-de-camp Manstein, l'ami intime du roi, montrait plus de réserve, il n'en était pas de même du major Von Phull, avec le génie duquel on disait que Manstein s'était associé, et qui jouait le rôle d'un souffleur militaire : il prononçait tout bas et derrière la toile les paroles que Manstein répétait au roi pour le porter à se contenter d'être le sauveur de l'Allemagne.

Où menait d'ailleurs la prise de Mayence d'une part, de Condé et de Valenciennes de l'autre, quand la grande armée combinée s'obstinait à rester stationnaire dans ses lignes?

Pendant les événemens du siége de Valenciennes, le prince de Cobourg n'entreprit rien dans l'intérêt général de la guerre. On le vit se borner à garder les routes et les avenues depuis Luxembourg jusqu'à Nieuport : deux mois entiers se passèrent en escarmouches ou en combats insignifians.

A la vérité, l'armée française du Nord se

borna aussi à être témoin impassible de la capitulation des places fortes de la frontière, qu'elle ne pouvait plus défendre. Mais le retard des nouvelles levées, les garnisons que réclamait la frontière dégarnie, les bataillons envoyés en toute hâte pour combattre les royalistes de la Vendée, et les renforts plus considérables qu'on avait fait passer inutilement au secours de Mayence, toutes ces causes réunies s'étaient opposées à l'accroissement de l'armée républicaine, et à ce qu'elle pût rien entreprendre. Custine l'avait commandée un moment, et il avait résisté aux ordres impératifs d'un pouvoir qui n'écoutant rien, voulait à tout prix sauver les places assiégées, s'imaginant triompher des armées les plus aguerries de l'Europe avec des masses désordonnées.

A une telle impatience, Custine n'avait répondu qu'en faisant de ses lignes un camp d'exercice. Il prétendait, disait-il, rétablir avant tout la confiance et la discipline parmi les troupes, au lieu de conduire à la boucherie des soldats mal armés et sans la moindre idée de leurs devoirs. Cette froide raison, si tardive de la part de Custine, et surtout sa résistance, parurent un crime aux yeux du comité

de salut public, par l'événement de la reddition de Condé et de la prise de Valenciennes. On lui imputa également la perte de Mayence, qu'il paya, comme on l'a vu, de sa tête.

Si sa timide circonspection sur la frontière du nord lui devint funeste, elle ne le fut pas pour la France, qui avait alors moins d'intérêt à sauver deux places fortes qu'à conserver un noyau d'armée qu'un revers eût détruite. En lui donnant le temps de se renforcer par des levées générales, et de se pénétrer de l'énergie que la convention imprimait aux opérations, cette armée put enfin défendre non-seulement le sol et garantir l'indépendance de la nation, mais encore prendre elle-même l'offensive. Elle eut à subir auparavant une dernière crise, mais peu dangereuse, à cause du caractère des généraux de la coalition, et de l'aveuglement de leurs conseils.

Valenciennes, Condé et Mayence pris, les alliés qui, depuis Bâle jusqu'à Ostende, comptaient près de trois cent mille combattans, ayant enfin une base militaire d'opérations, auraient dû poursuivre avec vigueur les restes des armées françaises : il suffisait de deux fortes masses qui se seraient avancées de Valenciennes

sur Soissons d'un côté, et de Mayence sur Châlons de l'autre. En douze ou quinze marches, le prince de Cobourg pouvait arriver sur Paris avec cent quatre-vingt mille hommes, comme il l'aurait pu avec moins de force encore dès le mois d'avril. Donner une seconde fois à la convention le temps de se reconnaître et de rallier ses forces, c'était manquer à jamais le but que se proposaient les alliés. Sous le point de vue militaire, le mouvement sur Paris eût été d'autant plus opportun alors, que des Pyrénées aux Alpes, du Rhin à l'Océan, du Rhône aux rives de la Loire, les bataillons républicains rétrogadaient, soit devant les forces nombreuses et mal dirigées des cabinets, soit devant les rassemblemens des fédéralistes du midi et des paysans vendéens. Une triple guerre étrangère, départementale et royaliste consumait la France. La ligne immense des frontières du nord ne fut même gardée pendant toute cette crise que par des camps isolés, et dont les troupes, encore découragées et désorganisées, n'avaient aucune direction centrale. Sous ce point de vue politique, les circonstances étaient tout aussi favorables aux coalisés. Bellegarde venait de succomber sous

les armes espagnoles; Perpignan même était menacée, et la résistance à la convention armait Lyon, Bordeaux, Marseille, Caen et même Brest. Les Austro-Sardes franchissaient les Alpes, prêts à donner la main aux insurgés de Lyon et du midi; enfin, dans le reste de la France on se montrait partout disposé à se soustraire à la domination de la convention; partout les armées inférieures et désorganisées, sans chefs expérimentés, ni capables, semblaient attendre le dernier choc qui devait amener leur dissolution.

Telle était la situation de la France à la fin de juillet, lorsque le cabinet de Londres, fatigué des lenteurs du prince de Cobourg, insista fortement pour l'exécution du plan adopté à l'ouverture de la campagne, et qui comprenait la conquête de Dunkerque. Il s'agissait de diviser les forces des alliés en opérant sur deux lignes différentes. Tandis que le prince de Cobourg marcherait à gauche pour aller s'emparer de la ville du Quesnoy, le duc d'Yorck, se dirigeant à droite, irait assiéger Dunkerque. Ce plan suggéré au colonel Mack, à son retour d'Anvers, semblait avoir été abandonné depuis que cet officier, légèrement

blessé à l'affaire de Famars, et quittant la direction de l'état-major-général, s'était retiré en Allemagne, moins à cause de sa blessure que des tracasseries auxquelles il se trouvait en butte dans un état-major envieux de son influence. Du reste, s'il était regrettable, quant à la direction des détails minutieux du service, il l'était moins comme militaire capable de mener les opérations en grand. Mais le projet que faisait revivre la cour de Londres contrariait singulièrement le prince de Cobourg ; aussi s'efforça-t-il de détourner le duc d'Yorck de l'entreprise sur Dunkerque, non qu'il en prévît l'issue, mais uniquement parce qu'une grande partie des troupes dont il réglait les mouvemens allaient passer sous un autre chef, et qu'il ne serait plus à lui seul l'arbitre de la guerre. Cédant en partie aux instances du prince, le duc d'Yorck consentit à différer et en référa à sa cour. Les généraux des armées alliées ayant été convoqués en conférence à Valenciennes, il fut décidé, le 3 août, qu'on se porterait à l'attaque du camp français entre Paillancourt et Bouchain : c'était l'ancien camp de César, derrière l'Escaut, où était retranchée l'armée française, alors sous les ordres du gé-

néral Kilmaine. Le prince de Cobourg imagina cette opération inattendue dans l'idée de faire abandonner tout à fait l'entreprise sur Dunkerque au duc d'Yorck. Le duc, participant à l'attaque générale, se mit en marche le 6 août à la tête de vingt-deux mille hommes. Le prince de Cobourg ne partit que le lendemain de son camp de Hérin avec le gros de l'armée impériale, et fit aussitôt sommer Cambray.

Kilmaine et les commissaires conventionnels qui réglaient ses mouvemens, ayant été avertis par leurs intelligences secrètes au camp impérial qu'ils allaient avoir toute l'armée combinée sur les bras, prirent le jour même la prudente résolution de quitter le camp de César et d'opérer immédiatement leur retraite. Ainsi, au moment même où le prince de Cobourg, se remettant en marche, arrivait sur le camp français, l'armée républicaine commençait sa retraite, le 8 août au point du jour.

La seule arrière-garde en vint aux mains avec les escadrons de l'armée impériale; mais déjà le gros de l'armée était à l'abri derrière la Scarpe. Plus de fidélité au quartier-général, plus d'activité et d'élan de la part du prince de Cobourg, et cette armée eût été facilement en-

tamée ; peut-être alors, qu'enhardis par la victoire, les alliés eussent renoncé tout à fait à l'entreprise sur Dunkerque pour obtenir un avantage plus solide et plus décisif.

Bien que le prince de Cobourg eût laissé échapper l'armée française, le camp de César n'en fut pas moins occupé par une division autrichienne qui passa l'Escaut. Le duc d'Yorck vint camper à Bourlon. Ainsi toutes les forces des alliés se trouvaient aux portes de Cambray et de Saint-Quentin. L'armée qui seule défendait la convention tenait la dernière position en avant d'Arras, et il ne restait plus ni position à prendre ni place à défendre jusqu'à Paris. Dans sa ligne nouvelle, l'armée française communiquait avec Arras et avec Douai. Cambray se trouvait investi et Cateau-Cambresis était au pouvoir des alliés dont les partis pénétraient jusqu'à Péronne et à Bapaume. Ils prirent même un camp entre Péronne et Saint-Quentin, à la suite d'un combat dans la forêt de Mormale; il ne restait plus à disputer que le passage de la Somme, barrière faible et insuffisante.

Déjà les représentans commissaires aux armées du Nord proposaient de faire refluer les

habitans, corps et biens, vers l'intérieur, les armées ne pouvant plus tenir la campagne qu'en rétrogradant sans cesse devant les mouvemens progressifs des alliés.

On en était là quand arriva au duc d'Yorck un courrier de Londres, portant des dépêches du ministère, qui, écartant toutes les objections, recommandait la prompte exécution de l'entreprise sur Dunkerque. Pitt s'était fortement prononcé dans le conseil pour qu'on n'y apportât plus aucun retard. Il voyait dans la prise de Dunkerque le prix des efforts et des sacrifices pécuniaires que faisait le gouvernement anglais à la cause commune. En conséquence, le duc d'Yorck, à la tête de l'armée anglo-hanovrienne, renforcée d'un corps autrichien nombreux commandé par le feld-maréchal Alvinzy, se mit en marche le 18 août, prenant la direction de Furnes. De son côté, le prince de Cobourg reprit le jour même son ancienne position de Hérin, laissant son avant-garde au camp de César. Lille fut masqué par l'armée hollandaise, qui occupait la position de Menin. Le gros de l'armée impériale se mit alors en mouvement pour assiéger le Quesnoy et s'emparer de la forêt de Mormale, sur la rive

gauche de la Sambre, entre le Quesnoy et Maubeuge.

Ainsi au moment même où dans les conseils des alliés on n'aurait dû songer qu'à disperser et à détruire les restes encore organisés des armées françaises, on n'employait les forces immenses de la coalition qu'à des opérations accessoires.

Quelques officiers-généraux, d'un coup d'œil plus sûr et d'un caractère plus ferme, avaient ouvert l'avis, dans les conférences, de mettre enfin un terme à cette guerre insignifiante, et de marcher droit à Paris. C'était aussi l'expression de la pensée publique. Le prince de Cobourg, ou plutôt l'état-major qui le dominait, se servit de la voie des journaux pour repousser une opinion qui s'accréditait d'autant plus que chacun en devenait l'organe. Une réfutation indirecte parut en ces termes à La Haye et à Bruxelles : « Il est des gens qui croient voir » dans les dispositions des armées alliées le » dessein de s'ouvrir un passage jusqu'à Paris, » en laissant des corps considérables pour blo- » quer les villes frontières dont on ne pour- » rait pas se rendre maître; mais les difficultés » que présente une telle entreprise de la part

» d'une armée affaiblie par les corps restés en » arrière pour sa sûreté, et l'exemple d'ailleurs » de ce qui s'est passé l'automne dernier dans » la Champagne, sont des raisons suffisantes » pour douter de l'avantage d'un tel projet ». Ainsi on s'appuyait de l'exemple des fautes même qui avaient fait échouer la première campagne, pour s'autoriser à ne rien entreprendre de décisif : c'était avouer en quelque sorte qu'on agissait d'après les mêmes principes.

Il n'était pas possible qu'une assemblée qui ne régnait que par des moyens violens, ne saisît pas ce moment de répit pour essayer de faire lever la nation en masse. L'évacuation du camp de César et l'apparition des partis autrichiens jusqu'aux portes de Saint-Quentin et de Péronne ayant jeté l'alarme au sein même du comité de salut public, Barère vint déclarer, en son nom, qu'il fallait encore une fois que Paris se levât pour bloquer l'ennemi devant Saint-Quentin, sans quoi la patrie était perdue. Danton fit décréter la peine de mort contre tout volontaire qui, pendant le danger, quitterait son poste. A l'occasion d'une proclamation qui contenait un appel au peuple, il loua le rapport fait à ce sujet; mais déclara

en même temps que le comité de salut public n'avait pas tout dit. « Si les tyrans mettaient » notre liberté en danger, s'écria Danton, nous » les surpasserions en audace : nous dévaste- » rions le sol français avant qu'ils pussent le » parcourir; et les riches, ces vils égoïstes, » seraient les premiers la proie de la fureur » populaire. » Enfin le 23 août, Barère vint à la tribune proposer en ces termes de décréter la levée en masse des Français, ou la réquisition de toutes les forces nationales. « Jusqu'au » moment où les ennemis auront été chassés du » territoire de la république, tous les Français » sont en réquisition permanente pour le ser- » vice des armées. Les jeunes gens iront au » combat; les hommes mariés forgeront les » armes et transporteront les subsistances; les » femmes feront des bas, des habits, et servi- » ront dans les hôpitaux; les enfans mettront » le vieux linge en charpie; les vieillards se » feront porter sur les places publiques pour » exciter le courage des guerriers, la haine des » rois et l'unité de la république. Nul ne pourra » se faire remplacer dans le service pour lequel » il sera requis; les fonctionnaires publics res- » teront à leur poste. La levée sera générale;

» les citoyens non mariés ou veufs sans enfans, » de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les » premiers. Les représentans du peuple ré- » gleront les appels et les marches. Le batail- » lon qui sera organisé dans chaque district » se réunira sous une bannière portant cette » inscription : *Le peuple français contre les* » *tyrans.* »

Le reste du décret portait : « Il y aura une » fabrication extraordinaire d'armes de tout » genre. Il sera frappé des contributions en » nature pour former de grands approvi- » sionnemens. Les édifices nationaux devien- » dront des casernes, les places publiques des » ateliers d'armes. Les caves seront lessivées » pour l'extraction du salpêtre. Il y aura une » réquisition illimitée de chevaux. »

La convention adopta toutes ces mesures par acclamation, et la France ne fut bientôt plus qu'un vaste camp. Peu de jours après, la convention décréta que, « jusqu'à ce que l'in- » dépendance de la république fût reconnue, » la France était en révolution ». Et en con- séquence, la constitution* que le peuple venait

* Appelée constitution de 1793, et dont les bases étaient entièrement démocratiques.

d'accepter fut violée, mise à l'écart et ajournée. Ce décret préalable préparait le gouvernement révolutionnaire qui, sans déguisement, érigea la dictature collective en loi de l'État. On vit alors les mesures révolutionnaires se succéder et se compléter. Un emprunt forcé d'un milliard frappa les plus forts contribuables; il y eut des visites domiciliaires, et une force armée révolutionnaire parcourut les départemens, traînant à sa suite l'instrument de mort appelé *guillotine*. La dénomination de *suspect* fut légalement inventée pour remplir les prisons. On imagina les certificats de civisme, qui soumirent les employés et les magistrats à l'épuration des clubs et des comités révolutionnaires. Dans chaque commune, il y eut au moins un de ces comités, composé de six membres affiliés à la société des jacobins de Paris, association qui devint ainsi un corps politique dans l'État, exerçant une censure générale sur les autorités publiques et sur tous les citoyens.

La convention, qui gouvernait souverainement vingt-cinq millions de Français en révolution, et qui sans finances, sans commerce et sans crédit, était aux prises avec presque toutes les forces de l'Europe, se trouva tout à coup,

par droit de réquisition, riche, puissante et redoutée par sa farouche énergie.

Cependant l'entrée des Anglais et des Espagnols dans Toulon vint relever les espérances des alliés. A Toulon comme à Lyon et à Marseille, la majorité de la population, bien qu'elle ne fût pas ouvertement royaliste, ne voulait plus du joug de la convention ni de ses adhérens. Ils étaient réduits dans Toulon à une poignée d'artisans, d'ouvriers et de marins qui exigeaient du pain sans travail, et des emplois sans capacité pour les remplir. La résistance de Marseille et de Lyon était devenue contagieuse pour les Toulonnais. L'approche d'un corps de troupes chargé d'y faire triompher la convention, et les effets de la disette augmentée par le blocus maritime déterminèrent la crise.

Les Toulonnais, placés entre la flotte de blocus, commandée par l'amiral Hood, et les commissaires Barras et Freron, qui, dévoués à la faction de la Montagne, étaient à leurs portes avec tout l'appareil de la terreur, tournèrent leurs regards vers l'amiral anglais. Convoqués en assemblées de section, ils négocièrent leur délivrance par l'entremise d'un comité

général qui s'était saisi des affaires. Là dominaient des officiers-généraux royalistes, tels que les contre-amiraux Trogoff et de Grasse, et le capitaine de vaisseau baron d'Imbert, l'un des agens des princes français dans le midi. L'amiral Hood, instruit par le comité général des dispositions des Toulonnais, leur envoya d'abord un bâtiment parlementaire avec une déclaration et une proclamation. La déclaration préliminaire était conçue en ces termes : « Si » on se déclare franchement en faveur du *gou-* » *vernement monarchique*, si on se décide à » mettre le port à ma disposition, le peuple » aura tous les secours que l'escadre anglaise » pourra lui fournir. Je déclare qu'il ne sera » touché ni aux propriétés ni aux personnes; » toutes seront respectées et protégées; nous » ne voulons que rétablir la paix. Lorsqu'elle » aura lieu, nous remettrons le port, la flotte » à la France, d'après l'inventaire qui en sera » fait ».

La proclamation de l'amiral était adressée à tous les habitans du midi.

« Depuis quatre ans, leur disait-il, vous êtes » livrés à une révolution qui vous a conduits à » l'anarchie, et vous a fait plier sous le joug

» de quelques factieux : après avoir détruit » tout gouvernement, renversé toutes les lois, » assassiné la vertu, préconisé le crime, ils ont » cherché à propager dans toute l'Europe leur » système anti-social. Sans cesse ils vous ont » parlé de liberté pour vous la ravir ; sans » cesse ils ont parlé de respect pour les per- » sonnes et les propriétés, partout ils les ont » violées. Ils ont déclamé contre les abus de » la royauté, pour établir leur tyrannie sur le » sang de votre légitime souverain. Votre com- » merce est anéanti ; les bras sont arrachés à » l'agriculture ; la famine vous menace. Une » position aussi affreuse a dû affliger les puis- » sances coalisées ; elles n'y ont vu de remède » que dans le *rétablissement de la monarchie.* » Je viens vous offrir les forces qui me sont » confiées pour écraser les factieux et rétablir » la royauté. Prononcez-vous définitivement ; » reposez-vous sur la générosité d'une nation » loyale, parlez, je vole à votre secours pour » vous délivrer des fers dont vous êtes acca- » blés. »

Ce message du 23 août était adressé aux sections de Toulon, assemblées dans les formes républicaines : elles en délibérèrent et y don-

nèrent leur adhésion. Alors une seconde déclaration fut notifiée aux habitans en ces termes : « Attendu que les sections de Toulon, » par les commissaires qu'elles m'ont envoyés, » ont fait une déclaration solennelle en faveur » du gouvernement monarchique ; qu'elles ont » proclamé Louis XVII, fils de Louis XVI, » leur légitime roi, et ont juré de le recon- » naître, ainsi que de ne pas souffrir plus » long-temps le despotisme des tyrans qui » gouvernent actuellement la France ; mais » qu'elles feront tous leurs efforts pour éta- » blir la monarchie telle qu'elle a été accep- » tée par le défunt souverain en 1789, et pour » rendre la paix à leur patrie, si malheureu- » sement déchirée, je répète par la présente » ce que j'ai déjà déclaré au peuple du midi » de la France, que je prends possession de » Toulon, et le garde uniquement comme un » dépôt pour Louis XVII, jusqu'à ce que la » paix soit rétablie en France, époque que » j'espère et m'assure être prochaine. »

» Donné à bord du vaisseau de sa majesté » britannique *le Victory*, à la hauteur de Tou- » lon, le 28 août. »

Ces trois pièces portaient la signature de l'amiral.

Par l'arrangement qui venait d'être conclu, l'escadre française, forte de dix-huit vaisseaux, devait être désarmée dans le port, et les batteries de la rade retirées à terre. Mais quand la flotte anglaise, qu'accompagnaient deux escadres, l'une espagnole et l'autre napolitaine, se mit en devoir de pénétrer dans la rade, alors une partie de la flotte française, commandée par le contre-amiral Julien, que les marins dévoués à la convention, avaient reconnu pour chef, voulut s'opposer à l'entrée des Anglais. Les batteries de terre ménacèrent aussitôt de tirer sur les vaisseaux récalcitrans. Julien, abandonné par plusieurs capitaines, mit à la voile et s'échappa avec les équipages de sept vaisseaux; tout le reste se rangea au pouvoir des Anglais, qui, pénétrant le 28 août dans la rade, débarquèrent et furent reçus comme des libérateurs. Ils prirent possession du fort Lamalgue et de la ville au nom du roi de France : le drapeau blanc y remplaça le drapeau tricolore.

N'ayant que trois mille hommes environ pour la défense d'une place qui en exige au moins dix mille, Hood invita l'amiral espagnol Langara à mettre à terre les troupes de marine à ses ordres, qu'il appelait à faire le service

conjointement avec les siennes. Un renfort de l'armée espagnole dans le Roussillon, amené promptement par quatre vaisseaux espagnols, et formant quatre mille soldats de cette nation, suivis d'autant de Napolitains et de Piémontais, débarqua dans les premiers jours de septembre. Enfin deux régimens d'infanterie anglaise arrivèrent de Gibraltar, et aussitôt les alliés prirent possession non-seulement de tous les forts extérieurs qui environnent et ceignent Toulon, mais ils s'établirent militairement à l'issue des gorges d'Ollioules. Là il s'agissait de s'opposer aux troupes de la convention, qui après avoir battu les fédéralistes de Marseille et occupé cette ville, se disposaient à se porter en force sur Toulon pour en former le siége.

A peine la cour de Londres apprit-elle l'heureux événement qui lui livrait sans coup férir, avec la plus forte place du midi de la France, une grande partie de sa marine, que les ministres éprouvèrent le regret de n'avoir pas songé à donner à Hood des instructions préalables. Ils étaient loin toutefois de vouloir troubler la joie publique par le désaveu des conditions qu'avait stipulées l'amiral, dont la po-

litique de circonstance n'était pas tout à fait conforme à leurs vues ultérieures. Ne voulant rien préjuger ni précipiter, ils nommèrent à Toulon une commission royale, composée de l'amiral lui-même, de sir Gilbert-Elliot et du major-général O'Hara, avec des instructions particulières.

La capitulation de Toulon, livré par une population mécontente, que des meneurs royalistes avaient soulevée, était, au milieu de tant d'autres revers, un événement qui eût attéré toute autre assemblée que la convention, et tout autre pouvoir que celui du comité de salut public. Ce comité n'en fit que tendre plus fortement les ressorts de son impitoyable dictature. Quand cette nouvelle lui parvint, Robespierre qui ne faisait partie du comité que depuis peu, mais qui le maîtrisait déjà par sa popularité, dit qu'il fallait d'abord incendier et raser Lyon, puis marcher sur Toulon et le reprendre. Le comité expédia ses ordres en conséquence.

Son attention alors était plus fortement dirigée sur les frontières de la Flandre, d'où les revers se faisaient plus immédiatement sentir à Paris. Le comité, par ses intelligences au de-

hors, avait eu connaissance des résultats du grand conseil de guerre tenu à Valenciennes, et de la prochaine entreprise sur Dunkerque par le duc d'Yorck. Voulant aussitôt improviser un plan d'attaque, il adopta celui de Carnot, d'après lequel on devait réunir sans délai une force capable de prendre l'offensive pour délivrer la place menacée.

Carnot, ancien capitaine du génie, avait une instruction militaire solide. On l'avait vu d'abord figurer à l'assemblée législative dans les rangs des plus chauds partisans de la révolution. Elu à la convention, il y marqua aussi sa place parmi les républicains les plus ardens et les plus décidés, s'occupant des armées, allant en mission aux frontières, provoquant la réunion des pays conquis, travaillant sans relâche au comité militaire, et là consultant les meilleurs mémoires du dépôt de la guerre sous la monarchie, et les officiers d'une capacité éprouvée, soit dans les théories de l'art, soit dans leur application. Aidé par la réunion de ces divers élémens, il présenta le plan que lui avait demandé le comité pour secourir Dunkerque. C'était au moment même où de nombreuses levées se préparaient dans l'intérieur à renforcer les armées aux frontières et à

les mettre sur un pied tellement formidable, qu'on pût y balancer numériquement la force des armées combinées. Sur la connaissance exacte de ce qui se passait dans le camp ennemi, Carnot avait conçu l'idée de profiter de la dispersion des forces du prince de Cobourg pour frapper un coup qui rallentît au moins les entreprises des alliés, et qui pût faire gagner du temps.

Le fond de ce plan consistait à faire arriver en poste à l'armée du nord, des renforts tirés des armées du Rhin et de la Moselle, et d'en former, avec les troupes disponibles, une armée expéditionnaire de soixante mille hommes, avec laquelle, par une marche rapide, on irait attaquer et accabler l'armée du duc d'Yorck. Selon Carnot, les armées du Rhin et Moselle, pouvaient être alors affaiblies sans inconvéniens, leur défensive étant assurée, et l'élan des Prussiens peu à redouter depuis la reddition de Mayence. Il présenta aussi des vues générales sur la grande guerre où se trouvèrent déposés les germes qui, se développant depuis, ont opéré dans la tactique moderne cette révolution dont la France a tiré longtemps un si grand avantage.

Les membres influens du comité furent si

frappés de l'énergie de ce plan, qu'après l'avoir adopté par une délibération du 12 août, ils firent adjoindre Carnot lui-même, le surlendemain, à leurs redoutables fonctions. Introduit ainsi dans le gouvernement, et initié dans toutes les combinaisons militaires, Carnot y apporta assez de talent et de suite pour devenir le principal moteur et le levier des immenses forces de la république.

En transmettant à Houchard, qui venait de remplacer Custine à l'armée du nord, l'ordre d'aller combattre le duc d'Yorck à Dunkerque, le comité s'expliqua en ces termes : « Ce n'est » pas précisément sous le rapport militaire que » ce point est important, c'est parce que l'hon» neur de la nation est là. Pitt ne peut se sou» tenir qu'en indemnisant le peuple anglais par » de grands succès, autrement la révolution est » inévitable en Angleterre. Portez des forces » immenses dans la Flandre, et que l'ennemi » en soit chassé ».

Tout semblait concourir au succès de l'entreprise : les fautes même des alliés. L'armée anglo-hanovrienne s'était mise en marche sur Menin dès le 10 août. Elle fut jointe en route par un corps de Hessois et par douze

mille Autrichiens sous les ordres du feld-maréchal Alvinzy ; sa force totale fut alors de plus de trente-six mille combattans effectifs. Trois camps retranchés couvraient Dunkerque et présentaient une force de dix-sept mille hommes, qui pouvait même être grossie par les garnisons voisines. Ce qui importait le plus était de marcher en toute hâte avant que les républicains ne vinssent au secours de la place ; mais le duc d'Yorck, qui attendait l'arrivée d'une flottille anglaise et du train de siége embarqué sur le canal, campa d'abord sur trois colonnes à Furnes. La flottille ne paraissant pas, il se remit en marche, divisant son armée en deux corps, l'un d'observation et l'autre de siége. Le premier était commandé par le maréchal Freytag, l'autre par le duc en personne. Chargé de couvrir l'armée de siége, Freytag s'établit à Rosbruge. Le duc d'Yorck, après avoir fait replier les corps français qui couvraient la place, la fit sommer ; et tel était encore son délabrement, que si la flottille de bombardement avait paru alors, Dunkerque eût été infailliblement emporté. Mais rien n'arrivait, et Houchard eut le temps d'y jeter des troupes fraîches. Il releva ainsi le courage

de la garnison. Le poste de Rosendall, d'abord mal attaqué, fut enfin emporté après une défense opiniâtre, et le même jour, 24 août, la tranchée fut ouverte malgré les difficultés que présentait un sable mouvant et l'eau qu'on trouvait à deux pieds de la surface du sol. L'armée assiégeante occupait un grand espace sablonneux, appelé l'Estrang, dont les dunes ou élévations étaient favorables aux approches de la place. Ce camp, dépourvu même d'eau potable, était couvert à son flanc droit par la mer, et à sa gauche par des marais appelés le Sand-Moër. Des tours de Dunkerque on découvrait et on signalait les mouvemens de l'armée anglaise, qui attendait impatiemment l'artillerie de siége. Au lieu de son escadre, elle vit arriver une flottille de huit canonnières et autres bâtimens de guerre français, qui, embossée sur le flanc droit du camp, le battait en écharpe avec du gros calibre. Cependant sept batteries de siége s'élevaient, et on se disposait à les armer avec de l'artillerie de marine, la flottille de l'amiral Mackbrige ne venant pas, bien que plusieurs officiers anglais fussent passés en Angleterre pour en presser l'arrivée. On garnissait les premières batteries,

quand on apprit, le 5 septembre, que le général Houchard s'avançait contre le corps d'observation. Dès le lendemain, ce général et Freytag étaient déjà aux prises à Rexpoede. Freytag blessé et pris un moment, fut délivré par Walmoden, qui se fit jour : les deux généraux rallièrent leurs forces à Hondscoote, sous la protection de nombreuses batteries. Le 8 septembre, s'engagea la bataille ou plutôt le combat d'Hondscoote, où les deux armées se trouvèrent engagées de front. L'immense supériorité des Français leur permit d'attaquer à plusieurs reprises les retranchemens : ils les emportèrent. Walmoden, qui remplaçait Freytag hors de combat, ordonna et opéra sa retraite sur Furnes.

Pendant la bataille, la garnison de Dunkerque avait aussi renouvelé ses attaques, pour retenir les renforts que le duc d'Yorck aurait pu opposer à l'armée de secours. A peine ce prince a-t-il connaissance de la retraite de son corps d'observation, qu'il convoque dans la soirée même un conseil de guerre. On y décide qu'on ne s'exposera point au risque d'être coupé uniquement pour sauver une artillerie de fer lourde et embarras-

sante. Le siége est levé à minuit ; on se met en marche, et le lendemain, l'armée opérant sa jonction avec le corps hanovrien, campe à Furnes, toute réunie et sauvée.

Houchard ne pouvant plus rien entreprendre contre le duc d'Yorck, qui présentait une masse de trente-trois mille combattans, marcha pour attaquer les Hollandais à Menin ; il y obtint d'abord un avantage sur le prince d'Orange ; mais celui-ci, renforcé deux jours après par le général autrichien Beaulieu, remporta une victoire complète. Les bataillons français, à l'aspect d'un corps de cavalerie autrichienne qui vint charger leur flanc gauche, saisis d'une terreur panique, prirent en désordre la route de Menin, abandonnant équipages et artillerie, et courant se mettre à couvert sous le canon de Lille.

C'était au moment même où le prince de Cobourg s'emparait du Quesnoy après quatorze jours de tranchée ouverte, et à la suite d'une capitulation qui retint la garnison prisonnière. Bien que l'attention principale du comité de salut public eût été fixée sur Dunkerque, il avait prescrit aussi les plus grands efforts pour

sauver le Quesnoy : on s'y prit trop tard, les attaques furent repoussées.

Mais ni l'avantage remporté à Menin, ni la prise du Quesnoy, ne pouvaient balancer, dans une guerre de révolution, où l'opinion est un si puissant véhicule, l'effet qu'avait produit, non-seulement en France, mais dans le reste de l'Europe, la levée subite du siége de Dunkerque. Les suites de cet événement changèrent la face de la guerre, et décidèrent même du sort de la campagne. Le blâme qu'aurait pu s'attirer le prince de Cobourg par l'inaction de ses forces principales pendant les mois d'août et de septembre, se reporta dès-lors sur l'entreprise de Dunkerque.

La responsabilité des généraux de la convention était d'une autre nature : Houchard fut voué à la mort pour n'avoir pas fait passer l'armée du duc d'Yorck sous les fourches caudines, c'est-à-dire pour n'avoir vaincu qu'à demi, et s'être ensuite fait battre à Menin. D'après le plan attribué à Carnot, il aurait dû réunir cinquante mille hommes, accabler d'abord le corps d'observation du maréchal Freytag, se jeter ensuite sur le duc d'Yorck, et revenir

écraser les Hollandais. Carnot lui-même était parti pour l'armée avec ce projet d'opération, qui ne reçut qu'une exécution imparfaite. Dans les reproches sanglans adressés à Houchard par Barère, au nom du comité de salut public *, on trouve des traits qui signalent l'entrée de Carnot au comité, et l'impulsion qu'il donnait déjà aux opérations militaires. « Depuis long-temps, dit Barère, le premier principe pour tirer parti du courage du soldat, » le principe établi par Frédéric, et celui de » tous les grands généraux, est d'avoir de » grandes armées en masse, plutôt que de » partager ses forces; au contraire vous n'avez eu que des armées disséminées, morcelées; même lorsqu'on les rassemblait en » masse, des généraux ignorans ou perfides les » divisaient et les faisaient battre en détail, en » les opposant toujours à un ennemi supérieur. » Le comité a aperçu le mal; il a écrit aux » généraux de se battre en masse. Ils ne l'ont » pas fait : vous avez eu des revers. »

Cette déclaration contenait la critique la plus lumineuse des opérations des deux armées qui combattaient l'une contre l'autre. Mais chan-

* A la séance du 25 septembre.

geant enfin de système, les armées républicaines allaient s'ouvrir un vaste champ de victoires; les alliés, au contraire, soit aveuglement, soit impéritie, perpétuèrent leurs défaites, et en vinrent aux catastrophes.

Quant aux armées combinées vers le Palatinat et les Vosges, elles se tenaient, depuis la reddition de Mayence, dans une immobilité inexplicable. Cependant l'armée de siége avait augmenté de quarante mille hommes les forces qu'on aurait pu mettre en action immédiatement dans la vallée du Rhin. Qu'on juge ce qu'auraient pu cent mille hommes de troupes aguerries, qui se seraient portés, soit au revers des Vosges, sur la gauche des Français, soit dans les plaines du Palatinat contre le front de leur ligne! Au lieu d'accélérer la mise en action de ces forces redoutables, on avait établi les deux armées combinées parallèlement aux deux armées républicaines restées sur la défensive. L'armée prussienne s'était divisée en quatre corps principaux. Le roi en personne avait conduit le premier à Turckeim et à Edickhofen; le duc de Brunswick se trouvait à la tête du second à Kaiserlautern; le troisième, sous les ordres du prince de Hohen-

lohe, avait pris position à Lautreck; et le quatrième s'était établi à Kreutznach, sous le général Kalkreuth. Le roi avait en outre rappelé des Pays-Bas le corps prussien du général de Knobelsdorff, qui depuis l'ouverture de la campagne faisait partie de l'armée du prince de Cobourg. Il était en marche, et le roi, en attendant, semblait vouloir se contenter de couvrir la frontière de l'Empire contre une invasion. L'opinion qu'il ne se passerait rien d'important de ce côté, s'était même tellement accréditée au quartier-général prussien, que le comité de salut public, instruit de l'état des choses, n'avait pas hésité d'affaiblir, pour son expédition de Dunkerque, une partie des troupes françaises sur la Moselle, et vers la partie inférieure du Rhin.

De son côté, le général Wurmser, renforcé d'une partie des Autrichiens et Bavarois employés au siége de Mayence, comptait, depuis la reddition, sous son commandement immédiat, quarante mille hommes y compris l'armée de Condé. Il frémissait d'être réduit, par l'inaction des Prussiens, à garder la ligne de la Queich jusqu'à Spire. Actif, hardi, bien qu'affaibli par l'âge, il proposa différens plans

que le duc de Brunswick écarta comme téméraires, ne voulant se prêter à aucune opération qui n'émanerait pas immédiatement de son état-major ou du cabinet du roi. Malgré les instances et les représentations de Wurmser, les deux armées n'étaient plus employées qu'en simulacres d'attaques, sans but et sans concert, depuis Sarrelouis jusqu'au Rhin. Le vieux général, ne gardant plus de ménagemens, en écrivit à Vienne. Déjà les causes secrètes de l'inaction et de la froideur des Prussiens suscitaient des débats entre les deux cours. D'une part on s'inquiétait des prétentions manifestées par l'Autriche sur quelques places et provinces françaises ; de l'autre, on récriminait au sujet des vues également manifestées par la Prusse sur une partie de la Pologne. Le cabinet prussien, d'ailleurs, sentait déjà tout le poids de la guerre, et voulait en être allégé ; le roi envoya M. de Cœsar à son ambassadeur à Vienne pour lui donner des explications à ce sujet ; d'après l'avis de son cabinet, il refusa de rien entreprendre avant que les difficultés qui s'étaient élevées ne fussent aplanies. Le prince de Waldeck vint suivre d'abord au nom de l'Autriche la négociation entamée, qui fut

continuée plus tard par le comte de Lehrbach. Croyant mettre un terme à ces débats, la cour de Vienne chargea le général Ferraris, vice-président du conseil aulique, d'aller discuter directement ses intérêts au quartier-général du roi de Prusse.

Ces premiers nuages entre les deux cours sauvèrent la France à sa frontière de l'est, comme les tâtonnemens et les lenteurs du prince de Cobourg venaient de la sauver sur la frontière du nord.

Cependant Wurmser, plein d'ardeur, et s'indignant de l'immobilité de ses alliés, essaya avec ses troupes seules, de déloger les Français de leurs lignes. Ses attaques de la fin d'août n'aboutirent qu'à des scènes de carnage sans résultat. Ses tentatives partielles sur les Vosges, dans les premiers jours de septembre, ne furent pas plus heureuses. Mais il mettait par-là en évidence la non-coopération des Prussiens. Sollicitant du duc de Brunswick l'adoption d'un plan commun d'opérations offensives, il lui proposait, ou de s'avancer sur la Lorraine, tandis qu'il percerait lui-même en Alsace, ou de se lier franchement à lui dans cette dernière entreprise. L'aigreur se mêlait

aux relations des deux généraux alliés, quand les commissaires de la convention, plus d'accord et enhardis, se concertèrent pour faire prendre l'offensive aux armées du Rhin et Moselle. Dans un conseil de guerre convoqué par eux, une attaque générale fut résolue pour le 12 septembre ; elle devait être précédée par deux tentatives pour le passage du Rhin, l'une devant Kehl, l'autre au fort Vauban : toutes deux échouèrent. Mais se repliant sur le corps autrichien du général Piaczewitz, qui occupait les Vosges, une partie de l'armée française emporta ses retranchemens, et le poursuivit jusqu'à Bodenthal. Le duc de Brunswick s'était engagé à le soutenir. Il fut lui-même attaqué à Pirmasens par un gros détachement de l'armée de la Moselle, que commandait le général Moreaux, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre Moreau, devenu plus tard général en chef de l'armée du Rhin. Parti de Hornbach, le 14 septembre, avec douze mille hommes, Moreaux se dirigea sur le camp du duc de Brunswick par la vallée de Blumels. Il fondait l'espoir du succès sur une surprise, la position des Prussiens étant d'ailleurs étendue et morcelée. Mais le duc, instruit à temps que les républicains s'avan-

çaient, prit d'excellentes dispositions au moment même ou trois colonnes d'attaque faisaient mine de lui enlever Pirmasens. Tombant sous le feu d'une artillerie nombreuse et bien servie, elles furent mitraillées sur leurs flancs, débordées ensuite par la cavalerie, et leur retraite dégénéra bientôt en déroute. Tout se mit à fuir dans la plus grande confusion pour regagner Hornbach après une perte de quatre mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et de vingt-deux pièces de canon. Si le duc de Brunswick, après un tel avantage, avait réuni ses divisions éparses et pris l'offensive immédiatement, il eût chassé les Français de la vallée de la Lauter, et tourné les lignes de Weissembourg. Mais outre que sa circonspection n'était pas compatible avec un pareil élan, il fut arrêté par les mêmes motifs qui jusqu'alors avaient enchaîné les forces prussiennes. Toutefois, il acheva de relever son crédit au quartier-général du roi par ce dernier succès qui faisait revivre l'esprit belliqueux des Prussiens, et même excitait leur enthousiasme ; il aurait pu imprimer aux affaires une face nouvelle. Tout parut même concourir, un moment, à rétablir l'harmonie entre les deux cours par

l'espoir de plus grands avantages. Le corps de Knobelsdorf venait de rejoindre l'armée, et le général Ferraris arrivant sur ces entrefaites, au quartier-général, vit le roi, négocia avec Lucchesini, et fit valoir les intérêts de l'Autriche en ménageant ceux de la Prusse. Il fit sentir qu'il était temps d'étouffer d'anciennes préventions nationales pour faire prévaloir de plus grands intérêts, qui étaient ceux de toutes les couronnes. Mais le roi attendait toujours de l'empereur une réponse catégorique et définitive à son dernier office. L'Angleterre s'interposa enfin. Lord Yarmouth, parti de Londres avec une mission pour l'Allemagne, venait de conclure avec la cour de Hesse-Cassel un nouveau traité de subsides pour quatre mille hommes*, et il en négociait un autre pour trois mille avec la cour de Hesse-Darmstadt. S'étant mis au fait des causes qui tenaient les armées combinées d'Autriche et de Prusse immobiles, il en fit part à sa cour, et en reçut l'ordre de se rendre, avec le titre de ministre plénipotentiaire, auprès du roi de Prusse, afin de raviver son ardeur languissante pour la cause générale. Le plénipoten-

* Signé le 23 août 1793.

tiaire anglais vint trouver le roi, et conjointement avec son frère lord Conway, il montra un grand zèle pour le succès de sa mission. Ses représentations ne furent pas sans effet auprès de Frédéric-Guillaume. D'abord il les fonda principalement sur les engagemens récens contractés par le cabinet prussien avec sa cour; puis il fit valoir avec habileté une considération d'un plus grand poids dans la balance des intérêts politiques. Il fit observer qu'il fallait surtout que la Prusse évitât de mécontenter l'impératrice de Russie, et par-là de compromettre les chances de ses agrandissemens en Pologne. Ce langage frappa le roi, qui en fit part à Lucchesini, d'autant plus que dans le même moment, comme si tout eût été concerté entre l'Angleterre et la Russie, un courrier dépêché de Grodno par le ministre prussien de Bucholtz, auprès de la diète, vint annoncer que la signature du traité de cession était attachée à des conditions et à des clauses qui équivalaient à un délai indéfini. Les affaires de Pologne étaient dans un état de crise. Dans le conseil qui eut lieu à ce sujet en présence du roi, on arrêta entres autres mesures : 1° l'envoi à Pétersbourg d'un courrier extraordinaire, pour

réclamer l'exécution immédiate des conventions stipulées entre les deux cours à l'égard du nouveau partage, avec l'assurance que le roi remplirait, comme il en avait toujours eu l'intention, ses obligations envers ses alliés; 2° de donner satisfaction à l'Angleterre et à la Russie, en prenant de concert avec les Autrichiens l'offensive contre les armées françaises du Rhin et de la Moselle; 3° mais en même temps de rappeler, par une déclaration franche aux principales puissances confédérées, l'insinuation qui leur avait déjà été faite sur l'impossibilité pour la Prusse de continuer avec ses propres ressources une guerre si éloignée de ses propres frontières, et qui entraînait des frais si considérables; enfin de presser les puissances, notamment l'Autriche et l'Angleterre, d'aviser promptement aux moyens d'indemniser le gouvernement prussien; 4° d'effectuer le prompt départ du roi pour ses nouvelles possessions en Pologne, sans aucune annonce préalable.

Un secrétaire des postes fut envoyé aux bureaux de la Saxe et de l'Empire, pour faire tenir prêts les relais sur toute la route que devait parcourir sa majesté prussienne. En même temps on expédia au collége suprême de

guerre, des ordres en vertu desquels les régimens de la Silésie durent se tenir prêts à marcher au premier avis, pour aller joindre l'armée de Pologne commandée par Mœllendorff. Même ordre fut adressé à la garnison de Berlin et au régiment du prince de Prusse à Postdam. Ces troupes étaient destinées à entrer dans les palatinats de Cracovie et de Sandomir : la décision dépendait du retour du courrier que le cabinet de Prusse venait d'envoyer à Pétersbourg. Enfin l'ordre fut donné à M. de Bucholtz de refuser péremptoirement les clauses et conditions que renfermait l'injonction du 2 septembre, et de n'entrer dans aucune conférence ni pourparler à ce sujet.

Les motifs qui semblaient devoir déterminer le départ du roi avaient été saisis avec adresse par Lucchesini à la satisfaction de tout le cabinet et des alentours, qui désiraient mettre le monarque hors de la surveillance des ministres étrangers, notamment de ceux d'Angleterre et de Russie, dans la conduite de la guerre contre la France. Le duc de Brunswick allait en redevenir l'arbitre. On savait d'ailleurs que depuis long-temps le roi était fatigué des sacrifices continus qu'il faisait de ses goûts privés

et de ses habitudes à la cause commune, et qu'en le portant à s'affranchir de la chaîne trop lourde des camps, on flatterait à la fois ses inclinations et ses penchans secrets. Tout fut conduit à ce but avec une sorte de manége et de mystère.

On avait décidé que le départ du monarque aurait lieu sous les auspices d'un mouvement offensif sur toute la ligne française. Le monarque se rendit, le 22 septembre, à Pirmasens. Là, il y eut plusieurs conseils en sa présence; il suivit les premiers mouvemens des trois corps d'armées du général Kalkreuth, du prince de Hohenlohe et du duc de Brunswick, avec le dessein de forcer les Français à abandonner leur camp de Hornbach. Le 26, le général Kalkreuth poussa une de leurs colonnes jusqu'à Bliescastel, excellente position où ils ne purent tenir. Le lendemain, ils se trouvèrent pris à dos dans leur camp de Hornbach par le corps du général prince de Hohenlohe. Le roi arriva, dans ce moment même, auprès du prince, et il eut la satisfaction de voir que, par ses manœuvres et par la marche du duc de Brunswick sur le front des Français, ceux-ci abandonnaient précipitamment leur camp fortifié pour

se retirer sous le canon de Bitche. Le prince de Hohenlohe campa, le 27, sur la hauteur de Bitchweiler, où le roi prit son quartier-général dans le village même. Le lendemain, l'armée campa près d'Eschweiler, ayant à dos Hornbach et Schweigen. Le 29, le duc de Brunswick vint à Eschweiler, et y reçut les derniers ordres du roi, qui, vers midi, quitta l'armée, accompagné de Manstein, son aide-de-camp-général; il prit la route de Francfort et d'Erfurt, pour de là se diriger sur la Prusse méridionale. Ne voulant être accompagné dans son voyage d'aucun des ministres étrangers qui l'avaient suivi durant la campagne, il prescrivit à Lucchesini, chargé, près de sa personne, des fonctions de premier ministre du cabinet, de les informer de son départ et des motifs qui y avaient donné lieu. La note suivante leur fut aussitôt envoyée.

« Sa majesté le roi de Prusse étant obligée de » s'éloigner de l'armée qu'elle commandait en » personne contre les ennemis *de l'Empire* et » de ses hauts alliés, pour aller se mettre à la » tête des troupes qu'elle s'est trouvée dans la » nécessité d'assembler sur les frontières de » Pologne, le soussigné est chargé par le roi

» son maître de vous en prévenir. Son altesse » sérénissime monseigneur le duc de Brunswick, jouissant à si juste titre de l'entière » confiance de sa majesté, reprendra, après » le départ du roi, le commandement des » troupes prussiennes qui resteront ici. Le roi » regrette qu'une nécessité urgente le rappelle » de ces contrées dans ce moment, et que son » départ immédiat l'empêche de vous donner » cette nouvelle de vive voix, et de vous assurer de la parfaite satisfaction que sa majesté a eue de vous avoir vu accrédité auprès » de sa personne, et en quelque sorte comme » témoin, de la manière dont elle a rempli la » tâche qu'elle s'était imposée.

» Le marquis de Lucchesini, destiné à suivre » sa majesté, vous prie de vous adresser désormais, pour les affaires militaires, à son » altesse sérénissime monseigneur le duc de » Brunswick, et pour les objets politiques, » au ministère du roi à Berlin. Le soussigné » se flatte que vous voudrez bien recevoir » avec bonté l'assurance de sa haute considération.

» A Kaiserlautern, le 30 septembre 1793.

» *Signé* marquis de LUCCHESINI. »

À peine le roi était-il en route, qu'un courrier, venant de Grodno, le joignit, et lui donna l'importante nouvelle que le traité de cession à la Prusse avait été signé le 25 septembre, au nom du roi et de la république de Pologne. On s'était servi, il est vrai, de l'appui de l'ambassadeur russe, qui avait fait investir le château de Grodno par les troupes de sa nation. Les notes remises quatre jours auparavant par les deux ministres, avaient été accompagnées de représentations confidentielles propres à faire sentir aux Polonais qu'ils se flatteraient désormais en vain d'un changement quelconque en leur faveur, et qu'il n'y avait plus d'autre parti à prendre que de se désister des clauses contenues dans leur injonction du 2 septembre.

On vit alors le concert qui subsistait entre les deux cours et leurs ministres, par la mention que fit M. de Sievers de la note remise le même jour par l'envoyé de Prusse, et où M. de Bucholtz déclarait « que le roi son maître » était las des entraves et des difficultés que » l'on cherchait à faire naître pour l'accom- » plissement des arrangemens *immuablement* » arrêtés entre les deux cours alliées pour le

» bonheur et la tranquillité future de la Po-
» logne ». Ainsi le second partage fut consommé à l'exclusion de l'Autriche, qui ne resta spectatrice tranquille de ce qui se passait sous ses yeux, que dans l'idée qu'elle jouirait bientôt de certains dédommagemens qui lui étaient assignés ailleurs. Mais telle n'était pas l'intention de la Prusse, et là résidait le secret de son cabinet.

Les dépêches que le roi reçut dans sa route, tant de M. de Bucholtz que du général Mœllendorff, firent bientôt disparaître toute démonstration hostile envers la Pologne. Le collége suprême de guerre eut ordre de faire connaître aux régimens de la Silésie et de la garnison de Berlin, que les motifs qui avaient donné lieu à leurs préparatifs de départ venaient de cesser.

Cependant la guerre en Alsace et dans les Vosges avait pris un peu plus d'activité, en dépit du système méthodique et lent dont le duc de Brunswick était loin de se départir. Les mouvemens de l'armée prussienne, avant le départ du roi, avaient forcé les Français d'abandonner toutes leurs positions entre Saarbruck et Bitche. Ils s'étaient jetés en partie

dans cette dernière forteresse et au-delà de la Sarre. Lord Yarmouth et le général Wurmser, d'après les promesses du roi, espéraient que les troupes prussiennes, tirant parti de ces derniers avantages, agiraient de concert avec l'armée impériale pour forcer les lignes françaises entre Weissembourg et Lauterbourg. Ces lignes, qui du Rhin vont se terminer aux montagnes des Vosges, ferment ainsi toute la plaine qui débouche des pays allemands sur l'ancienne Alsace. Depuis quatre mois l'armée française du Rhin les occupait, et y avait ajouté toutes les fortifications de l'art. Mais d'abord le duc de Brunswick déclara qu'il regardait comme à peu près impossible de percer par les gorges et les défilés qu'il lui faudrait franchir. Vaincu enfin par les instances de lord Yarmouth, il consentit à coopérer à une attaque générale, s'engageant même à marcher sur la gauche des Français par les Vosges, pour contenir au moins toute cette aile, et l'empêcher de porter des troupes au centre, où devait se faire la principale attaque. De son côté, le prince de Waldeck passant le Rhin avec un corps de dix mille hommes, devait tourner la droite des Français. Ce passage effectué, Wurmser, au point du

jour, le 13 octobre, attaqua le centre des lignes et trouva très-peu de résistance, les deux ailes étant déjà tournées. Les corps d'émigrés français combattirent avec une valeur qui détermina en partie le succès : ils emportèrent successivement plusieurs redoutes, et s'emparèrent de dix-sept pièces de canon. Non-seulement Lauterbourg fut évacué, mais vers le milieu de la journée, Weissembourg, qui n'était plus occupé que par un corps d'arrière-garde, fut pris de vive force. Tous les postes se trouvant alors enlevés, la retraite se fit précipitamment et en désordre sur Geisberg. L'armée autrichienne était trop morcelée pour recueillir tout le fruit que promettait un succès aussi rapide. D'ailleurs les mouvemens des Prussiens au revers des Vosges n'avaient reçu qu'une partie de leur exécution, le duc de Brunswick n'allant pas plus loin que Mastadt. Grâce à sa tiède coopération, l'armée française ne perdit pas mille hommes dans une déroute où elle aurait pu être anéantie. Wurmser campa, le 16, sur les hauteurs de Sulz, et là fit célébrer dans son camp, par des salves d'artillerie et des réjouissances, les avantages remportés par l'armée impériale. Le duc de Bruns-

wick vint y assister, moins pour participer à ces réjouissances et conférer avec le général autrichien, qu'afin de pénétrer ses projets sur l'Alsace. Il lui annonça son projet de marcher sur Saverne et d'occuper l'entrée des défilés des Vosges, pour effectuer sa jonction avec l'armée impériale. Le lendemain, Haguenau ouvrit ses portes. Là, Wurmser se trouva dans sa patrie et dans ses anciennes propriétés d'héritage. Cédant au plaisir d'y établir son quartier-général, il laissa l'armée républicaine, sans la poursuivre, se réfugier, toute désorganisée et abattue, sous le canon de Strasbourg, où les Impériaux avaient un parti prêt à se déclarer.

Enfin, les alliés victorieux foulaient de nouveau le territoire de la république. La nouvelle en parvint rapidement en Angleterre : lord Conway, qui avait accompagné Wurmser dans son expédition, arriva, le 21 octobre, à Londres, et remit à lord Grenville une dépêche de son frère lord Yarmouth, datée de Weissembourg, qui rendait compte de la prise des lignes, où tout, mandait-il, fut victoire pendant seize heures de combats, d'attaques de redoutes, de batteries et de retranche-

mens. L'effet de ces nouvelles fut bientôt tempéré par les événemens qui se passaient sur la Sambre.

Lord Elgin, commissaire aux armées de la Grande-Bretagne dans les provinces belgiques et ministre plénipotentiaire anglais près le gouvernement des Pays-Bas, s'était efforcé, par ses représentations et par ses instances, de faire sortir le prince de Cobourg de son inconcevable système de guerre sans résultats. Le prince rejetait la cause de son peu de progrès sur les suites fâcheuses de l'entreprise imprudente formée contre Dunkerque. Cependant il avait été question dans les conseils à Londres d'en reprendre le siége : c'était aussi le sentiment du duc d'Yorck. Mais le prince de Cobourg et quelques-uns des principaux officiers de l'état-major anglais lui représentèrent que la saison était déjà trop avancée et le temps trop variable pour qu'on pût s'exposer aux longueurs de l'entreprise d'un siége en règle et à tous les accidens qui pouvaient le traverser. Le prince de Cobourg fit observer que d'ailleurs les armées étaient fort affaiblies tant par le nombre de tués et de blessés qu'elles avaient eus dans les actions multipliées de la campagne,

que par les maladies devenues très-communes dans une saison malsaine et sous un climat qui n'était pas celui de la plupart des troupes alliées; que, d'un autre côté, le grand théâtre de la guerre étant à Maubeuge et au Quesnoy, il ne fallait pas affaiblir par des diversions les forces de l'armée principale. D'après ces motifs, il était d'avis qu'on renonçât au projet de pénétrer plus avant sur la frontière de France, et qu'on renvoyât à la prochaine campagne les entreprises qu'on s'était flatté d'effectuer dans celle-ci. D'un autre côté, le duc d'Yorck, très-affecté de l'issue de son expédition contre Dunkerque, et de voir en outre que la campagne allait s'évanouir, demandait à retourner en Angleterre après s'être fait remplacer dans le commandement des troupes britanniques par le général sir Williams Erskine, qui aurait eu sous lui le général Dundas. Le prince insistait d'autant plus qu'il savait positivement que les renforts destinés d'abord pour son armée, devaient passer en partie à Toulon et en partie aux Indes occidentales, où l'Angleterre ambitionnait d'étendre ses conquêtes. Mais le cabinet de Saint-James combattit sa résolution, et se servit de l'autorité du roi pour l'y faire re-

il n'était guère possible d'en tirer autre chose, quant à la révélation des manœuvres secrètes, que des indices inquiétans sur les affiliations existantes au sein même de l'Autriche, et sur la presque certitude que des intelligences étaient pratiquées entre les affiliés des deux pays. On en forma une espèce de trame, à la suite de laquelle plusieurs personnes furent arrêtées à Vienne et dans les États héréditaires. Le nom même du comte de Cobentzl se trouva compromis dans l'examen des papiers. Ce ministre avait fait à Gorice et à Clagenfurth un voyage qui semblait avoir coïncidé, soit avec les démarches des émissaires, soit avec l'époque de la saisie de leur correspondance. Le bruit se répandit aussitôt à Vienne qu'on y avait trouvé des correspondances de plusieurs hauts personnages avec les chefs *jacobins*, et que le comte de Cobentzl, ministre d'État au département de la Lombardie, gravement impliqué, avait été mis aux fers et conduit au château de Kuffstein. On s'était aussi assuré de quatorze autres personnes de moindre rang. Le ministre, pressé de faire tomber les bruits dont il était l'objet, se hâta de revenir à Vienne, et donna lui-même à l'empereur les

éclaircissemens propres à dissiper tous les doutes. En même temps les négociateurs français firent une déclaration tendant à mettre à l'abri les personnes compromises; ils donnèrent l'assurance qu'ils avaient été chargés par le ministre des affaires étrangères Lebrun, d'accepter la médiation offerte aux puissances belligérantes par les cours de Naples et de Toscane, et de traiter immédiatement de la liberté de la reine et de la famille royale.

Le comte de Cobentzl se servit alors de la voie de l'impression pour insinuer l'explication suivante : « Les bruits singuliers qui s'étaient » répandus sur les découvertes faites dans les » papiers de l'émissaire Sémonville, sont abso- » lument tombés. Si l'on a lieu de croire que » l'examen qu'on en a fait a jeté du jour sur » plusieurs faits peu connus, et sur les liaisons » secrètes que les affiliations procurent aux ja- » cobins dans divers pays, il n'est pas moins » certain qu'on a mal à propos impliqué dans » ces relations suspectes des personnages que » leur état, leurs qualités et leur propre in- » térêt, doivent mettre au-dessus de soupçons » de cette espèce. Le comte de Cobentzl, ins- » truit des bruits que la malveillance se plaisait

» à répandre à son sujet, s'est hâté de revenir » à Vienne du voyage qu'il avait fait à Gorice » et à Clagenfurth : son retour a fermé la bou- » che à ses ennemis ».

Quant à l'enlèvement des négociateurs français, les plaintes les plus amères se firent entendre à la convention nationale sur la violation du droit des gens, commise par l'Autriche dans leur personne. A la séance du 12 août, on avait lu une lettre que le ministre Deforgues, qui remplaçait Lebrun, avait adressée *aux représentans du peuple composant le comité de salut public*, pour leur rendre compte de cet événement. On y remarquait cette phrase : « La » maison d'Autriche vient d'offrir à la répu- » blique française un nouvel outrage à venger, » et à tous les peuples de l'Europe un nouveau » crime à punir ».

Si, en effet, les deux négociateurs, enlevés par ordre de la cour de Vienne, avaient reçu du ministre Lebrun l'instruction de traiter immédiatement de la liberté de la reine et de la famille royale, il faut avouer que l'issue de cette tentative de négociation ne pouvait être plus tragique, et pour le ministre qui y avait donné les mains et pour l'infortunée reine qui

en était l'objet. Le ministre Lebrun, peu de temps après, fut condamné à mort*. Quant à Marie-Antoinette, depuis le supplice de Louis XVI, sa cruelle destinée était pressentie. Sa translation à la Conciergerie, le 5 septembre, pour de là comparaître au tribunal révolutionnaire, fut regardée généralement comme un arrêt de mort. A cette nouvelle, le ministre d'Autriche, comte de Mercy, alors à Bruxelles, dépêcha un émissaire à Danton pour l'engager à épargner l'auguste victime, s'imaginant que ce chef de parti avait toujours une grande influence. Il s'abusait : Danton ne faisait déjà plus partie du comité de salut public, et sa popularité déclinait. Toutefois, on assure qu'il promit son appui, et que même il rejeta l'offre d'une somme d'argent considérable pour prix d'un tel service, ajoutant que la mort de la reine n'était jamais entrée dans ses calculs, et qu'il consentait à la protéger sans aucune vue d'intérêt personnel. Plein de confiance dans la protection de Danton, le comte de Mercy crut d'autant mieux qu'elle suffirait à la sûreté de la reine que, pendant plus d'un mois, l'illustre captive parut oubliée

* Le 27 décembre 1793.

à la Conciergerie. Mais on vit bientôt tout le vide et l'inefficacité de cette négociation clandestine. Il paraît certain que Danton et ses amis cherchèrent à en tirer parti dans des vues de domination particulière. Danton s'étant concerté avec Hérault-de-Sechelles, ce dernier se rendit mystérieusement en Savoie, et là, se servit pour ses relations au dehors de son intimité avec mesdemoiselles de Bellegarde. Il eut même avec Barthélemy, ambassadeur en Suisse, des conférences que le comité de salut public, à qui elles furent révélées, regarda comme suspectes. On répandit que Danton rêvait à faire la paix, et qu'il aspirait à être régent. Peu de mois après, lui et ses amis montèrent sur l'échafaud*. Quant à la reine, dès les premiers jours d'octobre, le comité de salut public l'envoya au tribunal révolutionnaire, en la laissant accabler d'outrages. En vain le comte de Linange, retenu en otage à Paris, écrivit au comité qu'il s'offrait pour aller à Vienne négocier la paix, dont la délivrance de l'auguste fille de Marie-Thérèse serait la seule condition : sa lettre resta sans réponse. Le comité, qui avait pour maxime de frapper

* Le 5 avril 1794.

l'Europe de stupeur, fit tomber la tête de la reine sur l'échafaud teint encore du sang de Louis XVI *.

La guerre en prit un moment sur les bords de la Sambre plus d'énergie et un caractère qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors. Le conseil de guerre, tenu vers la fin de septembre, au quartier-général du prince de Cobourg, sur les instances du duc d'Yorck et de lord Elgin, avait eu pour résultat de décider que la grande armée alliée passerait la Sambre, qu'elle serrerait de près Maubeuge, et attaquerait le camp retranché qui couvrait cette place, dont la conquête devait compléter les opérations de la campagne. Les alliés comptaient cent vingt mille hommes dans l'espace qui sépare Namur de la mer; et ils avaient une cavalerie immense, tandis que les troupes que leur opposait le comité de salut public sur cette frontière ne s'élevaient pas à plus de cent mille hommes. La plupart ne se composait que de paysans sans habits et sans armes, appartenant aux nouvelles levées, et réunis à la hâte en bataillons. Mais les Français avaient pour eux de nombreuses places fortes, bien pourvues,

* Le 16 octobre 1793.

et qui, à chaque mouvement offensif, forçaient les alliés à de nombreux détachemens; enfin, ils étaient à proximité de leurs dépôts. Exaltés d'ailleurs par des idées nouvelles, ils voyaient leurs forces s'accroître journellement, tandis que celles des alliés diminuaient d'une manière sensible par des pertes qu'il n'était pas possible de réparer.

Le 29 septembre, l'armée impériale passa la Sambre, pour investir Maubeuge, que couvrait un camp de vingt mille hommes, indépendamment des troupes de la garnison. Lord Elgin, parti immédiatement après l'issue du conseil, était allé donner à sa cour des éclaircissemens sur divers points de la plus grande importance, relatifs à la clôture de la campagne, et au plan à adopter pour la poursuite de la guerre. Le prince de Cobourg n'en commença qu'avec plus de liberté son mouvement offensif, avec la certitude cette fois de ne pas être contrôlé par un surveillant incommode. Au lieu d'opérer en masse et d'accabler les petits camps de la ligne française, il manœuvra séparément avec six colonnes, et n'obtint d'autre avantage que celui d'investir le camp retranché sur la rive droite de la Sambre.

L'armée hollandaise, qui avait quitté la Flandre, se réunit, le 5 octobre, à celle de siége, et forma l'investissement sur la rive gauche. Des travaux immenses furent commencés sur les deux rives où se trouvèrent réunis soixante-cinq mille combattans.

On ne devait guère s'attendre que le comité de salut public verrait avec indifférence les alliés assiéger Maubeuge, en faire la conquête, et prendre tranquillement leurs quartiers d'hiver sur le territoire français. Il ordonna, en effet, un effort général à Jourdan, qui venait de prendre le commandement en chef de l'armée du Nord. Ce général fit aussitôt ses dispositions pour attaquer. Sorti des rangs populaires, et s'étant fait remarquer avantageusement dans cette campagne, il avait obtenu, avec un avancement rapide, toute la confiance du comité qui envoya Carnot se concerter avec lui, et présider aux opérations. Ce député fit mettre à la disposition de Jourdan l'armée des Ardennes, afin d'en venir à une bataille avec des forces capables de délivrer Maubeuge. La petite ville de Guise fut choisie pour le lieu du rendez-vous général. On savait que le défaut de vivres se faisait déjà sentir dans la place assiégée;

que les troupes y étaient réduites à moitié de la ration, et que l'abattement y avait succédé aux premiers élans d'enthousiasme. Les alliés, d'ailleurs, démasquant leurs batteries à proximité, y jetaient la terreur, et on pouvait tout craindre de cette disposition des esprits.

Il n'y avait pas un moment à perdre si on voulait délivrer la place. A la vérité, l'entreprise pouvait être regardée comme téméraire avec des soldats et des généraux réunis de la veille, ne se connaissant pas, s'inspirant peu de confiance, et avec de nouvelles levées à peine organisées en bataillons. Si le prince de Cobourg, n'employant qu'un quart de ses troupes pour masquer Maubeuge et couvrir ses communications, se jetait avec cinquante mille hommes sur Jourdan, la défaite de ce dernier paraissait certaine. Mais on connaissait la tactique peu hasardeuse du prince, et on pouvait croire que, restant devant la place pour en maintenir l'investissement, il se contenterait de ne mettre en ligne que des corps d'observation. Dans ce cas, Jourdan n'aurait pas à combattre plus de trente à quarante mille hommes. Ce fut ce dernier parti précisément que choisit le prince généralissime.

L'armée française s'étant mise en marche, organisée en cinq divisions, Carnot et Jourdan, réunis à Avesnes, le 14 octobre, firent une reconnaissance générale. De son côté, Clairfayt, à la tête de soixante escadrons, se porta au-devant des Français; cette double reconnaissance se termina par une canonnade. Au premier avis de ce mouvement général, les alliés se décidèrent à faire marcher le duc d'Yorck de la Lys sur la Sambre : le duc s'y dirigea en toute hâte; mais il lui fallait au moins deux marches pour joindre la grande armée. Le lendemain, 15, l'attaque fut plus sérieuse sur toute la ligne contre les différens corps de Clairfayt, qui était posté avec sa droite à Barlaimont, et sa gauche vers le village de Wattignies. Dégarnissant leur centre, les généraux français portèrent sur les ailes leurs plus grands efforts. Là, en effet, ils eurent quelque avantage; mais, au centre, l'artillerie nombreuse, dont le front de Clairfayt était hérissé, les foudroya; ils regagnèrent, en désordre, leur première position. L'attaque dirigée contre la gauche des Autrichiens, appuyée à Wattignies, fut poussée avec plus d'opiniâtreté. Cependant, là aussi les assaillans furent repoussés avec perte, bien que partout ils eussent

combattu avec cet enthousiasme que donne le fanatisme politique comme le fanatisme religieux. On les entendait chanter leurs airs nationaux au milieu du carnage et de la mort qui les entouraient.

Dans la nuit, Carnot, qui disposait de toute la puissance du comité de salut public, reçut un avis secret; il se concerta aussitôt avec Jourdan pour attaquer de nouveau, le lendemain, le village de Wattignies. Bien que ce fût là, en quelque sorte, la clef de la position des alliés, on sut que le village était peu garni de troupes, et hors de la portée d'être promptement secouru. L'ordre fut donné au point du jour de se disposer à renouveler la bataille. L'armée française, à la faveur d'un brouillard épais, remarcha en avant, formée sur quatre lignes; le brouillard étant levé, les deux armées se trouvèrent en présence, et le feu recommença. Il fut tel, que de l'aveu des Autrichiens, jamais, même pendant la guerre qu'ils avaient faite récemment contre les Turcs, on n'avait entendu un si terrible tonnerre d'artillerie, au milieu duquel retentissaient dans les rangs républicains les chants belliqueux et les airs patriotiques.

Déjà Carnot et Jourdan, avec vingt-deux

mille hommes sur leur droite, préparaient une attaque combinée pour enlever le village de Wattignies par un effort concentrique, ayant la facilité de s'en approcher à la portée du canon par une forêt immense, appelée la forêt d'Avesnes, qui au besoin pouvait aussi assurer leur retraite. Ils traînaient avec eux à la lisière du bois une grande quantité d'artillerie de fort calibre, sous la protection de laquelle ils abordèrent le village. D'abord, ils furent repoussés et à plusieurs reprises. Mais, conduisant continuellement des troupes fraîches à ce point d'attaque, et les huit bataillons qui le défendaient étant détruits, le général Clairfayt ordonna la retraite à cinq heures du soir. A six heures, l'extrémité de sa gauche, coupée de son centre, tournant la droite des Français, ceux-ci furent enfoncés à leur tour par les généraux Haddick et Chasteler; on les poursuivit. Le général Benyouski allait les prendre à dos. Voyant la bataille perdue, ils abandonnèrent Wattignies. Mais, déjà sur le premier avis que le village avait été enlevé par eux, l'extrême prudence du prince de Cobourg n'avait pu être rassurée qu'en donnant l'ordre d'abandonner le champ de bataille et de repasser la Sambre.

On assure que ce fut le prince de Hohenlohe-Kirchberg qui l'y excita : il avait remplacé le baron de Mack à l'état-major-général. Soit égarement de sa part, soit qu'il eût cédé aux suggestions d'un officier suisse regardé comme suspect, il allégua que la communication se trouvant coupée entre le corps de Clairfayt et celui de Latour, qui observait le camp retranché de Maubeuge, il n'y avait plus de remède qu'en effectuant la retraite au-delà de la Sambre, pour y reprendre les premières positions. Vainement, à dix heures du soir, on apprend au quartier-général que les Français avaient abandonné Wattignies et se repliaient; que le général Clairfayt victorieux voulait contremander la retraite ; que le général Bellegarde le voulait également : à l'état-major, Hohenlohe insiste ; l'ordre de repasser la Sambre n'est point révoqué, et le prince de Cobourg recule devant une victoire. Dans la nuit, le blocus est levé, et l'armée alliée repasse la Sambre au moment même où elle allait être renforcée par le duc d'Yorck. Les républicains s'étonnent, au point du jour, de voir les positions des Autrichiens abandonnées ; ce n'est qu'avec une extrême précaution qu'ils viennent les occu-

per : là, ils se livrent à toute la joie qu'excite dans leurs rangs la délivrance de Maubeuge. On s'était battu pendant quarante-huit heures, et, dans ces deux jours de carnage, on avait pris et repris huit fois le village de Wattignies. Tout le poids de la bataille avait été supporté par Clairfayt, tandis que le prince de Cobourg s'était tenu immobile avec son état-major. Il avait eu, il est vrai, trois à quatre mille hommes tués ou blessés; mais pas un canon, ni même un caisson, ne lui avait été pris, tandis qu'il avait fait aux Français huit cents prisonniers, leur avait pris deux obusiers et vingt-quatre pièces de canon. Quant aux hommes tués ou blessés, la perte des Français fut bien plus forte encore, parce qu'ils vinrent à la charge sous le feu des batteries autrichiennes. En un mot, par cette retraite ordonnée si inconsidérément, le prince de Cobourg avait changé les succès obtenus jusque-là, en une défaite morale pire qu'un grand revers, que peuvent réparer la constance et l'énergie. Les deux événemens, d'ailleurs, de la levée du siége de Dunkerque et du déblocus de Maubeuge, s'étaient succédés de si près, qu'il n'était guère possible que les Français

n'en tirassent pas des avantages incalculables. Non-seulement on leur avait donné le temps de s'aguerrir, mais de prendre dans leurs forces une confiance que rien ne pourrait plus abattre.

En voulant fixer la fortune sur les deux rives de la Sambre, le comité de salut public avait fait soutenir son entreprise par une diversion sur Ypres, Menin et Nieuport; mais la prompte arrivée du duc d'Yorck dans la West-Flandre et sa jonction avec les troupes de sir Charles Grey, débarrassèrent bientôt cette province de l'invasion des républicains. Forcés de lever le siége de Nieuport, ils se replièrent sur Dunkerque, Cassel, Lille et Douai.

D'un autre côté, ils éprouvèrent un sanglant revers à Marchiennes, où le général Kray attaqua, le 25 octobre, avec une grande résolution, la division française qui tenait la ville. Les vedettes s'étant laissées surprendre, il y eut de rue en rue un grand carnage, dont l'obscurité augmenta l'horreur; peu de républicains se firent jour; 1,800 mirent bas les armes, et leur perte totale fut de 3,000 hommes. Ce coup de main commença la réputation du général Kray.

Enflé par le déblocus de Maubeuge, le co-

mité de salut public ordonna une campagne d'hiver, et, quoiqu'il dût en coûter, la délivrance du territoire français. Il regardait son crédit, sa fortune et sa gloire comme attachés à cette espèce d'engagement contracté avec la nation pour prix de ses immenses sacrifices. Carnot, qui allait sans cesse du comité à l'armée et de l'armée au comité, ne parvint pas d'abord à dissuader ses collègues. Dès le 22 octobre, le comité envoya l'ordre à Jourdan de continuer les opérations et de les porter sur la Basse-Sambre, vers Charleroi, pour enfermer, disait-on, l'armée ennemie dans le territoire qu'elle avait eu l'audace d'envahir. Il ne s'agissait de rien moins que de franchir la Sambre, d'envelopper le prince de Cobourg, de reprendre Valenciennes et Condé, d'enlever les magasins de Tournay et de Mons. La défiance de Carnot et du général en chef pour les vues du comité ne put vaincre son obstination.

Jourdan, s'étant avancé vers la Sambre, fit, le 3 novembre, la tentative d'une attaque générale, mais sans aucune apparence de succès. Enfin, cédant aux représentations de ses généraux et de ses commissaires, le comité révoqua ses ordres, et l'armée prit ses quartiers d'hi-

ver. Le quartier-général fut porté à Guise, où un vaste camp retranché fut destiné à recevoir les réquisitionnaires qui affluaient de toutes parts aux armées actives.

De son côté, le prince de Cobourg mit aussi ses troupes en cantonnemens dans les environs du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé, transférant plus tard dans cette dernière ville son quartier-général porté d'abord à Bavay. L'armée anglaise, sous le commandement du duc d'Yorck, prit ses quartiers aux environs de Tournai, et couvrit la Flandre.

Ainsi, les armées françaises restèrent en équilibre de forces et de succès avec la grande armée alliée. La levée du siége de Maubeuge avait changé la face des affaires. Les opérations de l'armée du Nord, où les périls étaient plus rapprochés de la capitale, y portèrent la confiance et firent oublier les revers essuyés par l'armée de la Moselle, d'une part, et de l'autre par l'armée du Rhin, forcée dans ses lignes de Weissembourg. C'était d'ailleurs pour mieux réparer ce double échec que le comité de salut public avait consenti à laisser hiverner l'armée du Nord. Dix mille hommes en furent immédiatement détachés pour aller renforcer l'ar-

mée de la Moselle, et quinze mille pour aller porter les derniers coups aux royalistes de la Vendée, qui venaient de traverser la Loire. Parcourant en vainqueurs l'Anjou, une partie du Maine et de la Bretagne, ils se dirigeaient alors sur Granville, avec l'espoir d'y ouvrir militairement une communication avec l'expédition de lord Moira, destinée à leur porter des secours.

L'approche d'une armée royaliste sur les côtes de Bretagne et l'occupation de Toulon au nom de Louis XVII avaient porté le cabinet de Londres à offrir la paix aux Français qui renonceraient à l'*anarchie actuelle*. En conséquence, S. M. britannique donna, le 29 octobre, une déclaration publique des vues et des principes qui dirigeaient son gouvernement dans la guerre où il se trouvait engagé contre la France.

« Repousser une agression injuste, contri-
» buer à la défense immédiate de ses alliés,
» leur procurer, ainsi qu'à l'Angleterre elle-
» même, de *justes indemnités*, et pourvoir,
» autant que les circonstances le permettront,
» à la sûreté future de ses sujets et à celle de
» toutes les autres nations de l'Europe, tels

» sont les points pour lesquels S. M. a jugé » qu'elle doit employer tous les moyens que » lui fournissent les ressources de ses États et » l'amour de ses peuples. S. M. voit avec le » plus grand plaisir des circonstances qui » lui donnent l'espoir de pouvoir accélérer le » rétablissement de la paix. Elle espère ren- » contrer dans les puissances qui font cause » commune avec elle des sentimens et des vues » parfaitement analogues aux siens.

» En prenant les armes, l'Angleterre n'a » eu en vue que de repousser une aggression » injuste, et de travailler au maintien de la » société civile telle qu'elle est heureusement » établie parmi les nations de l'Europe. Le » dessein d'ailleurs a été hautement avoué de » détruire partout les institutions sociales, et » d'étendre à tous les peuples de l'Europe le » bouleversement qui a fait le malheur de la » France. Cet état de choses ne peut y subsister » sans impliquer, dans un danger commun, » tous les peuples qui l'avoisinent. S. M. ne » veut certainement pas contester à la France » le droit de réformer ses lois ; elle n'aurait » jamais désiré d'influer par la force extérieure » sur les formes de gouvernement d'un état in-

» dépendant. Elle ne le désire actuellement
» qu'autant que cet objet est devenu essentiel
» au repos et à la sûreté des autres puissances.
» Dans ces circonstances, elle demande à la
» France, et elle le lui demande à juste titre,
» de faire cesser enfin un système anarchique
» qui n'a de force que pour le mal ; elle lui
» demande d'établir un gouvernement légitime
» et stable... S. M. souhaite avec ardeur de
» pouvoir traiter pour le rétablissement de la
» tranquillité générale avec un pareil gouver-
» nement, exerçant une autorité légale et per-
» manente, ayant le désir du repos public et
» le pouvoir de faire observer ses engagemens.
» Le roi ne proposerait que des conditions
» équitables et modérées... S. M. se verra avec
» une satisfaction infinie dans le cas de ne pas
» traiter comme ennemis les habitans bien in-
» tentionnés de diverses parties de la France,
» comme elle l'a déjà fait à l'égard de ceux de
» Toulon. Elle promet d'avance suspension
» d'hostilités, amitié, sûreté et protection à
» tous ceux qui, se déclarant pour un gouver-
» nement monarchique, se soustrairont au
» despotisme d'une anarchie sanglante. S. M.
» appelle tous les Français à coopérer avec

» elle pour se délivrer de cette oppression » inouïe ; elle les invite à se rallier à l'éten- » dard d'une monarchie héréditaire. »

Au moment même où cette déclaration provoquait les royalistes français de toutes les nuances à se rallier dans leurs efforts, ils étaient à la veille d'éprouver les revers les plus sanglans. Dès le 9 octobre, Lyon, défendu par des fédéralistes, des constitutionnels et un petit nombre de royalistes, qui n'osaient pas même afficher leurs opinions, avait succombé après un siége de soixante-dix jours et une résistance héroïque mais inutile, qui signala, plus encore que tous les autres événemens, la honteuse inertie des alliés sur cette frontière. Un quart de la ville avait été consumé par le feu des batteries, et pendant les vingt derniers jours de siége, la famine avait exercé tous ses ravages. Plus terribles que la flamme et la faim, les vainqueurs s'en étant emparés, avaient livré au pillage les propriétés, dévasté les ateliers et achevé de ruiner les édifices. Là, Collot-d'Herbois et Fouché, délégués de la convention et du comité de salut public, confondant toutes les opinions dans un même anathème, firent mi-

trailler, par masses, hommes, femmes, enfans, riches et pauvres.

La plus grande partie des forces employées au siége de Lyon se dirigea aussitôt sur Toulon, dont la reprise présentait encore plus de difficultés. Les commissaires Barras et Fréron en avaient désespéré, croyant même ne pouvoir conserver la Provence, alors en proie à la disette; ils avaient proposé au comité de salut public de se replier derrière la Durance: mais le comité avait réprouvé ce plan timide.

En arborant le drapeau blanc, Toulon avait reconnu, par des actes publics, la monarchie constitutionnelle en la personne de Louis XVII, et appelé à la régence pendant la minorité du jeune prince, son royal oncle MONSIEUR, frère de Louis XVI. Une adresse fut envoyée par les Toulonnais à ce prince, avec instances et sollicitations réitérées de venir se constituer, dans Toulon même, régent du royaume. MONSIEUR n'avait pas hésité à quitter la Westphalie, et, plein d'espérance, traversant l'Allemagne méridionale, s'était dirigé sur l'Italie pour s'embarquer. A son arrivée à Turin, son propre beau-père, par les insinuations de la cour de

Londres, l'avait retenu sous différens prétextes.

Les habitans de Toulon étant divisés, cette division ne fit que s'accroître par la défiance. Les uns, et c'était le plus grand nombre, consentaient à se soumettre au gouvernement royal, mais pourvu que la constitution de 1791 fût respectée; d'autres, et c'était la minorité, pensaient au contraire que toute autorité constitutionnelle devait être abolie, à l'exception du gouverneur militaire, de l'intendant, du maire et des échevins. Dans ce conflit, le comité général décida sur la proposition du baron d'Imbert, et par l'impulsion de l'amiral Hood, l'ajournement indéfini de toutes les autorités. Les sections de Toulon ayant décidé de revenir à l'ancienne forme de gouvernement, en redemandant les émigrés, leur évêque, leur ancienne administration royale et MONSIEUR comme régent, une députation se présenta aux généraux anglais et espagnols pour leur faire part de l'objet de cette délibération. Voici la réponse qu'ils reçurent des commissaires plénipotentiaires anglais le 28 novembre: « Mes-» sieurs..., la régence de France intéresse

» l'Europe entière, et surtout les puissances
» coalisées, puisque, dans les circonstances
» présentes, l'autorité du régent, comme celle
» du trône même, ne peut être rétablie que
» par leurs secours, et par des efforts immen-
» ses de leur part. Cet objet doit donc de toute
» nécessité, ainsi que par toutes les obligations
» de la saine politique, être traité directement
» avec les cours qui combattent les ennemis de
» votre roi. Une affaire aussi importante, et
» qui embrasse des relations politiques aussi
» étendues et aussi combinées, ne peut être
» terminée avec avantage par une seule ville,
» respectable à la vérité à toute sorte de titres,
» mais qui est, pour le moment, non-seule-
» ment isolée du reste de la France, mais ayant
» contracté, pour l'intérêt du royaume comme
» pour son propre salut, des relations récentes
» et sacrées avec une autre puissance. Il est
» évident, dans tous les cas, que les ministres
» de S. M. B. doivent être absolument incom-
» pétens à décider sur ces objets sans avoir spé-
» cialement consulté leur cour, et obtenu des
» pouvoirs directs. Jusqu'alors ne nous trou-
» vant point autorisés à compromettre sa ma-
» jesté, sur la question de la régence, nous

» pouvons encore moins consentir à la propo-
» sition qui a été faite d'appeler M. le comte
» de Provence à Toulon pour y exercer les
» fonctions de régent, car ce serait destituer
» S. M. B., avant l'époque stipulée, de l'au-
» torité qui lui a été confiée à Toulon... »

Les commissaires plénipotentiaires, voulant mettre fin à l'incertitude qui tourmentait les esprits, donnèrent aussi une déclaration publique : là, révélant en quelque sorte les vues politiques de leur gouvernement, ils posèrent préalablement en principe la restitution à la France de toutes les conquêtes faites pendant la guerre, avec une juste compensation pour les dépenses et les pertes qui en avaient été la suite, et une sécurité convenable pour l'avenir. « S. M. B., ajoutaient les commissaires, dé-
» sire sincèrement le bonheur de la France;
» mais ne prétend nullement prescrire à cet
» égard aucune forme particulière de gouver-
» nement. Le roi n'entend y prendre part que
» parce que l'anarchie qui déchire aujourd'hui
» ce pays menace la tranquillité de ses propres
» sujets, et celle des autres puissances de
» l'Europe, dont la sûreté et la paix dépendent
» du rétablissement de l'ordre en France, et

» d'un système régulier qui puisse leur pré-
» senter un fondement solide de négociations
» amicales. S. M. n'hésite pas à déclarer que
» le moyen le plus sûr et le plus efficace d'ac-
» complir ces vues, aussi justes que salutaires,
» lui paraît être de rétablir la monarchie dans
» la personne de Louis XVII et des héritiers
» légitimes de sa couronne ; système sujet aux
» modifications qu'on pourra y faire par la
» suite d'une manière régulière et légale, quand
» la paix sera rétablie. »

Telle était la situation de Toulon lorsque trente mille républicains vinrent former l'investissement complet de la place ; les alliés n'auraient pu éviter d'y être resserrés qu'en portant une armée de vingt-cinq à trente mille hommes sur la Durance ; mais, loin d'avoir une telle armée, à peine avaient-ils les forces nécessaires pour soutenir un siége en règle. Le plan des assiégeans fut parfaitement conçu : il consistait à menacer les communications de la rade pour décider les alliés à évacuer la place sans attendre les dernières extrémités. Là, pendant les opérations, se fit remarquer le chef de bataillon Bonaparte, commandant en second l'artillerie de siége : tel fut le berceau de son étonnante fortune. De

même que le général en chef Dugommier, il proposa de tenter un coup de main sur la redoute anglaise, considérée comme la clef de la petite rade. C'était un ouvrage formidable, élevé sur la langue de terre appelée l'Aiguillette, et que les Anglais nommaient le *Petit-Gibraltar*. Un camp de cinq mille hommes, la plupart Espagnols, en couvrait les retranchemens. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, le camp et les ouvrages furent attaqués et enlevés. Le lendemain, les forts de l'Aiguillette et de Balaguier tombèrent aussi au pouvoir des assiégeans. L'attaque du fort Faron ne fut pas moins heureuse. Une garnison de quinze mille hommes, qui avait la facilité d'être renforcée et ravitaillée par mer et par terre, eût pu se défendre encore; mais les chefs des alliés étaient peu d'accord. La flotte anglaise d'ailleurs se trouvait compromise : elle allait être exposée aux boulets rouges des républicains, maîtres de deux forts qui plongeaient sur l'entrée et sur la sortie de la rade. Dès lors, non-seulement l'évacuation, mais l'incendie de la flotte française, furent résolus : la consternation et la terreur planèrent sur cette malheureuse ville. Tandis que douze mille habitans éperdus, redoutant la vengeance des vain-

queurs, abandonnaient leurs foyers, et se réfugiaient sur les escadres combinées qui mettaient à la voile, sir Sydney Smith, conformément aux instructions de son amiral, mettait le feu aux vaisseaux désarmés dans la Darse, ainsi qu'aux magasins de la mâture. Un bruit sourd et lugubre avait annoncé aux républicains le désespoir des Toulonnais, et l'affreux désordre qui régnait dans la ville. A la vue des flammes, un cri d'indignation retentit dans tout le camp français. Sur trente-un vaisseaux de ligne et vingt-cinq frégates, seize vaisseaux et quinze frégates furent dévorés par l'incendie; le reste, à l'exception de sept vaisseaux et onze frégates, tomba au pouvoir des alliés.

L'armée républicaine reprit possession de Toulon le 19 décembre; et là furent exercées les mêmes barbaries qu'à Lyon et dans la Vendée. Comment ne pas prévoir que Toulon pris, les armées de la république se précipiteraient sur l'Italie et sur l'Espagne? Quant aux armées vendéennes, n'ayant pu s'emparer de Granville dans leur course d'outre-Loire, ni se lier à l'expédition de lord Moira, elles venaient aussi d'être anéanties au Mans et dans les champs de Savenay.

Le duc de Brunswick pénètre et déjoue les projets de l'Autriche sur l'Alsace. — L'armée française de la Moselle est repoussée deux fois par les Prussiens. — Les républicains tournent leurs forces contre les Autrichiens. — Prise des lignes de Weissembourg et déblocus de Landau. — Mésintelligence entre le duc de Brunswick et Wurmser. — Séparation des deux armées alliées. — Retraite de Wurmser au-delà du Rhin. — Retraite des Prussiens vers Maïence. — Le duc de Brunswick résigne le commandement. — Son mémoire au roi de Prusse sur les fautes de la coalition. — Discussion entre les cabinets de Berlin et de Vienne. — Intervention de la czarine et de Pitt. — Discussions parlementaires sur les revers de la coalition. — Le roi de Prusse menace du rappel de son armée. — Négociation de lord Malmesbury pour retenir la Prusse dans la coalition. — Ouverture de la troisième campagne sur la frontière du nord. — Bataille de Pontchatin.

La nouvelle de ces désastres retentit comme un coup de foudre dans toute l'Europe, et y accusa l'impuissance de la coalition. D'autres revers essuyés en Alsace et sur les bords du Rhin ne laissèrent bientôt plus aucun espoir de triompher de la révolution par la force des armes. Remontons à la source de ces derniers événemens.

La prise des lignes de Weissembourg n'avait pas eu pour les alliés les avantages qu'ils auraient pu s'en promettre, si les deux armées de

Prusse et d'Autriche avaient continué de presser les Français de concert sur Strasbourg. En proie à la confusion, l'armée française était alors sans chef, et en la poussant vigoureusement, un corps de cavalerie aurait pu entrer avec les fuyards dans la place. En laissant aux Français le temps de se reconnaître, on manqua Strasbourg. Toutefois, le régime de la terreur y pesait tellement, que les principaux habitans crurent le moment propice pour s'en affranchir : il n'y avait alors dans la place qu'une faible garnison. Se croyant sûrs de la disposition des esprits, les notables, réunis à l'élite des autorités civiles et militaires, envoyèrent, d'un commun accord, deux députés au général Wurmser, à Haguenau, pour lui proposer de venir prendre possession de la ville au nom de Louis XVII. Wurmser, instruit des intentions de sa cour, qui préférait l'occupation par droit de conquête, éluda toute responsabilité diplomatique en demandant un délai, afin d'avoir le temps d'en référer au conseil aulique sur les conditions de la reddition. D'un autre côté, craignant qu'une place si importante ne vînt à lui échapper, il engagea le duc de Brunswick à marcher de concert dans

les défilés de Saverne, pour couper cette communication à l'armée battue, et la contraindre par-là d'abandonner Strasbourg à ses propres forces. Mais le duc, pénétrant le projet de son allié, et peu porté à donner les mains aux prétentions que semblait vouloir faire revivre la cour de Vienne sur la Lorraine et l'Alsace, dissuada Wurmser de son dessein sur Strasbourg, et lui donna le conseil de tourner ses armes contre Landau et le Fort-Louis. Lui-même, sous prétexte du défaut de vivres, n'avança point au-delà de Lichtenberg.

Wurmser, contrarié, crut pouvoir se passer de la coopération de l'armée prussienne : il fit attaquer Saverne que couvrait l'armée française, et là, une de ses divisions ayant été repoussée, il manqua une seconde fois Strasbourg, où le complot formé pour lui livrer la ville fut découvert et puni. Soixante-dix personnes qui y avaient pris part, appartenant aux principales familles, dans la magistrature et dans la noblesse, portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Les représentans, délégués du comité de salut public, Saint-Just et Lebas, firent planer la terreur sur la ville, appelèrent une garnison nombreuse, renouvelèrent les auto-

rités, et mirent désormais Strasbourg à l'abri de toute surprise.

Wurmser, désolé d'avoir compromis si cruellement ses parens et ses amis, rejeta sur le duc de Brunswick la faute irréparable d'avoir manqué Strasbourg. Tournant alors ses armes contre le Fort-Louis, il s'en empara après quinze jours de tranchée ouverte, et fit prisonnière la garnison, qui s'élevait à trois mille hommes. Ce succès releva ses espérances. Se croyant un moment secondé par le prince royal de Prusse, qui venait de commencer le bombardement de Landau, réputé le boulevard de l'Alsace, s'abusant aussi sur l'extrême mécontentement des Alsaciens contre le régime de la convention, Wurmser leur adressa, le 14 novembre, une proclamation qui démasqua les desseins de l'Autriche. « Alsaciens, » leur disait-il, jetez vos regards sur les autres » peuples d'Allemagne; voyez comme ils se » réjouissent de pouvoir vous nommer de nou» veau leurs frères. Réjouissez-vous avec eux. » Il n'est pas un de vous, pas un, je le sais, » qui se refusera au bonheur d'être Alle» mand..... » Il prescrivait en outre le rétablissement de l'ordre, tel qu'il existait avant 1789,

comme du temps où l'Alsace, disait-il, faisait partie de l'Empire, conformément au traité de Westphalie. Enfin, il ordonnait aux habitans d'abjurer la constitution française, et de prêter serment aux puissances alliées.

Mais, dans aucun cas, le cabinet de Prusse ne pouvait être disposé à mettre l'Autriche en possession d'une province française. Quand le duc de Brunswick eut dans ses mains le témoignage des desseins du conseil aulique sur l'Alsace, il envoya un de ses officiers demander au roi quelle règle de conduite il devait suivre. Sa démarche était secrètement concertée avec les conseillers du cabinet, qui ne cherchaient qu'une occasion de miner ou de rompre l'alliance. Frédéric-Guillaume, à son arrivée à Francfort-sur-l'Oder, y avait reçu la plupart de ses ministres, et, poursuivant sa route avec rapidité vers la Prusse méridionale, il était revenu par Breslau, accompagné de Lucchesini et de son aide-de-camp Manstein. Finalement, après une absence de plus de seize mois, le roi était rentré à Berlin le 8 novembre, et y avait repris toutes les habitudes de ses affections privées. On s'aperçut que le second ministre du cabinet, Haugwitz, entrait plus avant

dans sa faveur et dans sa confiance, par l'influence secrète de la favorite* dont il avait su gagner l'esprit.

Pendant le voyage du roi, le parti qui, depuis si long-temps, cherchait à ruiner la guerre, l'avait emporté dans son esprit. La mésintelligence venant à éclater alors entre le duc de Brunswick et le général Wurmser, acheva de relâcher les liens qui depuis trois ans unissaient la Prusse à l'Autriche. A sa rentrée à Berlin, Frédéric-Guillaume, rassuré désormais sur son lot en Pologne, et frappé des représentations unanimes de ses ministres sur le dépérissement des ressources de l'état, résolut de rappeler ses troupes qui agissaient contre la France, à l'exception de son contingent comme prince de l'Empire. Le cabinet de Vienne averti, réclama aussitôt l'intervention des deux cours de Saint-Pétersbourg et de Londres, pour faire revenir le roi d'une détermination qui, réalisée alors, eût gravement compromis l'armée du général Wurmser en Alsace. Il paraissait impossible que les liaisons intimes qui subsistaient à cette époque entre Frédéric-Guillaume

* La comtesse de Lichtenau.

et Catherine II, n'ajoutassent pas un grand poids aux représentations que cette impératrice était si disposée à faire à son allié, en l'engageant à renoncer pour le moment à un projet qui livrerait une grande partie de l'Europe aux entreprises de la révolution française. Telles furent en effet les instances qu'adressa la czarine au cabinet de Prusse. Le roi consentit à temporiser, mais en alléguant de nouveau l'impossibilité de continuer à ses frais une guerre qui, en se prolongeant, épuisait ses ressources et compromettait sa puissance.

Dans les différens conseils qui se succédèrent, on décida que Lucchesini serait envoyé à Vienne pour négocier un arrangement entre les deux cours, d'après lequel l'empereur se chargerait de fournir annuellement trente millions d'écus pour l'entretien de l'armée prussienne, ou bien engagerait pour sûreté de la restitution de cette somme la partie autrichienne de la Silésie. Lucchesini se mit aussitôt en route avec le titre d'ambassadeur extraordinaire.

Quant aux instructions que réclamait le duc de Brunswick, on statua d'après l'avis d'Haugwitz, qu'on ne lui donnerait aucune direction

qui pût amener entre les deux cours de plus grands motifs de refroidissement, et encore moins une rupture éclatante, qu'il serait impolitique de provoquer. On en inféra dans le conseil qu'Haugwitz n'était que l'organe de la volonté particulière du monarque, qui flottait encore entre les moyens termes.

D'après ses conclusions, la direction de la guerre, sous le double point de vue militaire et politique, fut laissée à la prudence du duc de Brunswick, sauf le recours à la décision royale pour les cas extraordinaires. C'était tout ce que pouvait obtenir le parti du cabinet, qui, n'osant pas se déclarer ouvertement contre le but avoué de la guerre, en minait sourdement les résultats.

Le duc, à la réception de la dépêche, commença ses mouvemens rétrogrades, son attaque sur Bitche ayant d'ailleurs été manquée. Il fit cesser tout à coup le bombardement de Landau, en retirant les mortiers de leurs batteries pour les ramener dans le camp. La place ne resta même bloquée qu'en partie, la garnison pouvant communiquer avec les deux armées destinées à la secourir. Non-seulement les Français se renforcèrent alors sur la Sarre,

mais ils commencèrent même à manœuvrer contre le cordon des troupes prussiennes, de sorte que le duc put motiver son mouvement de retraite sur Pirmasens, retraite qui rendait la position des Autrichiens encore plus précaire, en exposant leur droite. Les cantonnemens des deux armées combinées avaient un front tellement étendu qu'elles se trouvaient par-là même exposées à être percées par le centre. L'armée autrichienne ayant d'ailleurs une grande rivière à dos, sa retraite paraissait encore moins assurée. Or, c'était plutôt dans le courage des troupes que dans leurs positions respectives que les généraux alliés devaient chercher leur sécurité dès que, faute d'accord, ils suspendaient leurs mouvemens offensifs devant un ennemi qui se préparait au contraire à redoubler d'efforts et d'énergie.

Pleinement rassuré à la frontière du Nord par l'espèce de trève qui s'y était établie, le comité de salut public venait de porter toute son attention sur l'Alsace et sur le Rhin. Après avoir grossi, par une forte division des Ardennes, l'armée de la Moselle, il en confia le commandement à un jeune officier qui, au siége de Dunkerque, s'était fait remarquer par

la plus brillante valeur. Hoche, d'un caractère mâle et vigoureux, annonçait un de ces hommes rares qui, dans les temps de crise, doivent tout à leur génie. Son élévation rapide fut marquée par des revers, mais ses revers même attestèrent son énergie et son audace. Le plan qu'il fit adopter au comité de salut public consistait à réunir quarante mille hommes des deux armées du Rhin et de la Moselle, et perçant avec cette masse le centre des Autrichiens et des Prussiens mal unis, délivrer Landau à la suite d'une bataille où l'on conserverait l'avantage du nombre et l'initiative.

Soit que le duc de Brunswick fût informé des dispositions offensives des Français, soit que, cédant à la pensée qui le dominait, il eût déjà projeté de se replier sur l'Erbach, il effectua son mouvement rétrograde de manière que Wurmser n'en fût informé que le lendemain. Exposé alors à une attaque générale de l'armée du Rhin, qui lui était opposée, le général autrichien jugea que le mouvement des Prussiens sur Kaiserlautern découvrait trop sa droite, et il se décida à se replier lui-même sur la Lauter.

Hoche, débouchant alors de la Sarre, mar-

cha le 17 novembre aux Prussiens, tandis qu'un renfort tiré des Ardennes, filant sur Saverne, mettait l'autre armée française en état d'agir offensivement dans la vallée du Rhin. Cette armée était sous les ordres de Pichegru, dont commençait aussi la célébrité militaire.

Au lieu de marcher droit à Hoche, et de le battre avec ses forces réunies, le duc de Brunswick continua son mouvement rétrograde. Passant la Blies et l'Erbach, le gros de son armée vint se concentrer dans la position redoutable de Kaiserlautern. Là formant, avec sa ligne, un angle saillant, couvert par les rives marécageuses de la Lauter, il appuya sa droite à la ville même de Kaiserlautern. Hoche, après bien des marches et des contre-marches, vint l'attaquer le 28 novembre. Mal engagé d'abord, il fut repoussé; aucun obstacle ne pouvant le rebuter, il vint renouveler le combat le lendemain, et fit un effort plus concentré par sa gauche. Cette attaque, dirigée contre la droite des Prussiens, n'obtint pas plus de succès; sa gauche s'égara, ne prit aucune part au combat, et il fut battu.

Loin de commander la retraite, Hoche se dispose à une troisième tentative. Le lende-

main, la canonnade recommence avec furie sur le front des deux armées. Revenant à la charge, les républicains sont repoussés tantôt par les Saxons, tantôt par les Prussiens. Le duc de Brunswick, jugeant dès lors ses flancs bien appuyés, se décide à faire marcher sa ligne en avant; et les Saxons, débordant la gauche des républicains, achèvent leur défaite. Hoche, qui avait eu près de trois mille hommes hors de combat, se détermine enfin à lâcher prise.

Le 8 décembre arriva le lieutenant Ziethen, aide-de-camp du général Kalkreuth, envoyé en courrier à Berlin pour annoncer au roi la défaite des Français. On estima la perte des Saxo-Prussiens à treize cents hommes dans ces différens combats, où le général Kleist fut tué, et le général Kalkreuth grièvement blessé à l'épaule. Cette victoire fit peu de sensation à Berlin, où la guerre n'était pas soutenue par l'opinion publique.

Hoche devait s'attendre à payer de sa tête le malheur d'avoir été défait; mais sa témérité même le sauva. Loin d'éprouver le poids d'une disgrâce, et d'ailleurs protégé par Carnot, il reçut du comité de salut public des témoignages de confiance et d'encouragement. Le comité

l'exhortant même à renouveler ses tentatives, soit vers la Sarre, soit dans la vallée du Rhin, lui promit de nouveaux renforts.

Hoche jugea que les Prussiens mettaient le soin de leur réputation, et toute leur gloire, à ne pas se laisser battre, mais que tel était l'unique mobile qui les attachait encore à la coalition ; il résolut de tourner tous ses efforts contre l'armée de Wurmser, qu'il espérait trouver plus vulnérable. Il forma en conséquence le projet de porter l'armée de la Moselle par les Vosges sur le flanc de l'armée impériale ; son intention était de la déborder, et après avoir débloqué Landau, de la chasser au-delà du Rhin.

Cette armée avait aussi été attaquée à plusieurs reprises par Pichegru. Mais Wurmser s'était montré aussi ferme dans sa défense que les républicains avaient paru infatigables dans leurs attaques. On s'était battu sur toute la ligne le 1^er^ et le 4 décembre, mais sans aucun succès marqué de part ni d'autre. Le 8, le combat se renouvela avec le même acharnement. Les forces allaient être inégales dès que Hoche, renonçant à forcer les Prussiens, venait se rabattre par les Vosges pour frapper,

dans la vallée du Rhin, des coups plus sûrs. Déjà Wurmser, instruit que les Français recevaient journellement des renforts, et qu'il était menacé par la jonction de leurs deux armées, avait dépêché un de ses adjudans à Vienne, chargé de prévenir l'empereur qu'il ne pourrait se maintenir avec une armée inférieure et des alliés tièdes ou douteux. Mais que pouvaient de tels avertissemens dans l'état d'incurie où étaient plongés les cabinets?

Wurmser avait sonné aussi l'alarme dans le camp du duc de Brunswick: prévenir les Français en prenant rapidement l'offensive, tel était son avis. Mais si parfois les deux généraux paraissaient s'entendre, le moindre incident ou des mouvemens plus prompts de la part des républicains venaient déranger des mesures tardives et une exécution trop lente. Tout en convenant du danger qui menaçait le centre de leur ligne générale, ils ne purent s'accorder pour repousser les Français. Enfin, après bien des messages, les deux généraux prirent la résolution de livrer bataille le 18 décembre. Un temps affreux survint, et décida le duc de Brunswick à ajourner l'action. Mais aucun obstacle, pas même ceux que suscitaient les élémens, n'arrêtaient les Français.

Nouvelles conférences entre le duc de Brunswick et Wurmser, pour combiner enfin une attaque décisive : naturellement lent et compassé, le duc se trouva peu d'accord avec un vieillard plein encore du feu de la guerre. Hoche, qu'avaient joint les premières colonnes venues des Ardennes, débouchait alors des Vosges avec le gros de l'armée de la Moselle; il fit, le 22 décembre, une attaque décisive sur Werdt et Freschweiler. Là étaient placées en réserve les troupes palatines et bavaroises que l'Autriche avait eu tant de peine à rallier à son armée du Rhin. Au premier coup de canon, elles prirent la fuite, tandis qu'à la faveur d'un brouillard épais, Hoche, poursuivant ses succès et variant ses attaques, emportait plusieurs redoutes. L'armée impériale se trouva en même temps attaquée et coupée sur tout son front; la retraite devint confuse, et finit dans le plus grand désordre. Le duc de Brunswick et Wurmser eurent une explication vive sur le terrain même; et cette preuve publique de leur mésintelligence précipita des revers, aggravés par l'émigration désolante de plus de vingt mille Alsaciens, qui cherchaient à se soustraire au sort cruel que leur préparait la république pour s'être déclarés en faveur

des rois. Le spectacle d'un si horrible désespoir porta le dernier coup au moral déjà ébranlé de l'armée impériale. Débordée sur la Surbach, elle prit le parti de se retirer, le 24 décembre, sur le Geisberg, derrière Weissembourg; elle y fut suivie par le gros de l'armée de Hoche, à qui les représentans Lacoste et Baudot venaient de décerner le commandement en chef des deux armées françaises réunies. Une dernière action allait décider du sort de la campagne. Elle s'engagea le 26 décembre, jour où les deux armées alliées, presque réunies, devaient attaquer, de concert, l'armée française: le destin en décida autrement. Hoche, marchant sur trois fortes colonnes, se précipite à la rencontre des Allemands lorsque ceux-ci commençaient à s'ébranler. Ses troupes étaient animées d'un tel enthousiasme qu'elles n'avaient pas d'autre mot d'ordre que *Landau ou la mort* : elles escaladent sur la gauche le Geisberg. Les Autrichiens, épuisés par trente-six combats, livrés dans l'espace de quarante jours, découragés par des revers, écrasés enfin par la vivacité du feu des batteries françaises, ne donnent que mollement. En vain leur vieux général se met lui-même à la tête de la cavale-

rie : il lui est impossible de la ramener à la charge, et deux fois il en est abandonné au milieu du feu le plus terrible. Navré et découragé, Wurmser prend aussitôt la résolution de repasser le Rhin sans tenter de nouveaux hasards. Le passage s'effectue le 30 décembre sous Philisbourg et Manheim, sans qu'il puisse se résoudre à tenir un jour de plus, tant il est indigné contre les Prussiens : il ne leur donne pas même le temps d'évacuer le duché de Deux-Ponts. Restés seuls sur la rive gauche du Rhin, les Prussiens se replient vers Mayence, sans que Hoche les suive plus sérieusement que n'avait fait Dumouriez au-delà de l'Argonne. Le quartier-général du duc de Brunswick ne s'arrête qu'à Worms.

Il n'était que trop vrai, la prise éclatante des lignes de Weissembourg n'avait produit que des milliers de coups de canon échangés, cinquante mille hommes tués ou blessés, trente mille proscrits de plus, des trésors épuisés, et l'Alsace rendue à la convention.

Ces tristes résultats ramenèrent la séparation des deux armées et des deux nations sur le champ de bataille. Wurmser les attribua à des circonstances peu honorables pour le duc

de Brunswick, qui de son côté lui imputa les malheurs de la campagne. Ne l'avait-il pas averti qu'il serait forcé dans ses positions, en s'obstinant à garder une ligne trop étendue que ses pertes journalières ne rendaient pas tenable? Était-il d'ailleurs responsable de ce que les Bavaro-Palatins, surpris dans la matinée du 22 décembre, avaient décampé au premier coup de fusil? l'expérience ne lui avait que trop démontré ce qu'il avait dit lui-même à Wurmser, qu'avec trente-quatre mille hommes on ne garde pas six lieues de front. A ces reproches, Wurmser opposait un fait positif: quarante mille Prussiens et Saxons étaient restés, au revers des Vosges, dans une inaction complète, au moment où l'armée autrichienne, accablée dans la vallée du Rhin par quinze jours de combats sur toute sa ligne, réclamait en vain l'appui de son allié. Devait-on s'étonner que cette armée eût été forcée de repasser le fleuve et d'abandonner ses conquêtes? Hotze, l'un des généraux de Wurmser, fit la critique de la relation publiée à l'état-major prussien sur la malheureuse issue de cette campagne; il dit que le général des troupes prussiennes se souciait peu que l'Alsace redevînt allemande

aux termes de la proclamation de son allié, et que, d'ailleurs, ce n'était pas le 26 décembre, sur le Geisberg à l'extrémité de l'Alsace, qu'il aurait fallu se réunir et livrer bataille. L'animosité fut telle que les auteurs de ces écrits en vinrent à défendre leurs assertions dans des combats singuliers : à la mésintelligence succéda le scandale.

A la désolante évacuation de Toulon était venue se joindre la déplorable retraite des Autrichiens au-delà du Rhin : on en fut frappé et consterné non-seulement à la cour de Vienne, mais à celles de Londres et de La Haye. La conduite du duc de Brunswick en Alsace fut amèrement commentée dans des notes envoyées à Berlin, et rédigées sur les informations particulières de lord Yarmouth. Espérant trouver encore assez d'appui dans le cabinet, mais redoutant par-dessus tout de perdre le reste de sa réputation militaire dans une guerre dont le succès lui paraissait désormais impossible, le duc supplia Frédéric-Guillaume de lui donner un successeur, accompagnant sa demande d'un mémoire sur les causes des revers de la coalition. Ce document historique, daté d'Oppenheim, le 6 janvier 1794, était conçu en ces termes :

« Les motifs, sire, qui me forcent à demander mon rappel de l'armée sont fondés sur » l'expérience malheureuse que j'ai faite que le » manque d'ensemble, la méfiance, l'égoïsme » et l'esprit de cabale ont détruit durant deux » campagnes de suite toutes les mesures prises, » et fait échouer les dispositions concertées » entre les armées combinées.

» Accablé du malheur d'être enveloppé dans » les fautes d'autrui, dans la situation très- » fâcheuse où je me trouve, je sens vivement » que le monde juge les militaires d'après les » succès sans en examiner la cause.

» La levée du blocus de Landau fera époque » dans l'histoire de cette malheureuse guerre, » et j'ai la douleur d'être cruellement com- » promis ; je ne m'aveugle pas assez pour me » faire l'illusion que j'échapperai à la criti- » que ; je sens au contraire qu'elle tombera » sur moi, et que l'innocent sera confondu » avec le coupable.

» Malgré toutes ces adversités, je ne me » serais point laissé aller à mettre à vos pieds, » sire, mon désir pour quitter une carrière » qui a fait la principale occupation de mes

» jours; mais, quand on a perdu ses peines, » son travail, ses efforts; quand, à Mayence » près, les fruits de toute la guerre sont perdus, et qu'il n'y a aucun espoir qu'une troisième campagne offre des résultats plus avantageux, quel parti reste-t-il à prendre à » l'homme le plus zélé et le plus attaché à » votre majesté et à sa cause, que celui d'éviter de nouveaux malheurs ?

» Les mêmes raisons diviseront les puissances coalisées qui les ont divisées jusqu'ici : les » mouvemens des armées en souffriront comme » ils en ont souffert ; leur marche en sera ralentie, embarrassée, et le retard du rétablissement de l'armée prussienne, politiquement » nécessaire peut-être, deviendra la cause, » d'un autre côté, d'une suite de malheurs » pour la campagne prochaine dont les conséquences sont incalculables... Votre majesté » se rappellera peut-être ce que j'ai eu l'honneur de lui représenter le jour de son départ » d'Eischweiler. J'ai prévu mes embarras, mes » peines et mes malheurs; j'ai employé tous » mes efforts à remédier aux inconvéniens : » malheureusement pour moi l'effet en a prouvé » l'insuffisance.

» Ce n'est donc que la persuasion intime que » j'ai de l'impossibilité d'opérer le bien qui me » dicte la démarche de supplier très-humble- » ment votre majesté de me nommer un suc- » cesseur le plus tôt possible. Cette démarche, » très-affligeante pour moi, est cependant une » suite des tristes réflexions que j'ai faites sur » mon sort : la prudence exige ma retraite et » l'honneur la conseille. Lorsqu'une grande » nation, telle que la nation française, est » conduite aux grandes actions par la terreur » des supplices et l'enthousiasme, une même » volonté, le même principe devrait présider » aux démarches des puissances coalisées, mais » lorsqu'au lieu de cela, chaque armée agit seule » pour elle-même sans aucun plan fixe, sans » unité, sans principe et sans méthode, les » résultats en sont tels que nous les avons vus » à Dunkerque, à la levée du blocus de Mau- » beuge, au sac de Lyon, à la destruction de » Toulon et à la levée du blocus de Landau.

» Veuille le ciel préserver surtout votre » majesté et ses armées de plus grands mal- » heurs ! mais tout est à craindre si la confiance, » l'harmonie, l'unité de principes et d'actions » ne prennent la place de sentimens opposés

» qui depuis deux ans sont la cause de tous » nos malheurs.

» Mes vœux accompagneront sans cesse » toutes les démarches de votre majesté, et » votre gloire, sire, fera mon bonheur.

» *Signé* CHARLES, DUC DE BRUNSWICK. »

On voit qu'il s'agissait moins dans ce mémoire étudié de justifier le système d'opérations qui avait signalé par tant de revers l'issue de la campagne, que de faire prévaloir des considérations politiques déjà mises en avant pour détourner le roi d'une guerre où la Prusse n'avait à recueillir ni gloire ni profit. Retirer le roi de la coalition bien plus que se retirer soi-même des armées, telle était l'intention secrète du duc de Brunswick, à qui ses flatteurs répétaient sans cesse « que la Providence l'a- » vait placé si près du trône prussien, qu'il » était évidemment l'esprit qui devait guider » ce trône ». En un mot, c'était moins son rappel qu'un changement de système dans le cabinet que sollicitait le duc de Brunswick. Il crut y arriver en demandant sa démission, qu'il s'était persuadé qu'on n'accepterait pas; mais il avait contre lui le sombre et impénétrable

Manstein, favori du roi. Dès qu'on l'eut pris au mot, ses regrets et son désappointement furent tels qu'il dépêcha en toute hâte le major Massenbach à Berlin, avec une demi-autorisation colorée d'un prétexte spécieux pour tâcher de garder le commandement. Massenbach, s'adressant à Bischofswerder, en reçut la réponse qu'il verrait ce qu'il pourrait faire à ce sujet. On en conféra dans le cabinet du roi avec Haugwitz; tout y fut balancé, et les intérêts politiques l'emportèrent, car rien encore n'était mûr à l'extérieur pour risquer d'isoler la Prusse par une défection prématurée qui eût accumulé sur elle tous les ressentimens de la coalition. Trois jours après, Massenbach ayant vu Bischofswerder, cet autre favori lui déclara qu'il était venu trop tard, et que le maréchal Mœllendorff venait de partir pour aller remplacer le duc de Brunswick.

Le duc, trompé dans son attente, écrivit, le 24 janvier, au prince Louis de Prusse, la lettre suivante, datée de Mayence, avec l'intention visible de la rendre publique. C'était d'ailleurs son adieu à l'armée prussienne.

« Votre altesse royale, mandait-il au prince, » m'inspire la plus vive reconnaissance en dai-

» gnant prendre part à ma retraite de l'armée » du roi. Il n'y a que des circonstances aussi » fâcheuses que peu communes, comme celles » dans lesquelles je me suis trouvé enveloppé, » qui aient pu me conseiller une démarche » aussi affligeante pour moi.

» Il m'a été infiniment flatteur d'avoir trouvé » quelquefois l'occasion d'approcher votre al- » tesse royale, et d'admirer en elle les talens » qui vont la mettre au rang des grands hommes » du siècle. L'Europe en a besoin dans une lutte » où près de quatre cent mille hommes armés » et quatre-vingts vaisseaux de ligne, secourus » par une guerre intestine, n'ont pu mettre un » frein à la fédération de crimes qui tyrannise » la France. Je m'estime très-heureux de ce » que votre altesse royale a daigné remarquer » mon zèle pour opérer le bien. Quel malheur » que des dissensions intestines et externes » aient souvent paralysé le mouvement des » armées dans des époques où la plus grande » activité eût été nécessaire ! Si, après la red- » dition de Mayence, on fût tombé sur Hou- » chard, qu'on l'eût poussé et battu, l'on pré- » venait la marche des renforts à l'armée du » Nord, et par conséquent l'échec de Mau-

» beuge. Sarre-Louis, mal approvisionné et
» alors presque sans abri contre les bombes,
» tombait vraisemblablement en quinze jours.
» Dès lors l'Alsace se trouvait tournée par la
» Sarre. La prise de la Lautern eût été plus so-
» lide ; et si l'armée ennemie du Rhin eût été
» par tous ces moyens séparée de l'armée de la
» Moselle, et que l'on eût gagné le point de
» Bouquenon, Phalsbourg était menacé et Lan-
» dau tombait vraisemblablement. Pardonnez
» si je vous communique mes regrets. Je sens
» toute l'inutilité des plaintes ; cependant elles
» soulagent un moment. Permettez que j'ajoute
» encore que si votre altesse royale a quelque
» pouvoir sur mon successeur, qu'elle le con-
» jure d'employer son crédit pour prévenir la
» trop grande subdivision de l'armée en divers
» détachemens : faible partout, on est réduit à
» la défensive, ce qui est un défaut avec l'en-
» nemi qui nous presse... »

Le duc terminait sa lettre en témoignant au prince de Prusse tous ses regrets de quitter une armée qui lui avait inspiré un si haut degré d'admiration et d'estime. Il parut, en effet, très-affecté de cette circonstance pénible de sa vie publique. Son successeur Mœllendorff étant

arrivé, le 31 janvier, à Mayence, il eut aussitôt avec lui une conférence en présence de Kalkreuth et du général autrichien Brown : elle se passa en lieux communs et en observations générales, Mœllendorff se tenant, ainsi que le duc, dans une grande réserve. Celui-ci remit le commandement de l'armée, et partit de Mayence d'abord avec l'intention d'aller passer quelques mois en Italie, mais se décidant néanmoins à rentrer dans ses États. La réputation et le caractère tranchant de Mœllendorff firent augurer des succès pour l'avenir. Telle était son activité, qu'âgé de soixante-sept ans, il n'en était pas moins levé tous les jours à quatre heures et demie du matin, et, dès cinq heures, occupait déjà deux secrétaires à ses côtés. Cependant, étant arrivé au quartier-général avec le secret du cabinet, il paraissait persuadé que cette guerre n'était plus qu'une affaire de convenance politique.

De son côté, l'Autriche se montra très-disposée à amortir les différends qui s'étaient élevés entre les deux généraux alliés; elle retira momentanément le commandement en chef de son armée du Rhin à Wurmser, qui se rendit à Vienne pour rendre compte directement

de sa conduite à l'empereur. Par l'éloignement des deux généraux, les deux cours se trouvèrent, pour ainsi dire, hors de cause. Déjà, même avant la retraite des armées, Frédéric-Guillaume avait envoyé à Vienne le marquis de Lucchesini en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec la promesse de la part de la Prusse de mettre en campagne un supplément de forces, si on la satisfaisait sur ses demandes en indemnité pour la poursuite de la guerre. L'empereur, de son côté, avait envoyé le comte de Lehrbach à Berlin, avec la mission de proposer à cet égard un moyen terme; il s'agissait de s'entendre avec la cour de Prusse, tant sur la conduite de la guerre à l'avenir que sur le mode de défense qui conviendrait le mieux à l'Allemagne. L'alarme s'y était répandue après la retraite des armées alliées sur Mayence et vers Manheim. Dès le 1er janvier, l'électeur de Mayence s'était retiré à Aschaffenbourg, redoutant une nouvelle invasion de la part des Français.

Tandis que la coalition des têtes couronnées était à la veille de se dissoudre, par l'effet même de ses revers, la France, en révolution, jetait le plus grand éclat au dehors et au dedans

par le succès de ses armes. Tout avait plié sous le joug du comité de salut public après la réduction de Lyon, la reprise de Toulon et la destruction de la Vendée. Ce comité régnait par la terreur ; c'était son système unique, et jamais mobile n'eut un effet si prompt, si général et si sûr. La France était encore bloquée, il est vrai ; mais de sa capitale, centre de sa circonférence, elle imprimait, pour ainsi dire, sur tous les rayons le dévouement de la soumission et de la mort à toute la population virile. Par la terreur, le comité de salut public avait ramené, dans les rangs de ses armées, la supériorité du nombre et l'avantage de l'offensive. L'Allemagne craignait une seconde fois pour ses frontières quand déjà celles de la France étaient partout en sûreté.

Robespierre l'avait pressenti : on l'avait vu présenter à la convention, au nom du comité de salut public qu'il dominait, un rapport remarquable * dans lequel il embrassa la situation politique de l'Europe, relativement à la république française. Il y développa d'abord le système du cabinet de Londres, parla en-

* Du 17 novembre 1793.

suite de la ligue *monstrueuse* de la Prusse avec l'Autriche, comme n'ayant aucune base solide, et parcourant les relations de la république avec les différentes puissances, ne lui trouva que deux alliés, les Suisses et les Américains des États-Unis. Bien que son rapport n'eût en apparence pour objet que d'attester à tous les peuples les principes qui dirigeaient la convention, et qui devaient présider aux relations de toutes les sociétés politiques, il avait essentiellement pour motif d'éviter que le nombre des ennemis de la France ne vînt à se fortifier par l'accession des cantons suisses et des États-Unis d'Amérique. Aussi, appuya-t-il vivement sur les manœuvres perfides employées pour alarmer, sur les intentions de la France, ses deux fidèles alliés.

« Vous avez sous les yeux le bilan de l'Eu-
» rope et le vôtre, dit-il en se résumant; vous
» pouvez déjà en tirer un grand résultat : l'uni-
» vers est intéressé à la liberté de la France;
» supposons la France démembrée ou anéan-
» tie, le monde politique s'écroule.....; le des-
» potisme, comme une mer sans rivage, se
» déborderait sur la surface du globe..... »

Un décret rassurant sur les intentions du

comité de salut public, à l'égard des Suisses et des Américains, termina le rapport et fut adopté : il s'étendait à toutes les puissances alliées ou neutres. Mais l'article 6 semblait destiné uniquement pour la Suisse : il portait défense de violer le territoire des treize cantons, ou des pays qui leur étaient unis par des traités de conbourgeoisie ou d'alliance.

Ce discours produisit un grand effet au dedans et au dehors : on crut un moment pouvoir en tirer quelque espérance de moralité politique de la part d'un des principaux chefs de la révolution, dont on ne pouvait plus contester la haute influence. Il n'était d'ailleurs que trop avéré aux yeux des cabinets mal unis que le comité de salut public, dont Robespierre avait été l'organe, tenait d'une main dure, mais assurée, le timon des affaires. Soit en Italie, soit dans les Pyrénées, les armées républicaines couvraient la frontière, et en éloignaient, là les Austro-Sardes, ici les Espagnols. Vers le Rhin, l'Allemagne était de nouveau en péril. Au nord, où les alliés avaient réuni le plus de forces, ils ne s'étaient pas même trouvés en mesure de frapper un coup décisif. Après la réduction de Lyon et de Toulon, après les re-

vers de l'Alsace, toute idée d'invasion devint chimérique. Déjà même on entrevoyait dans les conseils tenus à Bruxelles, à Vienne et à Berlin, que le projet de changer, par la force des armes, la forme de gouvernement qui existait en France, éprouverait des difficultés incalculables, si les habitans eux-mêmes ne s'efforçaient pas de secouer le joug de la convention. D'un autre côté, il restait peu d'espoir d'arrêter le terrible fléau de la guerre, si on attendait une contre-révolution opérée dans l'intérieur.

Ces réflexions étaient mises en avant dans les conseils même de l'empereur, où les Thugut, les Lascy, les Colloredo, déploraient la guerre après l'avoir mal conseillée et mal dirigée. Ils trouvaient bien d'autres motifs de découragement dans les demandes et les prétentions du roi de Prusse, reproduites avec importunité par son ambassadeur Lucchesini. Ces prétentions occupèrent fortement les trois cabinets de Vienne, de Londres et de Saint-Pétersbourg, au commencement de 1794, et on vit arriver à Berlin trois ambassadeurs extraordinaires, le comte de Lehrbach, de la part de l'Autriche, lord Malmesbury, de la part de la

Grande-Bretagne, et le prince de Nassau, envoyé par l'impératrice Catherine avec une lettre autographe de cette souveraine pour le monarque prussien.

Au milieu de ce dédale de difficultés, le baron de Thugut s'imagina qu'il serait possible de parler de paix, en proposant l'ouverture d'une espèce de congrès tenu à La Haye, entre les ministres des puissances belligérantes contre la France, et où pourraient être admis des commissaires français; lui-même y aurait assisté de la part de sa cour. Cet expédient ayant été discuté dans le conseil de l'empereur, on en vint à des ouvertures détournées faites en Suisse au principal agent français, au nom des puissances, et à la proposition d'une trève pendant la durée de laquelle la France établirait un gouvernement avec qui on traiterait définitivement de la paix.

Le comité de salut public ne vit là qu'une proposition insidieuse, liée à des manœuvres dans l'intérieur, par lesquelles on espérait diviser la convention, lui faire poser les armes, et laisser l'ardeur révolutionnaire se refroidir. Ainsi il rejeta avec hauteur la proposition sans même daigner la soumettre à la

convention, qui n'en eut connaissance, comme nous allons le dire, qu'incidemment et après une décision négative.

Organe du comité, Barère, à la séance du 22 janvier, après avoir contredit le bruit qui venait de se répandre d'un échec éprouvé à Worms, en prit occasion de faire voir combien seraient pernicieux des projets de pacification dans les circonstances où se trouvait la république. Il attribua les réclamations qui commençaient à se faire entendre à ce sujet, et les adresses déjà répandues pour demander la paix, d'abord aux *ennemis extérieurs*, ensuite aux *aristocrates*, aux *modérés*, aux *riches*, aux *descendans des castes privilégiées*, aux amis des conspirateurs, aux âmes pusillanimes et timides, aux mauvais citoyens, aux prétendus patriotes. « Il faut, ajouta-t-il, la paix aux mo-» narchies; il faut *l'énergie guerrière à la ré-» publique;* il faut la paix aux esclaves; il faut » la fermentation de la liberté aux républi-» ques; il faut la paix aux gouvernemens; il » faut l'activité révolutionnaire à la république » française..... » L'assemblée ordonna l'impression et l'envoi aux armées du rapport de Barère.

Ainsi, la paix que le parti de Danton faisait préconiser sous main, tandis que par ses écrits, il réclamait un système d'indulgence, le comité de salut public la repoussait par ses discours, par ses vœux, par ses projets.

Barère, revenant sur cet objet à la séance du 1er février, s'expliqua plus clairement, sur les propositions des puissances coalisées, dans le préambule d'un rapport relatif à la fabrication des armes et des poudres : « Un de » nos agens diplomatiques, dit-il, dans un pays » neutre et voisin (la Suisse), nous a annoncé » les propositions insidieuses qui seraient faites » pour la paix, afin de diviser l'opinion des » patriotes et d'attiédir le courage des Fran- » çais. *Ils reconnaîtront* (les coalisés) *la ré-* » *publique ; ils demanderont une trève de deux* » *ans : au bout de deux années, quand nous* » *aurons établi un gouvernement, on pourra* » *traiter de la paix, et le traité sera soumis à* » *la ratification nationale.* » Après avoir commenté chaque membre de ces propositions : « Ombres funestes de Brissot et des fédéra- » listes suppliciés, s'écria Barère, vous avez » donc remplacé leur génie conspirateur dans » le conseil des tyrans de l'Europe !... » Con-

tinuant sur le même ton, il s'efforça de démontrer la nécessité de s'occuper encore plus sérieusement des préparatifs pour la poursuite de la guerre.

De son côté, le cabinet de Saint-James regardait la paix comme impraticable avec la convention, et, par conséquent, il envisageait la poursuite de la guerre comme une nécessité pour la sûreté de l'Europe. Toute sa diplomatie n'était même alors occupée qu'à réchauffer les conseils de la Prusse et à aiguillonner ceux de l'Autriche, de concert avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. Il avait en même temps une tâche toute aussi pénible à remplir, celle de justifier la guerre devant l'opposition parlementaire des deux chambres.

Le parlement était rentré le 21 janvier. Le roi George, dans son discours d'ouverture, recommanda de poursuivre la guerre avec vigueur, « car de son succès, dit-il, dépend le » maintien de la constitution, des lois et de la » religion de la Grande-Bretagne, ainsi que la » sûreté de toute société civile ». Le roi ajouta que les efforts de la France n'étaient fondés que sur une usurpation de pouvoirs qui rendait les gouvernans actuels de ce pays maîtres

absolus de la vie des peuples. Le système révolutionnaire qu'avait adopté ce pays, fut représenté comme tendant rapidement à épuiser ses ressources. Son discours, vivement applaudi par les nombreux adhérens du ministère dans les deux chambres, fit naître des remarques sévères, tant sur l'objet de la guerre que sur la dernière campagne, dans les amendemens proposés aux adresses, où le roi était prié de saisir la première occasion de conclure une paix honorable.

A la chambre des communes, le comte Wycombe, fils du marquis de Lansdown, dit qu'il arrivait de temps à autre de grandes révolutions dans l'esprit humain, révolutions que la violence et la force ne servaient qu'à mûrir au lieu de les détruire; il en conclut qu'il fallait mettre fin, le plus tôt possible, à cette guerre désastreuse. Le colonel Tarleton fit observer que les ministres avaient montré dans la conduite de la guerre la plus grande incapacité... « Si, au lieu d'entrer en Flandre, ajouta-t-il, » nous eussions débarqué une forte armée à » l'embouchure de la Seine, et marché direc- » tement à Paris, nous aurions protégé les » royalistes dans cette partie; et si nous n'avions

» pas tout fini, au moins eût-ce été une diver-
» sion puissante en faveur des alliés, tandis
» que nous n'avons rien vu que des efforts vains
» de la part des têtes couronnées de l'Europe. »
M. Courtenay remarqua que ce n'était pas pour le roi de France, mais pour les puissances, que Condé, Valenciennes et le Quesnoy avaient été pris, et que l'indignation qu'en avaient ressentie les royalistes était telle, que l'abbé Maury s'était écrié : « Puisqu'il en est » ainsi, joignons-nous aux jacobins ».

Lord Mornington * répondit à M. Courtenay, que la paix, si l'on pouvait appeler ainsi un intervalle illusoire d'hostilités, serait cent fois pire que la guerre... « Comment, d'ailleurs, » ferions-nous des ouvertures à des gens qui » ont déclaré crime de haute trahison toute » négociation de paix jusqu'à ce qu'on recon- » nût l'unité et l'indivisilité de la république, » même dans les départemens qu'ils avaient » précédemment conquis ? Pouvons-nous leur » offrir et leur garantir Francfort, Mayence, » Liége et Breda ? Et quand bien même nous » signerions une paix, la forme essentielle de » leur gouvernement nous permettrait-elle de

* Depuis le marquis de Wellesley.

» jouir de la moindre sécurité ? Celle que nous » possédons n'est due qu'à la barrière que nous » avons mise par nos armes entre eux et nous. » Ne vaut-il pas mieux se fier à ces mêmes » armes qu'à la religion de Robespierre, dont » le culte est le meurtre des rois ; qu'à la foi » de Cambon, dont le système de finances est » fondé sur la proscription de l'or et de l'ar- » gent ; et qu'à la modération de Danton, qui » déclare trahison toute négociation tendante » à faire restituer les provinces conquises sur » nos alliés ; enfin, qu'à l'amitié de Barère, » qui, dans son rapport sur Toulon, a pro- » noncé hautement que la France ne devait » s'arrêter que lorsque l'Angleterre serait dé- » truite ? »

Sheridan passa en revue toutes les opérations de la dernière campagne, et il le fit avec sévérité. Le secrétaire d'État Dundas le réfuta. Faisant ressortir les avantages remportés par l'Angleterre dans les Deux-Indes, les services rendus par la flotte de Torbay, la délivrance de la Hollande, le coup décisif porté à la marine française à Toulon, les prises nombreuses faites en mer sur la France, il en conclut que c'était la campagne la plus heureuse qu'eût

faite encore la Grande-Bretagne, et qu'il fallait y donner suite avec toute la vigueur et l'énergie possibles. Fox, au contraire, regarda la situation de l'Europe comme hautement désastreuse et visiblement alarmante : on n'apercevait plus, depuis la reprise de Toulon, que de petits succès et de grandes défaites. Abordant la question de l'objet de la guerre, il discuta la déclaration du roi d'Angleterre au peuple français, ainsi que celle qui avait été publiée à Toulon; toutes deux paraissent annoncer comme préliminaire de toute paix le retour à la monarchie. « Mais, dit-il, supposez » qu'au lieu d'une république, on établît une » forme stable de gouvernement qui ne fût » pourtant pas une monarchie, que devien- » draient nos promesses à Louis XVII et au » peuple de Toulon, si nous jugions à propos » de traiter avec un tel gouvernement? Quant » à notre sécurité, aussitôt que la France aura » un roi, dit la déclaration, nous cesserons de » lui faire la guerre, et les Français pourront » se mettre à travailler aux modifications de » leur édifice social; mais comment ces modi- » fications se feront-elles? Sera-ce encore avec » une garde de royal-allemand autour de la

» salle de leurs délibérations ? La France sera » donc précisément dans la même situation » qu'en 1789, d'où sont dérivés tous les mal- » heurs qui, selon vous, rendent aujourd'hui » la guerre nécessaire et la paix impossible ; » ainsi, la perspective que le ministre nous » propose roule sur un cercle éternellement » vicieux. Le ministre ou ses agens ont promis » à Toulon de rétablir la constitution de 1791, » et dans le fait on l'a rétablie. Louis XVII, » qui ne l'avait pas acceptée, n'a pas été ap- » pelé roi de France et de Navarre, mais roi » des Français ; toutes les autorités constitu- » tionnelles y ont été rétablies. Or, veut-on » voir maintenant comment cela se combinait » avec ce qu'on appelle les puissances combi- » nées ? Le général Wurmser entrait alors en » Alsace, où il rendait une proclamation par » laquelle il chassait de leurs places tous les » constitutionnels de 1791, et rétablissait jus- » qu'à nouvel ordre l'ancien système... »

Passant aux événemens de la campagne, Fox, loin de penser qu'on dût lui soutenir qu'elle eût été prospère ou glorieuse, s'attendait au contraire qu'on lui aurait dit lorsqu'il viendrait parler de la paix : « Ce n'est pas négocier, c'est

» supplier que de proposer la paix lorsque » nous avons été battus à Dunkerque, que le » prince de Cobourg a été repoussé à Mau- » beuge ; que nous avons été chassés de Toulon » d'une manière affligeante, pour ne pas dire » honteuse ; que le général Wurmser a été mis » en déroute en Alsace ; que le siége de Lan- » dau a été levé, et que les Prussiens peuvent » à peine suffire à la protection des villes alle- » mandes du Rhin... Le secrétaire d'État *, » ajouta Fox, a dit que l'objet de l'Angleterre, » dans les Indes occidentales, est de nous assu- » rer par nous-mêmes d'une indemnité *solide* » et avantageuse pour les dépenses de la » guerre... ; il a dit encore que les ministres » avaient été embarrassés de savoir s'ils au- » raient envoyé les forces qu'ils avaient à leur » disposition aux Indes occidentales avec le » général Gray, ou aux royalistes de France » avec le comte de Moïra. La réponse était » aisée. Leur guerre avec les chefs de la France » étant, comme le disaient les amis des mi- » nistres, une guerre à mort, ils n'auraient pas » dû hésiter à tout envoyer aux royalistes. » Pourquoi avoir attendu si tard pour l'expé-

* M. Dundas.

» dition du comte de Moïra, ou, pour mieux » dire, pour faire bruit d'une telle expédition ? » Était-ce que l'on manquait de troupes ? Pour- » quoi donc le ministre avait-il fait tant de mi- » sérables alliances, s'il ne pouvait pas tirer » de ses alliés assez de troupes pour mettre à » exécution aucun projet ?... Le ministre pos- » sède de grands talens, une grande éloquence ; » la longue durée de son ministère doit avoir » considérablement augmenté le nombre de » ses admirateurs ; mais que l'on rassemble » trente de ses partisans, depuis ceux qui man- » gent jusqu'à ceux qui le servent à sa table, » en trouvera-t-on un seul qui ose lui dire en » face qu'il est bon ministre de la guerre ?... »

Pitt se leva pour répondre ; après avoir rappelé que l'opinion de la majorité de la chambre et de la pluralité de la nation avait considéré la guerre comme purement défensive, et qu'on y était engagé par devoir et par nécessité, il répéta ce qu'il avait dit à la dernière session : qu'il la ferait encore tant que l'Angleterre ne recevrait pas satisfaction pour le passé, et sécurité pour l'avenir. « Si l'on suppose même, » ajouta-t-il, que nous ayons éprouvé des dif- » ficultés et des malheurs dans le cours de cette

» guerre, ce n'est qu'une raison de plus pour
» redoubler d'efforts ; et si les difficultés pro-
» viennent de la seule nature des choses, ce
» qui n'en est que plus fâcheux, combien les
» argumens employés contre les ministres ne
» se trouvent-ils pas dès lors affaiblis !.... Mais,
» m'a-t-on dit, vous ne ferez donc jamais la
» paix avec les jacobins? Il m'est extrêmement
» difficile de répondre à une telle question, et
» il ne serait ni prudent ni raisonnable d'y
» donner une réponse définitive dans le mo-
» ment actuel. C'est une question dont la solu-
» tion doit dépendre des événemens. Comme
» les circonstances peuvent changer, il faudra
» nécessairement suivre différentes lignes de
» conduite, et je n'aurai pas l'indiscrétion de
» me laisser engager à un seul système. Quant
» aux circonstances présentes, je n'hésite pas
» à déclarer que j'aimerais mieux persévérer
» dans la guerre, même au milieu des plus
» grands malheurs, et que je regarderais cette
» conduite comme beaucoup plus sûre et plus
» honorable que de faire la paix avec les me-
» neurs de la France dans leur état actuel... On
» a dit que le rétablissement de la royauté
» n'apporterait aucune sûreté additionnelle à

» la solidité de la paix, et que les Français se-
» raient encore également formidables pour ce
» pays ; mais c'est une assertion étrange et dé-
» nuée de fondement. La monarchie française,
» *dépouillée comme elle le serait* d'une partie
» de sa puissance et affaiblie dans ses revenus,
» ne pourrait être aussi formidable qu'un sys-
» tème qui s'est montré plus dangereux que la
» monarchie dans la plénitude de son pouvoir
» et au sommet de sa grandeur. Il est encore
» d'autres considérations qui s'opposent à ce
» que nous traitions avec la France. La con-
» vention a rendu un décret qui défend de trai-
» ter avec tout ennemi jusqu'à ce qu'il ait éva-
» cué le territoire de la république ; et le 11
» avril, on a décrété de plus la peine de mort
» contre quiconque proposerait de traiter avec
» une puissance qui n'aurait pas reconnu préa-
» lablement l'indépendance de la nation fran-
» çaise, l'unité et l'indivisibilité de la républi-
» que fondée sur la liberté et l'égalité. Ainsi,
» en proposant la paix, non-seulement nous
» nous soumettrions au déshonneur de l'humi-
» liation la plus vile, mais nous nous mettrions
» à la merci de nos ennemis ; nous nous rédui-
» rions à la nécessité de recevoir les conditions

» qu'il leur plairait de nous dicter. Voulez-
» vous donc retirer vos armées? voulez-vous
» vous priver de la coopération de vos alliés?
» abandonner toutes vos acquisitions, rendre
» à la convention Condé, Valenciennes, le
» Quesnoy, Tabago, Port-Louis et toutes les
» factoreries des Indes orientales? Quand même
» vous y consentiriez, quand même vous vous
» hâteriez d'envoyer un ambassadeur pour trai-
» ter avec la convention, il vous faudrait non-
» seulement reconnaître l'unité et l'indivisibi-
» lité de la république française, mais encore
» la reconnaître dans le sens de vos ennemis,
» c'est-à-dire, fondée sur la liberté et l'égalité;
» il vous faudrait souscrire à tout leur code,
» et par cet acte sanctionner la déposition de
» votre souverain et l'anéantissement de votre
» législature. En vain dirait-on qu'ils n'insiste-
» ront point sur un aveu de cette étendue.
» Quelle qu'ait pu être l'extravagance de leurs
» discours, ils l'ont toujours surpassée par leurs
» actions. Nous n'avons aucune espérance de
» modération, quel que soit le parti qui do-
» mine. Dans toutes les résolutions qui ont eu
» lieu chez eux, leur premier titre à la faveur
» a été de recommander des hostilités contre

» l'Angleterre. Les plus violens l'ont toujours » emporté *. La marque distinctive de leur ca- » ractère est un esprit d'entreprises militaires, » non pour satisfaire leur ambition, mais pour » répandre partout la désolation et la terreur... » Dans cet état de choses, qu'avons-nous de » mieux à faire que de leur résister jusqu'au » temps où la Providence, bénissant nos efforts, » nous aura assuré l'indépendance de notre pays » à laquelle se trouve lié l'intérêt général de » l'Europe ? »

Le parlement adopta unanimement l'augmentation jusqu'à quatre-vingt-cinq mille hommes des forces employées dans la marine britannique. Mais la proposition de porter l'armée régulière à soixante mille hommes fut combattue, et fit renaître d'amères censures de la dernière campagne. En parlant en faveur de l'augmentation des forces régulières, Pitt dit que la France avait été métamorphosée en une *nation armée*. Fox releva cette expression et la commenta. Pitt soutint n'avoir pas voulu dire autre

* La discussion était ouverte alors à la société des jacobins sur la constitution anglaise et sur le projet annoncé de la détruire moralement et physiquement par la discussion et par une descente.

chose, sinon que le système de tyrannie de la république avait armé des masses si considérables qu'il n'avait pas été possible d'abord de leur résister; mais que cela ne prouvait pas, comme le disait son adversaire, que les Français fussent unis: ils ne l'étaient que par la terreur.

A la chambre des lords, le marquis de Lansdown, à la suite d'un discours également rempli de censures virulentes sur la conduite des ministres, proposa * une adresse au roi, dans laquelle il peignit l'impossibilité très-probable de soumettre un pays tel que la France; le peu de confiance que devait inspirer la coalition, les pertes et les fardeaux que la nation anglaise aurait à supporter en persistant dans cette lutte, enfin la folie de faire une guerre contre des principes. Ces motifs devaient porter la chambre à prier sa majesté de faire au plus tôt connaître qu'elle était prête à entrer en négociations. Après un débat très-vif, cette motion fut repoussée à une grande majorité.

On ne pourrait s'en étonner que si l'on n'avait aucune idée de la nature de cette guerre vraiment nationale pour les Anglais, en ce qu'elle donnait un immense accroissement à

* Le 17 février.

leurs richesses et à leur puissance. Ces avantages étaient nécessairement assurés à une nation forte et active qui régnait sur les mers, et y exerçait pour ainsi dire le monopole du commerce du monde. Les revers du continent, armé sous son influence, étaient compensés chez elle par des conquêtes maritimes. La Corse même venait de lui tomber en partage pour lui faire oublier son expulsion de Toulon, où ses amiraux avaient porté le coup décisif à une marine rivale.

Bien que les ministres fussent triomphans dans le parlement, ils ne s'abusaient pas sur les difficultés de la guerre extérieure. Le principal obstacle dérivait de la contradiction et de l'incohérence qui se faisait remarquer dans les vues politiques des deux cabinets de Vienne et de Berlin : il n'était pas possible de les faire marcher de concert dans la conduite de la guerre.

L'empereur, ayant eu égard aux instances de l'Angleterre, était fortement résolu d'ouvrir une troisième campagne, que sa présence, un surcroît de forces, de meilleures dispositions et plus d'énergie devaient rendre plus décisive. Il sentait lui-même la nécessité de répa-

rer les bévues et les revers de Wattignies et de Weissembourg. Ce prince avait goûté les vues du comte de Mercy-Argentau, qui était à Bruxelles l'âme du parti autrichien-belge. Ce diplomate sollicitait avec instance qu'on fît paraître au milieu des Belges le souverain lui-même, pour vaincre la résistance des états du pays aux demandes de l'Autriche. En outre, il regardait comme indispensable qu'on s'occupât de resserrer les liens de l'alliance avec l'Angleterre *, et qu'après avoir augmenté la grande armée, on prît immédiatement l'offensive. A cet effet, il demandait qu'on remît le baron de Mack à la tête de l'état-major, comme étant seul capable de concevoir un plan d'opérations combinées. L'empereur accueillit avec une attention particulière les projets que tenait prêts cet officier, qu'on revit dès lors en faveur à Vienne. On savait qu'il serait agréable aux Anglais et aux princes qui gouvernaient la Belgique. Telle était sa réputation d'habileté, sans toutefois qu'il l'eût encore justifiée par rien de positif, qu'à Bruxelles, à Londres et à Vienne, on était persuadé que

* Un traité d'alliance avait été conclu à Londres entre l'empereur et la Grande-Bretagne, le 30 août 1793.

Maubeuge n'aurait pas échappé aux alliés, si Mack n'eût été remplacé à l'état-major-général. C'était à son absence qu'on attribuait non-seulement le sanglant échec de Maubeuge, mais par suite les désastres de l'Alsace et de la Vendée, qu'une vigoureuse offensive aurait pu prévenir. Il n'y avait qu'une voix pour son rappel à l'armée de Flandre : le conseil aulique fut entraîné. Quant aux nouveaux plans de Mack, le ministre Thugut et les membres influens du conseil ne se mettaient pas en peine de les faire avorter, pour peu qu'ils contrariassent leurs projets politiques. Le commandement en chef de l'armée ne resterait-il pas dans les mains du prince de Cobourg, si peu porté pour les projets hardis, et dont les mouvemens se régleraient toujours sur les combinaisons lentes du cabinet? Du reste, dans le conseil, le parti purement autrichien, peu porté lui-même pour cette guerre des Pays-Bas, fut forcé de céder à l'empire des circonstances. On comptait d'ailleurs, comme dans la précédente campagne, s'approprier la première ligne des places frontières de la France, pour remplacer les forteresses flamandes que Joseph II avait fait raser. Strasbourg et Landau n'étaient pas moins con-

voités par le conseil aulique, malgré les derniers revers qu'on imputait aux Prussiens; enfin ce conseil opinait en même temps pour que du côté de la Pologne on revendiquât une partie des Gallicies.

Mack partit de Vienne dans le courant de janvier, pressé d'aller communiquer ses plans au prince de Cobourg et au cabinet de Londres. Il venait remplacer à l'armée de Flandre le prince de Hohenlohe, général épais, qui, l'ayant supplanté lui-même comme quartier-maître-général près du prince généralissime, l'avait tant fait regretter dans le camp autrichien. Cette fois, par son nouveau grade de major-général, les fonctions de Mack à l'armée étaient plus étendues. A son passage à Francfort et à Mayence, il trouva encore tout dans le vague au sujet des résolutions de la Prusse, qui n'étaient pas encore bien connues, tandis que ses projets d'opérations à la grande armée de Flandre, pénétrés à Vienne par Lucchesini, parvenaient à la connaissance du cabinet de Berlin, et ne contribuaient pas peu à régler sa politique.

L'accueil que Mack reçut à Bruxelles fut tel qu'on en réservait autrefois aux plus grands

capitaines, tant on croyait toucher, par son retour, à une direction plus habile dans les opérations d'une guerre inquiétante. L'archiduc Charles voulut lui donner un appartement dans son palais même. Mack, adroitement plus modeste, alla se loger à l'hôtel Bellevue. Partout il faisait sensation : au Parc, au spectacle, on le saluait par des *bravos*, des applaudissemens unanimes, des cris répétés de *vive Mack! vive l'empereur!* On voyait en lui l'âme de l'armée autrichienne. Ce qui transpirait de ses plans dans les lettres de Vienne et du Rhin, donnait à entendre que la grande armée alliée dans le Brabant serait portée à deux cent mille hommes, et que les troupes de Prusse, celles d'Empire, et les paysans armés, garderaient les électorats. Le prince de Cobourg entra aussitôt en conférence à Bruxelles avec le duc d'Yorck, le prince héréditaire d'Orange, l'archiduc, le général Clairfayt, et quelques autres généraux : on discuta le nouveau plan de campagne pour en déterminer les moyens, et en concerter l'exécution. MM. de Mercy et de Metternich assistèrent à ces différens conseils, qui durèrent quatre jours consécutifs, et à la suite desquels

Mack partit pour Londres, précédé par le duc d'Yorck. Il n'y resta que deux fois vingt-quatre heures, ayant mis presque le même temps à faire la traversée d'Ostende à Douvres, dans un paquebot escorté par deux frégates.

Présenté, le 14 février, au roi et à la reine d'Angleterre, il dîna le même jour chez M. Pitt avec la plupart des ministres, avec le prince de Galles, le duc d'Yorck, lord Moïra et le marquis de Cornwalis, récemment arrivé de son gouvernement de l'Inde. Pendant le reste de la soirée, il y eut, en quelque sorte, chez le premier ministre, un comité de salut public de l'Europe.

La conférence roula principalement sur les plans de Mack. On savait que, dès sa première campagne en Flandre, il n'avait cherché dans la guerre que les moyens de renverser la convention, et qu'il penchait par conséquent pour une guerre hardie et prompte qui pût frapper la convention de terreur. L'expérience lui avait démontré depuis qu'il n'y aurait de but et de terme à la guerre qu'en marchant droit à Paris. C'était donc une campagne purement contre-révolutionnaire qu'il proposait, et telle qu'elle lui avait été inspirée par ses rapports avec

Dumouriez, l'année précédente. Ses idées à cet égard étant arrêtées, il y avait coordonné son plan de campagne dont le fond consistait à prendre Landrecies au centre de la ligne française de défense, et à marcher ensuite directement par Guise et Laon sur Paris. Pour assurer le flanc droit de l'armée dans ce grand mouvement d'invasion, il proposait d'inonder la Flandre maritime, par laquelle les Français pouvaient essayer de tourner la masse des forces asaillantes. Il destinait l'aile gauche à rester en observation vers Maubeuge, Philippeville et Givet, pour couvrir la Meuse, où il était d'avis d'appeler les Prussiens, en les dirigeant par Trèves. Enfin il proposait, comme diversion utile et forte, de joindre un corps d'élite autrichien à douze mille Anglais ou Hessois aux ordres de lord Moïra, pour être débarqués dans la Vendée, y rallier les royalistes, et marcher aussi, de concert avec eux, sur Paris.

Ce plan hardi ne parut pas absolument impraticable aux hommes d'état d'Angleterre. En effet, il n'était guère possible de mieux concevoir et de tracer sur une plus grande échelle un projet de contre-révolution par la force des armes. Mais il péchait par deux conditions es-

sentielles. D'abord la coalition n'avait pas alors un seul général en chef capable, moralement, d'en assurer l'exécution. Où était le grand homme qui eût pu exercer la dictature militaire de l'Europe monarchique? Nulle part: l'anarchie régnait dans tous les cabinets. En second lieu, Mack avait mal saisi le moment; il n'était plus temps en 1794 d'essayer franchement l'invasion de la France. Pitt l'avait dit à la chambre des communes : la convention opposait aux forces de la coalition une *nation armée*. Or, Mack s'y prenait un an trop tard, ce qui inspira à Rivarol, bel esprit célèbre, alors à Bruxelles, ce jeu de mot si vrai et si piquant : « Les coalisés sont toujours en re-» tard d'une idée, d'une année et d'une armee».

Le plan de Mack péchait donc par sa base : on le pressentit à Londres, et il fut convenu, comme il arrive presque toujours dans les délibérations graves où il est si difficile de s'entendre, qu'on le modifierait selon les circonstances. Mais on parut bien décidé à pousser la guerre avec la plus grande vigueur.

De retour à Bruxelles dans le courant de février, Mack s'était mis à parcourir la frontière depuis Nieuport jusqu'aux Ardennes. Il fit

cette inspection avec soin, recueillant une multitude de rapports d'après lesquels il paraissait constant que le comité de salut public opposait aux alliés sur la frontière belgique plus de deux cent mille soldats*, la plupart aguerris par une ou deux campagnes, par l'habitude des travaux et de la vie des camps, commandés d'ailleurs par des chefs sortis de leurs rangs avec le génie de la guerre, et qui, servant un pouvoir inexorable, se trouvaient ainsi placés entre la victoire et la mort. S'exagérant les forces de la convention, Mack fut effrayé de la faiblesse relative de l'armée alliée. On lui avait promis à Vienne deux cent mille hommes, et à peine la grande armée, y compris les contingens anglais, hollandais, hessois et hanovriens, s'élevait-elle à cent cinquante mille combattans effectifs. Tel était le système de parcimonie du conseil aulique, que dans cette guerre sociale, dans cette campagne qui devait être si décisive, l'Autriche ne pouvait pas mettre en ligne, répartis sur tous les points où elle voulait combattre, plus de cent cinquante mille hommes. Mack, en apportant au prince de Cobourg le

* Ces informations étaient exagérées. Les forces françaises en ligne ne dépassaient pas, comme on le verra, 154,000 hom.

résultat de ses informations, lui fit sentir qu'il devenait indispensable, pour assurer l'exécution du plan de campagne, d'engager le maréchal Mœllendorf à porter cinquante mille Prussiens sur Trèves, afin de couvrir la Meuse de concert avec les corps autrichiens établis dans le Luxembourg. Le prince généralissime signa la lettre que Mack écrivit dans ce sens à Mœllendorf. Lorsque le duc de Brunswick avait déposé le commandement dans les mains de ce maréchal, le gros de l'armée prussienne était cantonné sur les deux bords de la Seltz, entre Oppenheim et Mayence : le maréchal s'était borné depuis à étendre ses quartiers, bien décidé à ne faire aucun mouvement offensif sans un ordre spécial de sa cour. La lettre du prince de Cobourg ne le fit pas changer d'avis : il y répondit le 14 mars, « qu'il ignorait la part que » son gouvernement pouvait avoir prise au » plan de campagne dont on lui donnait com- » munication; que ce plan renfermait de bonnes » vues, et eût pu s'exécuter; mais que dans » l'état actuel des affaires, il entraînait beau- » coup d'inconvénients; enfin il ajoutait qu'il » ne marcherait pas sur Trèves pour ne pas » compromettre Mayence ».

Cette lettre ayant été écrite au moment même où le roi de Prusse allait donner l'ordre à ses troupes de se retirer, il reste à retracer ici les circonstances qui amenèrent ce prince à prendre un parti qui fit dans le temps l'étonnement de l'Europe.

Le zèle de la Prusse ne répondait nullement à l'ardeur que montrait l'Autriche pour la poursuite de la guerre. La lassitude et le découragement du cabinet de Berlin étaient au comble. Les négociations que Frédéric-Guillaume venait d'entamer avec la cour de Vienne pour être indemnisé des frais de la guerre n'étaient pas encore terminées. Il s'était tenu à ce sujet des conférences entre Lucchesini et les membres du cabinet impérial. On y calcula les sommes qui seraient nécessaires pour l'entretien des troupes prussiennes, et l'empereur consentit à en supporter la plus grande part, à condition que les autres membres du *corps germanique* se chargeraient du reste. Les deux cours firent aussitôt des démarches pour engager l'Empire à contribuer efficacement à sa propre défense, et à n'en pas laisser tout le fardeau aux deux puissances, dont les armées combattaient pour les intérêts communs, ap-

puyés seulement d'un petit nombre de leurs co-Etats, tels que l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Cassel et celui de Hesse-Darmstadt.

Les agens prussiens ayant adressé aux ministres électoraux et à plusieurs princes de l'Empire des notes en conséquence, la cour d'Autriche déclara, de son côté, « que, vu la » nécessité où se trouvaient en ce moment les » troupes prussiennes d'un prompt approvi- » sionnement, et pour donner une nouvelle » preuve de l'égard amical qu'elle avait pour » le roi de Prusse, elle consentait à ce que les » États lui accordassent la préférence ».

La cour de Vienne, avertie par les exigences de la Prusse et par la tiédeur que cette puissance apportait dans la lutte, n'avait pas hésité de provoquer l'armement général de l'Empire, conformément au plan de campagne qui avait reçu l'approbation de l'empereur. Le duc de Wurtemberg donna l'impulsion, et le chef de l'Empire, lui témoignant par un décret sa satisfaction particulière, exhorta les autres Etats à l'imiter.

Aussitôt le ministre directorial de Mayence porta à la dictature un décret de commission

impériale propre à exciter les États germaniques à un armement général « contre un en-» nemi, disait-il, qui, dans une troisième » campagne, peut réussir à désoler de nouveau » la partie de l'Allemagne voisine de ses fron-» tières, si l'Empire ne réprime vigoureuse-» ment ses efforts ». Le ministre directorial, après s'être élevé contre ce qu'il appelait le soi-disant *pouvoir révolutionnaire universel*, en venait à caractériser les procédés de la convention nationale. « Ses decrets tyranniques » pour la *levée en masse*, disait-il, lui ont » procuré une supériorité de forces, qui, avec » une manière tout à fait nouvelle de guer-» royer, augmente les dangers et les inconvé-» niens d'une guerre onéreuse, et rend indis-» pensable l'armement général de tous les » habitans de la frontière, à l'exemple de ce » qui a été fait dans l'Autriche-Antérieure, et » particulièrement dans le Brisgaw. »

D'après ces motifs, le chef de l'Empire réclamait de ses co-États l'armement général des habitans de la frontière germanique. Le cercle de Souabe répondit le premier à l'appel de l'empereur. L'assemblée des commissaires, tenue à Ulm, expédia à ses co-États une patente

en vertu de laquelle tous ses contingens devaient être rendus complets pour le 1er mars, et les troupes régulières du cercle augmentées de quatre mille hommes. Mais ce renfort n'étant pas encore regardé comme suffisant dans le cas où l'ennemi ferait une tentative sérieuse pour pénétrer en Souabe, l'assemblée résolut, *d'après le louable exemple* de quelques États de l'Empire, non-seulement de mettre sur pied, dans le cercle même, une milice provinciale, mais d'adresser à tous les habitans et sujets du cercle un appel général aux armes.

De son côté, l'empereur fit notifier officiellement à la diète, que s'étant décidé à rassembler, sans délai, pour la campagne de cette année, une armée de l'Empire proprement dite, il en avait confié le commandement au duc Albert de Saxe-Teschen, ajoutant qu'il poursuivrait, malgré toutes les difficultés, le projet de faire agir le corps germanique par lui-même et pour sa propre défense.

Cette direction donnée aux affaires occupa singulièrement la cour de Prusse : on tint à ce sujet plusieurs conférences tant à Postdam qu'à Berlin. Tout le ministère se déclara contre la mesure de la levée en masse : elle paraissait

tendre non-seulement à faire avorter les demandes qu'on venait d'adresser à l'Empire, mais encore à mettre l'armement des co-États à la disposition de l'Autriche. Il en résultait un autre inconvénient pour les nombreux partisans d'une pacification avec la France : c'était d'éloigner la paix en donnant une nouvelle activité à la guerre. Sous tous les points de vue, les intérêts de la Prusse paraissaient lésés.

On décida que tout serait mis en œuvre par des négociations partielles avec les princes les plus influens, pour faire annuler ou avorter la mesure de l'armement général. On devait aussi, par les mêmes voies, s'efforcer de faire prévaloir la proposition de l'entretien des troupes prussiennes aux frais de l'Empire.

La négociation fut confiée au baron de Hardenberg, ministre dirigeant les provinces prussiennes de Franconie. Il les administrait avec un tel éclat, qu'il avait conquis, pour ainsi dire, les suffrages et la confiance du monarque prussien. C'était d'abord auprès de l'électeur de Mayence, comme archichancelier de l'Empire, qu'il devait ouvrir la négociation, cette cour lui étant parfaitement connue. Hardenberg arriva, le 14 février, à Mayence, accom-

pagné du ministre de la guerre, comte de Schulenbourg, chargé de régler le mode d'après lequel les différens membres du corps germanique contribueraient à l'entretien des armées prussiennes du Rhin. Il se rendit immédiatement à Aschaffenbourg, où résidait l'électeur archichancelier, qu'il trouva réservé et défiant vis-à-vis du cabinet prussien, et enclin d'ailleurs pour la mesure de la levée en masse; mais la lettre royale dont Hardenberg était porteur, et où le roi de Prusse indiquait lui-même à l'archichancelier les inconvéniens de cette mesure, ramenèrent le prince en lui inspirant plus de confiance dans les communications du négociateur. La lettre du roi * était conçue en ces termes :

« L'urgence extraordinaire des circonstances » actuelles me porte à écrire cette lettre à votre » altesse, dans la pleine assurance où je suis » qu'elle connaît parfaitement la situation de » l'Allemagne, notre patrie. La crise dange- » reuse où ce pays se trouve jeté par une guerre » sans exemple avec un ennemi formidable, » furieux et dévastateur, qui menace déjà les » six cercles antérieurs de se déborder sur leur

* Datée de Berlin, le 31 janvier 1794.

» territoire pour mettre tout à feu et à sang; » une pareille crise est trop connue de votre » altesse, elle est trop manifeste pour qu'elle » ne juge pas de la nécessité la plus indispen- » sable de concourir avec moi, et tout co-État » animé d'un zèle patriotique, aux mesures les » plus propres à éloigner le danger.

» Parmi toutes les mesures que l'Empire peut » employer pour atteindre ce but, il n'en est » aucune qui paraisse plus insuffisante et plus » inefficace contre nos ennemis, dont le nombre » ne diminue jamais, qui oppose au combat un » fanatisme furieux, les ressources de la tac- » tique et une artillerie nombreuse : rien n'est » plus insuffisant, dis-je, que la levée en masse, » et l'armement du peuple déjà proposé à » différentes fois. Cette mesure, si dange- » reuse, et singulièrement délicate par elle- » même, est encore, en cela seul, d'autant » moins admissible, qu'elle ne peut s'accorder » en aucune manière avec la défense de l'Em- » pire par mes troupes, et qu'elle aurait et de- » vrait avoir immanquablement pour suite leur » retraite.

» Comme il m'est impossible, dès ce mo- » ment, de continuer de mes propres moyens

» une guerre aussi éloignée des frontières de » mes États, et qui entraîne des frais si consi- » dérables, je me suis déjà ouvert franche- » ment, il y a quelques mois, aux principales » puissances qui prennent part à cette guerre, » et j'ai entamé avec elles sur cet objet des né- » gociations qui, jusqu'à présent, n'ont pu être » encore terminées. C'est pourquoi je me trouve » maintenant forcé de demander que l'Empire, » au cas que mon armée doive assurer ulté- » rieurement protection et défense, se charge » sans délai de son approvisionnement. A la » vérité, les ouvertures nécessaires à ce sujet » viennent d'être faites à la diète, mais que » votre altesse considère qu'il est impossible » d'attendre sa décision et l'exécution de ses » décrets. Ainsi, la seule chose qui reste à » faire, c'est que les six cercles antérieurs qui » ont le plus besoin de défense, en attendant » la *conclusion* de la diète, s'occupent incon- » tinent de l'approvisionnement provisoire, » s'assemblent et se réunissent à cet effet le plus » promptement possible.

» Je prie en conséquence votre altesse, de » la manière la plus amicale et la plus pres- » sante, et pour le bien de l'Allemagne notre

» patrie, qu'en vertu de sa qualité d'archi-
» chancelier et de directeur du cercle du Haut-
» Rhin, elle veuille convoquer incessamment
» les six cercles antérieurs. Comme il n'y a que
» les ambassadeurs plénipotentiaires de ces
» cercles qui soient appelés à une pareille as-
» semblée, leur prompte réunion ne présen-
» tera aucune difficulté.

» Cet approvisionnement provisoire dont les
» six cercles antérieurs se chargeront, leur
» convocation et réunion la plus prompte sont
» les seuls moyens de sauver l'Allemagne dans
» cette grande crise. Sans l'approvisionnement
» des cercles, il ne m'est pas possible de faire
» combattre plus long-temps mes troupes con-
» tre l'ennemi. Je ne manquerais pas, quoique
» avec regret, de les faire rentrer dans mes
» États, pour leur propre défense, et d'aban-
» donner l'Empire à lui-même et à son sort.

» C'est donc entre les mains de votre altesse
» que je mets le salut de l'Empire; et plein de
» confiance en sa sagesse et son patriotisme,
» je m'attends qu'elle emploiera les moyens
» que lui donnent les lois, de manière que les
» vues dirigées vers le bien de la patrie soient
» remplies, et que, par l'approvisionnement

» de mes troupes, je sois mis en état d'assurer » ultérieurement à l'Empire en danger la dé- » fense et la protection la plus efficace.

» Dans cette attente, je suis, etc.

» *Signé* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Hardenberg engagea aussitôt, de la manière la plus pressante, l'archichancelier à faire à la diète la proposition formelle de l'entretien des troupes prussiennes.

D'un autre côté, les autres ministres du roi en Allemagne désapprouvèrent hautement et en son nom la mesure de la levée en masse; ils firent sentir, non-seulement l'inutilité de pareilles troupes et le danger de tels rassemblemens armés, mais en outre celui de la disette de vivres qui en résulterait pour les armées régulières. Le comte de Sodern en exposa les inconvéniens dans une déclaration qu'il adressa aux six cercles qui y étaient intéressés; et M. de Dohm fit une déclaration à peu près semblable, sous la date de Cologne, le 12 février, au cercle du Bas-Rhin et de Westphalie, auprès duquel il était accrédité. « Sa majesté, » y disait-il, si l'on ne fait pas droit à sa de- » mande, se verra forcée de retirer sous quel-

» ques semaines ses troupes des frontières de » l'empire d'Allemagne qu'elle a jusqu'à ce mo- » ment si bien protégées et défendues. »

Mais la négociation la plus importante était celle qu'Hardenberg avait entamée auprès de l'électeur archichancelier. Il y réussissait, lorsqu'un incident vint l'entraver et porter à la moralité de la Prusse le plus grand préjudice. Soit qu'on cherchât dans le cabinet de Berlin à entrer en négociation avec le comité de salut public, soit que le comité lui-même, profitant des circonstances particulières où se trouvait la Prusse, saisît l'occasion de faire une tentative pour la détacher de la coalition, voici ce qui arriva au moment même où Hardenberg entrait en pourparler avec l'électeur de Mayence. Trois commissaires du comité de salut public, nommés Ochet, Paris et Fittermann, firent leur entrée à Mayence, le 16 février, sous une escorte de troupes prussiennes, comme étant chargés de l'échange des prisonniers de guerre, et d'apurer la comptabilité de la garnison française qui avait défendu cette ville pendant le siége. A leur arrivée, le maréchal Mœllendorff leur fit annoncer que c'était avec le général Kalkreuth qu'ils devaient

traiter, ce général ayant conclu lui-même la capitulation. Sur cette déclaration, deux d'entre eux se décidèrent à aller s'aboucher avec Kalkreuth, que ses blessures retenaient encore à Francfort. Ils se mirent en route dans un beau carrosse où flottait le drapeau tricolore, et qui avait appartenu aux écuries royales de Versailles : le bonnet rouge en peinture y remplaçait sur les quatre panneaux l'écusson de France. Là, les envoyés du comité de salut public, escortés d'un détachement de cavalerie prussienne, étalèrent toute leur représentation diplomatique. Leur apparition à Francfort causa du trouble ; le peuple, excité par un agent de la Russie, affecta de regarder le drapeau et le bonnet rouge dont ils avaient décoré leur voiture comme une bravade, une insulte au bon sens germanique. On se serait même jeté sur eux si Kalkreuth n'était pas intervenu. Il apaisa la multitude attroupée, et procura même satisfaction aux commissaires qu'il reçut avec tous les honneurs qu'on est dans l'usage de rendre à un caractère public. Deux sentinelles furent placées à leur porte. Non-seulement Kalkreuth traita avec beaucoup d'égards les agens français, mais il les admit à sa table.

Ayant commencé leurs conférences avec le général prussien, le bruit se répandit aussitôt généralement qu'elles n'avaient pas seulement pour objet un échange de prisonniers de guerre; en effet, les commissaires firent à la Prusse des ouvertures dont on garda soigneusement le secret.

Leur arrivée seule avait fait juger qu'il s'opérerait bientôt un changement dans la position générale des affaires relativement à la France. La probabilité qu'on en entrevit devint plus grande par leur séjour prolongé à Francfort, par les égards dont ils continuèrent d'être l'objet, par le ton pacifique que respiraient depuis peu tous les agens de la cour de Berlin, ainsi que tous les écrivains politiques qui en dépendaient ou qui étaient sous son influence. Aux suppositions hasardées, aux conjectures vagues, succédèrent des rumeurs inquiétantes pour différens princes de la confédération germanique. Le bruit sourd d'une prochaine sécularisation des évêchés de Wurtzbourg et de Bamberg vint à s'accréditer à Francfort; on parla même de Mayence, Spire et Worms. On prétendait que les deux premiers évêchés étaient destinés à accroître les

domaines prussiens dans la Franconie. Enfin, on finit par assurer que le roi demanderait, à titre d'indemnité pour les frais de la guerre pendant deux ans, non-seulement la sécularisation des États ecclésiastiques, mais encore la cession de certaines villes impériales. Il n'était pas facile d'effacer de telles impressions. Hardenberg employa, pour rassurer l'électeur de Mayence, le langage d'une politique franche et ouverte, qu'il fit valoir avec l'accent de la persuasion dans des communications confidentielles. Ce fut d'après le contenu de ses dépêches que le roi chargea ses ministres auprès des cercles de désavouer les bruits répandus dans le cœur de l'Allemagne sur ses vues ultérieures. Son ministre, à Francfort, les démentit de la manière la plus formelle dans une déclaration adressée à l'assemblée des cercles, et portant en substance, « que sa majesté prus-» sienne avait appris avec déplaisir le bruit si » généralement semé, qu'elle avait le dessein » de s'emparer de divers pays de l'Empire; » que sa majesté déclarait expressément n'en » avoir jamais eu l'intention, ni en général de » porter la moindre atteinte aux droits des » États germaniques, confédération dont les

» liens lui seraient toujours sacrés; mais que » sa majesté s'attendait en revanche que l'Em- » pire ferait tous ses efforts pour l'indemniser » des frais qu'elle avait faits et faisait encore » pour défendre l'Allemagne contre un ennemi » dangereux..... ».

Déjà, sur les instances de Hardenberg, l'électeur de Mayence avait convoqué, pour le 1er mars, les six cercles antérieurs les plus exposés à l'invasion, tels que ceux de Bavière, de Souabe, de Franconie, du Haut-Rhin, du Rhin électoral et du Bas-Rhin, à l'effet de statuer sur les demandes du roi. Hardenberg réussit également à porter l'électeur à faire à la diète la proposition formelle d'y adhérer. Mais il eut bientôt connaissance de l'opposition formelle de quelques-uns des membres de la confédération, à la convocation de six cercles que venait de faire l'électeur archichancelier. Voulant presser lui-même la décision près le cercle du Haut-Rhin, et sa négociation étant terminée à Aschaffenbourg, il se rendit à Cassel, dans l'espoir de porter le landgrave de Hesse à consentir à la mesure si fort désirée par le roi son maître, et à déterminer par son exemple les autres membres de la confédération à y accé-

der. Le roi, lui-même, s'était exprimé assez clairement dans l'ouverture qu'il avait faite à ce sujet aux États de l'Empire. Hardenberg tint à peu près le même langage au landgrave : il lui fit observer « que le roi, quoique toujours » disposé à contribuer à la défense de l'Em- » pire, ne pouvait voir sans inquiétude que » l'écoulement continuel du numéraire appau- » vrissait ses États; que ses moyens ne lui per- » mettant plus de supporter d'aussi fortes dé- » penses, il avait invité les six cercles les plus » exposés à entretenir provisoirement son ar- » mée jusqu'à ce qu'on eût pris à Ratisbonne » une décision convenable à cet égard, et qu'il » serait forcé, en cas de refus, de rappeler du » Rhin la plus grande partie de ses forces ».

Mais la pluralité des princes et États qui composaient les cercles antérieurs, préférant employer leurs propres troupes à en entretenir d'autres qui ne seraient pas à leur disposition, refusèrent de prendre sur eux la nouvelle charge que voulait leur imposer la Prusse. Ils répliquèrent au roi, « qu'il était difficile de » décider si la France avait mis plus d'empres- » sement à faire la guerre à l'Allemagne que » la Prusse à la France; qu'en prenant les

» armes, le roi n'ayant suivi que son propre » mouvement, pouvait d'autant moins pré- » tendre que d'autres se chargeassent de l'en- » tretien de son armée, que ses troupes n'a- » vaient point garanti les pays limitrophes des » tentatives de l'ennemi, et que d'ailleurs ils » étaient tellement épuisés par suite de l'occu- » pation de leur territoire, qu'ils avaient eux- » mêmes besoin d'assistance; qu'en général, » si l'on voulait examiner à quoi aboutissaient » les alliances des puissances et compulser » l'histoire des peuples, on verrait que le pro- » tégé finissait toujours par devenir la proie du » protecteur; que ces actes d'injustice com- » mençaient par de légers empiétemens, et se » terminaient par la ruine du plus faible; qu'en- » fin, tout bien considéré, le moyen qui, dans » les conjonctures actuelles, paraissait le plus » honorable et peut-être le moins dispendieux, » serait de suivre l'exemple de la France en » faisant une levée en masse, et laissant à cha- » cun le soin d'armer les siens ».

Le roi, que cet esprit d'opposition affectait, répondit avec humeur par sa déclaration donnée vers la mi-mars; là, se plaignant du refus des cercles, et considérant l'armement des pay-

sans comme une mesure dangereuse et impolitique, il annonçait que, ne voulant pas forcer l'Empire à accepter le secours de ses troupes, il avait donné l'ordre à son armée de rentrer dans ses foyers, à l'exception d'un corps auxiliaire qu'il devait fournir en vertu des traités. Le roi prescrivit en conséquence au maréchal Mœllendorff de faire marcher l'armée prussienne sur Cologne, où devait être établi provisoirement le quartier-général; il ajouta, qu'étant décidé à ne plus faire agir dans la guerre présente que son contingent d'Empire qui devait s'élever au plus à vingt mille hommes, il le plaçait sous les ordres du général Kalkreuth.

Avant même de faire connaître sa détermination à ses généraux, le roi en avait instruit le prince de Cobourg par une lettre autographe, sous la date du 11 mars. Elle annonçait en même temps que ce ne serait que par divisions, et succesivement, que les troupes prussiennes se retireraient, afin qu'on pût prendre les arrangemens nécessaires pour la sûreté des pays allemands qui resteraient sans défense.

Un courrier, expédié en toute hâte à M. d'Ei-

noff, envoyé de Prusse à Bruxelles, lui remit la dépêche royale destinée au prince de Cobourg. M. d'Einoff l'ayant reçue le 18 mars, partit immédiatement pour Valenciennes, et présenta la dépêche au prince généralissime, qui, à l'instant même, convoqua un grand conseil à Ath. Là, se réunirent avec le prince et le major-général Mack, l'archiduc Charles, le duc d'Yorck, lord Elgin et le comte de Metternich. On y décida que l'archiduc partirait incontinent pour Vienne et lord Elgin pour Londres, à l'effet de porter les deux cabinets à aviser sans délai aux moyens de réparer le vide immense que la retraite de l'armée prussienne allait laisser dans les forces de la coalition. Les deux hauts personnages s'étant mis en route, l'ordre fut donné au même moment pour qu'une division autrichienne de l'armée du Rhin vînt remplacer les Prussiens dans la défense de Coblentz et de l'électorat de Trèves. Déjà, pour plus de sûreté, on avait transporté de Bonn, en Westphalie, les archives électorales.

La déclaration par laquelle le roi de Prusse annonçait à l'Empire la résolution de retirer son armée, et l'ordre qui suivit presque im-

médiatement de la mettre en marche, causèrent en Allemagne la plus vive sensation, d'autant plus que, depuis deux ans, on était persuadé que les engagemens contractés par la convention de Pilnitz formaient la base de l'intervention de ce monarque dans la guerre contre la France. Dès lors le nœud de la coalition parut rompu ou à la veille de l'être.

Stimulé par les négociations et par les instances d'Hardenberg, l'électeur de Mayence se montra infatigable dans ses efforts, pour procurer au roi de Prusse une satisfaction capable de le détourner de son dessein inattendu. L'électeur engagea de nouveau les princes et les États germaniques à des sentimens plus favorables aux demandes du roi. Il en fit l'objet d'un rescrit à la diète *, par lequel il proposait à l'Empire « d'entrer en négociation avec » sa majesté prussienne, à l'effet de l'engager, » au moyen du paiement d'un subside, à ré» voquer l'ordre déjà donné à la plus grande » partie de son armée de rentrer dans ses » États, et à prendre ce corps prussien à la » solde de l'Empire ». Cette proposition parut d'abord plus acceptable que celles qui avaient

* Présenté le 20 mars par le ministre électoral.

été faites précédemment, et on convint d'en informer au plus tôt les cours respectives.

Le maréchal Mœllendorf, de son côté, suspendit provisoirement la marche des troupes. On présuma dès lors que, par suite des arrangemens auxquels l'empereur aurait consenti, l'armée continuerait de s'employer à la défense commune de l'Empire. En effet, dans les premiers jours d'avril, un courrier apporta de Berlin, au maréchal, l'ordre de s'arrêter. On crut cette fois que c'était pour donner aux cercles de l'Empire le temps de satisfaire aux demandes du roi, sur lesquelles le ministre d'état, de Hardenberg, avait repris les négociations interrompues.

Une autre cause plus déterminante ramenait les forces prussiennes sur le champ de bataille. Le cabinet de Londres, effrayé de la menace du roi d'abandonner l'Empire à ses propres forces, avait jugé que la Belgique et la Hollande seraient dès lors gravement compromises, et il s'était enfin décidé, de concert avec le stathouder, à lui offrir l'appât d'un traité de subsides. La Hollande, ou plutôt le stathouder et son parti, ne purent songer sans crainte au sort futur qui les attendait, si la

fortune continuait à favoriser les armes françaises. De son côté, l'Angleterre, victorieuse sur toutes les mers, et dans les deux Indes, sut apprécier, à sa juste valeur, l'immense avantage que lui procurait la souveraineté maritime et un commerce exclusif : l'une voulait éviter sa ruine ; l'autre consolider sa prospérité. Alimenter la guerre contre la France devint pour toutes les deux une nécessité politique. Prévoyant les conséquences de la défection de la Prusse, les deux puissances maritimes ne balancèrent plus à faire refluer sur le continent une partie de l'or qu'elles en retiraient sans cesse par leur commerce, et toutes deux firent au roi des ouvertures pour l'engager à agir comme auxiliaire. Dès que lord Malmesbury se fut assuré du consentement de Frédéric-Guillaume, il reçut de Londres, à la suite de divers conseils, les bases d'une négociation conforme aux vues de sa cour.

Le roi s'empressa de faire déclarer, le 7 avril, à la diète, qu'en considération des représentations qui lui avaient été adressées, et dans l'espérance que les négociations entamées avec l'Angleterre auraient l'effet désiré, il avait donné provisoirement l'ordre de laisser son armée dans les positions actuelles.

Son ministre auprès du cercle du Haut-Rhin, ayant remis une note semblable, n'en insista pas moins itérativement pour le paiement des frais du siége de Mayence.

Cependant Haugwitz, s'emparant de la négociation, entra en pourparlers à Postdam avec Malmesbury; et tous deux résolurent de se rendre à La Haye pour terminer le traité auquel la Hollande devait prendre part. Là, Haugwitz, Malmesbury, le grand-pensionnaire Van Spiegel et le greffier des États-généraux Fagel, tombèrent d'accord sur les points suivans : « La Prusse et les puissances mari-» times s'engagent, l'une à mettre en campa-» gne, avant le 24 mai, une armée de soixante-» deux mille quatre cents hommes, et les au-» tres à payer de suite 300,000 livres sterling » pour frais d'armement; 100,000 à la fin de la » guerre, 50,000 par mois, comme subsides, » à compter du 1er avril jusqu'à la fin de l'an-» née, et en outre une livre 12 schellings par » mois pour l'entretien de chaque homme. Il » est convenu que l'armée se portera et agira » sur les points où les intérêts de l'Angleterre » et de la Hollande réclameront sa présence. » Toutes les conquêtes se feront au nom des

» puissances maritimes, et demeureront entre » leurs mains jusqu'à la paix. L'une et l'autre » auront un commissaire dans le camp prus- » sien, chargé des détails de la correspon- » dance et des autres négociations jugées né- » cessaires ».

Telles furent les bases du traité signé le 19 avril 1794, à La Haye, entre la Grande-Bretagne et les États-généraux d'une part, et la Prusse de l'autre. Les deux puissances maritimes s'engagèrent ainsi dans un traité onéreux, croyant par-là préserver la Hollande et l'Allemagne des malheurs dont elles étaient menacées.

Le comte de Keller, ministre plénipotentiaire de Prusse à La Haye, fut tellement choqué d'avoir été supplanté par Haugwitz dans cette négociation, qu'il sollicita de suite un congé de sa cour. On remarqua aussi, lors de l'échange des ratifications, que les deux plénipotentiaires hollandais refusèrent les présens d'usage remis par le chargé d'affaires de Prusse.

Du reste, ce traité fut réprouvé par les Prussiens eux-mêmes; ils virent leur pays abjurer son rang pour se rabaisser à un rôle secondaire. L'armée de Mœllendorff se montrant humiliée de passer à la solde britannique, le

maréchal fit publier à l'ordre que c'était un bruit sans fondement, en ajoutant, toutefois, « que l'armée prussienne, bien qu'elle ne fût » pas à la solde des puissances maritimes al- » liées, en recevait néanmoins un subside, » d'après l'exemple de ce qui s'était déjà pra- » tiqué dans la guerre de sept ans ».

Voici comment le traité fut justifié à la chambre des pairs par lord Grenville *. Après avoir exposé que l'Angleterre combattait autrefois pour des localités, et que dans la guerre actuelle il y allait de son existence sociale, il observa que jadis on avait à combattre contre des gouvernemens réguliers, contre des armées constituées d'après des règles convenues généralement; « mais aujourd'hui, ajouta ce » ministre, nous avons à nous défendre d'un » amas d'hommes qui ont usurpé le gouver- » nement, qui disposent de tous les bras par » la terreur, et qui dépensent, pour assou- » vir leur rage, non pas le revenu de la na- » tion, mais son capital entier. Dans des cir- » constances pareilles, que fallait-il faire? » Devait-on, pour se battre à armes égales, » adopter de pareilles mesures? Non, certai-

* Séance du 30 avril 1794.

» nement. Que fallait-il donc faire ? Employer
» toutes nos ressources, afin de nous mettre
» en main une force suffisante pour arrêter ce
» torrent.

» Nous avons vu que le roi de Prusse avait
» entretenu, pour le même objet, pendant
» deux campagnes, un corps considérable, et
» qu'à la fin il avait déclaré qu'il n'était plus
» en état de tenir sur pied d'autres troupes
» que celles qu'il était obligé par des traités de
» fournir à l'Angleterre et à la Hollande, sa-
» voir, trente-deux mille hommes, et qu'ainsi
» il devait en retirer trente mille de la cause
» commune. D'après la quantité immense des
» ~~forces de~~ l'ennemi, il est clair que cette di-
» minution dans les forces réunies contre la
» France, nous ôtait l'espérance d'agir avec
» autant de vigueur que nous devons le faire ;
» il a donc fallu chercher les moyens de sup-
» pléer à cet inconvenient. La Prusse promet-
» tait de ne pas se retirer, pourvu qu'on payât
» ses dépenses. Il nous a donc paru préférable
» à toute autre levée extraordinaire qu'il nous
» eût fallu faire, de soudoyer les soixante-
» deux mille vétérans que nous trouvions tout
» portés sur le champ de bataille, qui sont

» commandés par des généraux d'une réputa-
» tion consommée, accoutumés à agir de con-
» cert avec leurs alliés, avantages que nous
» n'eussions certainement pas trouvés ni pour
» l'ensemble, ni pour la qualité des troupes,
» en faisant des traités avec les petits États de
» l'Empire.

» Après avoir pris cet avantage en considé-
» ration, nous avons vu encore que nous y trou-
» vions un bénéfice important par l'économie.
» Il nous eût été impossible de mettre en cam-
» pagne au même prix, un nombre égal d'An-
» glais, de Hanovriens et de Hessois. Le fait
» matériel est que le roi de Prusse recevra
» pour le secours qu'il va nous donner 1,750,000
» livres sterling jusqu'à la fin de l'année. Sur
» cette somme, la Hollande en paie 400,000;
» ce qui reste à la charge de l'Angleterre est
» donc de 1,350,000. Mais, par notre traité
» précédent, nous étions obligés de payer
» 400,000 livres sterling pour la subsistance
» des troupes que la Prusse était tenue de
» nous fournir; ainsi nous étions dans l'alter-
» native de choisir entre soixante-deux mille
» hommes de troupes parfaites et 950,000 li-
» vres de dépenses extraordinaires : nous n'a-

» vons pas hésité. L'objet de la guerre, la sé-
» curité de l'Angleterre, l'amour de la patrie,
» la paix de l'Europe, nous en faisaient la loi.
» Si nous avions besoin de justifier notre
» conduite par des exemples, je rappellerais à
» vos seigneuries les subsides que nous avons
» payés à l'impératrice Marie-Thérèse pendant
» plusieurs années, tandis que nous faisions la
» guerre à Louis XV, et celui de 700,000 li-
» vres par an que nous payâmes au roi de Prusse
» pendant la guerre dite la guerre de sept ans.
» Nous avons de bien plus fortes raisons qu'a-
» lors pour agir aujourd'hui comme nous l'a-
» vons fait... »

Le marquis de Lansdown se plaignit de la précipitation avec laquelle cette affaire se traitait; on n'avait pas le temps de la prendre en considération. Au premier aperçu, le traité lui paraissait tout à fait nouveau et désavantageux pour l'Angleterre. Nouveau, en ce que les exemples cités ne pouvaient pas lui être comparés. En effet, dans les deux cas précédens, les puissances avaient été en quelque sorte secondaires, au lieu que dans le cas actuel, c'était la Prusse qui avait été partie première et principale dans la guerre, et avait déter-

miné même sa majesté impériale à mettre son armée sous les ordres d'un de ses généraux (le duc de Brunswick); au lieu qu'aujourd'hui l'Angleterre prenait sa place, et le roi de Prusse allait jouer le rôle qu'il faisait jouer aux autres il y a deux ans..... On ne pouvait jamais supposer que ce seraient ses meilleures troupes qu'il vendrait ainsi; car, outre que c'est une maxime connue qu'une armée se fond en trois ans, la raison ordonnait de croire que les meilleures troupes du roi de Prusse seraient employées pour son compte en Pologne. « D'ailleurs, ajouta lord Lansdown, la » mésintelligence qui a toujours éclaté entre » les troupes prussiennes et autrichiennes ne » paraît pas annoncer des avantages bien cer- » tains; en outre, les rois ne sont pas liés par » les mêmes engagemens d'honneur que les » particuliers; rien ne garantit que le roi de » Prusse ne commencera pas par prendre l'ar- » gent, et ne refusera pas ensuite son se- » cours... »

Malgré cette espèce de prophétie, qui devait se réaliser dans un si court intervalle, l'adresse approbative du traité passa presque unanimement.

Tandis que l'Angleterre armait de nouveau la Prusse contre la France, une nouvelle scène de révolution s'ouvrait en Pologne. Il y avait à peine six mois que le second partage s'en était effectué par le concert de la Prusse et de la Russie ; les troupes combinées s'étaient répandues dans les provinces assujetties et leurs cantonnemens y pesaient sur les peuples. Dans la Wolhynie et la Podolie s'étendait le corps russe du comte Yvan Soltikoff. Sur les frontières de la Lithuanie, depuis Minsk jusqu'à Riga, commandait le prince Repnin. Catherine avait confié au général Igelstrom les provinces de la république laissées à Stanislas ; il occupait Varsovie, et le corps russe sous ses ordres se liait aux deux divisions prussiennes du général Schwerin. Ce dernier gardait la Prusse méridionale et les bords de la Narew. Enfin un cordon prussien s'étendait le long de la nouvelle frontière jusqu'à l'ancien royaume de Prusse vers Kowno.

Les Polonais, qui avaient horreur du joug russe, étaient décidés à tenter un dernier effort pour reconquérir leur indépendance. Parmi les principaux émigrés qui avaient quitté leur pays lors de l'entrée des Russes, et qui s'étaient

retirés à Dresde, à Leipsick ou à Paris, se faisaient remarquer Ignace et Stanislas Potocki, Hugues Kolontay, Malachowski, le comte Thadée Mostowski et Kosciuszko, le Philopœmen de la Pologne. Fut-il le principal moteur de l'insurrection de 1794, comme il en fut ensuite le chef? Ce qui est certain, c'est qu'en 1793, Kosciuszko voyagea d'abord à Constantinople, puis en France, toujours pénétré de l'idée d'affranchir son pays. A la fin de l'année, il revint aux environs de Sandomir, soit pour mûrir ses projets, soit pour sonder l'état réel de la Pologne; de là il rejoignit ses amis à Leipsick. Ils reconnurent bientôt que l'impatience du joug étranger, l'effervescence de la jeunesse, et le désespoir des troupes nationales que la Russie voulait réformer, poussaient la pluralité de la nation à se soulever contre ses oppresseurs. Déjà des communications secrètes s'étaient établies dans toutes les provinces; elles s'étendaient même jusqu'à Varsovie, qui devint le foyer principal de la conjuration polonaise.

Le moment de proclamer l'insurrection paraissait d'autant plus opportun, que les puissances militaires ne semblaient alors occupées

qu'à renverser par la force des armes le système révolutionnaire de France. Ce soulèvement était donc à la fois un acte de courage qui pouvait tourner en faveur de l'indépendance des nations et une diversion utile à la France, l'alliée naturelle de la Pologne.

Dès la fin de 1792, le comte Thadée Mostowski, lequel avait figuré dans le comité constitutionnel de Varsovie, était venu à Paris avec une mission particulière dans les intérêts des patriotes polonais. Là, s'étant lié avec les principaux membres du parti de la Gironde, il avait eu, en 1793, des conférences chez le ministre Lebrun, avec les hommes les plus influens de l'époque. Mais les arrangemens qui furent pris alors en faveur des Polonais, restèrent sans effet, à cause du renversement des girondins et du ministre Lebrun, par suite de la révolution du 31 mai. Le comte Mostowski, de retour en Pologne, et retiré dans ses terres, y fut arrêté par l'ordre de l'ambassadeur russe Siéven, et détenu dans son propre château.

Le Polonais Barss, qui avait pris aussi une part active à la rédaction de la constitution du 3 mai, renversée par les puissances co-partageantes, remplaça Mostowski, à Paris. Il y

remplissait une mission de la part des émigrés, ses compatriotes, réunis à Dresde. Barss venait de présenter au comité de salut public le plan de la révolution qui devait s'opérer en Pologne, et que le comité accueillit avec une approbation générale et de grands applaudissemens; mais il n'y concourut par aucun appui efficace, ni par aucune ressource importante; il se borna à quelques avances de fonds en papier-monnaie.

Cependant la conspiration nationale avait acquis plus de consistance encore; elle n'était inconnue ni à Vienne, ni à Dresde, où elle fut même favorisée sous main. On se rappelle que l'Autriche avait été passive lors de la diète de Grodno; qu'elle n'avait eu aucune part au second partage, et que presque toutes ses forces étaient alors tournées contre la France. Effrayée de l'extension de la Russie et de ses vastes desseins, elle fomenta, ou du moins laissa attiser le feu de l'insurrection. Quant à la Russie, elle était inquiète, et jusqu'à un certain point sur ses gardes; par sa politique, elle écartait la guerre dont la menaçaient les Turcs. Les émigrés polonais réfugiés à Dresde étant regardés comme les principaux appuis de la

constitution proscrite, le ministre de Russie près la cour de Saxe en demanda l'arrestation ; mais l'électeur se montra peu disposé à récompenser ainsi les défenseurs d'un ordre de choses qui l'avait appelé lui et sa famille au trône de Pologne.

Le signal est donné : Kosciuszko, que les agens des patriotes polonais étaient venus presser à Leipsick de se mettre à leur tête, marche enfin accompagné de plusieurs officiers et d'une petite escorte ; il entre à Cracovie le 23 mars, y proclame l'acte d'insurrection, puis va au-devant des Russes, et les bat à Raslawice.

A Varsovie, la fermentation était menaçante. Ingelstrom ne s'abusait pas sur sa position ; il reçut le premier avis de la déroute des Russes au moment même où il découvrait les ramifications de la conspiration formée contre eux dans toute la Pologne ; il n'était plus temps d'en arrêter les effets. En proie aux inquiétudes et aux alarmes, le général russe adressa, le 16 avril, au ministre de la guerre à Pétersbourg, une lettre dont voici les passages les plus remarquables :

« Toute l'armée de Pologne, disait-il, qui est

» forte d'environ dix-huit mille hommes, est » en pleine insurrection... Les confédérés de » Varsovie, de Sandomir, de Lublin, de Chelm, » de Vladimir et de Luck sont organisés sur » des principes jacobins. L'insurrection se ren- » force d'un moment à l'autre; sa marche est » très-rapide, et ses progrès effrayans... Faites » avancer l'armée de Soltikoff, et tout sera » bientôt apaisé... On ne peut pas compter sur » les Prussiens et les Autrichiens ; Dieu sait ce » que leurs forces, regardées comme formi- » dables, sont devenues ! Les Prussiens ne sont » plus présentement ce qu'ils étaient sous Fré- » déric II. Ils semblent ne pouvoir se tenir que » sur la défensive ; ils veulent être méthodi- » ques, et ont peur de tout. Jugez d'après cela » de la triste situation où je me trouve, conti- » nuellement entouré d'ennemis et d'espions, » et ne recevant de secours et d'appui ni de » nos alliés ni de nos troupes... »

Le lendemain 17 avril, Varsovie se souleva, et les Russes en furent chassés.

En se développant, l'insurrection polonaise parut avoir un but fixe, mais deux parties distinctes. La première était le recouvrement des provinces démembrées l'année précédente, la

délivrance du joug des troupes étrangères et l'anéantissement de tout ce qui avait été fait par la violence à la dernière diète de Grodno. Le second objet comprenait le rétablissement parfait et entier de la constitution du 3 mai, qui fondait le gouvernement représentatif.

A la nouvelle de cet événement, le roi de Prusse s'empressa d'ordonner les mesures militaires convenables pour s'assurer la possession de ses nouvelles acquisitions en Pologne. Il sentit la nécessité d'agir en commun avec la Russie, pour peu que cettte puissance se montrât d'accord sur les conditions et les moyens de ce concert. On arrêta dans son conseil que pour être plus à portée de la scène qui venait de s'ouvrir, le roi se rendrait bientôt lui-même en Posnanie. Le prince de Nassau, qui était alors à Berlin, en partit immédiatement pour Saint-Pétersbourg, afin d'instruire l'impératrice des mesures que Frédéric-Guillaume était résolu de prendre pour réprimer, d'accord avec elle, les effets de l'insurrection polonaise. En conséquence, le collége suprême de guerre expédia en Prusse et dans la Silésie des ordres en vertu desquels l'armée de Pologne devait être portée bientôt au-delà de soixante bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons.

Le roi, mécontent du général Schwerin, dont les rapports avaient présenté l'insurrection comme insignifiante, et qui d'ailleurs n'avait prêté aux Russes aucun appui réel, lui ôta le commandement. Il le confia au général Favrat, qui eut ordre d'agir, en attendant l'arrivée du roi, en combinant ses opérations avec les Russes. Frédéric-Guillaume venait aussi de rappeler de Varsovie son ministre, de Bucholtz, en l'autorisant à déclarer que M. Zablosky, résident de Pologne près la cour de Prusse, n'aurait pas la permission de quitter Berlin avant que son ministre fût de retour dans ses États.

Cette complication d'embarras et de guerre ne pouvait manquer d'imprimer à la politique du cabinet de Berlin, relativement aux affaires de France, une direction plus incertaine et encore plus ambiguë.

Tandis que les Polonais proclamaient leur acte d'insurrection, et que la France y répondait contre les alliés par les dispositions les plus formidables, la campagne de 1794 s'ouvrait dans les Pays-Bas. Le prince de Cobourg n'attendait, pour attaquer Landrecies, que l'arrivée de l'empereur.

Outre la grande armée autrichienne qui se

rassemblait dans les plaines de Cateau, deux autres corps devaient agir sur les ailes. A la droite, Clairfayt, avec vingt-cinq mille hommes répartis dans les camps de Tournay, Maucron et Laine-d'Or, gardait la West-Flandre. A la gauche, Kaunitz couvrait Charleroi et la Meuse, en même temps qu'il observait Maubeuge et Philippeville. Ainsi, d'une part, vingt-cinq mille hommes étaient compromis dans la West-Flandre, où les Français avaient montré tant de fois le dessein de s'engager, tandis que la défense du vrai théâtre de la guerre, qui était évidemment vers Charleroi et la Meuse, n'était confiée qu'à un corps de dix-huit mille hommes. Ici les plans de Mack et les desseins de l'Angleterre vont être aux prises, d'une part avec les embarras, les difficultés imprévues, la mauvaise volonté de la Prusse, et de l'autre avec les vues étroites, les combinaisons incertaines du prince de Cobourg, et les arrière-pensées des hommes qui dirigeaient le fond de la politique autrichienne.

Il y avait au contraire unité de vues dans les combinaisons du comité de salut public ; ce comité voulait vaincre franchement les alliés et

les chasser de la Belgique. Cent cinquante-quatre mille hommes, rassemblés par ses ordres, étaient répartis en douze divisions sur toute la ligne, depuis Maubeuge jusqu'à Dunkerque, non compris les garnisons composées de nouvelles levées. Le commandement de toutes ces forces qui bordaient la frontière, fut confié à Pichegru.

A la fin de mars, tout s'apprêtait de part et d'autre pour recommencer la lutte. L'empereur, accompagné de son ministre de cabinet, comte de Colloredo, du comte Trautmansdorff, chef de la chancellerie belgique, du baron de Thugut et de l'aide-de-camp Rollin, s'était mis en route de Vienne pour l'armée dans les premiers jours d'avril.

L'arrivée du souverain fut précédée à Bruxelles par une ordonnance du gouvernement belgique contre les *fauteurs du système français,* donnée le 4 avril au nom de l'empereur; elle venait d'être provoquée par le comte de Metternich, conseiller d'état intime, et son ministre plénipotentiaire. Le préambule en énonçait les motifs. « Résolus de maintenir invariablement la religion et la constitution, qui, » depuis des siècles, font le bonheur des flo-

» rissantes provinces belgiques, nous avons » trouvé, disait l'empereur, qu'il était de » notre sollicitude de seconder et d'appuyer, » par une loi sévère, le vœu public si forte- » ment et si généralement prononcé par l'hor- » reur que le pays entier a montrée pour le » système des novateurs français, et d'empê- » cher que des factieux ennemis de l'État et de » leur patrie, émissaires ou complices de ceux » qui, en France, ont usurpé tous les pou- » voirs, n'introduisent, ne propagent et ne ré- » pandent dans ce pays, par des complots et » des menées criminelles, les principes du » *système révolutionnaire français.* Voulant » préserver nos fidèles sujets de cette conta- » gion, et écarter d'eux d'aussi grands mal- » heurs, nous avons, de l'avis de notre con- » seil privé, etc..., statué et ordonné les points » et articles suivans... » Par le premier article, quiconque sera convaincu de conspiration ou de complots tendant à introduire, répandre ou propager le système français, était déclaré *coupable de haute trahison*, et, comme tel, *puni de mort*. La détention, soit à perpétuité, soit à terme, était réservée à tous ceux qui propageraient, soit verbalement, soit par

écrit, le même système. Une surveillance sévère et des dispositions réglementaires étaient prescrites contre les associations connues sous le nom de *clubs*, *sociétés littéraires* ou tout autre. Des récompenses étaient attribuées à tous ceux qui dénonceraient les coupables des crimes spécifiés dans ladite ordonnance.

Le comte de Metternich, parti le 8 de Bruxelles avec une députation des États du Brabant, vint recevoir le monarque à la frontière. Le lendemain, l'empereur arriva en personne au milieu de tous les signes de l'allégresse publique, sa présence produisant l'effet ordinaire de l'apparition des grands souverains. Ce prince alla aussitôt visiter Condé, Valenciennes, Le Quesnoy; il examina ensuite les différentes positions des forces autrichiennes.

Le 16, toute l'armée fut rassemblée dans les plaines de Cateau, au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes. Le prince de Cobourg, qui aurait pu tomber sur les divisions françaises éparses, divisa le lendemain toutes ses forces en huit colonnes pour repousser sur autant de rayons divergens l'armée du Nord, qui lui était opposée.

Il franchit la Sambre à Catillon, attaqua,

défit la ligne française, et fit investir Landrecies par le prince d'Orange. L'empereur, présent à l'action, écrivit, du champ de bataille à Vienne, un billet annonçant cette heureuse ouverture de la campagne au conseil aulique de guerre que présidait le comte de Wallis. En partant de sa capitale, l'empereur s'était montré décidé à prendre lui-même le commandement de l'armée alliée. C'eût été une tâche immense. Malheureusement ce prince, doué d'ailleurs de beaucoup de vertus royales, n'est ni guerrier, ni politique profond. Ses conseils, et surtout Thugut, parvinrent aisément à le dissuader de sa résolution, qui eût réduit à la nullité le prince de Cobourg, et remis, par le fait, la direction de l'armée au major-général Mack. On prit un terme moyen, le pire de tous.

Un ordre impérial, date de Bruxelles le 21 avril, fut envoyé au conseil aulique ; il portait en substance que « S. M. avait pris elle-même » le commandement en chef de l'armée, de fa» çon qu'à l'égard des objets relatifs au service » et à l'état des troupes, ainsi qu'aux opéra» tions de l'armée, S. M. en ferait exécuter les » détails sous ses propres yeux; mais que d'un

» autre côté, d'après la conviction qu'elle avait » acquise des services rendus jusqu'ici à elle et » à l'État par le feld-maréchal prince de Co- » bourg, et d'après la confiance entière qu'elle » avait en son attachement pour sa personne, » en son zèle pour le service, et en son affec- » tion pour l'armée, ce prince restait toujours » le point central de réunion où devaient s'a- » dresser tous les ordres de l'empereur et du » conseil aulique. En même temps, S. M. décla- » rait feld-zeugmeister (général en chef d'infan- » terie) son frère l'archiduc Charles, ainsi que » les lieutenans-généraux comte de Kaunitz et » François de Kinsky ».

Ceci laissait la direction de la guerre dans les mêmes mains, et bornait le voyage de l'empereur à une royale apparition. Tout allait dépendre, comme par le passé, du conseil aulique, de Thugut et du prince de Cobourg.

Par la trouée dont il venait de s'assurer, le généralissime aurait pu refouler le centre de l'armée du Nord, et disperser les masses qui lui étaient opposées. Il n'en fit rien : persistant dans le même système, il porta toute son attention sur la misérable place de Landrecies. A une autre époque, il est vrai, Landrecies

avait arrêté Charles-Quint; le prince Eugène depuis y avait trouvé le terme de ses prospérités, et cependant ces deux redoutables ennemis de la France n'avaient pas eu devant eux une nation armée.

Au moment où tout faisait présumer la chute de Landrecies, les républicains se disposaient à une attaque pour sauver la place assiégée. Le 26 avril commença leur mouvement général depuis les frontières du Luxembourg jusqu'à l'Océan. En même temps que l'aile gauche devait exécuter la diversion projetée sur Courtrai, en envahissant la Flandre à trente lieues de Landrecies, la division de Cambrai, commandée par le général Chappui, et renforcée de dix mille hommes, était destinée à frapper au centre le coup principal. Mais ce corps d'armée, fort de trente mille combattans, essuya le plus sanglant revers devant les redoutes de Troisville, défendues par le duc d'Yorck. Les républicains débordés, échouant dans l'attaque des retranchemens, perdirent trente-cinq pièces de canon, le général Chappui fait prisonnier, et quatre mille hommes restés hors de combat: on les poursuivit jusqu'à Cambrai. Les autres attaques centrales, quoique moins

sanglantes, n'eurent pas un meilleur résultat. Les Français rentrèrent de toutes parts dans leurs premières positions. Mais ils restèrent victorieux, à leur aile gauche, en West-Flandre. Le prince de Cobourg, s'inquiétant de ce mouvement si éloigné de son point d'attaque, et dont il eut la première information par les papiers trouvés sur le général Chappui, y vit un motif suffisant pour ne tirer aucun fruit de sa victoire. Une nouvelle tentative des républicains pour délivrer Landrecies ayant échoué également le 29 avril, le prince n'en resta pas moins immobile.

Le plan de diversion de Pichegru en Flandre venait de lui être révélé; or, les dangers qui menaçaient Clairfayt, abandonné à lui-même, étaient connus : on pouvait y obvier soit en volant à son secours, soit en accablant le centre de l'armée française, deux fois mis en déroute. Quel parti va prendre le chef des alliés?

Rien ne peut d'abord le déterminer à envoyer sur-le-champ les renforts que réclame la position fâcheuse de Clairfayt: ce général, essayant en vain de prendre Courtrai, est défait près de Maucron. Menin est pris; mais la garnison, composée de Français émigrés, se fait jour l'épée à la main.

Cependant Landrecies capitule, après un bombardement infernal de cinquante heures, qui ne laissait plus que des ruines. Dans l'intervalle avait lieu à Bruxelles l'inauguration de l'empereur comme duc de Brabant. Toute la pompe de cette cérémonie féodale, toute la joie bruyante du peuple ne purent donner à une telle solennité le caractère d'une solide union entre les sujets et le souverain. Les Brabançons n'avaient encore fourni à l'Autriche ni hommes ni argent, malgré tant d'annonces prématurées de dévouement et de zèle, soit que les États du pays fussent encore dominés par leurs habitudes récalcitrantes, soit que le levain d'une révolution récente y eût aigri les esprits et attiédi les cœurs. Ils ne pouvaient plus être réchauffés que par des succès éclatans que l'appareil de la guerre et les armes de l'Autriche semblaient promettre.

Le prince de Cobourg entrait à Landrecies en vainqueur, et il se bornait à détacher le duc d'Yorck vers Tournai au soutien de la Flandre. Quant à lui, disposant de la grande armée alliée, il resta inactif aux environs de Landrecies, bien que l'instant fût venu de songer à assurer le succès de la campagne.

L'empereur en ouvrit l'avis suggéré par le major-général Mack : on délibéra sur la question de savoir si Landrecies enlevé, le moment ne serait pas venu de pénétrer dans l'intérieur. La trouée faite sur la France n'était-elle pas suffisamment élargie par la possession non-seulement de Landrecies, mais de Condé, du Quesnoy et de Valenciennes? Mack, revenant à son plan primitif, pensait qu'on pourrait marcher en avant, si on faisait un appel à toutes les passions hostiles contre la convention. « Avec cent cinquante mille hommes, » disait-il, je pousserai une forte avant-garde » sur Paris; avec deux cent mille hommes, je » vous y ferai rester. » Deux grandes mesures suppléaient dans son plan aux forces qui manquaient à la grande armée. Mack insistait toujours pour qu'on inondât la West-Flandre; ce qui non-seulement eût couvert la droite des alliés, mais encore eût rendu le corps d'armée du général Clairfayt disponible. Il demandait aussi que l'armée prussienne fût attirée sous Namur entre la Sambre et la Meuse. Protégée de la sorte sur ses flancs, la grande armée pouvait encore, selon Mack, se diriger sur Paris avec rapidité, à l'aide d'une nombreuse et

brillante cavalerie, sans s'inquiéter de ce qui se passerait dans la Belgique.

Il est de la nature des partis décisifs de rencontrer des oppositions fortes, et celles qui se montrèrent ici à découvert ne furent pas les plus déterminantes. Les États et les habitans de la Flandre maritime redoutaient encore plus l'inondation de la mer qu'un débordement de la part des républicains. On disait au qnartier-général que leur résistance à cette grande mesure était suscitée par Clairfayt lui-même, qu'on présentait comme envieux du crédit de Mack. Quant aux Prussiens, on allégua qu'on ne pouvait les requérir, en vertu du traité de La Haye, que le 24 mai, et non pour être placés sous Namur, mais entre la Sarre et la Moselle, destination convenue en dernier lieu. Il fut cependant observé qu'il serait encore plus décisif de les attirer à la grande armée autrichienne. Des convenances politiques parurent s'y opposer, et l'empereur ne s'arrêta point à cet avis salutaire.

Au total, le plan de Mack fut sinon rejeté, du moins paralysé; les alliés restèrent dans leur indécision au milieu des dangers d'une défensive qui ne pouvait être que faible ou inco-

hérente contre un ennemi formidable, dont le nombre grossissait de jour en jour, et qui agissait à couvert de ses places fortes.

Alors, Thugut, dans ses communications avec l'empereur, commence à jeter en avant combien cette guerre est sanglante et stérile; qu'il est temps de songer à y mettre un terme; que, puisqu'il n'y a plus moyen de faire impression sur la France, ni de l'entamer avec sécurité pour l'avenir, mieux vaut abandonner les Belges à leur sort, et, à la faveur d'une trêve, concentrer les forces de la monarchie en Allemagne, où se trouvent, ainsi qu'en Italie, des équivalens; qu'il est temps d'ailleurs de s'occuper de la Pologne, que la Russie s'apprête à dévorer; que jamais crise sociale ne s'est montrée plus menaçante, et qu'avant tout il faut préserver la monarchie, et savoir au besoin lui sacrifier des provinces qui n'en sont qu'un annexe plus onéreux qu'utile. Thugut était ici l'organe du parti purement autrichien, qui, préconisant le système de la monarchie compacte, redoutait tout contact avec la révolution française, et n'avait pour elle, au fond, ni haine ni mépris.

Toutefois, on ne parlait pas encore ouver-

tement d'abandonner le champ de bataille; la transition eût été trop brusque; il fallait combattre encore, tâcher de s'en tirer avec honneur, et ne pas choquer l'Europe, ni rompre tout lien avec l'Angleterre, dont l'alliance pouvait devenir aussi fructueuse qu'elle l'était à la Prusse. Telles étaient les pensées du cabinet.

Comment la guerre ne s'en serait-elle pas ressentie dans ses directions les plus essentielles?

On touchait à la mi-mai, et, depuis plus d'un mois, toute la frontière, depuis Luxembourg jusqu'à Nieuport, était le théâtre de marches et de contre-marches, d'évolutions, de combats meurtriers, sans qu'il en sortît aucun événement décisif. Les généraux des deux partis avaient si peu l'idée de la grande guerre, que les différens corps d'armée s'entrechoquaient souvent au hasard, et couraient sur toute la ligne pour n'obtenir que de minces avantages chèrement achetés.

Mais si rien de grand, rien de concluant, ne pouvait émaner des conseils d'une coalition si peu d'accord dans ses vues, il n'en était pas de même des délibérations du parti contraire qu'unissaient un même esprit et un danger

commun Méditant sur la cause des revers qu'il venait d'éprouver au centre de sa ligne, le comité de salut public, éclairé par Carnot, et instruit d'ailleurs du motif des tergiversations du cabinet prussien, avait jugé que c'était sur la Sambre qu'il fallait frapper un grand coup. Il avait pris en conséquence, le 30 avril, un arrêté destiné à avoir une influence prodigieuse sur l'issue de la campagne. Cet arrêté portait l'ordre au général Jourdan, commandant en chef de l'armée de la Moselle, de la renforcer par quinze mille hommes de l'armée du Rhin; puis, laissant un corps suffisant pour couvrir le versant occidental des Vosges, et pour observer Luxembourg, de marcher à la tête de quarante-cinq mille hommes par les Ardennes, afin de se réunir au corps d'armée sur la Sambre. Ce dernier corps opérait alors la même diversion contre le général Kaunitz, que celle que les généraux Souham et Moreau exécutaient avec l'aile gauche contre Clairfayt dans la Flandre, mais avec moins de succès et de bonheur. Le sang ruisselait sur les rives de la Sambre, où Kaunitz repoussait toutes les attaques des républicains.

Ces revers, loin d'abattre le comité de salut

public, qui était représenté à l'armée par les conventionnels Saint-Just et Lebas, ne faisaient que l'irriter ; il n'en pressait que davantage Jourdan de marcher de la Moselle sur Charleroi.

Mais, avant même que ce général eût commencé son mouvement, l'empereur et le prince de Cobourg, enflés de l'avantage remporté au centre de la ligne française, et rassurés du côté de la Sambre par la contenance de Kaunitz, avaient déterminé de marcher en forces à l'appui de Clairfayt pour frapper un grand coup, et sauver la Flandre : le 15 mai, le quartier-général de l'empereur avait été porté à Tournai. On avait eu recours aux combinaisons militaires de Mack ; et cet officier venait d'enfanter un projet qu'on appela *plan de destruction*, en ce qu'il ne tendait à rien moins qu'à détruire l'armée républicaine, aux ordres de Pichegru.

Il est certain que la position de ce général était critique. Quatre-vingt-quinze bataillons et cent trente-trois escadrons de la grande armée alliée, formant quatre-vingt-dix mille combattans, pouvaient couper la gauche de l'armée française de Lille et de ses frontières, et la forcer de combattre ayant la mer du Nord

à dos, ce qui l'eût mis dans un péril imminent. Mais, à l'état-major et dans le cabinet de l'empereur, tous ceux qui, par leur influence, pouvaient décider le succès de l'opération, n'étaient pas animés d'une égale ardeur de vaincre. Le parti purement autrichien ne cherchait au contraire que l'occasion ou un prétexte de lâcher prise.

On va voir avec combien peu de capacité et d'émulation fut exécuté le dernier plan de Mack, que l'envie, la jalousie et d'autres passions masquées n'aspiraient qu'à faire évanouir. Le prince de Cobourg dirigea six colonnes concentriquement sur Tournai, avec l'intention d'attaquer, le 17 mai, le camp français de Courtrai. Il importait que les colonnes d'attaque arrivassent à point nommé au rendez-vous; mais l'une d'elles, celle de l'archiduc Charles, partait de Saint-Amand, et une autre, celle du général Clairfayt, avait vingt lieues à faire, pour ainsi dire, à travers l'armée française.

Les différentes divisions alliées marchaient ainsi sans aucune précision, quand les généraux français Souham et Moreau, en l'absence de Pichegru, alors en tournée à son aile droite,

prirent la résolution, au premier avis du mouvement inquiétant du prince de Cobourg, de marcher sur Turcoing, pour assurer leurs communications avec Lille. Cette habile manœuvre pouvait seule les sauver. Il n'y avait pas à balancer : la masse des forces françaises était coupée de Lille si la jonction des forces alliées s'effectuait. Dans cette crise, Moreau, Souham, Macdonald et Reynier agirent avec vigueur, en occupant la position de Turcoing, où les alliés auraient dû être en forces. Mais, d'un côté, Clairfayt était encore à Warwick, et de l'autre l'archiduc Charles, ayant sa gauche harassée, était contenu par de petits détachemens. Tout à coup, le 18 mai, le centre de l'armée combinée se trouve, sur une ligne très-étendue, en face du gros de l'armée républicaine. Les généraux français, voulant éviter d'être attaqués simultanément par les colonnes qui les pressent, ne perdent pas un moment; ils accablent d'abord le général Ott à Turcoing et à Leers, tandis que le corps du duc d'Yorck, morcelé dans Lannoy et Roubaix, privé d'ailleurs d'une partie de sa cavalerie, est enveloppé par dix-huit mille hommes. Le duc d'Yorck était pris s'il eût tenu ; la vitesse de son cheval

et une centaine de Hessois qui tiraillaient à l'arrière-garde le sauvèrent.

Tandis que ces deux corps du centre, éparpillés par brigades sur trop de longueur, étaient si aisément enfoncés et dispersés par une masse de soixante mille Français, les deux divisions de gauche, fortes de trente-un bataillons et de quarante-huit escadrons, sous l'archiduc Charles et le général Kinsky, restaient dans une inaction complète. Clairfayt lui-même, avec ses vingt mille hommes, ne prit pas au combat une part beaucoup plus active. N'ayant passé la Lys que dans la matinée, il arriva trop tard, et se mit en retraite sur son ancienne position; mais il avait repoussé la brigade Vandamme avec perte, et amenait sept pièces de canon et trois cents prisonniers. C'était une bien faible compensation de la défaite du centre des alliés, défaite d'autant plus grave, qu'il en résultait pour les Français une victoire morale remportée sur une armée supérieure en nombre, et qui s'attendait elle-même à des triomphes.

Pichegru arriva le lendemain; au lieu de compléter la défaite d'une armée battue et divisée, en la poursuivant avec vigueur, il ne

reprit son mouvement offensif que le 22 mai. Son intention était d'investir Tournai, et de l'attaquer par le côté de la Flandre, comme étant le plus faible, conquête d'ailleurs peu nécessaire, mais qui eût ôté un appui à la droite des alliés. Ce jour-là même, il les trouva occupant le terrain sous Tournai, depuis Marquin jusqu'à l'Escaut. Après les premières attaques d'avant-postes, l'ardeur des soldats français les porta trop en avant, et il s'engagea une bataille qui fut une des plus sanglantes de cette guerre. Près de cent mille Français étaient amenés contre l'aile droite des alliés, dans la vue de forcer, s'il était possible, le passage de l'Escaut, pour cerner ensuite Tournai. Dans cette bataille imprévue, l'opiniâtreté ne céda de part ni d'autre. Comme il n'y avait pas eu de dispositions calculées, il n'y eut pas de manœuvres : chacun combattit au poste où il se trouvait attaqué. L'action, commencée au soleil levant, se soutint sans interruption pendant tout le jour, et avec plus de chaleur encore, au village de Pontachin, qui fut pris et repris. L'empereur était présent ; on le vit constamment à cheval pendant douze heures, parcourant les rangs, et excitant les troupes

qui, épuisées de fatigue, étaient près de succomber. « Courage, mes amis ! leur criait l'empereur ; encore quelques instans et la victoire est à nous ; courage ! nous allons être soutenus. » La voix du monarque releva le courage du soldat qui, tenant ferme, continua de combattre dans ses positions. Enfin, le duc d'Yorck ayant forcé et repris le village de Pontachin, la baïonnette basse, cette dernière action et la nuit venue mirent fin au carnage : vingt mille hommes étaient hors de combat, et, de part et d'autre, on n'avait gagné ni perdu un pouce de terrain.

Dans cette bataille, les chefs des deux partis n'avaient eu aucun plan fixe. Du côté des Autrichiens, sans volonté de vaincre, on voulait seulement ne pas être battu. Leur gauche, aux ordres de l'archiduc Charles, n'avait eu aucune part à l'action, et c'était pour la seconde fois. Ne survenait-il pas toujours quelque incident, quelque malentendu qui s'opposait à l'entière concentration des forces alliées ? Les Français, il est vrai, après une perte de dix mille hommes, se replièrent, pendant la nuit, dans leurs premières positions. Mais les Impériaux, fatigués d'une bataille de douze heures, mal dirigés,

n'en tirèrent aucun avantage. L'armée, affaiblie et frappée dans son moral, se retrancha sous Tournai, et y resta sur la défensive, en voyant ainsi s'évanouir toutes les illusions enfantées par le plan trop vanté du major-général Mack. Le parti, purement autrichien, prit aussitôt le dessus dans les conseils divisés de l'empereur.

On ouvrit, en sa présence, le 24 mai, à Tournai même, un conseil privé à la fois militaire et politique. Thugut en était l'âme. Faisant la guerre à contre-cœur avec seulement une partie des forces de la monarchie, il nourrissait le dessein d'abandonner les provinces belgiques, malgré une masse d'intérêts et de préjugés contraires à cette résolution. A cet effet, il avait travaillé de longue main l'esprit de l'empereur. On en vint d'abord à traiter la question militaire. Les alliés furent représentés comme à découvert sur leurs deux ailes, en présence de deux cent mille combattans acharnés *. Le centre seul offrait quelque résistance d'après l'occupation des quatre places

* Le général Jourdan n'avait point encore opéré sa jonction; cette assertion était donc inexacte.

françaises. Ceci posé, n'était-il pas évident que les alliés ne pouvaient former ni siége ni blocus devant un ennemi plus fort qu'eux, ayant tout le loisir de se porter sur leurs flancs et sur leurs derrières pendant qu'ils s'attacheraient à de telles entreprises? Il paraissait d'ailleurs impossible de faire abandonner aux Français leur position dans la West-Flandre. Dès lors, la campagne était manquée. Le prince de Cobourg, qui, entrant dans les vues de Thugut, tendait par ses opérations à les faire prévaloir, s'appuya sur l'opinion connue de Mack. Cet officier interpelé, avoua qu'il avait en effet annoncé que cette campagne serait la dernière dans la Belgique; que la guerre ne pouvant avoir qu'un seul but, la contre-révolution dans Paris, hors de là, tout le reste lui semblait inutile; qu'il valait mieux certainement abandonner ces provinces à elles-mêmes avec la totalité de l'armée, que de risquer d'enterrer sans fruit la moitié des forces de la monarchie dans les champs de la Belgique. Ici, Thugut demanda s'il fallait sacrifier toutes les ressources de l'État pour une possession si peu affectionnée au souverain. Appuyé par Trautmansdorff, il releva la conduite des États et le

manque de foi à leurs promesses. N'avaient-ils pas offert hommes et argent, en janvier 1793, pour être délivrés des exactions de la convention et du débordement de ses armées? On les en avait affranchis; et, au lieu de réaliser leurs offres, les États avaient suscité mille difficultés, mille chicanes. La conduite des Français était diamétralement opposée: tandis que les Belges persistaient dans leur parcimonieuse opposition, les Français se levaient en masse, et tout était prodigué par eux au succès de leur cause. Que pouvait-on leur opposer de semblable? Jamais une guerre de politique ordinaire, conduite par les procédés ordinaires, ne pourrait l'emporter sur une guerre de révolution; et quelle révolution! extraordinaire en elle-même, extraordinaire par ses principes, par ses excès et par le génie de ses auteurs. On ne devait pas perdre de vue les circonstances dans lesquelles l'Autriche épuisait ainsi ses forces sans aucun fruit: c'était au moment où le feu de l'insurrection embrasait la Pologne, et menaçait des provinces adhérentes au cœur de la monarchie. Là aussi il fallait prendre les armes. Pouvait-on soutenir deux guerres onéreuses à la fois? Laisse-

rait-on la Russie et la Prusse décider seules de la destinée d'un pays dont il fallait apaiser l'effervescence et étouffer les soulèvemens? Si, prête à rompre le nœud de ses engagemens, la Prusse avait consenti à s'arrêter sur les bords du Rhin, ce n'était qu'au prix d'un riche subside, qui, au moins, allait la défrayer. Les intérêts de l'Autriche demandaient aussi qu'elle se plaçât dans la même situation. Si l'Angleterre entendait garantir la Belgique et sauver la Hollande, c'était surtout à la puissance autrichienne qu'elle devait avoir recours. Désintéressée dans la guerre, ou plutôt ruinée par elle, il ne resterait plus à l'Autriche qu'à s'éloigner, à se replier sur elle-même, en prenant la ligne de la Meuse, si ce n'était pas celle du Rhin. Alors, et l'affaire de la Pologne finie, peut-être se trouverait-elle en mesure, secondée efficacement par l'Angleterre, de reconquérir une troisième fois la Belgique avec de plus grandes forces : il n'avait fallu que soixante mille hommes pour en chasser Dumouriez!..... D'un autre côté, par l'effet même de l'abandon de ces provinces, l'Autriche resterait encore plus libre sur le choix des moyens d'en balancer la perte; car si la France, où tout

faisait présager une crise intérieure, venait à offrir une forme de gouvernement avec lequel on pût traiter, il serait infiniment plus facile de s'entendre en sacrifiant la Belgique, sauf à en trouver ailleurs une ample compensation.

Tout ayant été ainsi pesé, la majorité du conseil regarda comme contraire aux plus puissans intérêts de l'État de continuer une guerre ruineuse pour une possession si peu affectionnée et si lointaine. On décida néanmoins que, pour mettre à couvert l'honneur des armes de l'Autriche, on ne reculerait pas devant une bataille, et que de son issue dépendrait le parti qui serait pris ultérieurement, soit pour négocier avec la France, soit pour traiter sur d'autres bases avec l'Angleterre; mais, qu'au préalable, l'empereur, se mettant hors de l'influence de ces chances diverses, retournerait à Vienne, s'y occuperait immédiatement des affaires de Pologne, et, voyant se développer les événemens, y prendrait part selon que l'exigerait l'intérêt de la monarchie.

On convint unanimement que la délibération resterait secrète; il importait en effet au cabinet d'Autriche que si la mesure de l'évacuation s'effectuait, on n'y vît pas l'effet d'une

préméditation, mais une détermination commandée uniquement par l'impuissance de continuer la lutte avec avantage. Il s'agissait de ne pas trop choquer les alliés, en gagnant du temps, car c'était le temps surtout que l'Autriche avait toujours su mettre à profit dans l'intérêt de sa politique. Mais pouvait-elle dérober ses arrières-pensées au cabinet de Londres, qui ne cessait de se plaindre de la fausse direction donnée à cette guerre, ne s'abusant pas sur la tiédeur et l'incapacité du prince généralissime? L'impératrice de Russie était tout aussi bien informée de ce qui se passait dans les Pays-Bas, où elle avait envoyé le comte de Langeron et le duc de Richelieu * servir comme volontaires à l'armée du prince de Cobourg; au fond, ils y étaient plutôt comme observateurs militaires : le comte de Langeron rendait compte directement à la czarine des opérations des alliés.

Aux yeux des envoyés de Catherine et des commissaires anglais, on rejetait à l'état-major du prince de Cobourg, sur la mauvaise volonté des Prussiens, l'indécision des événemens de la campagne et le peu de succès qu'on

* Le même qui depuis a été ministre de Louis XVIII.

devait s'en promettre, tant que le renfort auxiliaire, demandé à la Prusse, n'arriverait pas sur la Meuse. L'Autriche, s'étant refusée à prendre aucune part au traité de La Haye, laissait à l'Angleterre le soin d'en requérir l'exécution.

Le cabinet de Londres avait envoyé des instructions à lord Malmesbury, au sujet de l'armée prussienne qui devait être rendue dans les derniers jours de mai sur la frontière des Pays-Bas. Malmesbury étant parti de La Haye, prit sa route pour Maestricht, d'où il se proposait d'aller ensuite au quartier-général de l'empereur. Des conférences s'ouvrirent aussitôt à Maestricht, entre cet ambassadeur, le ministre Haugwitz et les plénipotentiaires hollandais. Leur principal objet était de tirer des armées du Rhin cinquante et même soixante mille hommes pour les faire accourir à la défense de la Belgique, d'où dépendait le sort de la Hollande et celui des plus grands intérêts de l'Angleterre. Malmesbury et les envoyés de Hollande s'appuyaient sur la clause du traité qui stipulait la marche de l'armée prussienne vers la Sambre. Haugwitz y adhéra et prit l'engagement de requérir, au nom de

son cabinet, le maréchal Mœllendorff de mettre, sans délai, à exécution la stipulation réclamée par les deux puissances maritimes.

De son côté, Mœllendorff s'était déjà montré décidé à rester sur le Rhin. La première ligne de ses cantonnemens s'étendait, à cette époque, depuis le fleuve jusqu'aux sources de la Nahe; le reste de son armée était groupé autour de Mayence.

Loin d'adhérer à la réquisition diplomatique d'Haugwitz et des plénipotentiaires alliés, le maréchal prussien, informé presque en même temps que le général Jourdan venait de se mettre en marche vers la Sambre à la tête des forces principales de l'armée de la Moselle, n'eut pas la moindre intention de le devancer ni de le suivre. Il se hâta au contraire, pour mieux éluder la réquisition des puissances, de commencer une expédition sur la Sarre, en s'emparant de Kaiserlautern, et en poussant ensuite sur Sarre-Louis, comme pour en faire le Siége. Ses divers mouvemens remplirent les derniers jours de mai. L'armée française du Rhin et les deux divisions de la Moselle, restées dans leurs anciennes positions, s'étaient mises en retraite devant les

Prussiens qui avaient attiré quinze mille hommes de l'armée du duc de Saxe-Teschen, sur la rive gauche, pour concourir à l'offensive. Tout à coup, Mœllendorff, satisfait de ce mince avantage, au lieu d'achever les dispositions qui devaient lui assurer la victoire, s'arrête au revers des Vosges, et là, remettant l'épée dans le fourreau, s'engage bientôt dans un débat diplomatique avec les plénipotentiaires de l'Angleterre et de la Hollande qui lui rappellent avec force les conditions du traité de La Haye.

Que fait alors Haugwitz? Après avoir assisté, à Maestricht, aux conférences sur la poursuite de la guerre, instruit trop tard des intentions de sa cour, il quitte Maestricht précipitamment pour se rendre à Berlin. Il n'y trouva plus le roi. Ce prince était parti de Postdam, le 14 mai, allant, par Francfort-sur-l'Oder, en Posnanie, accompagné du général Bischofswerder, du colonel Manstein et de Lucchesini. Les deux princes ses fils et le ministre d'état de Woss l'avaient précédé. On ne douta plus, dès lors, que le roi n'eût réellement la volonté d'agir contre la révolution polonaise de concert avec la Russie. A la veille

de voir la Prusse prendre part aux hostilités communes, les deux favoris du roi conçurent, de concert avec Lucchesini, le projet d'assembler, en Posnanie, un congrès pour régler et pacifier les affaires de Pologne. Mais bientôt ils acquirent la certitude que telle n'était pas l'intention de la czarine, qui ne voulait y rien décider que par la force des armes. Ce projet n'avait pas non plus l'assentiment des chefs polonais, qui ne s'en promettaient rien de satisfaisant s'il venait à se réaliser. Dans cette supposition, ils regardaient comme indubitable que Lucchesini assistât au congrès de la part de sa cour, et c'était précisément à ce ministre et à la conduite qu'il avait tenue en Pologne, à deux époques différentes, qu'ils imputaient leurs dernières infortunes, comme on attribuait alors en Allemagne, à sa récente ambassade à Vienne, la défiance qui régnait toujours entre le cabinet impérial et celui de Berlin.

Il ne fut plus question de congrès, dès que les avantages que le roi devait retirer des secours accordés à la Russie dans cette guerre eurent été réglés à Saint-Pétersbourg. Le monarque prussien se mit aussitôt à la tête de ses

troupes, qui s'élevaient à plus de vingt mille hommes. Après avoir opéré sa jonction avec les Russes, le roi attaqua, le 8 juin, les forces polonaises commandées par le général Kosciuszko. L'action eut lieu sous Szezekociny, bourg situé aux confins du palatinat de Siradie et de celui de Cracovie : les Polonais y furent défaits.

La lettre que le roi écrivit lui-même, sur le champ de bataille, à son ministre du cabinet, comte d'Alvensleben, portait que « le général » Favrat, avec une partie des forces prus- » siennes, s'étant réuni le 6 à un corps russe, » près de la petite ville de Piliczka, le roi avait » attaqué, de l'autre côté, l'armée polonaise » aux ordres de Kosciuszko, entre Piliczka et » Cracovie ; que les Polonais avaient laissé » deux mille hommes sur le champ de bataille, » et perdu treize canons; et que le roi, qui » s'était exposé, avait récompensé la bravoure » de son second fils, le prince Louis, en l'éle- » vant au grade de général-major, grade qu'il » avait également conféré à son aide-de-camp » Manstein, qui avait eu un cheval tué sous lui » à ses côtés ».

Cependant Kosciuszko qui, par sa retraite,

avait sauvé son armée d'une défaite totale, n'étant pas poursuivi par les Prussiens, rallia ses troupes et rétablit l'ordre. Le roi envoya immédiatement le grand-écuyer de Lindenau à Saint-Pétersbourg y porter la nouvelle de la bataille, dont l'issue était favorable aux intérêts combinés de la Prusse et de la Russie. Le surlendemain, le prince de Nassau et le lieutenant-général de Fersen arrivèrent au quartier-général du roi, pour y concerter la suite des opérations. Peu de jours après, la ville de Cracovie s'étant rendue à un corps prussien, le roi fit ses dispositions pour former, en personne, le siége de Varsovie.

Toute la sollicitude du monarque se portait alors sur la guerre de Pologne, ce prince ne voyant plus la poursuite des hostilités contre la France que sous le point de vue d'une tâche pénible dont il aurait voulu être affranchi. Il résultait de cette disposition, que Frédéric-Guillaume n'envisageait pas sans une sorte de répugnance les nouveaux engagemens qu'il venait de contracter avec l'Angleterre. Ainsi, cette troisième campagne, dirigée contre la révolution, et qui devait être si décisive, commençait à peine sur le Rhin et dans les Pays-Bas, que

les deux monarques, dont les armes faisaient la principale force de la coalition, aspiraient mutuellement à sortir d'une lutte pour le soutien de laquelle il eût fallu déployer beaucoup plus d'énergie qu'ils n'étaient capables d'en montrer l'un et l'autre.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME SECOND.

Page 1.

1792.

Retraite des Prussiens. — Pourparlers entre les généraux des deux armées.—Négociation politique. — Marche de Custine sur le Rhin. — État politique et moral de l'Allemagne. — Disposition des princes de la confédération germanique.—Prise de Spire et de Worms. — Conquête de Mayence.—Occupation de Francfort.—Invasion de la Belgique.—Bataille de Jemmapes. — Reprise de Francfort par les Prussiens. — Considérations sur cette première campagne.

Page 99.

1792—1793.

Situation politique de l'Angleterre. — Négociations des chefs de la révolution avec son cabinet. — Meurtre de Louis XVI. — Rupture avec le gouvernement britannique. — Il devient l'ame de la coalition. — La guerre se généralise.

Page 191.

1793.

Politique de Catherine II. — Invasion de la Pologne par la Russie et la Prusse.—Alliance de la Russie et de l'Angleterre. — Vues de Catherine à l'égard de la coalition. — Ouverture de la seconde campagne. — Bataille de Nerwinde. — Défection de Dumouriez. — Congrès d'Au-

vers. — Blocus de Mayence par les Prussiens. — Changemens dans le cabinet de Vienne. — Origine et fortune de Thugut. — Journée du 31 mai à Paris. — Invasion de la frontière du nord. — Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre. — Prise de Mayence.

1793.

Page 321.

Politique du cabinet de Vienne. — Prise de possession de Valenciennes et de Condé. — Déclaration de la cour de Londres et du cabinet prussien au cabinet de Copenhague. — Note de l'envoyé extraordinaire de la czarine. — Réponse du comte de Bernstorff. — Situation de la France à la fin de juillet. — Mesures terribles décrétées par la convention. — Vues du cabinet de Londres. — Entrée des Anglais et des Espagnols dans Toulon. — Siége de Dunkerque par les Anglais. — Bataille d'Hondscoote. — Nuages entre les cours de Vienne et de Berlin. — Mission de lord Yarmouth. — Départ du roi de Prusse. — Note du marquis de Lucchesini. — Thugut et le prince de Cobourg contraires à la politique de l'Angleterre. — Mission de MM. de Sémonville et Maret. — Leur enlèvement. — Leurs instructions. — Bataille de Wattignies. — Déblocus de Maubeuge. — Déclaration du roi d'Angleterre. — Reprise de Toulon.

Page 424.

1793—1794.

Le duc de Brunswick pénètre et déjoue les projets de l'Autriche sur l'Alsace. — L'armée française de la Moselle est repoussée deux fois par les Prussiens. — Les républicains tournent leurs forces contre les Autrichiens. —

Prise des lignes de Weissembourg et déblocus de Landau. — Mésintelligence entre le duc de Brunswick et Wurmser. — Séparation des deux armées alliées. — Retraite de Wurmser au-delà du Rhin. — Retraite des Prussiens vers Mayence. — Le duc de Brunswick résigne le commandement. — Son mémoire au roi de Prusse sur les fautes de la coalition. — Discussions entre les cabinets de Berlin et de Vienne. — Intervention de la czarine et de Pitt. — Discussions parlementaires sur les revers de la coalition. — Le roi de Prusse menace du rappel de son armée.—Négociation de lord Malmesbury pour retenir la Prusse dans la coalition. — Ouverture de la troisième campagne sur la frontière du nord. — Bataille de Pontachin.

FIN.

ERRATA.

Page première, ligne première du texte: au lieu de le 3o, lisez : le 3o septembre.